

La Sauvegarde du Nord

Rapport d'activité 2013

Présenté à l'Assemblée Générale
ordinaire du 17 juin 2014



Rapport d'activité 2013

L'année 2013 a été une année particulièrement dense et stratégique pour notre association. Alors que les besoins sociaux n'ont jamais été aussi prégnants, la crise économique et sociale du pays impactant lourdement la situation personnelle et professionnelle d'un nombre croissant de nos concitoyens, ce dans un contexte de contraction des moyens publics, la Sauvegarde du Nord amplifie son action avec :

- L'intégration de l'AREAS en janvier 2013. 50 professionnels accompagnant les Gens du Voyage et les Roms migrants ont ainsi rejoint nos équipes et ont été particulièrement impliqués cette dernière année suite à la mise en œuvre de la circulaire du XX août 2012. Lourde tâche ainsi dévolue à nos professionnels, sur un sujet très clivant dans les territoires où les digues peuvent rompre à chaque instant ;
- La création du GCMS POLYCAP, inauguré le 5 février 2013 en présence du Directeur Général de l'ARS et du Vice-Président du Conseil Général en charge du Handicap. Ce groupement de coopération fondé avec l'ANAJI et le CCAS de Roubaix vise à renforcer les échanges professionnels, développer les bonnes pratiques et surtout permettre à terme une plus grande synergie des prises en charge de plus de 150 enfants et jeunes souffrant de poly ou pluri handicap accompagnés par POLYCAP. Ce champ d'intervention est clairement appelé à se renforcer ces prochaines années ;
- La signature le 28 janvier 2013 d'une convention de coopération renforcée avec l'ADSSEAD en vue d'un rapprochement de nos deux associations : 700 professionnels se trouvent ainsi mobilisés dans une réflexion proposant un renouvellement de l'offre en matière de protection de l'enfance sur l'ensemble du département. Fluidification des parcours, développement social local et territorialisation des réponses en sont les bases fondatrices. Nous sommes dans la dernière ligne droite d'un processus qui a mobilisé toutes les parties prenantes, et qui est une promesse d'avenir pour notre secteur. C'est qu'en effet, plutôt que de subir les seules logiques comptables d'intervention des politiques publiques, notre Association a choisi d'être offensive et novatrice pour dégager des solutions efficaces d'organisation de ses missions ;
- La création du Fonds de Dotation présidé par Louis Gallois. Lancé le 14 juin 2013 à Euratechnologies, ce fonds est porté par un conseil d'administration composé d'une quinzaine d'entreprises régionales, nationales et internationales. Au-delà c'est une centaine d'entreprises et fondations qui se trouvent aujourd'hui en soutien de notre politique de mécénat et de RSE. Ce fonds constitue non seulement un catalyseur de financement et d'intelligence collective au profit de l'innovation sociale mais aussi une première réponse à la nécessaire réforme du modèle économique de nos associations. C'est une initiative rare et moderne qui consiste à associer les milieux économiques à la question sociale ;

- La création le 15 octobre 2013 d'un Pôle Promotion de la Santé. La Sauvegarde a investi un nouveau champ d'intervention par reprise des actions de promotion de la santé financées par la Région et jusqu'à présent portées par le GRPS en liquidation. Outre les emplois ainsi préservés, cette orientation stratégique de notre Association a pour ambition de conjuguer développement des actions de prévention, décloisonnement des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux et évaluation de l'impact de ces actions sur la santé de la population régionale. Sur ce champ également, les perspectives sont importantes et les besoins en termes de prévention particulièrement aigus dans notre région.

Ces événements marquants de l'année 2013 démontrent une fois de plus le dynamisme de notre association, de ses professionnels et bénévoles qui accompagnent plus de 20 000 personnes chaque année.

Ils sont également significatifs de notre volonté collective de poursuivre nos missions, de développer nos innovations par-delà un contexte socio-économique qui met à mal nos ressources tout en exacerbant les besoins sanitaires et sociaux des plus fragiles.

Nous sommes reconnaissants à tous nos professionnels, de l'authenticité de leur engagement et de leurs compétences précieuses au service de l'intérêt général.

Certes les enjeux de gestion et de management de notre Projet sont lourds et impérieux pour assurer la solidité de nos fondamentaux. Mais ils ne valent que si nous préservons la vision de nos engagements et la capacité d'innover sans cesse.

Notre seule légitimité tient aux femmes et hommes, aux enfants et jeunes, que nous accueillons dans nos établissements et services et qui attendent le meilleur de nous.

Celui ou celle qui a vu, ne serait-ce qu'une fois, la restauration d'une personne parce qu'elle a retrouvé la confiance en elle, la chaleur de la relation à la fois exigeante et respectueuse de son intimité, et la puissance de sa volonté sur un projet personnel, ne peut porter qu'un autre regard sur la richesse des Hommes et la fatuité des discours sur l'assistance.



Christophe Itier
Directeur Général

André Dupon
Président

A blue ink signature of Christophe Itier, written in a cursive style.

A black ink signature of André Dupon, written in a cursive style.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
LE CONSEIL DE DIRECTION	7
I. LA DIRECTION GENERALE	8
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	9
1. <i>Les elections professionnelles</i>	<i>9</i>
2. <i>le partenariat renforce avec l'adssead.....</i>	<i>10</i>
3. <i>le transfert d'une partie des salaries de l'ex-grps</i>	<i>11</i>
4. <i>le dialogue social et les accords conclus en 2013.....</i>	<i>12</i>
LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉVALUATION	14
1. <i>La recherche.....</i>	<i>14</i>
2. <i>Les évaluations interne et externe</i>	<i>16</i>
3. <i>Les rapports d'activité 2012.....</i>	<i>17</i>
LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE LA RSE	18
1. <i>la communication</i>	<i>18</i>
2. <i>les systemes d'information</i>	<i>21</i>
3. <i>le fonds de dotation</i>	<i>22</i>
4. <i>les achats</i>	<i>22</i>
II. PÔLE INCLUSION SOCIALE.....	23
PREAMBULE.....	24
A. DISPOSITIF DU DOUAISIS	26
A.1. <i>La Ferme des Vanneaux.....</i>	<i>26</i>
A.2. <i>CHRS Les Tisserands.....</i>	<i>36</i>
A.3. <i>Dispositif du Douaisis CHRS Tisserands – Veille saisonnière.....</i>	<i>39</i>
A.4. <i>SISAA de Roost-Warendin.....</i>	<i>41</i>
A.5. <i>Maison Relais – Roost Warendin.....</i>	<i>51</i>
B. DISPOSITIF HEBERGEMENT	59
B.1. <i>CHRS « Résidence Sara » à Lille</i>	<i>59</i>
B.2. <i>Centres d'hébergement d'urgence st antoine, la sabliere, la Mackellerie.....</i>	<i>63</i>
B.3. <i>Maison Arc-en-ciel de Lille et lomme.....</i>	<i>77</i>
C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE	79
C.1. <i>SISAA de Lille.....</i>	<i>79</i>
C.2. <i>Atelier et Chantier d'insertion « EsPAS » à Lambersart</i>	<i>90</i>
C.3. <i>CHRS Agora à Roubaix</i>	<i>103</i>
C.4. <i>Pension de famille « Le Clos St Pierre » de Lambersart</i>	<i>106</i>
C.5. <i>maison relais le phoenix – ROUBAIX-.....</i>	<i>112</i>
C.6. <i>AREAS TSIGANES ET VOYAGEURS</i>	<i>115</i>
III. PÔLE MEDICO-SOCIAL	119
PREAMBULE.....	120
A. DISPOSITIF DES ITEP.....	122
A.1. <i>Dispositif ITEP de tressin (INSTITUT didier motte).....</i>	<i>122</i>
A.2. <i>Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny).....</i>	<i>131</i>
A.3. <i>Dispositif ITEP de ROUBAIX.....</i>	<i>139</i>
A.4. <i>Dispositif ITEP Flandre</i>	<i>146</i>
A.5. <i>Dispositif ITEP Métropole</i>	<i>156</i>
A.6. <i>DISPOSITIF ITEP du douaisis.....</i>	<i>169</i>
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE.....	175

B.1. IME Lino Ventura à Lille	175
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille	183
C. DISPOSITIF CMPP	193
C.1. Espace Claude Chassagny	193
C.2. CMPP Alfred Binet.....	204
IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE	219
PREAMBULE	220
A. DISPOSITIF ENFANCE.....	221
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart	221
A.1.1. Institut Fernand Deligny - Internats.....	225
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes »	231
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE).....	233
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE	235
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE).....	238
B. DISPOSITIF ADOLESCENCE	240
B.1. Maison Des Adolescents à Lille	240
B.2. Services ARIA à Lille	248
B.3. Centre des apprentissages à Phalempin.....	256
B.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly	264
V. PÔLE ADDICTOLOGIE	269
PREAMBULE	270
A. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD	272
A.1. Communauté thérapeutique	272
A.2. CSAPA ETAPES	276
A.3. ACT ETAPES.....	280
B. DISPOSITIF METROPOLE LILLOISE	283
B.1. « Le Relais » - CSAPA ambulatoire avec méthadone, soin ambulatoire & CJC (consultation jeunes consommateurs).....	283
B.2. « Point Fixe » - CAARUD roubaisien, dispositif de réduction des risques.....	288
B.3. « Ellipse » - CAARUD, Dispositif de Réduction des Risques lillois	292
B.4. « Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (consultation jeunes consommateurs).....	298
B.5. « CONCERTO » - CSAPA avec hébergement individualisé (appartements thérapeutiques).....	303
B.6. « INTERMEZZO » - CSAPA avec hébergement COLLECTIF – centre d'accueil d'urgence et de transition.....	307
B.6. « PRELUDE » - CSAPA avec hébergement collectif, Centre Thérapeuthique Résidentiel	312
V. SERVICE DROIT DES JEUNES.....	321
Service Droit des Jeunes, antennes de Lille et Maubeuge.....	322
VI. ACTIONS COMPLEMENTAIRES	331
A.1. Lis avec moi à Lille	332
A.2. La Boîte à mots à Lille.....	337
TABLE DES SIGLES	343

Composition au 31 décembre 2013

Bureau :

Président :

Monsieur André DUPON

Président du Groupe Vitamine T

Vice-Président :

Monsieur Jean-Claude PAVOT

Retraité de l'Education Nationale

Trésorier :

Monsieur Alain SEDE

Directeur de Société, Retraité

Trésorier adjoint :

Monsieur Jean-Claude BERSY

Trésorier, Retraité du Trésor Public

Secrétaire général associatif :

Monsieur Patrick SECHET

Fonctionnaire Territorial

Vice-président délégué Inclusion Sociale

Monsieur François LEURS

Directeur du Développement Social CCAS

Mairie de Lambersart

Vice-président délégué Addictologie

Monsieur Philippe PARADIS

Praticien hospitalier

Vice-président délégué Médico-social

Jean-Paul CARPENTIER

Directeur de La Maison de l'Enfance et de la Famille

Métropole Lille (EPDSAE)

Vice-président Délégué Protection de l'Enfance

Monsieur Jean-Pierre MOLLIERE

Inspecteur de l'Education Nationale

Membres :

Monsieur Cyril AURAN

Enseignant chercheur

Monsieur Patrick BANNEUX

Chargé de mission au Conseil Régional

Monsieur Pierre BECQUART

Chef d'Entreprise, Retraité

Monsieur Jean-Pierre BLAEVOET

Directeur Général Honoraire de l'IRTS Nord Pas de Calais

Madame Florence CAILLOT

Chef d'entreprise

Madame Dahbia DEMDOUM

Chargée de mission au Conseil Régional

Monsieur Thomas DE SANTIS

Directeur général adjoint de l'EESTS

Madame Christiane DUCAMP

Retraîtée de l'Education Nationale

Monsieur Louis GALLOIS

Commissaire Général à l'investissement

Madame Betty GLEIZER

Retraîtée de l'Education Nationale

Conseillère générale

Docteur Françoise HOCHART

Médecin Hospitalier

Monsieur Claude HUJEUX

Retraité de l'Education Nationale, Président de l'ANAJI

Monsieur Paul LAUERIERE

Maire-honoraire de Saint André, Président de l'association OSLO

Monsieur Henri PETIT

Médecin - Professeur de l'université Lille 2, en retraite

Madame Claudine PRUVOST

Retraitée de l'Education Nationale

Madame Evelyne TUCHSZER

Médecin, Retraitée

Monsieur Thierry SARRAZIN

Physicien de médecine nucléaire

Monsieur Erick VANDENBERGHE

Directeur général d'association médico-sociale,
Retraité

Monsieur Georges TETAZ

Directeur général honoraire Jeunesse et Sport

Dates des réunions du Conseil d'Administration en 2013 :

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises :

- Le 26 mars,
- Le 21 mai,
- Le 6 juin,
- le 22 octobre.

Les assemblées Générales ont eu lieu :

- le 6 juin : Assemblée Générale ordinaire,
- le 28 juin : Assemblée Générale extraordinaire.

LE CONSEIL DE DIRECTION

Composition au 31 décembre 2013

Christophe ITIER	Directeur général
Sylvie CAYER	Directrice des ressources humaines
Philippe CROGNIER	Directeur de la recherche et de l'évaluation
Sarah DHARANCY	Directrice du développement de la RSE
Stéphane MASSEZ	Directeur administratif et financier par intérim
Frédéric Rouvière	Directeur du Pôle Inclusion Sociale
Jean-Marc LEBRUN	Directeur du Dispositif du Douaisis
Jean-Yves BOUREL	Directeur du Dispositif Lille Métropole et du Dispositif hébergement
Patrick VIGNEAU	Directeur du Dispositif AREAS
David DONNEZ	Directeur du Pôle Médico-Social
Joël DECAT	Directeur du Dispositif des ITEP
Jocelyn VAN DENHENDE	Directeur de l'IME Lino Ventura
Pascal BOUTIGNON	Directeur de l'ITEP Flandre
Dorothée DUFOUR	Directeur de l'ITEP de Tressin
Daniel LEGRAND	Directrice de l'ITEP de Lambersart
Christine BARRAS	Directeur de l'ITEP de Roubaix
Myriam PARENT	Directeur de l'ITEP du Douaisis
Marc VINCENT	Directrice de l'ITEP Métropole
Rosa MASCARO	Directrice administrative du CMPP Binet/Chassagny
	Médecin-Directeur du CMPP Alfred Binet
	Médecin-Directeur de l'Espace Claude Chassagny
	Médecin-Directeur Espace Lebovici
Cyriaque Cacheux	Directeur Général Adjoint du Pôle Protection de l'Enfance
Didier WOUTERS	Directeur adjoint du pôle Protection de l'Enfance
Frédéric BRZOZOWSKI	Directeur de DIVA
Dorothée DUFOUR	Directrice de l'Institut Fernand Deligny
Catherine JAKUBIEC	Directrice du Centre des Apprentissages
Christophe ROBINET	Directrice des Services ARIA
Isabelle SAGNET	Directrice de Lis avec moi/Boîte à Mots
Christophe ITIER	Directeur par intérim du Pôle Addictologie
Karlheinz CERNY	Directeur du Dispositif Territorial Nord
Philippe LEMPEREUR	Directeur du Dispositif Territorial Sud
Sarah DHARANCY	Directrice par intérim du Pôle Promotion de la Santé
Philippe DEPINOIS	Directeur de la MDA - Actions Complémentaires

I. LA DIRECTION GENERALE

SOMMAIRE DE LA DIRECTION GENERALE

I. LA DIRECTION GENERALE	8
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	9
1. <i>Les elections professionnelles</i>	9
2. <i>le partenariat renforce avec l'adsseed</i>	10
3. <i>le transfert d'une partie des salaries de l'ex-grps</i>	11
4. <i>le dialogue social et les accords conclus en 2013</i>	12
LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'EVALUATION	14
1. <i>La recherche</i>	14
2. <i>Les évaluations interne et externe</i>	16
3. <i>Les rapports d'activité 2012</i>	17
LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE LA RSE	18
1. <i>la communication</i>	18
2. <i>les systemes d'information</i>	21
3. <i>le fonds de dotation</i>	22
4. <i>les achats</i>	22

L'année 2013 a été, pour le service des Ressources Humaines de l'Association, marquée par :

- L'intégration effective des salariés de l'AREAS le 1^{er} janvier 2013
- Le transfert d'une partie des salariés de l'ex-GRPS, au sein du 5^{ème} pôle de la Sauvegarde, le Pôle Promotion de la Santé
- Le partenariat renforcé avec l'ADSSEAD
- Les élections professionnelles
- Le dialogue social qui a permis d'aboutir à des accords importants : l'accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à la Sauvegarde du Nord ; l'accord de reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale entre la Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD et l'accord sur le Contrat de génération, négocié et conclu dans ce nouveau périmètre de l'UES. Une négociation a été également engagée en vue de conclure un accord relatif aux conditions de travail des Assistants Familiaux au sein de la Sauvegarde du Nord.
- La fin de l'activité du Service Droit des Jeunes.

Avant de revenir, plus en détail, sur certains de ces sujets, quelques chiffres sur **LA STRUCTURE DE L'EMPLOI** de la Sauvegarde du Nord :

A fin 2013, l'effectif était de 1122 salariés, soit 68 de plus qu'au 31/12/2012. Cette augmentation est liée pour l'essentiel à l'intégration des salariés de l'AREAS et de l'ex-GRPS.

Globalement,

- l'effectif de la Sauvegarde continue de se féminiser : 59,5% en 2013 (58% en 2012) ;
- la proportion de cadres (hiérarchiques et fonctionnels) reste stable à 17,5% des emplois ;
- une légère diminution de la proportion des CDI dans l'effectif global est constatée : 79,3% en 2013 (pour 81% en 2012)

Répartition des effectifs au 31/12/2013 :

- 3% des salariés travaillent au Siège et au Pôle Promotion de la Santé
- 30% au Pôle Inclusion Sociale
- 8% au Pôle Addictologie
- 29,5% au Pôle Médico-Social
- 28% au Pôle Protection de l'Enfance
- 1,5% dans les Actions Complémentaires (Lis avec Moi et Boite à Mots)

1. LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le renouvellement des institutions représentatives du personnel (comités d'établissements et délégués du personnel) constitue toujours un moment fort dans la vie de l'Association : législation très technique, organisation matérielle lourde... enjeux liés aux résultats des élections puisque ceux-ci déterminent quels sont les syndicats qui pourront négocier des accords et désigner un délégué syndical.

Ces élections se sont tenues entre le 4 et le 21 novembre 2013.

Principaux résultats :

- Une baisse globale de la participation ainsi que des suffrages exprimés
- Légère érosion de SUD (60%) et progression de la CGT (36%)
- la CFDT passe de 9% à 4% et n'est pas représentative.

Au final, le jeu du dialogue social ne subit pas de grand bouleversement, sauf la perte très notable de la CFDT qui ne compte plus que 4 élus. Les accords se négocient désormais avec SUD et la CGT.

Les élus se répartissent en : 79 élus SUD ; 33 élus CGT ; 4 élus CFDT ; 16 élus sans appartenance syndicale.

2. LE PARTENARIAT RENFORCE AVEC L'ADSSEAD

En janvier 2013, les conseils d'administration de la Sauvegarde du Nord et de l'ADSSEAD ont validé dans un protocole d'accord les axes stratégiques et opérationnels d'une coopération renforcée entre les deux associations, constituant une phase transitoire avant une éventuelle fusion.

Cette coopération renforcée s'est organisée en 2013 autour des axes suivants :

- Un pôle protection de l'enfance pour créer des synergies entre milieu ouvert et hébergement
- Une gouvernance partagée
- Un observatoire de l'adolescence

Et, plus spécifiquement, en matière sociale et de gestion des ressources humaines :

- Une Unité Economique et Sociale (UES) afin de sécuriser le dialogue social et, au-delà, les salariés sur ces évolutions. La reconnaissance de cette UES entre la Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD a été négociée avec les organisations syndicales des deux associations et est opérationnelle depuis le 17 mai 2013. Elle établit une représentation du personnel commune -le Comité Central de l'UES a été installé le 25 juin 2013- un droit syndical commun -l'accord sur le Contrat de Génération a été négocié et conclu dans le cadre de l'UES le 20 décembre 2013- et pose les bases de l'harmonisation des garanties collectives entre les deux associations.

Au travers de cette démarche volontariste, le dialogue social est placé au cœur du projet stratégique.

- Des fonctions supports mutualisées qui permettent de développer des fonctions et des outils de gestion plus performants et de répondre aux contraintes de l'environnement, avec :
 - o Le développement d'une fonction commune de contrôle de gestion ;
 - o L'optimisation des politiques « achats » des deux associations pour réaliser les économies d'échelle attendues d'une mutualisation des marchés ;
 - o La gestion partagée de l'évaluation externe ;
 - o La création d'une fonction de Correspondant Informatique et Libertés (CIL) commune pour sécuriser les associations, les professionnels et les usagers sur le respect de l'application des obligations imposées par la Loi Informatique et Libertés ;
 - o La convergence des politiques associatives de GPEC pour favoriser la lisibilité et la diversité des parcours professionnels au sein et entre les deux associations,
 - o L'articulation des politiques de formation pour renforcer l'adéquation des compétences développées aux besoins des deux associations et à ceux des professionnels
- La nomination de Cyriaque Cacheux en qualité de Directeur du Pôle Protection de l'Enfance, ainsi que celles du Directeur Administratif et Financier et de la Directrice des Ressources Humaines de l'ADSSEAD qui sont chargés de la direction de l'ensemble des ressources administratives et de gestion du pôle commun ADSSEAD-PPE. Ces nominations ont été traduites dans un contrat de travail avec la Sauvegarde du Nord à hauteur de 0,1ETP chacun.

Fortes des réalisations effectives dans chacun de ces domaines, les conseils d'administration ont décidé de poursuivre en 2014 leur coopération et de préparer l'évolution de leurs relations en vue d'aboutir à leur fusion, le 1^{er} janvier 2015.

3. LE TRANSFERT D'UNE PARTIE DES SALAIRES DE L'EX-GRPS

Dans un contexte qui a notamment vu la liquidation judiciaire de plusieurs de ses membres, le Groupement Régional de Promotion de la Santé (GRPS) a décidé, lors de son assemblée générale du 19 avril 2013, la dissolution du groupement ; la cessation définitive de l'activité du GRPS a été effective le 30 septembre 2013.

Cependant, les interlocuteurs publics du GRPS ont considéré que les actions menées par le GRPS sur la Région Nord-Pas de Calais devaient être poursuivies, en raison notamment des besoins de santé identifiés sur le territoire.

C'est dans ces conditions que la Sauvegarde du Nord a été amenée à déposer un dossier auprès du Conseil Régional dans le but de reprendre certaines des actions menées par le GRPS.

Dans ce projet de reprise, les objectifs prioritaires de la Sauvegarde du Nord étaient doubles : garantir la continuité de six actions mises en place par le GRPS et assurer les meilleures conditions juridique, sociale et économique de cette continuité.

Dans la perspective de la poursuite de ces actions, la Sauvegarde du Nord a souhaité proposer à certains salariés du GRPS une embauche, compte-tenu de leur connaissance des actions.

Etant précisé qu'il n'y avait pas lieu à application de l'article L.1224-1 du Code du travail (relatif au transfert automatique des contrats de travail) et pour éviter les licenciements économiques à la demande de la Région, les contrats de travail des salariés concernés ont fait l'objet d'une « novation » dont les caractéristiques sont les suivantes :

Un accord tripartite GRPS/Sauvegarde/Salarié

La relation contractuelle avec le GRPS a pris fin sans versement d'indemnités de rupture

Le nouvel employeur est la Sauvegarde du Nord

Le salarié exerce le même emploi que précédemment.

Pour favoriser les embauches, la Sauvegarde du Nord s'est engagée à :

- reprendre le solde des congés payés acquis par chaque salarié à la date du nouveau contrat
- reprendre les heures acquises et non utilisées par chaque salarié au titre du DIF
- garantir à chaque salarié en cas de licenciement, sauf faute grave ou lourde, ou en cas de rupture conventionnelle à l'initiative du salarié, une indemnité contractuelle équivalente à l'indemnité légale de licenciement calculée en fonction de l'ancienneté acquise au sein du GRPS, qui s'ajoutera à l'indemnité due par la Sauvegarde.
- assurer à chaque salarié au minimum le salaire qu'il percevait au GRPS ; le classement dans les grilles de la CC66 s'est opéré en respect de l'article 38 de la convention collective.

La Sauvegarde s'est ainsi proposé d'embaucher 5 salariés :

3 documentalistes, 1 chargée de projet-formatrice, 1 journaliste

Ces salariés composent aujourd'hui le Pôle Promotion de la Santé.

De l'équipe du GRPS, il restait 3 salariées (1 comptable, 1 secrétaire administrative, 1 hôtesse d'accueil) sans solution à l'issue de la liquidation. Après négociation avec le Conseil Régional qui souhaitait éviter tout licenciement « sec », la Sauvegarde a accepté de les embaucher (dans le même cadre contractuel) à la condition que la Région finance leurs salaires pendant 2 ans, nous permettant ainsi de travailler à des mobilités au sein de l'Association, accompagnées si besoin de formation. Ces trois salariées sont actuellement affectées au PIS, au PMS et au Siège de l'Association.

Au final, ce sont donc 8 nouveaux professionnels qui ont rejoint la Sauvegarde du Nord.

L'accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

L'année 2012 s'est achevée sur la finalisation de ce projet d'accord, qui a été soumis à l'avis de l'ensemble des institutions représentatives du personnel.

Les avis très largement favorables ont permis sa signature par les organisations syndicales (SUD et CGT) à la fin du premier semestre 2013 et sa mise en œuvre immédiate.

Par cet accord, les partenaires sociaux ont convenu que la nécessaire adaptation de la Sauvegarde du Nord à son environnement, en prenant en compte les besoins des salariés, doit reposer sur la mise en œuvre de plusieurs principes de gestion des ressources humaines :

- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- le développement des compétences et de l'employabilité des salariés par, notamment, la mise en place d'actions de formation favorisant l'évolution professionnelle
- la gestion des salariés en seconde partie de carrière
- la priorité donnée à la mobilité interne choisie
- l'anticipation dans la mise en œuvre des mesures sociales collectives et individuelles d'accompagnement
- un management formé et impliqué
- la concertation renforcée et constructive entre les partenaires sociaux.

Pour parvenir à ces objectifs, les dispositions de l'accord visent à apporter à l'ensemble des acteurs de la Sauvegarde du Nord les moyens collectifs et /ou individuels permettant d'anticiper et de faciliter la gestion des évolutions stratégiques et économiques.

La GPEC doit permettre d'aborder de façon maîtrisée et positive les évolutions des métiers et des qualifications tout au long de la carrière du/de la salarié(e). L'association doit offrir à chacun, sans distinction, les moyens de poursuivre son développement professionnel par un accompagnement qui facilite et sécurise son parcours professionnel.

C'est donc un accord fondamental qui s'inscrit dans les engagements de l'Association en termes de non-discrimination et d'égalité des chances, tels que l'égalité professionnelle, l'insertion des jeunes, des personnes handicapées et le maintien dans l'emploi des seniors.

Il complète et prolonge les différents accords intervenus dans ces domaines, notamment l'accord sur la formation professionnelle, l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et celui –très récent- sur le contrat de génération et intègre les dimensions de prévention de la pénibilité et des risques psycho-sociaux.

L'accord sur le Contrat de Génération

Le contrat de génération est un dispositif créé par la loi du 1^{er} mars 2013, qui vise trois objectifs :

- faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un CDI
- favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés
- assurer la transmission des savoirs et des compétences entre les générations.

Toutes les entreprises de plus de 300 salariés devaient engager des négociations, dans des délais très brefs, les accords ou plans d'actions devant être déposés à l'Administration avant le 31/12/2014. A défaut, les entreprises étaient redevables de pénalités financières.

L'ADSSEAD et la Sauvegarde du Nord étant, toutes deux, concernées par cette obligation, les discussions se sont déroulées dans le cadre de l'Unité Economique et Sociale, avec les syndicats des deux associations.

Préalablement à la négociation sur le Contrat de Génération, et comme le prévoyait la loi, les diagnostics de la situation des jeunes et des seniors dans les deux associations ont été présentés aux organisations syndicales.

Il en est ressorti :

- un faible taux d'emploi des jeunes, toutes natures de contrats confondues
- sur les contrats en CDI, le taux d'emploi des jeunes est encore plus faible et en baisse constante depuis 2009
- en revanche, le taux d'emploi des 50 ans et plus, toutes natures de contrats confondues, est en constante augmentation depuis 2009

La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD souffrent donc d'un déséquilibre important dans leurs effectifs entre la part des seniors et celle des jeunes, qu'il est nécessaire de corriger.

D'autres déséquilibres ont également été constatés sur les proportions femmes/hommes dans certains métiers.

Face à ces constats, des engagements ont été pris :

- recruter 25 jeunes de 26 ans et moins (7 à l'ADSSEAD et 18 à la SDN) entre 2014 et 2016, soit 40% des embauches à réaliser en remplacement des départs prévisibles en retraite
Ces recrutements devront être à terme (2016) sur des emplois en CDI
- mettre en place de procédures d'intégration et d'accompagnement des jeunes professionnels
- pour les seniors, compte-tenu de leur proportion sans cesse croissante dans les effectifs, l'objectif n'est pas au recrutement de salariés âgés. La priorité est donnée au maintien dans l'emploi dans de bonnes conditions de ces salariés.
- Organiser par des moyens adaptés le transfert des compétences entre les générations
- Promouvoir la diversité et veiller à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, et entre les jeunes et les seniors.

L'accord sur le Contrat de Génération a été négocié au cours du dernier trimestre 2013. Après avis favorable du Comité Central de l'UES, il a été signé par les organisations syndicales SUD et CGT, le 20 décembre 2013 et déposé le 23 décembre.

L'année 2013 a été extrêmement dense sur le plan social et de la gestion des ressources humaines, avec –on le voit- de belles réussites.

Un regret, évidemment, la cessation définitive de l'activité du Service Droit des Jeunes, après 24 années. Bien entendu, une solution individualisée a été trouvée pour chacun des trois salariés concernés, en prenant en compte leur projet personnel. Deux ont quitté volontairement la Sauvegarde du Nord, le troisième poursuit, dans le cadre de l'ADSSEAD, des missions d'accès aux droits, sur Maubeuge.

2014 s'ouvre maintenant sur la perspective de la fusion avec l'ADSSEAD.

La Direction des Ressources Humaines de la Sauvegarde du Nord y consacrera tous ses efforts et mobilisera ses moyens humains pour la réussite de cet ambitieux projet.

Sylvie Cayer
Directrice des Ressources Humaines

1. LA RECHERCHE

L'activité de recherche à la Sauvegarde du Nord a été déclinée en 2013 selon cinq volets : le travail réalisé à l'interne par l'équipe de recherche et ayant donné lieu à des publications, celui réalisé avec la revue *Le Sociographe* et sa rubrique *Polygraphie*, les participations à des journées d'étude et/ou à des colloques, celui réalisé dans le cadre de l'Observatoire de l'adolescence (en étroite collaboration avec l'ADSSEAD) et le travail réalisé dans le cadre du Conseil scientifique.

1. LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe s'est réunie sous l'autorité du directeur de la recherche et de l'évaluation à huit reprises.

Le projet d'ouvrage collectif lancé en septembre 2010 s'est achevé en décembre 2012. L'ouvrage est intitulé *Pratiques ordinaires en travail social et médico-social - Le quotidien en « on » et en « off »*. Il a été publié chez L'Harmattan début janvier 2013 dans la collection *Les écrits de Buc*.

Cet ouvrage collectif réalisé par les membres de l'équipe de recherche questionne les pratiques ordinaires en travail social et remet en cause les évidences, le sens commun et les allant de soi. Loin des clichés et des poncifs, il met au jour le travail réel, l'officieux, le non-dit et le caché en travail social. Cet ouvrage collectif a été présenté par l'ensemble des contributeurs le 11 février 2013, à l'IAE de Lille.

Un autre projet d'ouvrage collectif, à partir des travaux réalisés par l'équipe de recherche dans le cadre des sessions 2012/2013 et 2013/2014, est en cours. Il porte sur des éléments de réponse à apporter à quelques grandes questions qui traversent aujourd'hui le travail social.

Autres publications en 2013 en lien avec les activités de l'équipe de recherche :

- *25 ans de prévention*, dans Les cahiers dynamiques n°56, Drogues et addictions (Editions Erès).
- *Quel devenir pour le travail social ? Nouvelles questions, nouvelles légitimités* (ouvrage collectif, Rendez-vous d'Archimède, cycle 2011-2012, Lille 1 / L'Harmattan).
- *Nouvelles pratiques d'écriture en travail social – Des écrits émergents ou en mutation* (ESF Editions).

2. LE TRAVAIL RÉALISÉ DANS LE CADRE DE LA REVUE *LE SOCIOGRAPHE*

Pour rappel, depuis 2007 La Sauvegarde du Nord est représentée au Comité de rédaction de la revue *Le Sociographe*. Depuis 2011, elle est représentée également au niveau du Comité des directeurs de la revue.

En 2013, *Le Sociographe* a vécu de profondes mutations, notamment un passage de 3 à 4 numéros par an et la création d'une rubrique (*Polygraphie*), coordonnée par le directeur de la recherche et de l'évaluation de La Sauvegarde et consacrée à la parole des professionnels, des usagers et des étudiants.

Sont parus en 2013 :

- le n°41 (*Les jouets sont éternels – Médiation, initiation, sujétion*), le n°42 (*Santé mentale – Des troubles et des doubles*), le n°43 (*De virtuel en virtuel – Education, amour, corps*) et le n°44 (*Les nébuleuses du logement social – En France et en Afrique du Nord*) ;
- le 6^{ème} hors-série de la collection, intitulé *Les paradoxes de l'autonomie*.

La rubrique *Polygraphie* a été alimentée tout au long de l'année 2013 entre autres par des textes de professionnels de La Sauvegarde et de l'ADSSEAD.

3. PARTICIPATION A DES JOURNEES D'ETUDE ET/OU A DES COLLOQUES

- Participation à l'élaboration des 3èmes rencontres nationales des professionnels des MECS qui se sont déroulées les 21 et 22 mars 2013 à Lille Grand Palais et dont la thématique était : *Les MECS à l'heure de la diversification des services* (et interventions dans ces rencontres nationales).
- Participation à l'élaboration du 5^{ème} congrès de l'AIFRIS qui s'est déroulé du 2 au 5 juillet 2013 à Lille et dont la thématique était : *Construction, transformation et transmission des savoirs – Les enjeux pour l'intervention sociale* (et interventions dans ce congrès).
- Participation avec l'IRTS Nord-Pas de Calais, l'ENPJJ et le CNAHES, à l'élaboration d'une journée d'étude (11 mars 2014) dans le cadre du centenaire de Fernand Deligny (et interventions dans cette journée d'étude).

4. LES TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique a été endeuillé par le décès d'un de ses membres (Dominique Fablet) survenu brutalement le 14 juillet 2013.

Le Conseil scientifique s'est réuni le 9 janvier et le 12 septembre 2013. A cette occasion, les travaux en cours ont été présentés et discutés.

- *Le travail avec les familles en MECS (Dominique Fablet et Stéphanie Maj)*

Stéphanie Maj étudie, dans le cadre de sa thèse de doctorat, les dispositifs MECS de La Sauvegarde (ARIA, DIVA, le CA de Phalempin et le SAFE de l'IFD), et plus particulièrement les modalités de travail avec les familles mises en œuvre dans ces structures.

- *L'éducation et la scolarisation des enfants roms en Centre d'Hébergement d'Urgence (Delphine Bruggeman, Zoé Maltet et Julie Montoya)*

Le travail réalisé par Delphine Bruggeman porte sur le travail éducatif des professionnels en direction des familles du CHU Saint Antoine, celui de Zoé Maltet (master 2) sur les élèves (roms) accueillis dans les établissements scolaires, et celui de Julie Montoya (master 2) sur les questions de santé qui se posent aux familles migrantes du CHU. Les résultats de l'ensemble de ces travaux doivent alimenter une recherche financée par l'ONED et figureront dans le rapport définitif dont la remise est prévue en mars 2014.

- *Les relations entre vécu disciplinaire et décrochage scolaire (Yves Reuter et Cédric Fluckiger)*

Cette recherche a démarré en 2012. Elle est menée par une équipe composée de cinq enseignants chercheurs, d'un docteur et de trois doctorantes du laboratoire CIREL - Théodile. Cette recherche vise à comprendre et à analyser les manières dont les élèves vivent les disciplines scolaires et les relations entre ces vécus et les phénomènes de décrochage.

Le recueil de données est en cours et des éléments émergents de la recherche pourront être présentés en 2014.

- *La professionnalisation des tuteurs CAFDES (Sophie Leduc – Ansart et Philippe Crognier)*

L'IRTS Nord - Pas de Calais et La Sauvegarde du Nord collaborent ensemble afin d'optimiser la professionnalisation des personnes en formation CAFDES, en qualifiant davantage les tuteurs chargés de les accompagner durant leurs périodes de stage dans les établissements du travail social.

5. L'OBSERVATOIRE DE L'ADOLESCENCE

Un groupe de travail composé de professionnels de La Sauvegarde du Nord et de l'ADSSEAD s'est réuni à plusieurs reprises en 2013 et a réalisé, en tenant compte des différents outils existants dans les deux associations, un ensemble de questionnaires qui seront les matrices à partir desquelles fonctionnera le futur « Observatoire de l'adolescence ».

Un partenariat avec l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé est en cours afin de peaufiner les différents questionnaires et d'envisager la création d'un outil informatique capable de recueillir et de traiter qualitativement et quantitativement les données. Ce travail de conception devrait aboutir en 2014.

2. LES EVALUATIONS INTERNE ET EXTERNE

1. L'EVALUATION INTERNE

- *Pôle Protection de l'enfance*

L'envoi des rapports d'évaluation interne a été réalisé en janvier et en juillet 2013.

- *Pôle Médico-social*

L'envoi des rapports d'évaluation interne est prévu en janvier 2014 (dans le cadre du renouvellement du CPOM). Pour autant, les établissements du pôle avaient déjà produit un premier rapport (non envoyé aux instances de contrôle et de tarification car trop éloigné de la date butoir de rendu). Ces rapports ont été amendés et mis à jour en 2013.

- *Pôle Prévention/promotion de la santé*

La première mouture d'un protocole d'évaluation du fonctionnement du pôle et des effets produits par ses actions a été réalisée en collaboration avec le Comité technique du pôle dédié aux questions évaluatives. Ce travail se poursuivra en 2014.

2. L'EVALUATION EXTERNE

- *Pôle protection de l'enfance*

Le cahier des charges de l'évaluation externe a été finalisé conjointement avec l'ADSSEAD, la planification de la démarche également. Le recrutement d'un cabinet d'évaluation externe a été réalisé. Le cabinet d'évaluation externe retenu a engagé la démarche d'évaluation des MECS de La Sauvegarde et des Ressorts judiciaires de l'ADSSEAD en septembre 2013.

- *Pôles Inclusion sociale et médico-social*

Le cahier des charges de l'évaluation externe a été finalisé et la sélection des cabinets a été lancée en 2013.

- *Pôle Addictologie*

Le protocole d'évaluation externe sera mis en place à partir de 2015.

3. LES RAPPORTS D'ACTIVITE 2012

En 2013, nous avons procédé de la même manière que l'année précédente pour rendre compte de l'activité des établissements et services de La Sauvegarde du Nord en 2012. Ainsi, deux rapports d'activité ont été réalisés : un rapport d'activité associatif, remanié sur sa forme mais relativement classique sur le fond, et un rapport d'activité synthétique s'inscrivant davantage dans une politique de communication

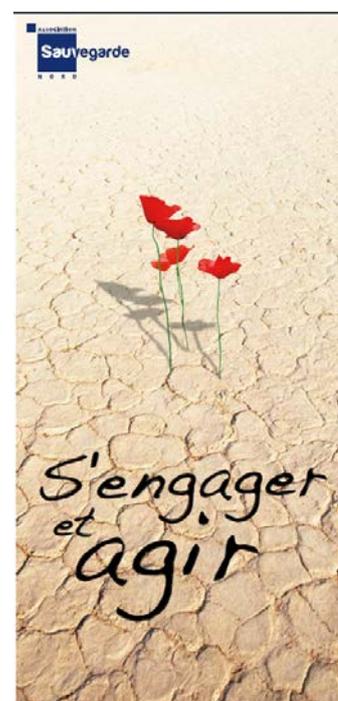
Philippe CROGNIER
Directeur de la recherche et de l'évaluation

Afin de renforcer et de donner de la lisibilité aux actions de mécénat existantes au sein de l'association, il a été décidé de mettre en place une politique dédiée aux relations avec les entreprises. Cela s'est traduit notamment par la création d'une nouvelle direction en 2013 rassemblant les services utiles à la mise en place de cet axe de soutien du développement de l'association. Ainsi la communication, les systèmes d'information, le mécénat et les achats ont uni leurs compétences au sein de la Direction du Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises afin d'ouvrir notre association aux entreprises et d'accompagner en interne cette évolution tant de culture que de pratiques. Chaque service a bien évidemment, au-delà de cette feuille de route, rempli tout au long de l'année 2013, ses missions de support au fonctionnement associatif.

1. LA COMMUNICATION

1. LA COMMUNICATION ASSOCIATIVE

L'objectif de la communication est de construire un territoire d'image différenciant et de contribuer au développement de la notoriété de l'association tant en interne qu'en externe. En 2013, cela s'est essentiellement traduit par la production de nombreux outils de présentation de la Sauvegarde et de ses établissements. 1 plaquette associative, 1 pochette, plus de 60 plaquettes présentant nos établissements et services, 5 papiers à entête (1 associatif et 1 par pôle), 1 modèle de power point, 1 modèle de carte de correspondance et 1 modèle de carte de visite ont été créés et imprimés pour constituer le « socle de base » des actions de communication. Ces outils ont été déclinés selon une charte simple donnant de la lisibilité à l'organisation par pôle d'expertise de la Sauvegarde. Simplicité, format carré du logo, 1 couleur pour l'association et une couleur par pôle, la déclinaison graphique des différents outils vient soutenir et créer l'image de la promesse de la Sauvegarde : « S'engager et agir ». Petit à petit, une identité associative se met en place portée par les actions associatives et traduite et soutenue par la communication. Au-delà de ces outils de base, le service communication a également réalisé graphiquement le rapport d'activités chiffres clé. Un document attractif et incitatif à la lecture permettant de prendre rapidement la mesure non seulement des activités de la Sauvegarde mais également de son implantation géographique, de ses champs d'expertise mais également du poids de ses activités. Enfin, 2013 a été l'année de la conception du site internet associatif qui fait l'objet d'un paragraphe dédié ci-dessous.



2. LA COMMUNICATION DES ETABLISSEMENTS

Au-delà de la production des plaquettes de présentation de chaque établissement, service ou dispositif, le service communication a également mis en place une maquette type du livret d'accueil. Document obligatoire au sein de nos activités. Les 9 livrets d'accueil du Pôle Médico-social ont été réalisés. L'année 2014 verra la finalisation de l'ensemble des livrets d'accueil. Le service répond également aux besoins des établissements tout au long de l'année : communication de certaines actions ou projets, évènementiels, départ en retraite....Affiches, invitation, communiqué de presse, vidéos, mailing, flyer....sont autant de réalisations en soutien et valorisation de l'activité des établissements. La communication gère la création graphique, la réalisation technique, le suivi budgétaire mais s'assure également de la valorisation des messages en cohérence avec la communication associative. Enfin, le service communication soutient certains appels à projets lorsque ces derniers nécessitent des actions de communication par des propositions d'actions et leur évaluation financière.



3. SOUTIEN DU PARTENARIAT ADSSEAD/SAUVEGARDE

Le projet de rapprochement de la Sauvegarde et de l'Adsseed initié en 2012 nécessitait un accompagnement au changement en interne. Même si l'Adsseed et la Sauvegarde travaillaient en partenariat depuis de nombreuses années sur le champ de la protection de l'enfance, l'annonce d'un rapprochement des deux associations a formalisé ces collaborations. Et comme tout changement, son accompagnement par la communication est un facteur important de réussite. Création d'une Unité Economique et Sociale, mutualisation des sièges, mise en place de groupes de travail, d'un observatoire de l'adolescence...Ces changements concrets ont été accompagnés et soutenus par différents outils conçus et gérés par le service communication.



En cas de problème technique sur le site : contact@adsseed-lasauvegarde.fr

Un site internet (le forum du partenariat) dédié au projet (www.adsseed-lasauvegarde.fr) permet à chaque professionnel, au-delà de la diffusion des informations liées au projet et de son avancement, de poser des questions de manière anonyme si souhaité. La question et la réponse sont publiées dans les 48 heures. Trois lettres dédiées à ce projet ont également été éditées sur le dernier trimestre 2012 et le premier trimestre 2013 et diffusées à l'ensemble des professionnels de chaque association par mail et par courrier. Ces lettres sont également en accès direct sur le site. Ainsi à chaque point fort d'évolution du projet, les professionnels sont informés en temps réel. Information rapide, accessibilité du site, possibilité de poser des questions de manière anonyme, réponses précises apportées dans un délai rapide ont été, et sont, autant d'éléments facilitateurs et de soutien de cet important projet pour notre association et ses professionnels.



Un site internet (le forum du partenariat) dédié au projet (www.adsseed-lasauvegarde.fr) permet à chaque professionnel, au-delà de la diffusion des informations liées au projet et de son avancement, de poser des questions de manière anonyme si souhaité. La question et la réponse sont publiées dans les 48 heures. Trois lettres dédiées à ce projet ont également été éditées sur le dernier trimestre 2012 et le premier trimestre 2013 et diffusées à l'ensemble des professionnels de chaque association par mail et par courrier. Ces lettres sont également en accès direct sur le site. Ainsi à chaque point fort d'évolution du projet, les professionnels sont informés en temps réel. Information rapide, accessibilité du site, possibilité de poser des questions de manière anonyme, réponses précises apportées dans un délai rapide ont été, et sont, autant d'éléments facilitateurs et de soutien de cet important projet pour notre association et ses professionnels.

4. PARTENARIATS EXTERIEURS

Le service communication soutient également la stratégie de développement et/ou de renforcements de partenariats associatifs. En 2013, une convention de partenariat avec la Maison des enfants de Trélon, association du secteur social et médico-social située dans l'avesnois, a été signée dans le domaine de la communication. Le service communication a ainsi collaboré à la mise en place et au déploiement des outils de communication associatif de la Maison des enfants. Un nouveau logo, trois sites internet (1 associatif et 2 dédiés à leurs activités d'ESAT), une plaquette de présentation de l'association, une plaquette de présentation de leurs établissements, une charte courrier ont été conçus et réalisés par le service communication. Un partenariat de même nature a également été signé avec l'Ecole européenne Supérieure du Travail Social (ESTS) en 2013.

5. ZOOM SUR LE SITE INTERNET

2013 été également l'année de la conception et de la mise en ligne du site internet associatif (www.lasauvegardedunord.fr). Premier site pour notre association, il a été conçu pour refléter la vie de l'association à travers son actualité et celle de ses établissements. Une rubrique d'actualités par pôle et une rubrique d'actualités associative sont le centre de la page d'accueil. Un agenda des différentes manifestations des établissements et services de la Sauvegarde vient compléter cette « home page » d'actualités. Enfin, le site contient les newsletters de l'association, la présentation de l'ensemble des établissements (avec l'ensemble des plaquettes en ligne), les différents ouvrages et documents par l'association, le rapport d'activités, la présentation des pôles, de la dirigeance et de la gouvernance associatives.



6. ZOOM SUR LE MODULE INTERNET GESTION DES OFFRES/DEMANDES D'EMPLOI

Un module de publication des offres d'emploi et de réception des candidatures à été mis en place via le site internet en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines. Ce module permet la publication en temps réel des offres d'emploi ou de stages. Il permet également la réponse en ligne à une offre ou le dépôt d'une candidature spontanée. Une CVthèque est ainsi constituée qui est consultable en cas de besoin. Cette nouvelle fonctionnalité a également simplifié le circuit de traitement des candidatures et offres d'emploi en garantissant notamment une uniformité de présentation de l'association et des établissements, une simplification du traitement des offres et des réponses, une possibilité pour les professionnels de l'association de consulter les offres prioritairement.

2. LES SYSTEMES D'INFORMATION

Le service des systèmes d'informations a travaillé sur les projets suivants :

1. OUTILS DE SUPERVISION ET D'ADMINISTRATION DU PARC INFORMATIQUE

L'augmentation du parc informatique (plus de 400 postes de travail, 600 boîtes mails) et les besoins en mobilité (augmentation du nombre de portables) nécessitent de nouveaux outils de supervision. En 2013, un nouveau logiciel de gestion de parc informatique, GLPI, a été mis en place. Une solution permettant de gérer l'ensemble des problématiques de gestion de parc informatique : de la gestion de l'inventaire des composantes matérielles ou logicielles d'un parc informatique à la gestion de l'assistance aux utilisateurs. Ces outils nous permettent de réduire les temps d'interventions en réalisant rapidement un 1er diagnostic du problème mais également d'effectuer de la télémaintenance.

2. L'INTEGRATION DU SI DE L'EX-GRPS

Les activités de l'ex-GRPS reposaient sur une infra-structure technique importante : téléphonie partagée avec d'autres associations, connexion internet mutualisée, serveur réseau hébergée dans leurs locaux partagés. Le transfert des activités de l'ex-GRPS à la Sauvegarde s'est déroulé en deux phases : un audit technique (octobre 2013) de l'existant qui a permis d'intégrer le S.I du GRPS et de reprendre la maintenance de l'ensemble du parc informatique. Une 2ème phase d'externalisation des serveurs PMB (base de données du Centre Régional de Ressources Documentaires) et des sites pour une opérationnalité en 2014.

3. LES RENOUVELLEMENTS DES PRINCIPAUX MARCHES

En 2013, les deux grandes familles d'achat liées au SI ont été analysées pour un renouvellement des marchés de :

- La téléphonie (fixe et mobile)
- Les systèmes d'impression

Cette partie est traitée dans le paragraphe Achats.

Il est à noter également que nous avons changé de fournisseur pour l'acquisition du matériel informatique (ordinateurs) en privilégiant un prestataire référencé par UNADERE. Une baisse annuelle des coûts de 15 % à matériel équivalent.

3. LE FONDS DE DOTATION

Le Fonds de Dotation de La Sauvegarde dont les statuts ont été validés par le Conseil d'Administration de la Sauvegarde le 23 octobre 2012 a officiellement été lancé le 14 juin 2013. Néanmoins, le développement du Fonds de Dotation a démarré dès janvier 2013 avec la constitution d'un premier cercle de 9 entreprises fondant le premier Conseil d'Administration du Fonds et d'un deuxième cercle d'une vingtaine d'entreprises et Fondations.

Cette période a également permis la constitution d'une base de données qualifiée de plus de 400 entreprises et fondations, la construction de 10 projets répartis au sein de 6 programmes : insertion, éducation, santé, enfance, écocitoyenneté et sport. Ces projets ont été développés aux côtés des établissements et présentés dans un catalogue.

Le lancement officiel du Fonds de Dotation, organisé le 14 juin à Euratechnologies, a permis de rassembler les professionnels de l'association, les ambassadeurs du Fonds, les financeurs, une centaine d'entreprises et de marquer un temps fort dans le développement du Fonds de dotation. 10 projets ont été présentés ce jour-là. 6 mois plus tard, 6 nouveaux projets étaient entrés dans le catalogue du Fonds de Dotation.



4 LES ACHATS

2013 a été une année intense pour les achats. Trois marchés correspondant pour notre association à trois importantes familles d'achats ont été renouvelés.

- La téléphonie fixe et mobile (40 % d'économie en année pleine)
- l'assurance des véhicules (coût constant pour une couverture plus large et mieux adaptée à nos besoins)
- les copieurs (15 % d'économie en année pleine)

Si le renouvellement de ces trois marchés a permis de réaliser des économies financières, les bénéfiques ont été plus importants. En premier lieu, une meilleure réponse aux besoins de terrain. En préambule de chaque marché, une analyse de l'existant a été menée ainsi qu'une analyse du marché et des fournisseurs. De plus, une clause d'insertion a été négociée pour chaque marché. Chaque prestataire a ainsi répondu selon la nature de son activité et ses possibilités aux besoins des personnes que nous accompagnons. Cette clause se matérialise sous la forme de formations, d'animations d'ateliers, de stages de découvertes professionnelles...

Enfin , la campagne de la taxe d'apprentissage en 2013 a permis d'augmenter le montant de la collecte de 40 %.

Sarah DHARANCY
Directrice du Développement de la RSE

II. PÔLE INCLUSION SOCIALE



SOMMAIRE DU PÔLE INCLUSION SOCIALE

II. PÔLE INCLUSION SOCIALE	23
PREAMBULE.....	24
A. DISPOSITIF DU DOUAISIS	26
A.1. <i>La Ferme des Vanneaux</i>	26
A.2. <i>CHRS Les Tisserands</i>	36
A.3. <i>Dispositif du Douaisis CHRS Tisserands – Veille saisonnière</i>	39
A.4. <i>SISAA de Roost-Warendin</i>	41
A.5. <i>Maison Relais – Roost Warendin</i>	51
B. DISPOSITIF HEBERGEMENT	59
B.1. <i>CHRS « Résidence Sara » à Lille</i>	59
B.2. <i>Centres d’hébergement d’urgence st antoine, la sabliere, la Mackellerie</i>	63
B.3. <i>Maison Arc-en-ciel de Lille et lomme</i>	77
C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE.....	79
C.1. <i>SISAA de Lille</i>	79
C.2. <i>Atelier et Chantier d’insertion « EspAS » à Lambersart</i>	90
C.3. <i>CHRS Agora à Roubaix</i>	103
C.4. <i>Pension de famille « Le Clos St Pierre » de Lambersart</i>	106
C.5. <i>maison relais le phoenix – ROUBAIX-</i>	112
C.6. <i>AREAS TSIGANES ET VOYAGEURS</i>	115

En intervenant sur la Région depuis de nombreuses années, nous avons capitalisé de l'expérience en matière d'accompagnement d'un public composé essentiellement de familles, de personnes en situation d'handicapés psychiques, de gens du voyage, de roms migrants, sur les champs de l'insertion sociale et professionnelle, de la santé, de la scolarité, de la parentalité.

Sur ces champs et pour ce public, 4 dispositifs permettent de développer un panel gradué de prise en charge :

1. Le dispositif hébergement : le CHRS SARA, les CHU St Antoine et Mons-en-Barœul, les LAEP de Lille et Lomme, le projet ROMA ;
2. Le dispositif Lille-Métropole : le CHRS Agora, les maisons relais de Lambersart et Roubaix, le CAVA EspAS et le SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie) ;
3. Le dispositif du douaisis : le CHRS les Tisserands, la maison relais de Roost-Warendin, le CAVA Ferme des vanneaux, le SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie) ;
4. Le dispositif AREAS : gens du voyage et roms migrants.

Personne ne minimisera le fait que la crise économique que traverse notre pays nous impose de repenser notre action auprès de ceux qui, directement ou indirectement, en sont les victimes.

Au-delà du travail présenté dans ce document, celui que nous devons maintenant réaliser va nous obliger à interroger nos pratiques professionnelles ainsi que notre organisation. Il doit aussi nous permettre de sortir du trop grand cloisonnement dans lequel involontairement nous enfermons notre système de prise en charge. Enfin il doit s'inscrire dans les politiques portées par nos financeurs qui se déclinent dans les appels d'offres et autres circulaires budgétaires réglementant indirectement notre activité.

Les équipes du pôle inclusion sociale de la Sauvegarde du Nord doivent se retrouver autour d'une ambition partagée qui doit être à la fois forte et généreuse.

Forte, comme doit être notre exigence de résultats parce que les usagers, résidents ou hébergés méritent que nous leur accordions le meilleur de nos compétences.

Généreuse, comme sont les valeurs qui guident le travail social tourné désormais vers les logiques du care, celle de l'écoute, de l'attention à autrui, du soutien ou du réconfort.

Notre approche doit rester résolument tournée vers les personnes en difficulté. Agir sur elles-mêmes, sur leur environnement pour que leurs conditions de vie s'améliorent et, dans la mesure du possible, qu'elles (re)gagnent en autonomie.

Explicitons : 60 % des personnes qui traversent les dispositifs du pôle inclusion sociale de la Sauvegarde du Nord doivent y rester moins de 18 mois et intégrer ou se maintenir dans un logement.

Pour rendre cette ambition possible, il est indispensable de mobiliser les 17 structures du pôle à la fois entres-elles mais également sur les réseaux de partenaires sociaux et médico-sociaux existants.

Mais pour que cette ambition devienne réelle elle doit reposer sur des axes opérationnels précis :

1. l'accès à la citoyenneté ;
2. l'insertion professionnelle et la qualification ;
3. l'envie d'habiter ou les préalables pour accéder à un logement ;
4. la capacité d'habiter ou comment se maintenir durablement dans son logement.

Chacun de ces axes doit nous permettre de proposer désormais une meilleure offre de services à la fois, aux quelques 130 familles, à la cinquantaine de personnes isolées et aux quelques 200 personnes que nous accompagnons dans nos CHR, CHU, pensions de famille ou SIAE. Mais elle doit également s'adresser aux 2300 personnes que nous accompagnons plus ponctuellement, à travers les missions des SISAA, de l'AREAS et de la maison arc-en-ciel.

C'est pour eux que cette ambition est imaginée aujourd'hui et commencera à se décliner en 2014.

Frédéric Rouvière
Directeur du Pôle Inclusion Sociale

A. DISPOSITIF DU DOUAISIS

A.1. LA FERME DES VANNEAUX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 326, rue Jean Jaurès 59286 ROOST-WARENDIN	<p>Directeur de l'établissement : LEBRUN Jean Marc Chef de service : TOIRSI Marlène</p>
Projet d'établissement	<p>Le dispositif du Douaisis-ferme des vanneaux a pour projet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le biais de chantiers adaptés. Il s'agit de remettre au travail des personnes éloignées de l'emploi en tenant compte de leur problématique (santé, logement, problème psychique...), et de mettre en place les outils idoines leur permettant d'évoluer dans leur parcours en étant confronté à la réalité du monde du travail.</p> <p>Celles-ci doivent être accompagnées afin que, progressivement, elles puissent se (re)construire et élaborer un projet en phase avec leurs possibles et leurs désirs. Il s'agit de favoriser l'inscription de la personne dans un parcours co-construit en vue de sa (ré) insertion professionnelle.</p> <p>Pour cela, différents supports sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les chantiers cultures/maraîchères, animation/élevage • Le chantier restauration / traiteur • Les chantiers environnementaux/espaces verts • Le chantier bâtiment <p>Il s'agit, en fait, de remettre au travail les personnes en prenant en compte trois dimensions : les savoir faire, les savoir être, le projet de vie personnel.</p> <p>Au vu de ces trois dimensions, il s'agit de faire en sorte que chaque personne accueillie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intègre les repères du monde du travail (horaires, consignes, repérage dans l'espace, organisation, mobilité...) - reprenne confiance en soi et soit capable de prise d'initiatives et d'adaptation - découvre et améliore des savoir-faire, intègre les gestes professionnels - s'inscrive dans une dynamique de formation professionnelle - accède à un emploi pérenne. <p>Les personnes accueillies sont embauchées en CUI sur une période pouvant aller de 6 à 24 mois selon les besoins, les capacités et la progression de chacun. Chaque salarié s'engage lors de la signature de son contrat de travail à faire des démarches. Pour cela, nous prévoyons un temps obligatoire par semaine destiné aux démarches et à l'accompagnement. Les orientations sont faites par le pôle emploi et les référents RSA.</p>

Habilitations et publics	90 salariés en CUI – CAE, 5 chantiers d’insertion Public prioritaires relevant de l’IAE.(diagnostic IAE) RSA/CER ; RSA/PPAE, autres ressources. RQTH, jeunes.
Obligations officielles	Conventionnements : DIRECCTE ; DDCS dans le cadre de l’AVA ; Conseil Général ; Pôle Emploi, CUCS-CAD ; FSE. Outre les activités, le salarié s’engage en lien avec l’accompagnant socioprofessionnel, dans la définition et la mise en œuvre d’un projet d’insertion (Annexes 5 de la convention)

1. L’ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D’ACTIVITE »

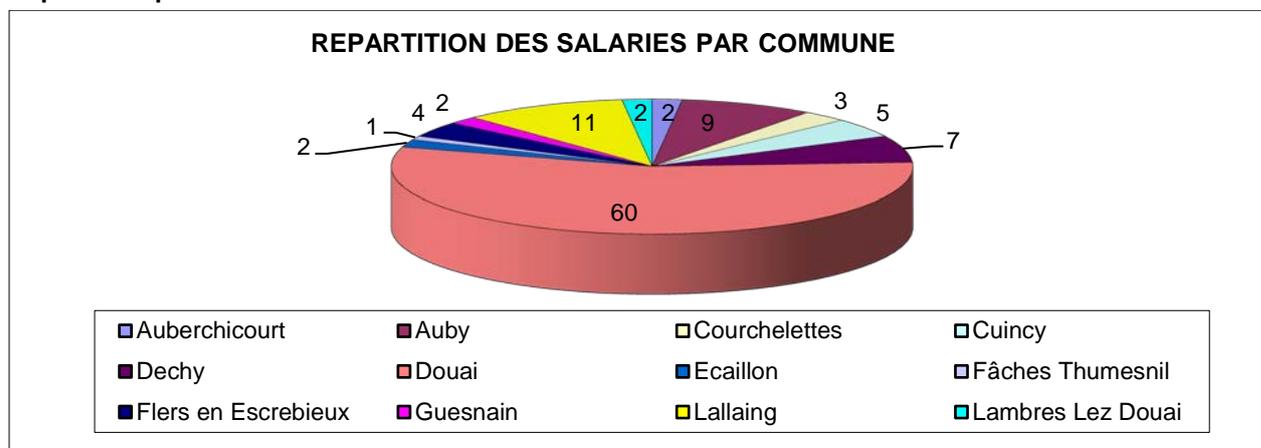
En 2013, la ferme des vanneaux a accueilli 162 salariés en insertion.

	<i>moins de 25 ans</i>	<i>25 à 35 ans</i>	<i>36 à 45 ans</i>	<i>plus de 45 ans</i>	TOTAL
<i>HOMMES</i>	5	46	27	34	112
<i>FEMMES</i>	6	18	16	10	50
TOTAL	11	64	43	44	162

Situation à l’entrée

	<i>RSA</i>	<i>RSA/DEL D</i>	<i>RSA/T H</i>	<i>RSA/DELD/TH</i>	<i>DEL D</i>	<i>DELD/ASS</i>	<i>ASS</i>	<i>DELD/T H</i>	<i>DELD/ASS/T H</i>	<i>TH</i>	<i>Autres situations</i>	total
<i>HOMMES</i>	32	30	11	10	8	6	3	8	1	1	2	112
<i>FEMMES</i>	29	13		3	2						3	50
TOTAL	61	43	11	13	10	6	3	8	1	1	5	162

Répartition par commune



Niveau de formation des salariés

	<i>Niveau Infra 5</i>	<i>Niv 5 BEP - CAP (Niv ou acquis)</i>	<i>Niv 4 BAC ou BT (Niv ou acquis)</i>	<i>Niv 3 BTS ou Equivalent</i>	<i>Total</i>
HOMMES	44	60	8		112
FEMMES	23	20	6	1	50
TOTAL	67	80	14	1	162

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 2 117 316 €. Le total des produits est de 1 967 913 €, ce qui engendre un déficit de 149 403 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Permanents : 15 Salariés - 11.13 ETP Insertion 162 salariés sur l'année (moyenne 90) CAE 0.75 ETP	
Qualifications	1 directeur, 1 chef de service, 7 encadrants techniques, 2 accompagnants socio professionnels, 1 médiatrice santé, 1 emploi d'avenir « assistant animation », 1 secrétaire de direction, 1 comptable, 1 chargée de paie.	
Accueil de stagiaires	En 2013, 9 stagiaires ont été accueillis.	
	collèges	2
	AME	1
	POLE EMPLOI	1
	UNIVERSITE LILLE	1
	CNAM	2
	AFPA	1
	AFEJI	1
Formations 2013	<p>Salariés Permanents : 5 encadrants techniques : Accueil, Ecoute, Orientation Adulte relais : Repérage précoce des cancers 1 encadrant : Conducteur d'engins de chantier 1 CIF : master 2 Métiers de l'enseignement 2 manipulations extinctrices 1 Recyclage SST 3 Base SST 2 Excel Base</p> <p>Salariés en Insertion : 66 salariés en insertion de la Ferme des Vanneaux ont suivi une Formation (certains ont bénéficié de plusieurs formations) : - 9 personnes ont participé à une formation qualifiante - 71 personnes ont participé à la Formation « Gestes et Postures »</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - 63 personnes ont participé à la formation « évacuation des locaux » -20 personnes ont participé aux formations collectives dispensées par la Ferme des Vanneaux. - 20 personnes ont participé à la formation « Sensibilisation et accompagnement dans l'hygiène » dispensée par l'INSTEP dans nos locaux. - 16 personnes ont participé à la formation « Accueil et règlementation des activités d'animation » dispensée par l'INSTEP dans nos locaux. -18 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau via le dispositif Compétences Clés pour lequel nous sommes prescripteurs. - 18 personnes ont réalisées une immersion en entreprise - 1 personne a participé à un bilan de compétences - 11 personnes ont suivi un atelier « diététique » <p>En tout, 95 salariés de la Ferme des Vanneaux ont été concernés par une action de formation d'orientation ou un atelier en 2013.</p>
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le SIAE n'est pas soumis à la démarche d'évaluation interne.

Evaluation de l'action biannuelle rendue obligatoire dans le cadre des conventionnements. (Comité de suivi et comité de pilotage pour évaluation globale, existence d'un document spécifique)

Dialogue de gestion.

Evaluation des parcours individuels avec chaque salarié en insertion en lien avec leurs référents (RSA, Pôle Emploi)

Bilan annuel pour le Conseil Général

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La pauvreté du bassin d'emploi de Douai (taux de chômage de 15,7% en septembre 2013) rend complexe les sorties vers l'emploi, renforcé par les difficultés de mobilité et l'étendue du territoire.

De plus les niveaux de formations sont très bas (50% de niveaux 5 et infra 5) et les problématiques santé importantes.

Malgré cela nous pouvons nous satisfaire des objectifs atteints, plus dans le cadre de sorties positives que de sorties emplois, mais ce sont les objectifs qui sont fixés.

Il est à noter que nous avons accueilli plus de personnes allocataires du RSA que prévu en raison d'un arrêt des prises en charges par Le Pôle Emploi.

On notera une progression dans le cadre des participations aux multiples axes de formations mais aussi concernant les immersions en entreprises et les actions de santé individuelles ou collectives.

Les actions santé

Le projet 1, 2, toi santé déposé à l'ARS (Agence Régionale de la Santé) en 2013 regroupe plusieurs actions qui ont pour but la sensibilisation, le dépistage et l'accompagnement vers la prévention et le soin :

- Atelier diététique, activité physique et jardinage (13 salariés)

- Action santé au travail : Geste et posture (TMS mal de dos) (90 salariés),
- Sauveteur Secouriste du Travail (14 salariés).
- L'atelier « Informations générales santé » (10 salariés)
- Prévention Vie Libre (90 salariés)
- Forum santé (90 salariés)
- Dépistage cardio-vasculaire et diabète (67 salariés)
- Gynoquid (12 salariées).

Le comité de pilotage des actions santé est important : il réunit 13 structures du Douaisis.

« Le Jardin du bien-être du SIRA »

Une action partagée :

Objectif :

Promouvoir une bonne hygiène de vie (alimentation, activité physique, sommeil, comportements à risque, hygiène...) dans le but d'améliorer le bien-être des personnes en situation de précarité

Ce projet est porté par le SIRA ; il est financé par l'ARS.

Le chantier cultures maraichères intervient dans l'aménagement d'un jardin situé à coté du presbytère de CANTIN. Ce sont des moments d'échanges « actifs » où chaque participant met « la main au jardin ».

Les produits récoltés sont ensuite transformés avec l'animatrice sociale du SIRA.

Le but est d'amener des connaissances théoriques et pratiques en jardinage. Les salariés en insertion échangent beaucoup avec les participants de l'action : connaissance du sol, travail de la terre, répartition des semences, désherbage, récolte...

« Autour d'une friperie... »

Le projet

L'action « Autour d'une friperie... » a été conçue à partir de la réalisation d'une bourse aux vêtements annuelle (mise en place depuis 2010 au sein de la Ferme des Vanneaux) mais aussi à partir du constat fait en CTA du manque d'activité proposée aux femmes.

Il s'agissait de proposer un ensemble d'activités liées à l'entretien du linge d'occasion.

L'action a été animée par Carine Zaccaria, accompagnante socioprofessionnelle, et co-animée par différents partenaires dans les domaines de la santé, du logement, de l'emploi...

En 2013, un premier groupe de 7 femmes a suivi l'action du 21 mai au 15 octobre. Un second de 13 a démarré le 5 novembre et se terminera le 11 mars 2014.

Cette action est financée par le conseil général.

Autres actions :

Les actions culturelles

Les actions sont discutées et organisées avec Mme Lucie GRODET, référente RSA et Mr PINART, médiateur culturel du SIRA et un travail est mené avec les encadrants techniques afin de proposer à chaque équipe une sortie en lien avec le secteur d'intervention.

Ainsi :

- Pour le **chantier ENS**, une visite au musée de la mine de LEWAERDE a eu lieu le 15/05/2013. Ce fut l'occasion pour les salariés et l'encadrant technique de découvrir l'histoire « du charbon » et de prendre conscience de l'héritage laissé de cette époque : les terrils ; ou ils effectuent du nettoyage de site.
- Pour le **chantier restauration**, une visite au salon culinaire a eu lieu en juin. Elle a permis à 5 salariées et l'encadrant de rencontrer des professionnels, de participer à un atelier cuisine et de déguster de succulentes verrines.
- Une soirée intitulée **LE REPAS** a permis à une dizaine de salariés de se retrouver dans une ambiance cabaret participatif où spectacle et préparation du repas étaient au rendez vous.

Regards sur la ferme des vanneaux

Nous avons été sollicités par le FSE afin de mettre en place un événement dans un programme intitulé « *le joli mois de mai* ».

Une exposition de photographiques de salariés en situations de travail a été réalisée le 15/05/2013. Le but de cette exposition étant de changer le regard, de faire découvrir le chantier d'insertion, d'affirmer notre engagement.

Les photographies ont été prises par Melle DAPVRIL, photographe de « *comme un déclic* ».

Trop souvent méconnus, l'idée était d'échanger avec le tout venant sur les chantiers d'insertion.

Une cinquantaine de personnes ont visité l'exposition. Un film sur les chantiers d'insertion du bâtiment et des ENS était également projeté.

Dans une suite logique, Mr Pinart a proposé de travailler sur un atelier photographies. Deux séances de 2 heures se sont déroulées à la ferme pour un groupe de 5 salariés en insertion. Le but de cet atelier était de travailler la prise de photos avec leurs appareils (appareils photo, téléphone portable..) puis de découvrir les possibilités d'effets via l'ordinateur.

Cette action fut financée par le Conseil Général.

La bourse aux vêtements

Les 18 et 19 septembre, l'équipe de la ferme des vanneaux a mis en place une bourse aux vêtements. Celle-ci est destinée aux salariés en insertion, aux personnes accompagnées par le Dispositif du Douaisis.

A la demande des salariés, elle s'est déroulée sur 2 jours. Une cinquantaine de personnes y ont participé.

Cette manifestation a eu un grand succès, chacun repartant avec des trouvailles pour un tarif minime. Dans le même esprit, les participantes de l'action FRIPERIE ont organisé des jours de ventes distinctes. Nous souhaitons, courant d'année, que les locaux de la friperie, pour un point vente soit opérationnel ; ainsi chaque semaine à un temps donné ; des ventes pourront se réaliser.

Diverses participations

Toute l'année la ferme des vanneaux participe à diverses manifestations :

- journée des chantiers d'insertion du douaisis le 26/06/2013
- braderie le 15/09/2013
- journée du refus de la misère le 17/10/2013

- forum des associations de la ville le 19/10/2013
- journée de l'insertion à Sin le noble le 26/11/2013

L'accompagnement socio professionnel

Le travail de l'ASP consiste à être garant du suivi socioprofessionnel de tous les salariés en CUI/CAE. En effet, en plus d'être un contrat de travail à durée déterminée, le CUI-CAE « *a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi* » (site du Ministère du travail, 9 mars 2010).

Toute l'équipe d'encadrants œuvre donc dans ce sens : les encadrants techniques travaillent au quotidien avec les salariés sur les chantiers, repèrent leur compétences, les forment et surtout les écoutent. La chef de service pose le cadre et aide les salariés à prendre des repères, notamment en reprenant d'éventuels problèmes de comportement. L'ASP rencontre régulièrement les salariés en entretiens individuels et surtout en entretiens tripartites avec leur encadrant, pour travailler leur disponibilité à l'emploi.

Chaque salarié en est à une étape différente dans son parcours : certains ont juste besoin d'aide pour chercher directement un emploi, pour d'autres le parcours passe nécessairement par la formation, pour d'autres encore il y a d'abord des problèmes personnels à régler avant de chercher un emploi.

L'ASP repère où en sont les salariés dans leur parcours. Pour cela, l'outil principal est le livret d'évaluation. Il est utilisé lors d'une rencontre tripartite avec l'encadrant technique. Au terme de cette rencontre, le BiPer (Bilan personnalisé d'évaluation) permet de poser un ou plusieurs objectifs pour le contrat. A chaque évaluation, les objectifs sont revus en fonction de l'évolution de la situation du salarié.

Si le salarié rencontre des problématiques personnelles trop lourdes pour pouvoir envisager de retrouver un emploi, l'accompagnement se fait en lien avec des partenaires extérieurs : structures de santé, de logement...

Si le salarié souhaite retrouver un emploi durable, nous travaillons sur un projet professionnel, en lien avec l'encadrant technique et en utilisant des outils tels que l'immersion en entreprise ou le bilan de compétences.

Lorsque les salariés ont un projet professionnel ou de formation claire, l'accompagnement se fait en partenariat avec l'association IDEES qui élabore avec eux un projet de formation ou fait directement de la prospection d'emploi.

Effectuer une mesure d'écart avec les références initiales et présenter des arguments explicatifs.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Chantier restauration /traiteur/ménage –entretien de locaux (18 salariés équipe mixte)

C'est un lieu de travail où l'on prépare des repas pour les salariés et pour des personnes extérieures qui viennent déjeuner à la ferme. C'est aussi préparer des buffets, des cocktails, des plateaux repas, pour les partenaires de l'établissement, situés sur le Douaisis, la région lilloise, le valenciennois ainsi que l'organisation de séminaires à la ferme (groupes formations, relais assistante familiale...).

Ce chantier est davantage sollicité lors de manifestations telles que les portes ouvertes, la braderie, marché de Noël...

Une nouvelle forme de service a été organisée par l'installation d'un self.

Toutefois nous constatons une diminution importante des consommations. Seule la partie Traiteur garde un rythme. A contrario, plus de sollicitations pour la partie « entretien de locaux».

Chantiers Espaces verts (24 salariés équipe mixte)

C'est un chantier qui s'est fortement développé aussi bien dans la création que dans les espaces naturels: conservatoire des sites naturels, chantier avec la mairie en lien avec l'association Roost-Warendin nature, région Scarpe Escaut... Nous intervenons également pour diverses associations partenaires (UFCV, ADSSEAD...). Ce chantier a pour but la mise en valeur et l'entretien des espaces verts tout en tenant compte de la saisonnalité des travaux ainsi que le respect des règles de sécurité. La réponse aux multiples appels d'offres en ce domaine nous a amené à nous concentrer sur les espaces naturels.

Chantiers environnementaux (ENS) (14 salariés).

Ce chantier intervient dans le cadre de la gestion des espaces naturels sensibles du Département. Les Espaces Naturels Sensibles sont des espaces dont le caractère naturel est menacé en raison de la pression humaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, mais également en raison d'un intérêt particulier quant à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent.

Chaque semaine, un planning de travail est fourni par la garderie départementale. Les salariés doivent donc respecter des délais stricts tout en respectant les règles de sécurité. Nous intervenons principalement sur les terrils et étangs du Douaisis. Le travail réalisé consiste en la remise en état de mares et d'espaces naturels par des actions de déboisement, cheminement, faucardage et nettoyage. Même si le travail n'est pas facile, l'équipe est reconnue par les gardes départementaux avec qui elle travaille au quotidien.

Poursuite de l'activité pour un contrat de 4 ans.

Chantiers bâtiment (14 salariés équipe mixte)

Ce chantier concerne des travaux de rénovation et de réhabilitation ou de construction avec une orientation majoritaire dans le second œuvre. Des chantiers de rénovations De bâtiments et des logements du bailleur PARTENORD ont démarrés en 2012 et se poursuivent en 2013.

La réponse à un appel d'offre nous amène sur 3 années de chantiers « rénovation et démentellement ».

Ce travail se fait en lien avec un partenaire associatif (AAVA).

Les salariés sont de fait confrontés à un rythme de travail différent, même si les délais sont négociés. Toutefois cela implique une contrainte « éducative ».

Chantier culture/animation (20 salariés)

Les habitats animaliers ont été rénovés et certains ont été déplacés.

Le point vente est connu par les habitants.

L'accueil de groupes enfants, adolescents, adultes, scolaires et parascolaires à la journée ou à la demi journée reste important, et nous recevons aujourd'hui seize instituts spécialisés par semaine. Des activités sont proposées au groupe selon leurs possibilités. Chaque salarié en insertion est responsable d'un groupe qu'il anime à chaque séance.

Nous nous sommes aperçu qu'il était nécessaire de varier les cultures et envisager autrement la production, mais aussi de repenser les accueils et activités proposées.

Elevage

Les productions de la ferme : poules pondeuses, poulets, canards, chapons, dindes, lapins (nains et de chair), ... sont réalisées en toute petite quantité et servent principalement comme support pédagogique pour l'accueil des groupes d'enfants.

L'élevage permet aussi de faire passer des messages auprès des salariés, « l'hygiène » dans l'alimentation des animaux, « la ration » alimentaire (la bonne quantité pour le bon animal), la notion de quantifier (mesurer, compter, peser, etc.) et les « soins animaliers proprement dits » (voir si l'animal est en bonne santé). Toutefois le projet et à repenser au regard des aspects sanitaires à respecter.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Une réorganisation des chantiers espaces verts va s'opérer suite au départ d'un encadrant et la nécessité de garder du temps pour respecter nos engagements.

Concernant le chantier restauration-traiteur- entretien des locaux, la partie restauration sera revue voire arrêter pour se consacrer davantage aux sections traiteur et Entretien au regard de la demande mais aussi des débouchés potentiels.

De la même façon nous souhaitons développer la « friperie » mais l'accessibilité à des personnes en CAE issues de ce chantier.

Réorganisation également de la partie culture- élevage par une diminution de la production de volailles de consommations, une culture moins diversifiée afin de répondre aux besoins de ventes mais surtout de reconnaissance sur la commune, notamment par la participation au marché.

La partie élevage se concentrera davantage sur la « ferme pédagogique » et le secteur animation.

Pour les autres chantiers, poursuite de l'actuel.

Il nous faut aussi poursuivre les actions d'insertion sociales, santé et formation dans le souci de favoriser le retour à l'emploi.

5. ZOOMS

5.1. REFORME DE L'IAE

Une année de transition avec les 6 premiers mois sur le fonctionnement CUI CAE et le second semestre par les passages en CDDI des salariés en insertion.

Un mode de financement différent lui aussi. En toile de fond, un impact financier et organisationnel. Financier, l'aide au poste incluse dans le paiement au contrat, des taxes modifiées, puis à venir le coût de la mutuelle. Sans compter l'impact éventuel sur le financement des postes d'encadrants par le Conseil Général.

Organisationnel : plus de contrat de 26 heures mais calcul en ETP, nouveau contrat donnant une place entière dans l'entreprise, représentation dans les IRP, contrat pouvant aller jusque 35 heures.

Le premier impact est annoncé puisque le financement sera calculé sur les réalisés 2012/2013, d'où un prévisionnel de perte de 9 postes CAE avec l'incidence sur l'organisation des chantiers.

Il faudra allier cela avec la nouvelle programmation du FSE et des politiques de la ville, avec le nouveau programme Départemental d'insertion.

5.2. UN REEQUILIBRAGE ECONOMIQUE

Un rééquilibrage économique indispensable pour garantir les activités des ACI. Cela passera nécessairement par la réorganisation des chantiers afin d'augmenter le chiffre d'affaire de la ferme des vanneaux. Ce qui ne peut se faire sans toucher aux organisations, aux recrutements.

A.2. CHRS LES TISSERANDS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 184 boulevard Drion 59580 Aniche	Directeur de l'établissement : LEBRUN Jean Marc Chefs de service : BEN TURQUI Samir
Projet d'établissement	Le CHRS accueille et accompagne des familles ou couples démunis dans le cadre d'un accompagnement en vue de l'accès au logement. Ces personnes sont orientées par le service intégré d'accueil et d'orientation de Douai (SIAOD). Le secteur d'intervention de l'équipe éducative est la Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent (CCCO). Les familles orientées sont également originaires de la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD). Regroupement depuis novembre 2012 des actions Atelier Recherche Logement et prévention des expulsions et des impayés de loyers.
Habilitations et publics	Ouverture du CHRS en 2007 avec agrément pour accueillir 40 places familles ou couples.
Obligations officielles	Accueil de familles ou couples

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Hébergement :

Comparativement à 2012, l'année 2013 a de nouveau été marquée par une suractivité de l'accueil. Il a été réalisé 14 940 nuitées avec comme référence un prévisionnel de 14 600 nuitées. Cet accroissement s'explique en partie par le glissement vers les places CHRS de 2 familles accueillies lors de la période hivernale et aussi par 2 naissances.

L'année 2013 a permis d'accueillir 16 familles, soit 60 personnes composées de 10 hommes, 14 femmes et 36 enfants. 50 % des familles accueillies sont des familles monoparentales dont deux familles ont un chef de famille homme.

Sortie de 7 familles : 3 relogements dans le parc public, 2 dans le parc privé et 2 fin d'hébergement : l'une suite au placement des enfants, l'autre due à une séparation de couple.

Actions logements :

Ateliers recherche logement, nombre d'accueils équivalent entre 2012 et 2013. 77 en 2012 contre 78 en 2013.

Pour l'action prévention des expulsions et des impayés de loyer, les accompagnements ont quasiment doublé entre 2012 et 2013, 23 en 2012, contre 41 en 2013. Cette action a connu une forte orientation due aux sensibilisations successives sur le territoire du grand douaisis.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 660 041 €. Le total des produits est de 649 444 €, ce qui engendre un déficit de 10 597 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés à temps plein et un chef de service sur le CHRS 1 salarié à temps plein et 1 à 0.8 ETP sur les actions logement.
Qualifications	Pour le CHRS, 3 éducateurs spécialisés, une éducatrice de jeunes enfants, un éducateur technique. Pour les actions logement, 1 conseillère en économie sociale et familiale et 1 éducatrice spécialisée pour l'action prévention des expulsions et des impayés de loyers.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en 2 ^{ème} année moniteur éducateur a été accueilli en 2013 sur le CHRS et 1 stagiaire conseillère en économie sociale et familiale sur l'atelier recherche logement.
Formations 2013	Sabrina Tintinger : référents élections professionnelles et tuteur Alan Didier et Delphine Decherf : Droit des étrangers. Céline Bauden et Laure Carreras : dossier de surendettement

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne a démarré en 2011 et a permis d'élaborer un document qui a été déposé aux financeurs en juillet 2012.

Dès le début de l'année 2014, Le CHRS s'inscrit dans la démarche d'évaluation externe qui devrait être finalisée en janvier 2015.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Différents éléments de la loi 2002-2 devaient être revus : le livret d'accueil et le projet de service. Ceux-ci seront mis en place au premier semestre 2014. Le règlement de fonctionnement a été validé lors d'une réunion familles organisée par le CHRS les Tisserands en 2013.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2014 finition et validation du projet de service.

Le livret d'accueil doit être validé au premier semestre 2014. La participation des usagers reste une préoccupation de l'équipe éducative, puisque la spécificité d'un accueil en diffus rend l'adhésion des usagers plus complexe et leur participation difficile.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

- Continuité de l'organisation des réunions familles au sein du CHRS.
- Mise en place d'élections pour la constitution du CVS au CHRS les Tisserands. Pour rappel en 2013, constat de carence.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LA VEILLE SAISONNIERE

La participation à la veille saisonnière pour la période du 15/11/2012 au 15/04/2013 a permis l'accueil de 6 familles représentant 8 adultes et 14 enfants.

Les familles reçus avaient toutes des parcours de vie différents : rupture de couple ou familiale, primo arrivants,...

L'accompagnement des familles accueillies dans le cadre de la veille saisonnière met en avant la complexité des parcours et les solutions à mettre en place dans un délai court. L'accompagnement fait appel à un réseau efficient autour de chaque famille. Les difficultés pour les familles primo arrivantes sont l'absence de liens familiaux sur le territoire, des démarches administratives « lourdes », une méconnaissance de la langue...

Pour l'hébergement : une difficulté d'orientation vers les structures d'hébergement ou vers un logement autonome, car ces familles ne disposent pas de titre de séjour ouvrant droit à des prestations ou à la possibilité de travailler.

Les autres familles, du fait de l'ouverture de droits : APL, RSA, allocation chômage ..., peuvent bénéficier d'une prise en charge plus spécifique.

A la fin de la période hivernale, 3 familles ont bénéficié d'une orientation vers un CHRS, une famille a trouvé un logement dans le privé, une famille a refusé un logement.

Deux de ces familles ont été prises en charge jusqu'à mi- juillet 2013.

La fin de la veille saisonnière a mis en avant la difficulté de prise en charge des familles primo arrivantes. En effet, sur le territoire, le nombre de places restreint en CHRS familles ou hébergement d'urgence, ne facilite pas l'entrée de familles primo arrivantes dans les structures d'hébergement. De plus, la spécificité de la législation du droit des étrangers nécessite une connaissance spécifique qui reste à co construire avec les associations spécialisées.

5.2. LES ACTIONS LOGEMENT

Si 2013 à vu la stabilisation des ateliers recherche logements et l'accroissement de la prévention des expulsions, il n'en reste pas moins que le financement de ces actions reste complexe, voire pourrait disparaître alors que celles-ci sont soutenues par les techniciens.

A noter qu'en 2013 sur la totalité des situations accompagnées, la quasi totalité s'est vue stopper la procédure.

Si vous mettez des sous-titres dans ce rapport d'activité, merci de les numéroter comme-suit et d'utiliser le style défini dans ce document (faire un copier-coller des titres ci-dessous pour en garder la couleur, la taille et la police).

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 184 boulevard Drion 59580 Aniche	Directeur de l'établissement : LEBRUN Jean Marc Chefs de service : BEN TURQUI Samir
Projet d'établissement	Le CHRS accueille et accompagne des familles ou couples démunis dans le cadre d'un accompagnement en vue de l'accès au logement. Ces personnes sont orientées par le service intégré d'accueil et d'orientation de Douai (SIAOD). Le secteur d'intervention de l'équipe éducative est la Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent. Les familles orientées sont également originaires de la communauté d'agglomération du Douaisis. Regroupement depuis novembre 2012 des actions Atelier Recherche Logement et de l'action prévention des expulsions et des impayés de loyers.
Habilitation et public	Le CHRS a l'accord pour accueillir durant la <u>veille saisonnière</u> , du 15/11/2012 au 15/04/2013) 20 places familles ou couples.
Obligations officielles	Accueil hivernale de familles ou couples

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Comparativement à 2012, la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 18/07/2013 a connu une baisse sensible du nombre de personnes accueillies, 18 personnes pour l'année 2013 contre 23 personnes pour la même période en 2012 (écart de - 5 personnes). Cet écart correspond approximativement à la prise en charge d'une famille.

L'année 2013 a permis d'accueillir 5 familles soit 18 personnes composées de 2 hommes, 5 femmes et 11 enfants. 50 % des familles accueillies sont des familles monoparentales.

Les cinq familles accueillies ont toutes bénéficié d'un diagnostic de situation fait dans les premiers jours de leur accueil. A ceci vient s'ajouter, une note sociale constituée par les travailleurs sociaux avec la famille afin d'inscrire au plus vite la famille en commission CTAO/PDALPD. Les diagnostics réalisés mettent en avant des situations d'endettement impliquant des impayés de fluide dans le logement, des situations d'hébergement par un tiers, des ruptures familiales amenant la famille à la rue, des droits de séjour sur le territoire français à régulariser...

La veille saisonnière s'est prolongée jusqu'au 18 juillet 2013. Les 5 familles accueillies ont été orientées et pris en charge pour la majorité : 1 famille a intégré un logement dans le parc locatif privé, 1 famille a refusé une proposition de logement (via la CTAO/PDALPD), 2 familles ont intégré un chrs (une prise en charge par le CHRS les Tisserands) et 1 famille a été orientée vers un hébergement d'urgence sur la ville de Caudry.

A noté que la DDCS avait accordé une prolongation de l'accueil des familles jusqu'au mois de mai. Ce sont des événements interne au Pôle qui ont amené au maintien des accueils jusqu'au terme d'une réorientation.

En termes de perspective, l'orientation des familles et leur prise en charge vers un relogement ou un hébergement reste à mettre au travail avec les partenaires associatifs locaux via des instances comme le SIAOD ou la CTT/PDALPD.

Une adaptation de l'accompagnement social des travailleurs sociaux est à mettre en place pour les publics spécifiques (primo arrivant).

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 salariés à temps plein et un chef de service sur le CHRS
Qualifications	2 éducateurs spécialisés
Accueil de stagiaires	NC
Formations 2013	NC

1.3. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget s'élève à 79 108 €. L'action est équilibrée.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 78, impasse d'Alençon 59286 ROOST-WARENDIN	Directeur du Dispositif du Douaisis : LEBRUN Jean-Marc, Chef de Service Educatif : GUILLUY Albert.
Projet d'établissement	<p>Le Service d'Insertion Sociale et d'Accompagnement à l'Autonomie propose un service d'accompagnement psychosocial global aux personnes bénéficiaires du RSA. Le SISAA Sud du département intervient sur les Directions territoriales de Douai, Valenciennes et Cambrai.</p> <p>Ainsi, par une approche relationnelle et/ou psychologique, soucieux de leur « Bien-être », les professionnels ont pour objectif de : Permettre aux personnes de restaurer leur capacité à avoir une emprise sur leur propre devenir en favorisant : l'expression d'une envie, l'émergence d'un désir, de se soigner, de prendre soin de soi.</p> <p>Missions ANRU : MSA de Denain et MSA de Sin le Noble Accompagnement de personnes locataires du bailleur social « Partenord », dans le cadre des projets de rénovation urbaine à Denain et Sin le Noble.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Denain : Favoriser l'inscription des personnes dans un parcours d'insertion professionnelle. - Sin le Noble : Accompagner socialement les ménages dans leur relogement, leur déménagement en favorisant le maintien des repères. <p>Référents RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser le diagnostic des bénéficiaires du RSA et élaborer le CER - Orienter les personnes signataires d'un Contrat d'Engagement Réciproque dans le cadre des actions du PDI (Plan Départemental d'Insertion) et/ou autres services de droits communs.
Habilitations et publics	<p><u>Le SISAA Sud du département :</u></p> <p>↳ Habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventonnement avec le Conseil Général du Nord dans le cadre de l'appel à propositions du PDI. <p>↳ Public : 208 allocataires du RSA</p> <p><u>Missions ANRU :</u></p> <p>↳ Habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention avec le bailleur social Partenord.

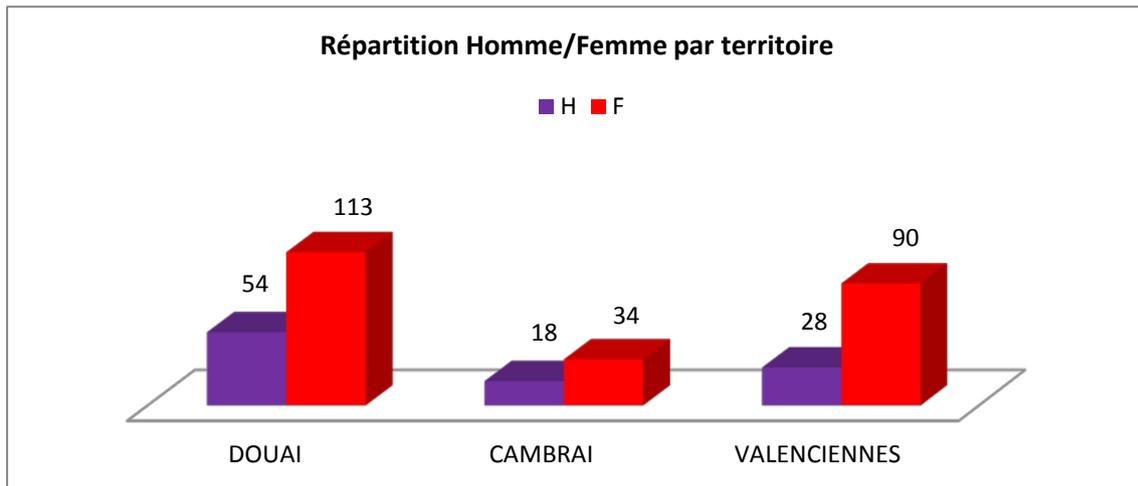
	<p>↳ Public : Locataire de Partenord en voie de relogement dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine (démarrage de l'action au dernier trimestre 2011 pour la mission de Denain, fin prévue au 31 juin 2014 et en décembre 2012 pour la mission de Sin le Noble)</p> <p>Référents RSA :</p> <p>↳ Habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention Conseil Général du Nord – Pôle de Lutte contre les Exclusions de Douai. - ↳ Public : 240 personnes bénéficiaires du RSA
<p>Obligations officielles</p>	<p><u>Le SISAA Sud du département :</u> Bilans d'activités et financiers annuels. Organisation d'un comité de pilotage et de deux comités de suivis par an.</p> <p><u>Missions ANRU :</u> Bilan bimensuel qualitatif individuel Bilan semestriel intermédiaire statistique Bilan en fin de mesure</p> <p><u>Référents RSA :</u> Réunions des référents RSA organisées par le PLES de Douai. Comités de suivi organisés par les partenaires accueillant des allocataires du RSA Participation au forum de l'insertion « expression des allocataires »</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le SISAA Sud du département :

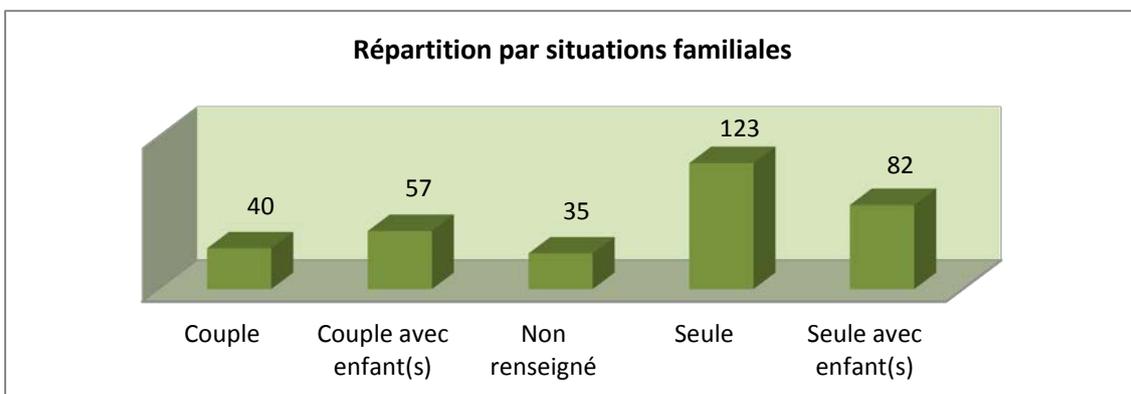
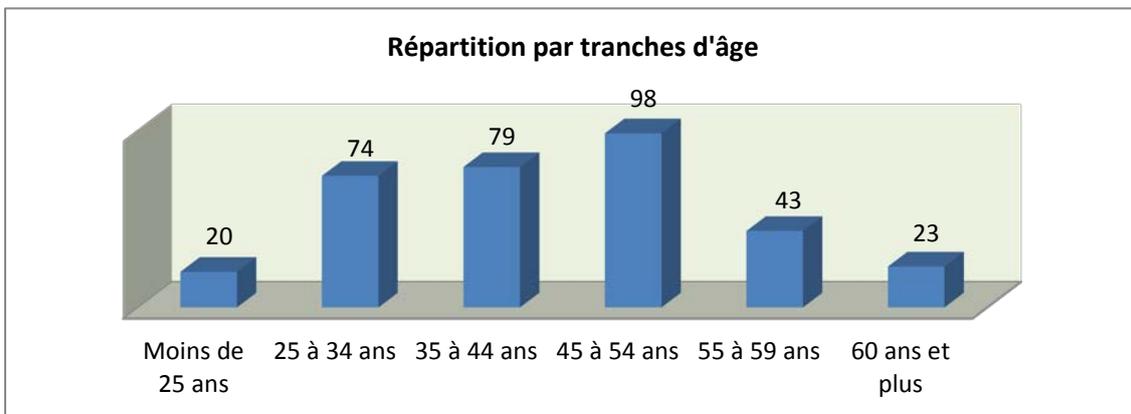
Le nombre total de personnes orientées et suivies dans l'année vers/par le SISAA Sud du département, sur l'ensemble des 3 Directions Territoriales concernées (Douai, Valenciennes, Cambrai) est de **337** personnes.



↳ Les personnes accompagnées :

Dans le cadre de l'accompagnement psycho social, lié à des problématiques de santé, de logement, d'accès aux droits et/ou pour un soutien psychologique, les familles ou proches de l'allocataire (conjoint, enfants, parents, frères et sœurs) sont, toujours considérés dans le parcours et l'histoire de la personne, parfois accompagnés, jamais comptabilisés.

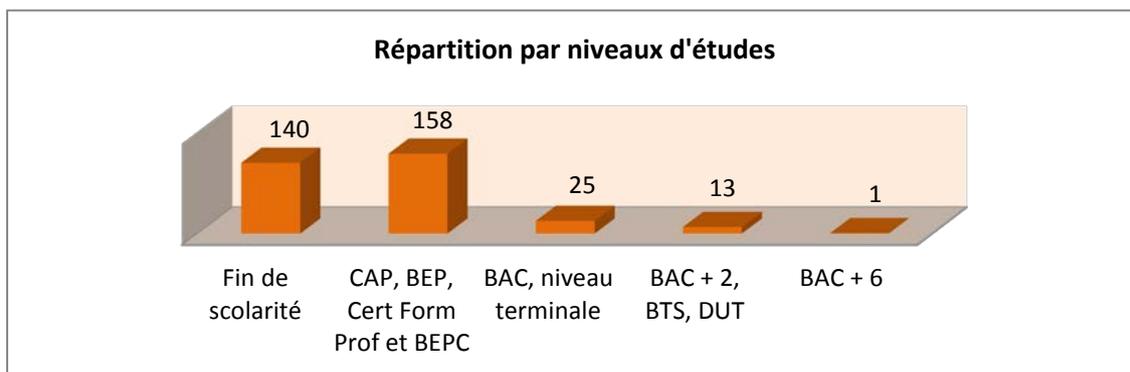
De manière générale, les personnes orientées et accompagnées en 2013 sont, comme en 2012 et 2011, majoritairement des femmes (2 tiers de femmes pour un tiers d'hommes). Cette disparité Homme/Femme est accentuée sur le territoire de Valenciennes, par la présence d'une esthéticienne médico-sociale qui participe à l'accompagnement SISAA Sud, considérant que cette spécificité d'intervention concerne davantage les femmes que les hommes.



Il s'agit aussi **majoritairement** de personnes seules ou de familles monoparentales. Les personnes accompagnées ont souvent un faible niveau d'étude n'excédant pas le CAP/BEP et une mauvaise

estime d'elles mêmes. Pour un grand nombre, elles ont abandonné toutes démarches et ont peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles ne pensent plus avoir leur place dans la « Société ». Elles ont un sentiment d'inutilité sociale et sont souvent en marge de la vie familiale de manière choisie ou subie. Elles sont désarmées face à toutes les difficultés qu'elles doivent gérer.

La part de « non renseigné » sur le graphique « Répartition par situations familiales » est liée à une mission connexe développée sur le territoire de Douai. L'explication est fournie dans la partie « zoom 4.1 ».



Beaucoup de personnes accompagnées révèlent une souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Les difficultés de mobilité psychologique sont renforcées par le manque de transports dans certains secteurs géographiques dits « rural ». Les personnes ont souvent abandonné l'idée de prendre en charge leur santé.

↳ Les principaux objectifs du SISAA sont de :

- Rendre la personne actrice de son projet
- Aborder la notion de bien-être et d'estime de soi
- Réduire la souffrance psychique
- Accéder à la prévention et aux soins
- Favoriser la restauration de liens sociaux

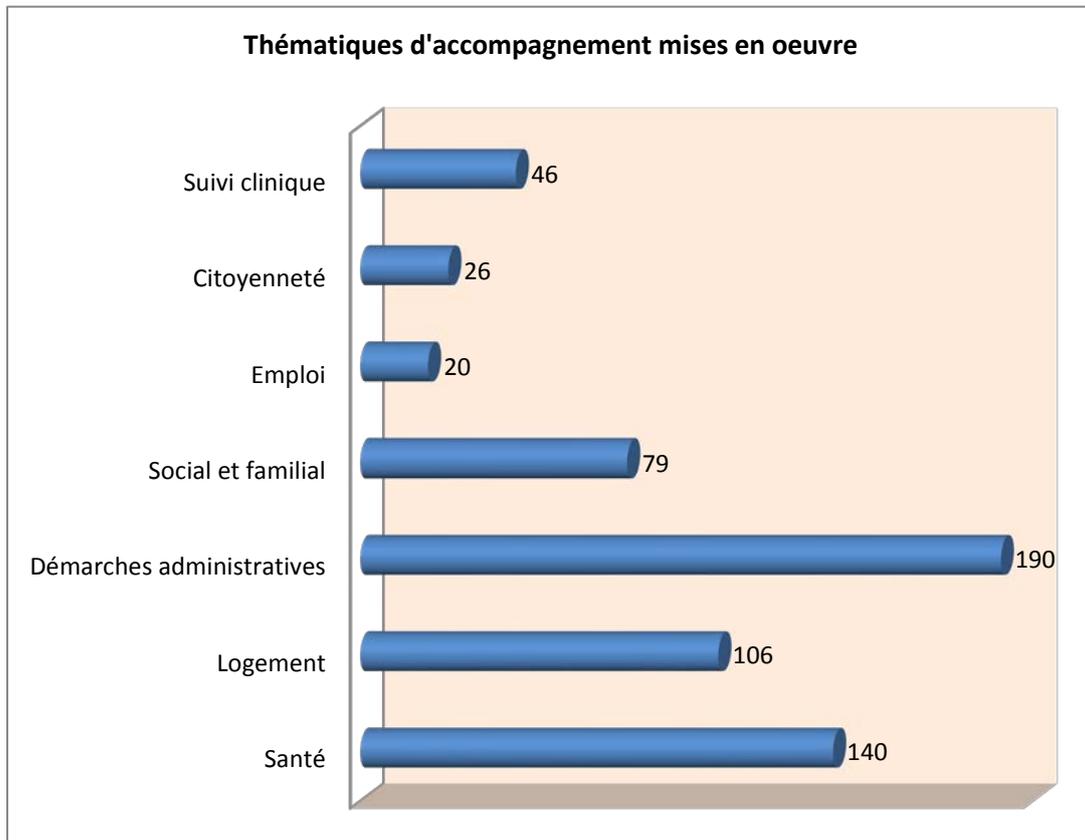
↳ Les durées moyennes d'accompagnement sont de :

- **43%** moins de 6 mois (part élevée au regard des nouvelles entrées et des orientations spécifiques du PLES de Douai)
- **21%** 6 à 12 mois.
- **23%** 13 à 24 mois.
- **13%** + de 24 mois

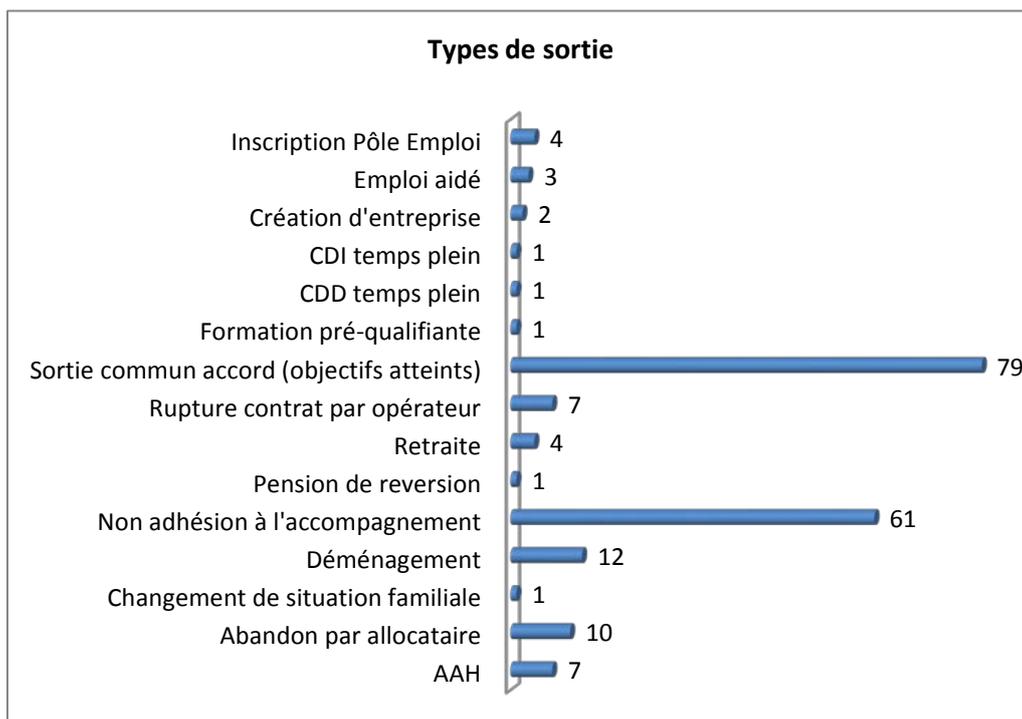
↳ Les thématiques d'accompagnement proposées:

L'équipe du SISAA Sud du Département intervient dans : l'aide aux démarches administratives, l'accompagnement santé, l'aide au logement, l'accompagnement social et/ou familial, l'emploi, le suivi clinique, l'accompagnement proposé par l'esthéticienne médico-sociale. Plusieurs thématiques peuvent concerner une même personne accompagnée. Les démarches administratives sont repérées comme une « porte d'entrée » pour l'accompagnement. Elles permettent la mise en relation, l'établissement du lien. Ce n'est que plus tard lorsque la relation de confiance est posée, que d'autres thématiques plus « personnelles » sont abordées. Le suivi clinique ne concerne que le territoire de Valenciennes et plus ponctuellement celui de Cambrai. Concernant le territoire de Douai, un partenariat fort avec « Douais Santé Pour Tous », voulu par le PLES, à l'origine de notre

implantation sur le territoire, permet aux référents RSA d'orienter directement vers cette association plutôt que le SISAA Sud.



↳ Les sorties:



↳ Les principales difficultés rencontrées

En lien avec la personne :

- Des moments de mal être et les passages de démotivation de la personne
- Des problèmes de santé émergents
- Conditions de vie difficile : mauvaises conditions de logement, difficulté d'accès à un logement décent ou un logement adapté.
- La gestion de l'attente : certaines réponses sont liées à des délais relativement longs, certaines démarches prennent du temps... (Par exemple: dossier AAH, demande de logement...)

En lien aux partenariats:

- Difficulté ou absence de solution de relais en fin d'accompagnement sur certains territoires isolés.
- Multiplicité des intervenants au regard de l'étendue du territoire d'intervention : le temps nécessaire à une connaissance fine de tous les partenaires potentiels.
- Identification de partenariats spécifiques localisés. La complexité des démarches administratives et la baisse du nombre d'interlocuteurs spécifiques dans certaines administrations

En lien avec à l'organisation du travail:

- Importance du temps de déplacements dû à la multiplicité des lieux d'interventions et à l'étendue des territoires d'intervention.

Missions ANRU :

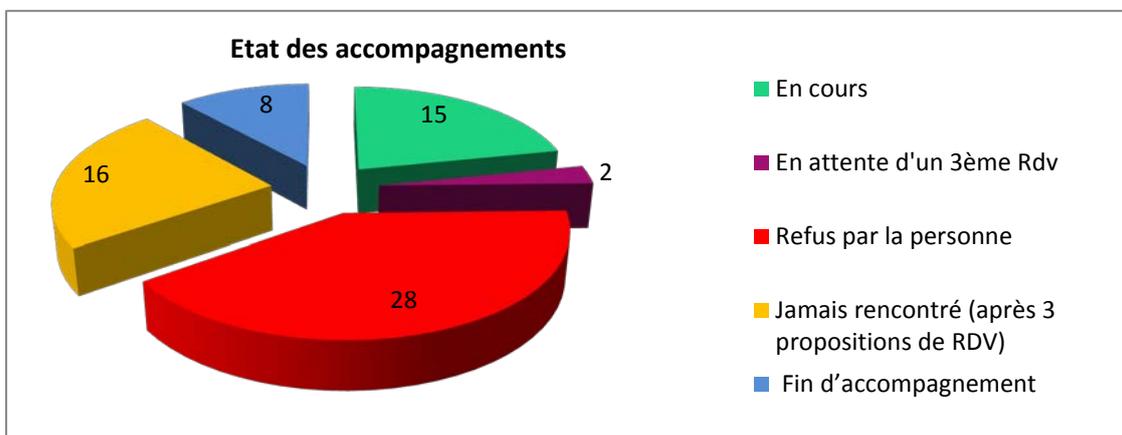
Orientations par Partenord de ses locataires dans le cadre d'une MSA, Mission Sociale d'Accompagnement. La MSA se compose de deux volets, un accompagnement social au relogement et/ou un accompagnement socioprofessionnel. **2 missions ANRU en « co-gestion » avec l'association ARPE porteur du projet :**

→ 1 mission à Denain sur le quartier du Faubourg Duchâteau. ARPE a en charge le volet social et La Sauvegarde du Nord le volet socioprofessionnel.

Cette mission concerne les locataires de 329 logements, quartier du faubourg Duchâteau à Denain. La mission, quoique ayant débuté en juillet 2011, a connu un démarrage difficile. Cette mission nouvelle a nécessité un temps « d'appropriation » entre l'agence Partenord du site, les interlocuteurs spécifiques Partenord et nous-mêmes prestataires de service (ARPE et Sauvegarde du Nord). Les premiers accompagnements ont été effectifs en décembre 2011. La salariée intervenant sur cette mission a rencontrée des problèmes de santé et a été absente durant toute l'année 2013. Nous avons été amenés à composer avec les forces vives disponibles au sein de l'association. Le remplacement s'est effectué dans un premier temps par un 0,5 ETP d'accompagnement socioprofessionnel (personne salariée à la ferme des vanneaux sur un même profil de poste), puis par une chargée de mission travaillant pour l'association sur un autre 0,5 ETP. En 2013, nous avons comptabilisé 81 orientations. Au 31 décembre 2013, 30 accompagnements sont encore en cours. La fin de mission programmée initialement courant mars 2014 a été repoussée au 30 juin 2014 pour des raisons techniques liées au déroulement des travaux.

→ 1 mission à Sin le Noble sur les quartiers de la Salamandre. La Sauvegarde du Nord a en charge l'accompagnement social.

Cette mission concerne les locataires de 226 logements. Cette mission a nécessité des rencontres de coordination entre ARPE/Sauvegarde du Nord et l'agence locale de Partenord à Douai. Un local a été mis à disposition sur site à partir de mi-décembre 2012. Des « bons de commande Partenord » ont commencé à nous être adressés à partir de janvier 2013. Se pose la question du volume d'accompagnements. 69 personnes (ou ménages) ont bénéficié d'une proposition d'accompagnement. **23 accompagnements dont 15 en cours** au 31/12/2013.



Référents RSA :

Ce public allocataire du RSA est orienté par le PLES. Le référent RSA procède à l'élaboration d'un diagnostic de situation de la personne dans sa globalité et propose une orientation sociale ou professionnelle. Après validation de ce diagnostic par le PLES, la personne est orientée vers un suivi social (Référents RSA) ou professionnel (Pôle Emploi).

Dans le cadre d'une orientation sociale, le référent est chargé d'élaborer un Contrat d'Engagement Réciproque avec la personne. Le PLES de Douai souhaite que ces postes perdurent au sein du dispositif du Douaisis.

Les personnes sont rencontrées individuellement, dans des locaux repérés (CCAS, Mairie, Maison des associations) au sein de leurs communes respectives : Anhiers, Courchelettes, Cuincy, Esquerchin, Flers en Escrebieux, Lambres les Douai, Lauwin Planque, Râches, Raimbeaucourt et Roost-Warendin. Ces communes correspondent à une sectorisation du territoire, lieu d'intervention des référents RSA du Dispositif du Douaisis. Ce découpage du territoire a été établi par le PLES de Douai. Le rythme des rencontres est variable en fonction du projet d'insertion. Les rendez-vous sont espacés de 15 jours à 3 mois maximum.

Des contacts réguliers sont pris afin de faire un point, tant avec les personnes qu'avec les partenaires (téléphoniques, courriers ou emails). Ils permettent des interactions et une cohésion dont chacun en retire des bénéfices : les partenaires à leur niveau d'intervention auprès du public et les participants par une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les CER sont établis et donc évalués et ajustés régulièrement.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 310 547 €. Le total des produits est de 288 377 €, ce qui engendre un déficit de 22 170 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	11 salariés pour 8,45 ETP SISAA Sud du département : 6 salariés pour 4,95 ETP. Missions ANRU : 2 salariés pour 1,5 ETP (Marie ?) Référents RSA : 2 salariés pour 2 ETP 1 chef de service qui a également la responsabilité de la Pension de famille de Roost-Warendin.
Qualifications	Psychologue clinicienne – Educateurs spécialisés – Assistante sociale – Conseiller en économie sociale et familiale – Esthéticienne médico-sociale – Comportementaliste (diplôme universitaire Franco-québécois) – Chargée d’insertion professionnelle (Maîtrise d’ingénierie pédagogique et de la formation) – Chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire AS et 1 stagiaire ES
Formations 2013	Participation aux rencontres et synergies de la FNARS

1.4. LA DEMARCHE D’EVALUATION INTERNE

Le SISAA n’est pas soumis à la démarche d’évaluation interne. Cependant, nous devons fournir des bilans annuels d’activité aux financeurs et effectuer dans ce cadre une évaluation de l’activité des salariés avec analyse des pratiques et mises en perspectives.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

SISAA :

Dans le cadre de l’accompagnement psycho-social, le projet fait état d’une prise en charge totale pour les 3 Directions Territoriales (Douai, Cambrai et Valenciennes), **prévue de 208 allocataires, en file active. Le service a accompagné 337 personnes. Les orientations effectuées par le PLES de Douai concernent des accompagnements courts, ce qui ne permet pas de répondre aux exigences de la file active.** Il semble que le besoin sur ce territoire a été surévalué à notre arrivée, au regard de la demande des référents RSA et du nombre d’allocataires. Le rééquilibrage de décembre 2012 pour l’année 2013, de 105 accompagnements à 88 n’a pas été suffisant. Nous sommes en mesure de stabiliser l’action pour 70 accompagnements en file active. Un nouveau réajustement sera nécessaire pour 2014.

Missions ANRU :

Cet accompagnement est à la demande du bailleur. Il n’y a pas un nombre préétabli de locataires à accompagner. Partenord délivre des « bons de commande » officialisant le début d’accompagnement et le financement de la mesure. La difficulté est de répondre au mieux à la demande, sachant que nous ne maîtrisons pas la fréquence des orientations. Concernant la Mission

Sociale d'Accompagnement de Sin le Noble, nous constatons un faible nombre d'accompagnement qui met en difficulté l'équilibre financier, même si nous évoluons vers des actions collectives.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2012 nous notons que Le **SISAA Cambrai** avait évolué positivement en ce sens que l'effectif avait augmenté en 2012 par rapport à 2011, passant de 39 à 53 accompagnements effectifs. Le financement avait également augmenté dans les mêmes proportions entre 2011 et 2012, c'est-à-dire qu'il avait été ajusté de 35 à 45 accompagnements. La demande d'intervention de la psychologue clinicienne est également plus importante (de 8 nous passons à 11 accompagnements). En 2013, l'effectif se maintient et affiche 52 accompagnements pour un financement effectif correspondant à 50 accompagnements.

En 2012, **Le SISAA Valenciennes** avait fonctionné avec une mise en attente des prescriptions tout au long de l'année. Aucune subvention supplémentaire n'avait été accordée pour 2013, ni une réduction du secteur d'intervention. En 2013, un travail avec les prescripteurs a permis de réduire le délai pour toute nouvelle orientation. L'action quoique non sectorisée est reconnue sur tout l'arrondissement de Valenciennes.

Le SISAA Douai souffre d'un manque d'orientations. Les chiffres de 2013 sont quasi identiques à ceux de 2012 et font état d'une inadéquation entre la demande initiale du PLES pour l'intervention de 3 ETP, soit 105 accompagnements et la réalité des besoins qui actuellement se quantifie depuis 3 ans autour de 70 accompagnements soit 2 ETP.

Mission ANRU :

Poursuite de la mission sociale d'accompagnement à Denain. Cette mission a trouvé en 2013 une nouvelle dynamique avec l'arrivée de nouveaux salariés.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Le SISAA Sud du département :

☞ Un rééquilibrage doit s'opérer sur le territoire du Douaisis concernant le SISAA Sud, pour permettre une adéquation entre besoin du territoire et financement de l'action. Ce rééquilibrage a été anticipé par le Dispositif du Douaisis qui a réajusté rapidement les moyens humains mis à disposition courant 2013 (1,95 ETP).

Missions ANRU :

☞ En 2012, nous évoquons un travail auprès de Partenord (financeur) pour mettre en adéquation la demande (de Partenord) en moyen humain au démarrage d'une MSA avec la réalité du travail fournie et celui payé... Sans réelle solution, une réflexion au sein du Dispositif du Douaisis a amené l'équipe de cadres à constituer une équipe de plusieurs professionnels pouvant répondre indépendamment aux différentes missions « logement », dans un principe de « vases communicant » : Les travailleurs sociaux sur les actions moins sollicitées sont alors en mesure de venir absorber un flux d'orientation important sur une autre action.

Actions concernées : MSA ; Atelier recherche de logement, Prévention des expulsions, AES.

5. ZOOMS

5.1. SISAA SUD : ORIENTATION PLES

Le PLES de Douai a réitéré, au cours de l'année 2013, une mission spécifique au SISAA SUD du Département. Il s'agissait d'entrer en contact avec les personnes allocataire du RSA, ne répondant pas ou plus au référent pour établir le diagnostic et/ou le Contrat d'Engagement Réciproque. La mission avait pour objectif : «d'informer sur les droits et devoirs, recueillir les informations expliquant l'absence, vérifier la situation administrative au regard du RSA et inciter la personne à reprendre contact avec son référent RSA, afin d'établir un diagnostic ou l'élaboration du CER ».

Mise en œuvre de cette mission spécifique : Il s'agissait plus de rencontres (de 1 à 3 si nécessaire) que d'accompagnement tant la mission est courte dans le temps puisqu'elle excède rarement 2 mois. Dans de rares cas, ces rencontres se sont concrétisées par un accompagnement SISAA dans le cadre du CER.

Il faut prendre en considération que cette mission courte n'a souvent pas permis aux travailleurs sociaux de recueillir toutes les informations nécessaires à notre tableau de données statistiques.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 78, impasse d'Alençon 59286 ROOST-WARENDIN	Directeur de l'établissement : LEBRUN Jean-Marc Chef de service : GUILLUY Albert
Projet d'établissement	<p>La Pension de Famille, est née de la volonté municipale de répondre à une des problématiques récurrentes d'une part de la population. Un nombre important de personnes de plus de 40 ans, isolées, vivent en cohabitation de façon précaire.</p> <p>La ville a alors sollicité La Sauvegarde du Nord, déjà implantée sur la commune, pour porter le projet en lien avec le bailleur social SIA.</p> <p>L'objectif est de répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif, trouver à échéance prévisible, un équilibre de vie dans un logement individuel autonome.</p> <p>La pension de famille est composée de 17 logements, dont 15 studios et 2 types II, ainsi qu'un « ilot » central comprenant une salle de vie, une cuisine, un bureau, un local à vélo et deux celliers.</p>
Habilitations et publics	<p>Habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agrément « gestion locative » - Convention APL logement-foyer. - Agrément « pension de famille ». <p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 hommes et femmes - 2 couples <p>De plus de 40 ans / isolés / vivant des minima sociaux (RSA-AAH-ASS...), provenant essentiellement de l'arrondissement du Douaisis et ayant connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS (en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles, de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »).</p> <p>Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le PDALPD (Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés).</p>
Obligations officielles	OUVERT 365J/an

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La pension de famille de Roost-Warendin accueille 19 locataires, 4 femmes et 15 hommes de plus de 40 ans. Les 15 studios sont occupés depuis l'ouverture de la pension de famille, à savoir le 1^{er} juillet 2010. Le premier logement « couple » a été attribué le 1/01/2011. Le second a été attribué en octobre 2011. Cette date d'attribution tardive du second T2 est liée principalement au délai qui a permis la remise en état de celui-ci (logement ayant été incendié pendant les travaux).

En 2012, nous notons que la proportion Homme/Femme était inchangée depuis l'ouverture. Nous posons également la question du délai de vacance à considérer entre une sortie et l'arrivée du nouveau résidant dans le logement. Nous considérons que ce délai devait prendre en compte le temps nécessaire pour établir les formalités, le nettoyage du logement, les travaux si nécessaire, mais la commission d'attribution, l'attribution et le délai de réflexion du nouvel arrivant avant signature du contrat d'occupation.

En 2013 : La proportion Homme/Femme reste inchangée depuis l'ouverture, bien que 2 nouveaux résidents soient arrivés. La question du délai de vacance (notamment après un décès reste entière et fera l'objet en 2014, d'une réflexion lors des groupes Pension de famille animés par la FNARS ou par la Sauvegarde du Nord).

↳ Les personnes accueillies :

6 personnes ont entre 40 et 49 ans, 12 ont entre 50 et 59 ans, 2 ont plus de 60 ans.

15 personnes sont ou ont été accueillies depuis plus de 2 ans, 3 autres depuis plus d'un an et 2 encore depuis plus de 6 mois.

Plus de 50% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques...)

↳ Le rôle des hôtes de pension de famille :

Deux hôtes (1,45 ETP) accompagnent au quotidien les résidents. Leur intervention s'articule autour de deux axes, l'accompagnement individuel et l'animation de temps collectifs.

1.2. L'AXE COLLECTIF

Les temps dédiés au collectif permettent de rythmer la journée, la semaine, l'année et ainsi de donner des repères spatiaux temporels aux résidents de la pension de famille. Nous avons constaté que cette organisation rassure et facilite les « bonnes » relations entre résidents : Chacun apprend à se connaître aux travers de moments de détente. Le partage et la connaissance mutuelle désamorcent certains conflits de voisinage et renforcent l'appartenance à un groupe à une résidence à un quartier...

Organisation de temps conviviaux : A l'occasion des temps forts de l'année : Noël, Pâques, Epiphany, Chandeleur, anniversaires... Ces moments donnent du sens au « vivre ensemble ». C'est en faisant vivre les traditions et les rituels de manière chaleureuse que certains retrouvent le goût du contact avec l'autre, si souvent mis à mal par l'isolement.

↳ Les différents temps collectifs repérés :

Atelier « cuisine / Pâtisserie » : Tous les 15 jours en alternance, le jeudi matin. Il est suivi d'un repas ou d'un goûter partagé.

Il permet l'apprentissage de techniques simples et reproductibles. L'équilibre alimentaire tient une place importante au sein de cet atelier: fruits et légumes de saison... Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective et de favoriser les échanges de savoirs. Les savoirs faire et savoirs être sont valorisés. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène. C'est enfin l'occasion d'apprécier un moment convivial autour du repas pris ensemble, à la suite de l'atelier.

Atelier « créatif » : Chaque mardi après midi.

L'objectif premier est de permettre aux personnes d'investir leur logement à moindre coût et de s'approprier « l'îlot collectif ». Lors de ces ateliers, différents supports techniques sont abordés pour créer des objets décoratifs : Du dessin, de la peinture, de la photo, du collage pour réaliser des pèlemêles, des tableaux, du scrapbooking...

En 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir, au sein de notre atelier créatif, le prestataire ARCHI CARTON (société offrant à des personnes physiques une animation passant par la création d'objets ou de mobilier en carton de récupération). Cette action s'est poursuivie jusqu'en février 2013 et a abouti à une exposition le 26 novembre 2013. A cette occasion, nous avons invité les résidents des pensions de famille de Douai (PACT), Lambersart et Roubaix (Sauvegarde du Nord). L'objectif était de valoriser nos résidents à travers l'exposition de leurs réalisations et la transmission d'un savoir faire à travers un atelier »initiatique «.

Atelier « potager » :

En 2012, Soutenu par les encadrant techniques de la Ferme des Vanneaux, les résidents ont pu créer un potager, au sein du jardin collectif de la Pension de famille. Cet atelier a également été prétexte à de nombreux échanges avec la Ferme des Vanneaux (visite sur site, germination des graines en serre...). Les légumes récoltés ont été utilisés pour l'élaboration des repas collectifs. En 2013, l'atelier jardin est resté en « friche » compte tenu des conditions climatiques durant l'année 2013 et de l'absence d'un des deux hôtes de la Pension de famille. Nous pensons en 2014 réinitier l'atelier sous une autre forme d'animation.

↳ **Autres temps collectifs attendus :**

Les Sorties collectives :

- Comme chaque année, lors de la période des vacances d'été, une sortie sur le Littoral a été proposée en juin. Cette année nous nous sommes rendus dans la Baie de Somme, plus précisément à St Valérie et avons rencontré un artisan « pêcheur à pied ».
- Nous avons bénéficié d'une visite guidée du Stade Bolaert (couloir, salle d'accueil, vestiaire, infirmerie, pelouse.....). Visite gratuite accordée par la direction du stade en lien avec la référente culture du dispositif.
- Visite du site Louvre Lens, en septembre, dans l'objectif d'une programmation future de la visite du musée en 2014.
- Sortie Foot, le 26 novembre 2013, quatre résidents de notre pension famille ont assisté à un match de foot au stade Bolaert (Lens/Chateauroux)
- Temps fort à l'occasion des fêtes de fin d'année. Sortie à Lille, en décembre à l'occasion du marché de Noël, suivi d'un dîner spectacle (financé à 80%, grâce au partenariat développé par la référente culture).

Autres sorties culturelles en partenariat avec le SIRA (Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux) :

Depuis deux ans nous travaillons en collaboration avec Stéphane Pinard du SIRA. Ce travail partenarial, qui a déjà permis en 2012 le financement de l'atelier ARCHI CARTON, s'est poursuivi en 2013 par la réalisation de plusieurs actions culturelles :

- En juin, « Festival du Juventus » : à cette occasion nous avons accueilli au sein de notre structure des musiciens et des résidents de la pension de famille de PACT du Douaisis.
- Concert philharmonique à l'auditorium de Caudry.
- Visite de l'école d'art de Douai accompagnée d'une rencontre d'un artiste en résidence. Nous nous sommes également rendus au vernissage de ce même artiste.
- Présentation du programme culturel par Stéphane Pinard au sein de notre maison relais.
- Exposition « Je suis Douai » projet financé par le SIRA.

↳ Perspectives pour 2014 :

La rencontre avec l'école d'art de Douai a vu éclore un projet de collaboration autour de notre atelier créatif. Un projet d'atelier poterie sur l'école d'art est actuellement en réflexion. Il verra sa mise en place en 2014. Afin que les participants puissent participer à la réflexion et être acteur de ce projet, différentes expositions sur la poterie sont programmées ainsi que la visite du musée du verre dans l'avesnois.

1.3. L'AXE INDIVIDUEL

5 types d'intervention sont clairement identifiés :

1/ Les synthèses

Nous programmons au minimum une synthèse par an pour chaque résident avec l'ensemble des partenaires concernés (principalement le référent qui a positionné la personne sur la Pension de famille ou le partenaire qui a pris le relais). Le résident est bien évidemment convié à ce moment d'échange.

L'objectif des synthèses est de permettre un regard croisé sur la situation de la personne dans son logement, dans le collectif, dans ses projets et de tracer des perspectives d'évolution, par le biais d'objectifs à atteindre.

Au cours de cet échange est systématiquement abordé le bien fondé du positionnement et du maintien au sein du dispositif Pension de famille. Pour certains résidents, un nombre plus important de synthèses sera nécessaire.

2/ L'appropriation du logement

Si dans le projet initial des pensions de famille, les personnes doivent être suffisamment autonomes pour s'approprier et entretenir leur logement, force est de constater qu'un soutien dans ce domaine s'avère souvent nécessaire.

Pour certains résidents ce soutien est assuré par un service extérieur : soit dans le cadre du PCH, soit via une orientation SAVS. La personne peut faire alors appel à un service d'aide à domicile, qu'elle finance par ses propres moyens.

Certaines personnes ne peuvent accéder à ce type de service par manque de moyens financiers ou par absence de la reconnaissance nécessaire. Notre mission prend alors toute sa place dans ce champ. En effet, nous sommes amenés à rencontrer les personnes au domicile et à évaluer avec eux les actions à mener. Pour exemple : Rangement et tri du linge, incitation à la toilette, incitation et aide à l'entretien du logement. Cette intervention au domicile ne s'effectue qu'en accord avec la personne, de façon programmée et avec des objectifs partagés. Ce type d'intervention permet une observation comportementale de la personne, de son autonomie et de son implication.

3/ Étayage

Au travers des synthèses un certain nombre de problématiques sont identifiées et nous amènent à solliciter l'intervention d'autres professionnels. Il s'agit de proposer l'intervention de partenaires en fonction des besoins repérés, tel que :

- CMP
- Médecin traitant
- Infirmière libérale
- Service de protection tutélaire
- SAVS/ SAVA
- CSAPA
- Service d'aide à domicile
- Plateforme santé
- Association caritative
- ...

Notre travail consiste également à articuler les interventions de chacun et à les réévaluer régulièrement.

4/ Accompagnement vers et dans le parcours de soin

Quelque temps après l'installation dans le logement et compte tenu des publics orientés, nous sommes régulièrement sollicités soit par la famille, les intervenants sociaux ou la personne elle-même pour des questions « santé ». La santé du résident fait partie de nos préoccupations principales. Il est difficile de quantifier le temps consacré à cet accompagnement tant dans la réflexion que dans la mise en place des démarches nécessaires. Une réflexion doit être menée en 2014 avec nos partenaires santé afin de bien identifier le rôle et les limites de chacun.

5/ Organisation et accompagnement de la vie quotidienne

Le lieu collectif est notre principal outil de travail. Il nous permet de marquer et de rythmer la journée avec une ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pour les résidents, « l'îlot central » est un lieu de partage, de rencontres et pour beaucoup l'endroit des premiers échanges voire des seuls échanges de la journée.

La présence et la disponibilité des hôtes de la pension de famille sur la première heure d'ouverture s'avèrent très importante. Elle permet souvent de désamorcer les conflits. En effet, les résidents peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs préoccupations.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 231 995€. Le total des produits est de 212 137 €, ce qui engendre un déficit de 19 857 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1,45 ETP hôtes. 1 ETP chef de service chargé également du service Accompagnement Social du Dispositif du Douaisis.
Qualifications	Educateur spécialisé et Conseillère en économie sociale et familiale.
Accueil de stagiaires	L'absence pendant 4 mois d'une salariée Hôte Pension de famille n'a pas permis d'envisager l'accueil de stagiaires.
Formations 2013	UNAFO

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La Maison Relais n'est pas soumise à la démarche d'évaluation interne. Cependant, le cabinet « Ville et Habitat » est chargé depuis septembre 2012, par les services de l'Etat pour mener une évaluation régionale. Suite à cette décision de l'état, le groupe de travail « hôtes de pension de famille » de la FNARS a travaillé un outil pour recueillir des données qui pourront alimenter les bilans annuels. Il a été mis en place courant 2013.

L'équipe d'hôtes se saisit aujourd'hui de cet outil. Lors des réunions d'équipe, nous attribuons un temps d'échange à ce tableur Excel, afin de le faire évoluer. Il serait souhaitable d'échanger avec les autres équipes de pensions de famille de La Sauvegarde du Nord, de manière à obtenir un outil commun apportant du sens au travail réalisé au sein de ces dispositifs.

Le Comité de suivi chargé de l'attribution et du bon déroulement des actions d'accompagnement. Celui-ci s'apparente depuis 2012 à une « commission d'orientation » regroupant le SIAOD, le responsable de la pension de famille du PACT de Douai, le responsable de la pension de famille de La Sauvegarde Du Nord (ou un hôte), la responsable du CCAS de Douai, un représentant du CMP de Douai, un représentant de la DDCS et des partenaires du territoire souhaitant évoquer des candidatures potentielles à l'attribution d'un logement en pension de famille. L'adjointe logement de la Mairie de Roost-Warendin est cordialement invitée lors de ces rencontres.

Ces rencontres mensuelles permettent de faire un état des lieux des candidatures, d'établir une liste d'attente commune pour les pensions de familles, de préparer l'admission ou le cas échéant de réfléchir à une réorientation vers d'autres structures. Ce travail de collaboration a permis au-delà d'une connaissance mutuelle des structures et de leur fonctionnement, de finaliser un « document unique de candidature ».

Le Comité de Pilotage : chargé du bilan des attributions ; garant du projet : la vie sociale des résidents et leur participation aux activités collectives ; l'intégration des résidents dans leur quartier à travers

la perception de la Résidence par son environnement ; la prise en charge des résidents de leur projet d'habiter en termes d'autonomie ; l'adéquation entre le fonctionnement et les services offerts par la Résidence aux besoins des personnes accueillies.

Les hôtes de la pension de famille participent à un groupe de réflexion commun aux maisons relais du Pôle Inclusion Sociale, de la Sauvegarde du Nord.

Les 2 instances (FNARS et Pôle Inclusion Sociale) permettent des échanges et des questionnements sur les pratiques professionnelles. Ce travail participe à une forme d'évaluation interne lors des réunions de service.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Accueil de 20 locataires pendant l'année 2013, pour 19 places. 1 départ et 2 admissions (autre sortie en décembre 2012). Il s'agit d'un départ programmé et volontaire d'un résident début 2013. Ce dernier a accédé à un logement autonome dans le parc locatif privé. Ce départ a donné lieu à une nouvelle admission. Le délai de vacances cumulé en 2013 pour les 2 logements « libérés » a été important (6 mois au total), faute de candidats, le SIAOD a été interpellé régulièrement à ce propos.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La participation aux ateliers collectifs est devenue la pierre angulaire de la « vie » au sein de la pension de famille. Aujourd'hui ces temps d'échanges sont vécus, par les résidents, comme enrichissants et porteurs de perspectives d'évolution individuelle. Nous avons pu mesurer ce fait de façon évidente lors de l'absence de l'Hôte. En effet son absence durant plusieurs mois, a créé un manque chez les résidents et l'organisation de la vie collective en fût fort impactée.

Nous mesurons mieux aujourd'hui les apports du collectif pour les personnes résidentes et aussi pour le travailleur social, hôte de pension de famille qui trouve au sein de ces ateliers un lieu d'observation privilégié et riche de situations d'échanges. La participation aux temps collectifs affinent notre analyse lors de nos réunions de synthèse en apportant des éléments concrets tels que :

- Participation et assiduité
- Comportement dans le groupe, mode et capacité d'échange
- Intérêts, propositions formulées, capacités physiques et cognitives.

Une évolution notable des problématiques d'addiction est observée au sein de la maison relais, le nombre d'hospitalisations pour chute en état ivresse ou malaise suite à une alcoolisation excessive, est plus fréquent que les années précédentes. A cela se rajoutent les pathologies et maladies métaboliques dues à une alcoolisation chronique. Ce fait concerne environ 50% des résidents. Il faut aussi prendre en considération une hausse des accompagnements physiques et de soutien dans les démarches de soins. Même si les relations de travail sont satisfaisantes avec le personnel médical, nous déplorons l'absence de prise en charge pour le transport et l'accompagnement des personnes.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Le dispositif « pension de famille » a été présenté comme un lieu où les résidents n'auraient plus à se préoccuper d'un devenir et d'un ailleurs possible. Amorcée en 2013, la réflexion sur ce constat nous a amenés à repenser le mode de présentation de ce dispositif et à revoir la sémantique utilisée dans le discours comme dans les écrits, autant vers nos partenaires que vers les résidents.

Pour exemple, nous ne parlons plus de locataires mais de résidents. Être en maison relais doit avoir un sens et une utilité partagée par le résident et par l'ensemble des acteurs qui soutiennent le projet.

Depuis peu, une démarche d'évaluation et d'évolution des situations est systématiquement mise en perspective. Cette démarche est abordée lors des synthèses.

L'année 2014 doit nous permettre de retravailler la question de l'orientation vers et hors de la pension de famille et de poser avec l'ensemble des partenaires, y compris la DCCS et le SIAOD, la question de la sortie du dispositif Pension de famille notamment pour :

- Les personnes en trop grande perte d'autonomie
- Les personnes vieillissantes
- Les personnes dont le maintien dans le logement ne nécessite plus la proximité d'un lieu collectif et la présence quotidienne de travailleurs sociaux.

Sur le plan financier, des échanges ont eu lieu entre la direction du Pôle Inclusion Sociale de la Sauvegarde du Nord et le bailleur social SIA Habitat, propriétaire des logements, afin de revoir le montage financier. L'impact direct est important et permettrait de récupérer des moyens pour le fonctionnement de la pension de famille de Roost-Warendin. Il s'agit aussi d'équilibrer et de stabiliser les charges dans la durée.

B. DISPOSITIF HEBERGEMENT

B.1. CHRS « RESIDENCE SARA » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 80, rue de Condé 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : BOUREL Jean-Yves Chefs de service : BOSSARD Sébastien
Projet d'établissement	Service d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement des familles ayant des problèmes de réinsertion sociale, de logement. Il s'agit de faire accéder et/ou d'aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale via, prioritairement, leur relogement pérenne.
Habilitations et publics	<ul style="list-style-type: none">- Direction Départementale de la Cohésion Sociale – DDCS- pour 117 places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale – CHRS- L. 312-1-1-8° du CASF.- Public : Familles, couple, parents isolés avec enfants.- Mise à disposition de 39 appartements meublés, du studio au type V, répartis en deux catégories :- Regroupé : 16 appartements sur la résidence SARA- Diffus : 23 appartements sur la communauté Urbaine de Lille.- 24 locations avec des bailleurs publics, 12 locations avec des bailleurs privés et 3 logements en convention de mise à disposition avec une municipalité.
Obligations officielles	Il faut un minimum de taux d'occupation pour l'année de 98%. Les orientations pour l'accueil du public au sein du CHRS passent exclusivement par le Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation – SIAO.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

43 122 journées, ont été effectuées, soit un taux d'occupation de 100.98%

139 personnes ont été hébergées en 2013 ce qui représente 40 familles :

23 hommes - 36 femmes et

80 enfants dont 69 mineurs

11 enfants majeurs accompagnant les parents (7 enfants entre 18 et 25 ans et 4 enfants de + 25 ans)

5 naissances déclarées dans l'année 2013.

TYPOLOGIE FAMILIALE

- 47.5% des familles accueillies sont des couples avec enfants dont majoritairement **22.5% des couples avec 3 enfants et plus.**
- 44.5% sont de familles monoparentales dont majoritairement 37.5% **des femmes seules avec plus de 2 enfants (22.5%).**
- **53.23% de la population accueillie est mineure dont + 86% a moins de 13 ans, dont 73% a moins de 7 ans dont +44% a moins de 3ans.**
- **15 nationalités sont représentées au sein du CHRS :**
46% est originaire d'Europe de l'Est.
37% est Européenne : + 23% de français et + 11% de roumain.
27% est originaire du continent Africain.

Nous avons accompagné au relogement : 17.5% des familles accueillies, ce qui correspond à 7 familles (11 adultes et 11 enfants).

Pour cette année le séjour moyen cumulé/personnes est de 22 mois.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 1 727 081 €. Le total des produits est de 1 689 260 €, ce qui engendre un déficit de 37 820 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Equipe est composée de 12 salariés : 11.65 ETP.
Qualifications	<ul style="list-style-type: none"> - 1 chef de service – Caferuis- 1 ETP - 6 éducateurs spécialisés – DDES- 6ETP- internat. - 1 éducateur jeunes enfants- DE- 0.65ETP-externat. - 1 conseiller en insertion professionnelle- Licence Pro- 1ETP-externat - 1 conseiller en économie sociale et familiale-DE- 1ETP-internat. - 1 A.S.I-ouvrier qualifier-électricien- 1ETP-externat. - 1 poste éducatif internat non pourvu ce jour.
Accueil de stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> - IRTS- 2^{ème} année- Educ spé- du 07/01/13 au 03/04/13. - CRFPE- 2^{ème} année- Educ Jeunes Enfants- du 23/09/13 au 05/03/14. - IRTS- 3^{ème} année- Educ spé- du 02/02/13 au 31/03/14 - IUT- 3^{ème} année-Educ spé- du 03/06/13 ai 31/03/14.
Formations 2013	<ul style="list-style-type: none"> - 2 salariés en STT. Recyclage sécurité au travail (PL de formation volet pôle) - 2 salariés : journée formation « l'enfant face à ces nouveaux parents ». (PI de formation volet pôle) - 1 salarié : formation qualifiante : Encadrement technique en travail social. (multi financement) - 1 salarié en formation qualifiante : Master 1 sciences de l'éducation (PI de formation volet pôle)

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne a démarré en 2009 et a permis d'élaborer un document qui a été déposé aux financeurs en juillet 2012.

Le projet de service versus II a été réactualisé cette année 2013. Il sera présenté pour lecture lors de notre assemblée générale des résidents du CHRS SARA avant d'être présenté aux différentes instances du personnel du pôle.

Dès le début de l'année 2014, le CHRS s'inscrira dans la démarche d'évaluation externe qui devrait être finalisée en janvier 2015.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Cette année, nous pouvons noter un taux d'occupation supérieur au minimum préconisé par notre tutelle de 98%

Toutes les orientations du public ont été exclusivement faites par le SIAO.

3. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En comparaison avec l'an dernier, notre taux d'occupation augmente de 3.4%

Cette augmentation s'explique par un plus faible taux de relogement

Le relogement du public baisse de 5% - soit deux familles relogées en moins.

La tranche d'âge du public enfant est en augmentation de 4.26%.

Nous constatons une baisse de la diversité des nationalités représentées.

Une majorité française se dégage et augmente de 1%.

Il est à noter que la population roumaine augmente de + 4%.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

- Au regard des tendances qui se dégagent ces deux dernières années, nous nous devons de continuer à mobiliser nos offres et capacités d'hébergement pour des produits de type IV et V ; En effet les familles de plus de 5 membres sont majoritairement représentées dans le service. *(renouvellement adapté du parc hébergement)*
- cette année nous avons été confrontés pour les familles, à une pénurie de proposition de relogement par les bailleurs sociaux. Le parc disponible est aussi faible en proposition de logement de typologie T IV et V. *(contractualisation avec les bailleurs, principe du logement d'abord)*
- Les problématiques familiales de plus en plus complexes et associées nous obligent à avoir des équipes diplômées, si possible expertes sur l'ensemble des axes de travail proposés. *(formation collective)*
- Que tout à chacun des professionnels de l'équipe puissent, en continu, développer leurs compétences, voire en acquérir de nouvelles est primordial. *(formation continue)*
- Permettre aux membres de l'équipe éducative de développer notre réseau professionnel et soutenir notre travail de partenariat. *(inscription aux colloques, et commissions)*
- Plus particulièrement, nous nous devons d'améliorer encore l'axe de travail et d'accompagnement des familles sur la question de l'insertion et formation professionnelle. Les besoins en ressources au-delà des minima sociaux, l'accès aux différents contrats de travail,

deviennent indispensables pour une famille voulant s'inscrire dans une réinsertion sociale pérenne via le relogement. *(développement intra réseau C.I.P., inscription dans les projets d'accompagnement par l'activité économique, orientation d'accompagnement sur tous les types de contrats aidés).*

5. ZOOMS

Au regard de l'importance croissante de grandes typologies accueillies, avec un pourcentage majoritaire d'enfants mineurs et ayant moins de 7 ans, un poste d'éducateur spécialisé a été transformé en poste d'éducateur jeunes enfants.

En effet la spécificité de cette fonction nous est indispensable quant à l'accompagnement spécifique des parents et particulièrement des mères seules avec leurs enfants.

De plus, nous accueillons régulièrement des femmes enceintes et les accompagnons dans leurs grossesses.

Les problématiques familiales, la qualité relationnelle entre le parent et son enfant et nouveau-né, la prise en compte de l'environnement et de l'habitat face aux dangers domestiques liés à l'enfant doit nécessairement être un axe de travail prioritaire et transversal pour l'ensemble du service.

C'est pourquoi intégrer dans l'équipe éducative accueillante du CHRS un éducateur de jeune enfant est gage de qualité et de professionnalisme pour la mise en œuvre des projets individualisés des personnes accueillies.

B.2. CENTRES D'HEBERGEMENT D'URGENCE ST ANTOINE, LA SABLIERE, LA MACKELLERIE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 329, boulevard Victor Hugo 59000 LILLE	Directeur d'établissement : MOREL Alain, puis BOUREL Jean-Yves : Chef de Service Educatif : DUBUS Ludovic
Projet d'établissement	Accueil de Familles et de Couples, sans domicile fixe orientées par le SIAO : Service Intégré d'Accueil et D'Orientation, Public accueilli en continu, jour et nuit, sans limitation dans la durée du séjour
Habilitations et publics	D.D.C.S : Direction Départementale de la Cohésion Sociale Hébergements d'Urgence de Familles, 90 personnes (CHU St Antoine-Lille) 30 personnes (CHU La Sablière - Mons en Baroeul), de Couples, 12 personnes (CHU la Mackellerie-Roubaix) soit 132 personnes accueillies Veille saisonnière 2012-2013 : Accueil de couples, soit 24 personnes Veille saisonnière 2013-2014 : Accueil de familles, soit 12 personnes
Obligations officielles	Les orientations pour l'accueil du public au sein des CHU passent exclusivement par le Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation – SIAO.

1. L'ACTIVITE REALISEE

Le Code de l'Action Sociale et Familiale définit que les CHU ont pour vocation d'accueillir de manière immédiate, inconditionnelle et de façon continue toute personne faisant appel au 115. Ils ont pour mission la mise à l'abri des familles, le diagnostic, l'accompagnement et l'orientation vers d'autres structures plus adaptées.

La réalité est toute autre, les CHU ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins repérés, faute de places, les délais d'attente pour les personnes à la rue s'allongent. Il n'existe pas ou peu de solution de sortie adaptée pour les publics que nous accueillons du fait de leur statut (personnes sans-papier) ou de leur nationalité (restrictions d'accès à l'emploi pour les citoyens roumains et bulgares)

Nous sommes donc dans une situation paradoxale d'« urgence chronique » où un dispositif pensé pour accueillir rapidement et sur une période courte des personnes à la rue, en danger, se retrouve héberger durablement des familles dans des conditions très précaires.

La levée des mesures transitoires pour les citoyens roumains au 1er janvier 2014 devrait permettre aux personnes de bénéficier d'accompagnement vers l'emploi de la part des services de Pôle emploi, d'accéder à la formation professionnelle, à l'emploi (y compris les contrats aidés) et d'envisager une sortie de l'hébergement et un relogement.

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

1.1.1. LE CHU SAINT-ANTOINE - LILLE

L'accueil d'urgence Saint Antoine a fêté ses 10 ans en 2013. Une équipe pluri-disciplinaire assure un accompagnement au quotidien 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le bâtiment, ancien hôpital pédiatrique, datant de 1890, est la propriété de l'Association Féron-Vrau. Cette mise à disposition a été reconduite jusqu'en mars 2015. Un projet de délocalisation est en cours sur la métropole Lilloise. Les réflexions se poursuivent quant à la mise en place d'un contenant et d'appartements en disséminé.

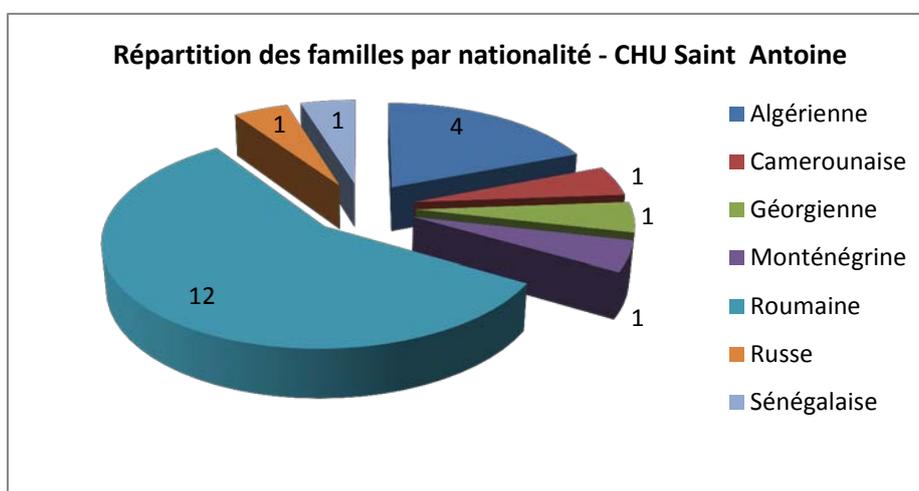
Une ou plusieurs chambres sont mises à la disposition des familles, suivant leur composition familiale. Les compositions varient de isolé + un enfant à couple + 9 personnes.

Origine géographique des personnes accueillies.

101 personnes, soit 21 familles, ont été accueillies en 2013, 3 familles ont été relogées sur le site de la Mackellerie, depuis août 2013. En 2012, nous avons recensé 96 personnes et 104 en 2011.

Sur ces **21 familles**, 12 sont de nationalité roumaine, les autres proviennent d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Europe de l'Est.

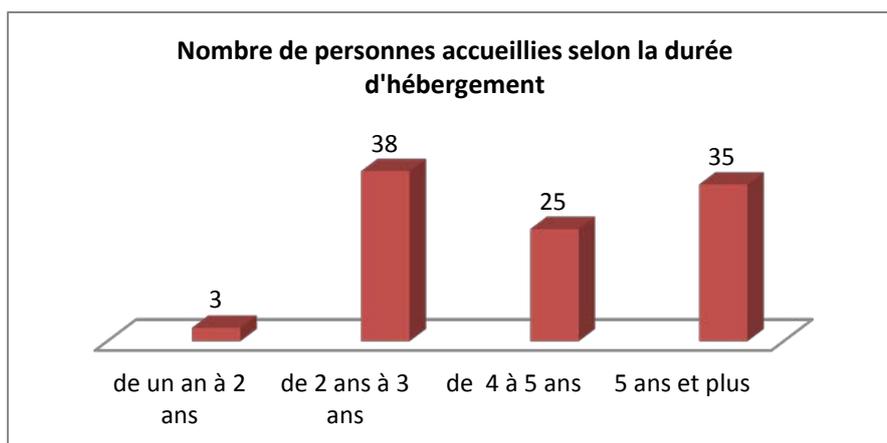
Cette proportion s'explique par le fait que les citoyens roumains arrivés entre 2007 et 2013 sur le sol français ont pu bénéficier d'un accueil d'urgence mais n'ont pu accéder à un travail, à des ressources leur permettant de se reloger. Ils occupent de fait des places dans les structures d'urgence de la métropole lilloise depuis plusieurs années.



7 familles sur 21 ont 4 enfants et plus, cela représente 53 personnes soit 52% de l'effectif total.

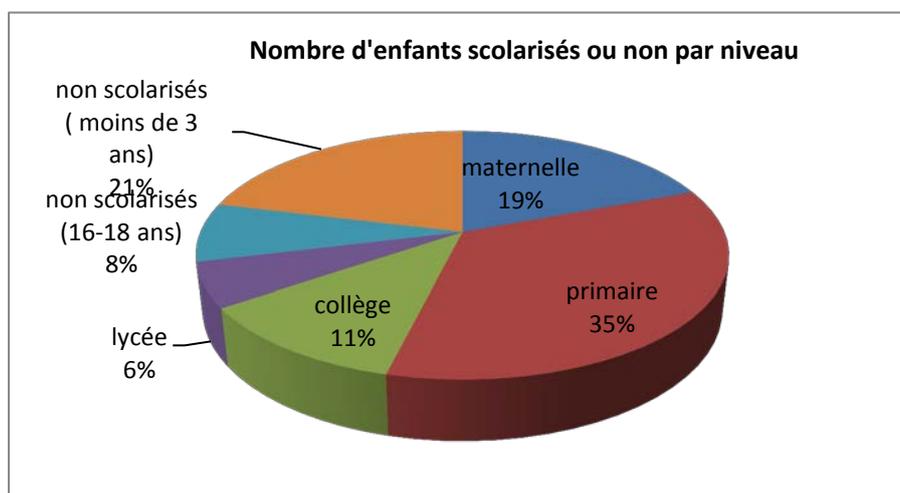
Cela nous amène à être attentif quant à la répartition des pièces, au confort des familles et travaux à effectuer, à faire en sorte que adultes, enfants, adolescent(e)s puissent vivre le plus décentement possible en disposant d'une « relative » intimité. Cela nous oblige à être créatif quant à la prise en charge des familles et notamment des adolescent(e)s, à être vigilant quant au respect des lieux, des personnes et des principes du « Bien-vivre ensemble ».

Durée de séjour des familles accueillies



98 personnes sur 101 sont hébergées depuis plus de 2 ans. La durée du séjour s'allonge du fait de l'absence de statut régulier pour certaines familles. Les procédures d'admission au titre de séjour se complexifient. Pour d'autres, ce sont les restrictions d'accès à l'emploi, qui ne permettent pas d'envisager une sortie du dispositif. En 2013, 5 familles ont quitté la structure, trois ont été orientées vers la mackellerie, en logement autonome, les adultes étant proches de l'emploi. Une a quitté l'hébergement sans avoir préparé sa sortie, une autre a été orientée vers Mons en Baroeul. En 2013, il n'y a pas eu de nouvel accueil.

Scolarité des enfants accueillis



Sur 101 personnes, on dénombrait 52 enfants, 41 étaient en âge d'être scolarisés, 4 étaient en décrochage scolaire.

Pour ces derniers, ils ont accumulé des retards dans les apprentissages qui les amènent à une démotivation, voir une forme d'exclusion. Ils ne voient pas d'intérêt à poursuivre la scolarité, sont dans un entre-deux, entre une vie en France ou ailleurs, entre vivre en famille et mener sa propre existence.

Pour les enfants en primaire et en collège, nous faisons le même constat qu'en 2012, ils sont le plus souvent orientés vers des classes spécialisées (type CLIS, CLIN, SEGPA,...). D'autres sont pris en charge dans le cadre prestation MDPH : Maison Départementale du Handicap ou bénéficient de prises en charge type orthophonie. Il nous faut sans cesse expliquer aux familles concernées l'intérêt d'une telle prise en charge et de la continuité des séances.

Ce qui fait défaut, ce sont pour certains parents, ce sont les interactions ou plutôt le manque d'interactions entre eux et l'école. N'étant pas à l'aise avec l'enseignement en général et les apprentissages, ils ne saisissent pas toujours les progrès de leurs enfants. Ils ne sont pas toujours en capacité de les stimuler, de les valoriser.

C'est là que les activités péri-scolaires prennent tout leur sens, Aide aux devoirs, « Lis avec moi », « la Boîte à mots », accompagner et encourager les enfants, les rassurer, les féliciter, mettre en valeur leurs progrès auprès des parents. Les bénévoles accomplissent un travail considérable, de par leur investissement, le lien qu'ils tissent avec un enfant, les échanges qu'ils peuvent avoir au sein de la structure.

Nous sommes associés depuis peu aux rencontres avec les enseignants et autres intervenants dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, nous y discutons des progrès mais aussi des difficultés rencontrées par l'enfant. Nous jouons là un rôle de médiation, une interface entre l'éducation nationale et les parents.

Notre travail porte ses fruits : nous obtenons des résultats, l'assiduité est en nette progression. Nous sommes là dans un travail de répétition, expliquer, réexpliquer, lever les freins, saisir les appréhensions, les tensions, comprendre ce qui se joue dans la famille mais aussi à l'école...

L'Animation et la médiation culturelle

Face à des familles dans une position d'attente (de papiers, d'autorisation de travail...), l'équipe éducative a axé son accompagnement vers une démarche d'ouverture, ouverture vers la culture et le domaine artistique. L'ouverture culturelle est vectrice de lien social à l'intérieur de la structure et dans le ou les quartiers avoisinants. Ces actions proposées, depuis maintenant cinq ans, nous ont permis d'enrichir notre partenariat sur la communauté urbaine de Lille mais aussi de défendre une identité et des valeurs éducatives.

L'équipe éducative met un point d'honneur avec d'autres à inventer, créer, surprendre, interpeler...

Exemple d'actions menées en 2013 :

Carnaval de Wazemmes en Mars 2013 : cet événement familial est un temps fort dans le quartier, c'est pour nous un moyen de travailler sur l'accompagnement extérieur et de participer à une dynamique interne lors des ateliers de préparation. Plus d'une vingtaine de personnes (enfants, adultes) y ont participé.

La fête de la soupe : est une manifestation incontournable chaque année. Elle se déroule le 1^{er} mai. Cette journée festive est pour nous l'occasion de changer le regard sur les populations accueillies à St Antoine via la découverte de leurs spécialités culinaires et des échanges.



La fête annuelle de St Antoine : C' est un temps attendu aujourd'hui par les familles mais aussi nos partenaires associatifs, institutionnels, culturels. Nous mettons à l'honneur les différentes cultures représentées au sein du CHU. Lors de cette soirée, en juin 2013, nous avons reçu le collectif *Renart*, la fanfare *At Home cuivré* et le groupe *Janine and the Brownies*.

Projet graff : Ce projet a vu le jour lors des préparations de la fête de St Antoine. Nous avons appelé le collectif *Renart* pour une performance sur de 4 graffeurs sur des supports, exposés par la suite dans Saint Antoine. Cette performance avait aussi pour objectif d'approcher les jeunes de la structure et de les sensibiliser à cet art urbain. Aujourd'hui, des ateliers sont en cours d'exécution.

Les résidences artistiques : Elles continuent d'année en année, sur le principe d'un prêt de salle dans St Antoine pour des artistes. Ils peuvent répéter, créer leur spectacle, le mettre en scène, voir le proposer aux familles ou les faire participer. Ces temps visent à créer du mouvement, des échanges entre artistes et familles. Il s'agit aussi de « *produire de l'extraordinaire dans le quotidien* ».

Les sorties : Elles permettent un changement, de sortir un instant du quotidien parfois pesant, usant au sein d'un collectif. Elles amènent une ouverture d'esprit. C'est certes un vecteur de lien social, un espace temps éducatif et un temps de convivialité, reposant pour l'esprit de chacun. Nous nous rendons régulièrement dans les structures culturelles de Lille, les Maisons Folies de Wazemmes et Moulins, la Gare Saint Sauveur, le Tri Postal, le Prato, L'Aéronef... mais aussi dans des lieux comme le grand Stade, les parcs urbains ou lors d'événements comme la Coupe d'Europe de hockey en salle...



Nous essayons par le biais des crédits loisirs de rendre ces démarches d'accès à la culture plus faciles pour les familles et moins onéreuses. A St Antoine, ce dispositif est utilisé lors des sorties en groupes et à la Sablière en sortie individuelle et collective.

1.1.2. LE CHU LA SABLIERE - MONS EN BAROEUL

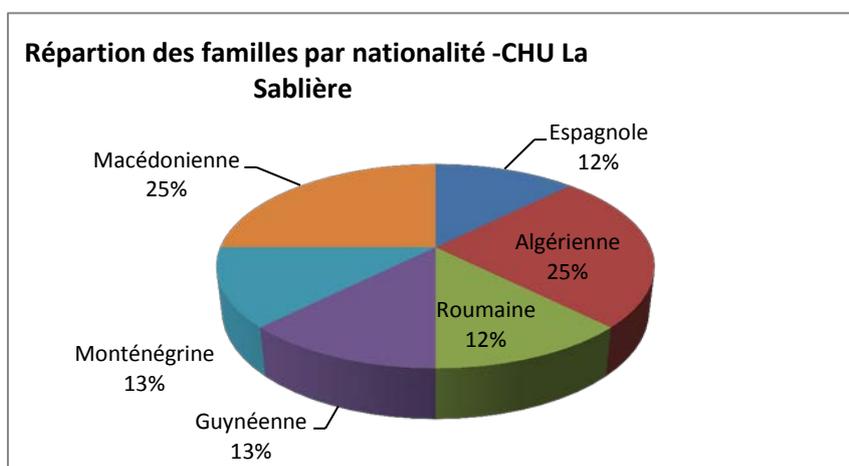
Le site de la Sablière a été créé en 2009 dans des bureaux appartenant à la Direction Départementales des Territoires et de la Mer. L'agencement du bâtiment ne permet pas de favoriser l'autonomie et l'intimité des familles.

Le CHU accueille des personnes qui ont, pour la plupart, un titre de séjour. Elles ont soit un contrat de travail, soit bénéficient du RSA ou sont proches de l'emploi. 2 éducatrices sont présentes au quotidien, d'autres travailleurs sociaux interviennent de façon ponctuelle (psychologue, animatrice socio-culturelle, conseillère en insertion sociale et professionnelle,..) ainsi que des bénévoles dans le cadre de l'aide aux devoirs.

L'accompagnement est centré vers l'accès à l'emploi et la formation, le logement. Bien sûr, l'équipe travaille aussi sur l'ouverture et le maintien des droits, la capacité à habiter et à vivre ensemble, la santé, la scolarisation des enfants et l'apprentissage de la langue,...

Origine géographique des personnes accueillies.

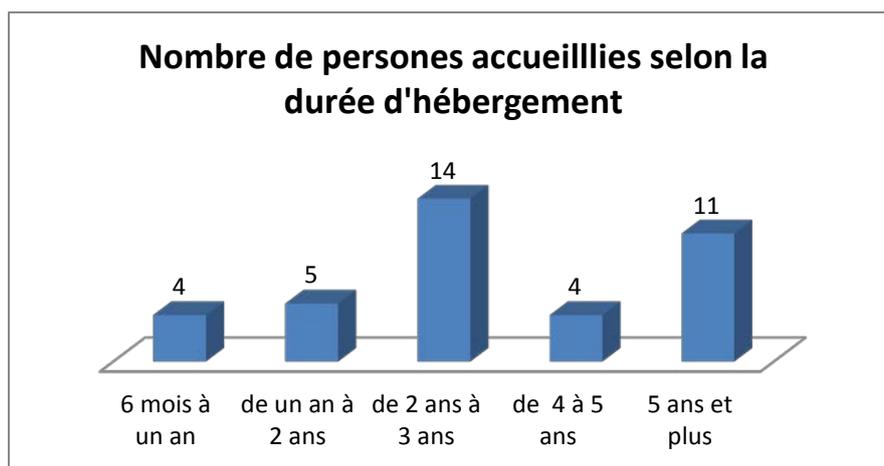
38 personnes ont été accueillies en 2013 sur la structure, soit 8 familles. En 2012, nous avons hébergé **35 personnes**, dont 21 enfants. Ces 8 familles proviennent principalement d'Espagne, d'Afrique du nord, d'Afrique centrale et d'Europe de l'Est.



Cette hétérogénéité des publics permet un équilibre relatif et une « bonne » cohabitation des familles, au sein d'un petit contenant, comme Mons en Baroeul. Néanmoins, l'équipe éducative reste vigilante quant au respect de chacun, de son espace privé, de son rythme de vie.

Sur 38 personnes, nous dénombrons 15 adultes et 23 enfants, les compositions familiales varient de Isolé + 2, Couple + 2(2 familles), Couple + 3 (3 familles), Couple + 4 (2 familles).

Durée de séjour des familles accueillies

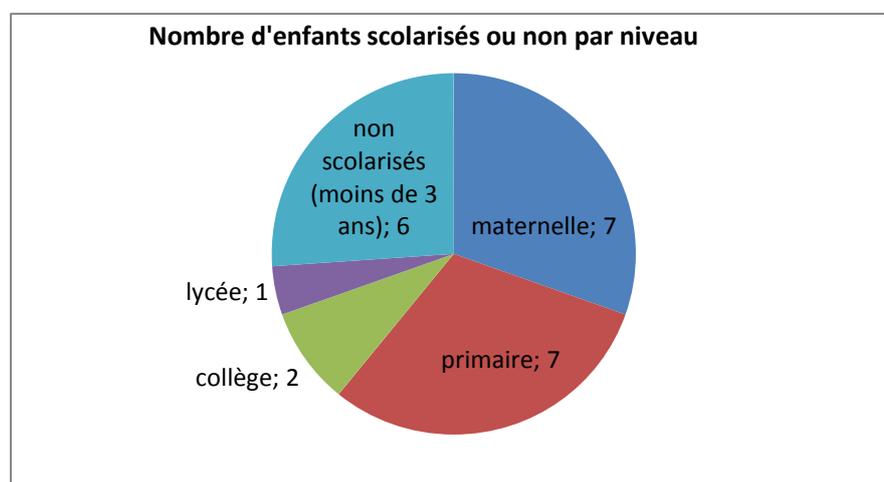


Sur Mons, 29 personnes sont accueillies depuis plus de 2 ans. Même si certaines personnes ont un contrat de travail et des ressources, le délais d'attente en vue d'obtenir un logement s'allonge lui aussi. Les propositions en matière de relogement se font rares quelque soit la typologie de la famille.

Sur 8 familles accueillies, 2 adultes ont un CDI, un autre est en contrat intérimaire, 4 sont en recherche d'emploi, un autre bénéficie du Revenu de Solidarité Active.

Une seule famille a pu intégrer le CHU de Mons en Baroeul en 2013, une autre ayant été réorientée vers un Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale.

Scolarité des enfants accueillis



Les familles étant relativement autonomes, l'équipe est peu sollicitée par l'école ou la famille. On constate moins d'absentéisme scolaire, nous sommes aussi sur une structure plus petite.

1.1.3. LE CHU LA MACKELLERIE - ROUBAIX

Créé en mai 2013, il résulte de la pérennisation de places d'accueil dans le cadre de la campagne hivernale 2012-2013. 6 couples sont actuellement hébergés dans des appartements au sein d'un ancien foyer logement sur le quartier de la Mackellerie à Roubaix. Ils y côtoient au quotidien des personnes âgées.

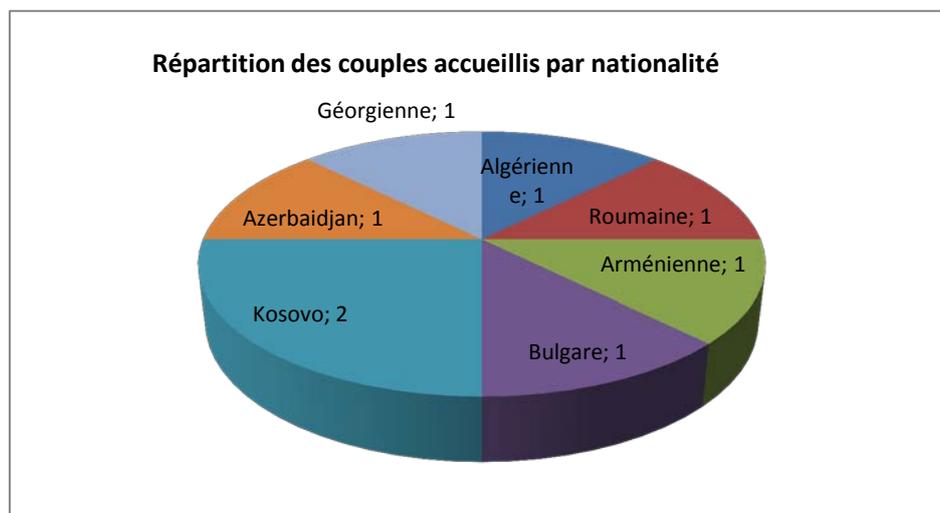
Ils sont accompagnés par une équipe de trois éducateurs, intervenant aussi sur St Antoine.

Les axes de travail sont principalement l'ouverture et le maintien des droits, l'accès à la santé, l'apprentissage de la langue,...

Le travail avec les couples est essentiellement un travail de réseau et de mise en relation avec les différents organismes, les familles sont relativement autonomes, elles sont volontaires, en quête d'une intégration et développent des stratégies pour y accéder, multipliant les démarches, les cours de français.

L'équipe a beaucoup travaillé avec les couples autour de la santé, notamment auprès d'une personne déficiente visuelle et auprès des futures mamans.

Nous avons peu de recul, ayant débuté l'action au début du 2^{ème} semestre, nous ne pouvons que constater le fort désir et l'engagement des familles dans leur parcours d'insertion sociale. Cette dynamique est porteuse d'espoir pour la plupart des personnes actuellement sans statut administratif.



Nous avons accueilli en 2013, 8 couples de différentes nationalités, soit 19 personnes, dont 3 nouveaux-nés. Cette mixité engendre beaucoup de richesse et d'échanges, les couples se

soutiennent entre eux ou tissent des liens forts avec les personnes âgées résidant dans le même immeuble.

2 familles ont quitté l'hébergement d'urgence pour intégrer un HUDA (demandeur d'asile).

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 1 665 235 €. Le total des produits est de 1 572 556 €, ce qui engendre un déficit de 92 679 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	17 personnes soit 15 ETP et 2 temps partiels Embauche de trois salariées en remplacement de 2 personnes en arrêt maternité, d'une salariée mise à disposition
Qualifications	Huit éducateurs(trices) spécialisé(e)s, une assistante de service social, une animatrice socio-culturelle, trois surveillants de nuit, un agent d'entretien, une psychologue, un chef de service, un directeur
Accueil de stagiaires	Une assistante sociale en formation a été accueillie de mai 2013 à décembre 2013
Formations 2013	Elles ont concerné plusieurs sujets, notamment autour de la sécurité du Travail, de la prévention des risques psycho-sociaux, de la précarité et de la santé

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne a démarré en 2011 et a permis d'élaborer un document qui a été déposé aux financeurs en juillet 2012.

Le travail d'évaluation interne, élaboré avec l'aide des familles, avait préconisé en 2010, la mise en place d'outils, la réécriture du projet de service.

Sur le dernier semestre 2013, des rencontres ont eu lieu autour de l'écriture du projet de service, elles ont permis la mise en place de référent auprès des familles et des partenaires. Ce coordinateur centralise les informations, il est le garant quant à l'accompagnement de personnes, la recherche et la réalisation d'objectifs en commun.

Une supervision a été mise en place en mars 2013, elle réunit éducateurs, surveillants de nuit, psychologue et chef de service. Ce temps d'échange, de réflexion permet non seulement de prendre du recul, une mise en plat de nos pratiques professionnelles et institutionnelles, la recherche de sens et de cohérence dans nos postures et réponses apportées aux familles.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Depuis 2003, nous sommes passés d'un hébergement à trois semaines à un hébergement de longue durée. Nous avons constaté différentes migrations, les publics ont évolué, les demandes aussi. Il nous a fallu faire évoluer les prises en charge et notre façon d'accompagner ces personnes. Elles arrivent avec leurs cultures, leurs croyances et leurs représentations. Elles sont confrontées à une vie en collectivité, dans la durée. Nous ne sommes plus dans une mise à l'abri mais dans la co-construction d'un avenir ici ou ailleurs. Ce travail est ardu, le travail sur les préjugés, les idées reçues demande du temps, de nombreux échanges, il amène une nécessaire confrontation avec la réalité, celle du marché de l'emploi, de l'accès à un logement autonome.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le taux d'occupation pour les deux structures est de 115 %. L'année dernière, il avoisinait les 100%. Hormis les réorientations ou les départs non préparés de familles, il y a peu de relogement, comparativement aux années précédentes.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Il nous faut maintenir le **Cap sur l'école**, tant au quotidien que lors de rendez-vous chaque trimestre rassemblant parents et enfants. Nous aurons à rythmer cette année 2014, en multipliant les semaines de la scolarité :

L'objectif est d'associer davantage les parents, de mettre en lumière les capacités, les apprentissages des enfants, de recueillir leur avis, de mieux saisir les difficultés d'intégration scolaire auxquels ils font face, de tisser des liens avec les enseignants, les parents, de restaurer et d'enrichir un dialogue.

Nous serons aussi vigilants quant aux jeunes en difficulté, notamment les 15 ans et plus. Eviter qu'ils décrochent, faire en sorte qu'ils gardent un lien avec l'école ou la formation, mieux saisir leurs difficultés, leurs aspirations et construire avec eux leur projet de vie, leur devenir professionnel.

Il s'agit là encore de **mettre en confiance ces adolescents** à travers des entretiens, des accompagnements spécifiques et des activités, que ce soient des loisirs ou des projets de création artistique.

Un travail sur les représentations

Nous continuerons à recevoir des éducateurs en formation, des étudiants dans le cadre de recherches.

Nous sommes aussi engagés dans des partenariats avec Pôle Emploi, dans le cadre du projet Roma. Avec la levée des mesures transitoires en janvier 2014, nous avons commencé en 2013 à préparer les personnes de nationalité roumaine à se former, des cours de français ont été proposés au sein de la structure mais aussi avec d'autres associations sur Lille, à l'extérieur de la structure.

Nous nous sommes rendus compte des fortes attentes de ces personnes quant à l'inscription à Pole Emploi, de leurs représentations quant au travail. Avec le soutien d'une conseillère en insertion socio-professionnelle, nous allons organiser des temps d'information et de débat : Qu'est-ce que Pole Emploi peut apporter comme aide ? Qu'est-ce que ça veut dire être mobile, disponible ? Quel intérêt à parler et lire le français correctement ?

La Participation des usagers

A travers les activités proposées aux enfants, voir aux parents, nous maintenons des temps et des lieux de paroles pour chacun, des temps privilégiés en petits groupes afin de permettre une parole plus libre. Les café familles sont aussi des moments importants dans notre quotidien. Ils réunissent les adultes qui le souhaitent, nous discutons ensemble. Ils nous posent des questions, nous interpellent. Nous apportons des réponses ou les mettons au travail.

En 2014, nous les multiplierons, c'est à la fois un temps d'expression pour chacun, de sa colère, de ses envies, de ses désirs, de ses idées, un temps pour les confronter aux autres. C'est pour nous un temps citoyen, un temps d'information et de débat, nous construisons des partenariats pour que, durant ces instants, les familles puissent disposer d'informations sur différentes thématiques, par exemple : le logement, la CAF, la Sécurité Sociale, comment ça fonctionne ??

Le Travail autour du Projet de Service

Selon l'Anesm :

« Le Projet de service est un outil qui garantit les droits des usagers en ce sens qu'il définit des objectifs en matière de qualité des prestations et qu'il rend lisible les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure »

Une réflexion sur notre fonctionnement et les outils à développer, a débuté aout 2013.

Différents thèmes sont abordés : l'accueil, les relais dans l'équipe, les réunions, les projets individualisés, les dossiers, les modes d'accompagnement (contenant ou diffus, contenant et diffus), les accompagnements (accès aux droits, santé, emploi, logement, culture), la participation des usagers, les partenariats, l'évaluation,...

Cette réflexion vise une prise en charge plus efficiente, elle sera finalisée en 2014.

En 2013, nous avons pu accueillir plusieurs étudiants et une scientifique menant des recherches autour du rapport à la santé et de la scolarité des enfants. Nous sommes impatients d'en connaître les résultats afin de préciser les pistes à mettre en oeuvre.

5. ZOOMS

5.1. APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

En 2011, nous faisons ce même constat : peu de parents maîtrisaient la langue française. Plusieurs familles avaient émis le souhait d'apprendre la langue de façon plus précise. Fin 2012, nous avons questionné les familles sur les attentes quant aux cours de français, leur parcours scolaire. Suite à une première expérience en 2011, de cours de FLE, il nous a paru nécessaire de retravailler ce projet, sur la base du volontariat et de la co-construction.

Nous avons ainsi recensé auprès des adultes leurs besoins en matière de cours de français, pu distinguer des niveaux différents, saisir la motivation et les priorités de chacun. Ce diagnostic a pu être réalisé grâce à l'implication d'un éducateur en formation.

27 personnes se sont dites intéressées par des cours de français. Elles ont toutes témoigné d'une motivation d'apprendre la langue afin de faciliter leur quotidien, pour travailler ou obtenir un titre de séjour, elles émettent le souhait de suivre des cours en collectif, au sein du CHU.

Nous avons été confrontés à une hétérogénéité tant sur le plan des niveaux d'alphabétisation, la durée de scolarisation dans leur pays d'origine, la maîtrise de la langue française.

Le projet « Ecole des Parents » a débuté en février 2013 jusqu'en juin 2013, à raison de 1 heure par semaine et par groupe, chaque groupe était constitué de 12 personnes, les cours étant dispensés par une enseignante dans le cadre d'un partenariat avec l'organisme de formation - Union Française de la Jeunesse -

Si la dynamique était intéressante, nous avons constaté une assiduité irrégulière quant aux participants, 14 personnes se sont investis, 6 adultes se sont fortement mobilisés (dont 4 femmes présentes à chaque séance).

L'équipe éducative a beaucoup travaillé sur la remobilisation des personnes avant le cours, l'accueil de l'enseignante, la recherche avec les parents de solution de mode de garde.

Les personnes sont peu disponibles du fait des enfants en bas âge, du quotidien et des priorités à gérer. Les messieurs sont peu présents dans l'ensemble. Le Cours de français passe en second. Nous sommes convaincus que les parents doivent se mobiliser, se rendre disponibles, se déplacer pour apprendre la langue. Il nous faut envisager des formations à l'extérieur de Saint-Antoine où les personnes s'engagent à suivre des cours de façon régulière.

Il nous faut réfléchir à des formations, mêlant à la fois l'apprentissage de la langue et celle d'un métier ou tout au moins la définition d'un projet professionnel, où l'on puisse envisager des mises en situation de travail. Les cours doivent avoir une visée instrumentale et pratique.

5.2. CAMPAGNE HIVERNALE

Lors de la campagne hivernale 2012-2013, nous disposions de 12 places couples, 7 en collectif sur une structure aménagée à Lambersart et 5 en appartement autonome. Ces familles ont été accompagnées par une équipe éducative de 4 travailleurs sociaux, d'un chef de service, d'une psychologue. L'équipe était présente de 7 à 10 heures et de 15h00 à 22h30.

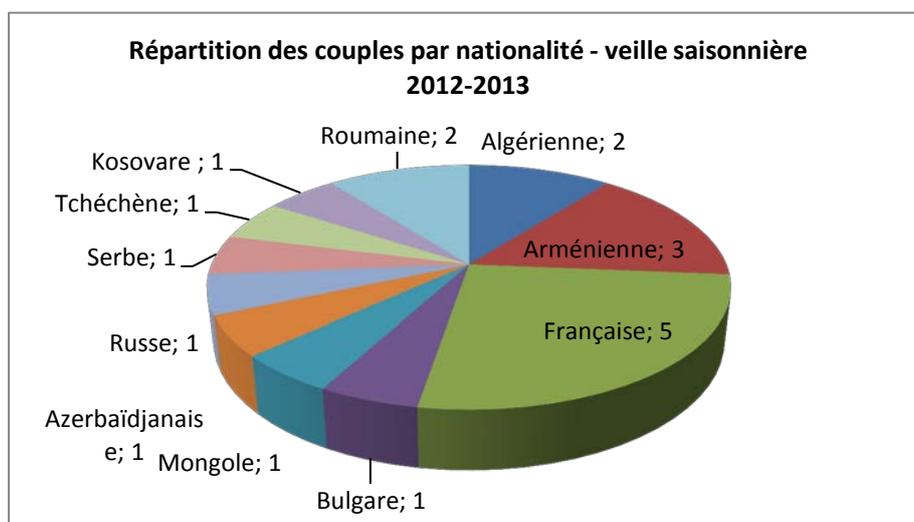
Pour Lambersart, les personnes sortaient en journée, elles disposaient dès 17 heures jusqu'au lendemain de chambre individuelle, elles prenaient leur petit-déjeuner et repas du soir sur le site.

La sécurité des bâtiments et des personnes était assurée la nuit par un prestataire.

L'association avait fait le choix d'assurer une prise en charge 24 heures sur 24 le week-end, afin de permettre aux personnes de se reposer, de se poser sans avoir à penser où passer la journée. Cet accueil a permis un accompagnement de qualité auprès des personnes et une bonne cohabitation dans l'ensemble. Des publics se sont croisés, (personnes migrantes et jeunes français ayant un parcours de rue ancien), des liens de solidarité se sont noués. Cela a permis aussi une bonne intégration dans le quartier.

38 personnes, orientées par le SIAO, ont été accueillies durant ces 5 mois. L'accompagnement a porté sur :

- La prise en charge du quotidien,
- L'accès aux droits,
- L'écoute,
- L'orientation vers des partenaires,
- Un diagnostic affiné pour chaque famille,
- La santé, tant sur le plan physique que mental,
- Le maintien des liens avec les enfants pris en charge dans d'autres structures
-



On constate une forte proportion de personnes étrangères, la plupart étant arrivées sur le territoire français entre fin 2011 et début 2013. 2 couples étaient arrivés en France en 2006 et un autre en 2008.

L'accompagnement a consisté à créer un réseau autour de ces personnes, à une mise en lien avec les partenaires, notamment pour 2 futures mamans (suivi grossesse assuré par la PMI)

Les difficultés rencontrées ont été :

- la barrière de la langue dans la communication avec les personnes migrantes,

- autour de la cohabitation parfois entre personnes étrangères et françaises,
- les fins de prise en charge (séparation de 2 couples)
- la remise à la rue de couples

5 couples se sont retrouvés sans solution à la fin de la campagne hivernale, 2 ont été orientés vers des hébergements d'urgence autres que ceux gérés par la Sauvegarde du Nord, 4 vers un CHRS, 6 couples vers l'accueil d'urgence de la Mackellerie.

Pour la campagne 2013-2014, nous ne disposions que d'un seul bâtiment pouvant 12 à 14 personnes. Les moyens mis en œuvre ne nous permettaient pas d'assurer une présence 24 heures sur 24 sur le site, nous ne pouvions accueillir des couples du fait de notre expérience passée (jeunes en errance, précarisés, « déstructurés »). Nous avons fait le choix d'accueillir des familles plus autonomes.

2 familles ont été accueillies en novembre 2013 jusque fin mars 2014, soit 13 personnes d'origine roumaine. Un couple et 8 enfants, un couple et leur fils sont accompagnés par une éducatrice spécialisée (1 ETP) et une assistante sociale à mi-temps.

B.3. MAISON ARC-EN-CIEL DE LILLE ET LOMME

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Mettre l'adresse ici	Directeur de l'établissement : ROUVIERE Frédéric Coordinatrices : LETOMBE Claire (Lille) – LAMY Juliette (Lomme)
Projet d'établissement	<p><i>C'un lieu d'accueil, d'écoute et de parole et de jeu pour tous les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés par un parent et /ou adulte en lien avec lui, gratuit, anonyme, sans discrimination d'appartenance sociale ou ethnique. La seule obligation est le respect des règles du lieu, l'accueil est garanti par la liberté d'accès sans inscription préalable et l'anonymat</i></p> <p>Tout en gardant les principes fondamentaux qui en forment le cadre et en légitimité avec les principes des Maisons Vertes, la Mac a construit son identité dans ce quartier du faubourg de Béthune , et en 2010 une 2^{ème} « Maison Arc en Ciel » s'est ouverte à Lomme construite sur les mêmes valeurs. La volonté des professionnels accueillants est de faire pénétrer dans le champ social un mode d'approche particulier, basé sur une approche psychanalytique nouvelle, en dehors du cadre classique d'une consultation, qui garantit une écoute précoce de parents et enfants dans un lieu sécurisant qui garantit la confidentialité .</p>
Habilitation et public	Enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou adulte référent
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Maison Arc en Ciel LILLE : *accueil du lundi au vendredi de 14h à 16h30*

Nombre de séances : 214

Nombre de passages d'enfants : 1103 (*soit 153 enfants différents dont 77 « nouveaux »*)

Nombre de passages d'adultes : 858 (*soit 101 familles*)

Maison Arc en Ciel LOMME : *accueil le jeudi de 9h à 11h30*

Nombre de séances : 44

Nombre de passages d'enfants : 352 (*67 enfants différents dont 35 « nouveaux »*)

Nombre de passages d'adultes : 290 (*soit 51 familles*)

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 94 889 €. Le total des produits est de 79 604 €, ce qui engendre un déficit de 15 279 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Données à exprimer en ETP et/ou en personnes physiques, au choix. Pour l'inclusion sociale, scinder, quand nécessaire, salariés permanents et salariés en insertion.
Qualifications	Préciser comment se compose l'équipe : 1 directeur, 2 chefs de service, 8 ES, etc. Données à exprimer en ETP et/ou en personnes physiques (en fonction du choix fait dans la case précédente).
Accueil de stagiaires	1 stagiaire étudiante en Master 2 de Psychologie clinique
Formations 2013	

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE.

Ces services ne sont pas soumis à la démarche d'évaluation interne.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

A Lille, on constate une baisse globale du nombre de passages enfants-parents par rapport à 2012. Le nombre de familles différentes et l'âge des enfants qui bénéficient du dispositif semblent davantage représentatifs : il y a une augmentation importante de la fréquentation d'enfants de 0 à 2 ans (un enfant sur 2 a moins de 2 ans) ce qui entraîne notamment une « fidélisation » des familles (plusieurs passages hebdomadaires ou mensuels pendant toute l'année). Ces enfants ne bénéficient d'aucun mode de garde ni de fréquentation de structures petite enfance. Les familles sont très isolées et leur besoin de socialisation est évident.

A Lomme, on constate une augmentation de la fréquentation. L'unique accueil du jeudi matin est très souvent complet. L'âge des enfants est également majoritairement inférieur à 2 ans. Les effets de cette prévention précoce peuvent être évalués (cf :Rapport d'activité global)

3. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Mise en place d'un travail de coordination avec autres services du Pole, notamment structures d'hébergement avec familles.

C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE

C.1. SISAA DE LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201 rue Colbert 59000 Lille	Directeur de l'établissement : BOUREL Jean-Yves Chef de service éducatif : LEROY Lydie
Projet d'établissement	Rendre la personne auteur de son projet, valoriser ses compétences et l'aider à prendre sa place dans la vie de la cité Accompagnement psycho social des allocataires du RSA pour les Directions territoriales de Lille et Tourcoing Vallée de la Lys Accompagnement renforcé vers le logement et l'emploi Action éducative et sociale pour le maintien dans le logement Favoriser la prise en compte de la santé dans le parcours d'insertion
Habilitations et publics	Convention avec le Conseil Général du Nord pour les actions : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement psycho social des allocataires du RSA - Action retrouver le plaisir de vivre - Action ce qu'en disent les femmes <p><u>Public</u> : allocataires du RSA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement socio juridique des familles <p><u>Public</u> : familles étrangères sans papier hors communauté européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention avec le PLIE MNO pour Diagnostic – Accompagnement social et personnel – Orientation <p><u>Public</u> : demandeurs d'emploi</p> <p>Convention avec PARTENORD pour accompagnement socio éducatif</p>
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre total de personnes accompagnées par le SISAA au travers de ses différentes actions est de 863 personnes sur les territoires des directions territoriales pour le Conseil général de Lille et Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys.

1.1.1. ACCOMPAGNEMENT PSYCHO SOCIAL (CONSEIL GENERAL)

Dans le cadre de l'accompagnement psycho social, la famille de l'allocataire (conjoint, enfant, parents, frères et sœurs) peut aussi être prise en charge mais n'est pas comptabilisée.

Au 31 décembre 2013, Le SISAA a suivi 549 personnes (339 femmes et 210 hommes) dans le cadre d'un accompagnement psycho social lié à des problématiques de santé, de logement, d'accès aux droits ainsi qu'un soutien psychologique.

Les personnes orientées étaient majoritairement célibataires souffrant d'isolement et de familles monoparentales avec adolescents ou jeunes adultes. Elles ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ayant abandonné toute démarche et ayant peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles ne pensent plus à avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer.

Beaucoup d'entr'elles sont en grande souffrance psychique Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent eu un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles.

En ce qui concerne les territoires, on ne note pas de différence en ce qui concerne les problématiques des personnes, cependant, en milieu rural, il y a moins d'opérateurs et de partenaires pour une orientation et un relais. Les personnes sont très peu mobiles, d'où l'importance de l'accompagnement physique aux démarches.

Les durées moyennes d'accompagnement sont de :

- moins de 6 mois : 121 personnes (majoritairement les nouvelles entrées)
- 6 à 12 mois : 139 personnes
- 13/24 mois : 207 personnes
- plus de 24 mois : 82 personnes

Cat âge	F	H	Total
nsp	15	9	24
<25	13	1	14
25/34	47	33	80
35/44	93	68	161
45/54	117	58	175
55/59	32	25	57
60 et plus	18	14	32
nsp	4	2	6
Total	339	210	549

Niveau études	F	H	Total
NSP	1		1
I	3		3
II	2	1	3
III	15	11	26
IV	36	23	59
Jamais	5	5	10
NSP	15	11	26
V	141	87	228
VI	121	72	193
Total général	339	210	549

Situation familiale	nsp	C	CE	NSP	S	SE	Total
F	1	23	45	4	122	144	339
H	3	17	16		163	11	210
Total général	4	40	61	4	285	155	549

Motif d'orientation	F	H	Total
Non renseigné	10	1	11
Accpt citoyenneté/ actions collectives	3	1	4
Accpt dém. Admin	41	28	69
Accpt emploi	1	1	2
Accpt lgt	18	16	34
Accpt Santé	59	49	108
Accpt Social ou familial	21	5	26
Cumul de problématiques	97	82	179
Diagnostic	2	4	6
Suivi clinique	87	23	110
Total général	339	210	549

Motifs de sortie	F	H	Total
AAH	1		1
AAH ou pension invalidité	11	8	19
Abandon par allocataire	26	13	39
Décès	5	4	9
Déménagement	7	6	13
Emploi	2		2
Fin CER	10	1	11
Non adhésion à l'accompagnement	57	28	85
NSP	1	1	2
Pension de réversion ou retraite	3	3	6
Rupture contrat par opérateur	4	1	5
Sortie commun accord (objectifs atteints)	33	26	59
Total général	160	91	251

Les principaux objectifs sont de :

- Rendre la personne actrice de son projet
- Aborder la notion de bien-être et d'estime de soi
- Réduire la souffrance psychique
- Accéder à la prévention et aux soins
- Favoriser la restauration de liens sociaux
- Favoriser un parcours emploi

Les principales difficultés rencontrées

- La lenteur des démarches administratives
- La demande de plus en plus de justificatifs
- La difficulté d'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU en médecine libérale
- Les mauvaises conditions de logement, la difficulté d'accès à un logement décent ou à un logement adapté

- La difficulté de trouver des relais pour les personnes qui obtiennent l'AAH ou et les droits à la retraite
- La difficulté de financer des aides de maintien à domicile

Nous avons constaté une augmentation des demandes de mise sous protection qui s'explique par la vulnérabilité de plus en plus prononcée des hommes et femmes seules qui se font rackettés par des voisins, des connaissances ou des jeunes du quartier, certains voient leur logement squatté.

De manière plus globale, l'équipe a ressenti chez les personnes accompagnées une forte baisse de leur moral qui provoque une inertie, un découragement face à des démarches à effectuer, un fatalisme face à leur situation et peu de mobilisation. C'est pourquoi, nous continuons les actions santé sur la revalorisation de l'image de soi, la création de liens sociaux. En effet les participants aux randonnées, atelier alimentation, atelier socio esthétique, après-midi du SISAA sont plus dynamiques et partants pour des projets personnels

1.1.2. DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT A LEVER LES FREINS VERS L'EMPLOI (PLIE)

Compte tenu du nombre important de suivis réalisés en 2012, le PLIE a décidé d'augmenter le volume de suivis de 25%.

Les objectifs 2013 prévoyaient l'accompagnement de 80 personnes, ce qui représente 603 heures totales dont 127.5 heures de suivi psychologique.

Action réalisée : 125 personnes accompagnées :

- 95 entrées et 30 poursuites d'accompagnements éducatifs pour 603 heures d'entretiens individuels, de rendez-vous tripartites et d'accompagnements physiques dans les démarches.
- 16 personnes bénéficient d'un suivi psychologique soit 66 heures
- Le public accompagné en 2013 était majoritairement de jeunes en grande précarité, avec des besoins urgents. Les motifs d'orientation étaient : logement (28), cumul de problématiques (22), soutien(20), écoute psychologique(19) et budget (11). L'accompagnement s'est fait majoritairement dans l'immédiateté pour répondre à ces besoins primaires, véritables freins au travail d'accompagnement vers l'emploi. Viennent ensuite les accompagnements plus longs : le soutien et l'écoute psychologique. Les personnes orientées par pôle emploi présentent des situations personnelles et familiales très dégradées qui nécessitent un accompagnement renforcé qui dépassent les 16 h

1.1.3. ACCOMPAGNEMENT SOCIO JURIDIQUE DES FAMILLES (CG)

1. Contenu et objectifs de l'action :

L'action s'est mise en place à la demande du Conseil Général qui a fait le constat d'un nombre élevé de personnes, notamment des femmes enceintes ou avec enfants en bas âge sollicitant les services sociaux de Lille Moulins, compte tenu de leur domiciliation à la croix rouge.

Ces personnes ont besoin de réponses spécifiques et adaptées puisque sans droits. Elles sont orientées par médecin solidarité Lille, les accueils de jours, la PMI mais aussi par leur réseau amical.

Ces familles ont besoin d'un accompagnement en matière de droits mais aussi d'intégration des enfants dans le milieu scolaire, de recours aux soins, de ressources.

Les objectifs de la mission sont :

- Contribuer à l'intégration des publics concernés
- Etablir un diagnostic sur la situation administrative, juridique et sociale de la personne
- Proposer un accompagnement spécifique en fonction des priorités de la situation de la personne
- Apporter une aide auprès des travailleurs sociaux dans la compréhension des cultures des familles (personne ressource auprès de l'ASE)

La Sauvegarde du nord a mis à disposition à $\frac{3}{4}$ temps sur cette mission d'accompagnement des familles une salariée du SISAA ayant une bonne connaissance des aspects juridiques, de la législation, des cultures de pays étrangers.

En 2012, elle a effectué 72 permanences, elle a rencontré et accompagné 158 adultes et 184 enfants.

2- Le public accompagné :

Le public adulte de compose de

- 22 femmes seules enceintes
- 78 femmes avec enfants
- 52 couples avec enfants
- 2 hommes avec enfants
- 2 hommes seuls

En ce qui concerne les enfants

- 0-3ans : 59
- 4-6ans : 30
- 7-10ans : 49
- 11-16ans : 35
- 17ans et+ : 11

On note une forte progression des adolescents

Les pays d'origine

- Bloc de l'Est : 63
- Continent africain : 82 dont 30 venant d'Algérie
- Chine, Afghanistan : 12
- Continent américain : 1

Les personnes venant du bloc de l'Est sont de plus en plus nombreuses et représentent la majeure partie des accompagnements

Le statut des personnes

- Demande d'asile : 121
- Parent d'enfant français : 8
- Parent d'enfant malade : 4
- Visa touristique : 1
- Accord Dublin Shengen : 11

- Déboutés : 7
- Sans papiers : 6

Les demandes du public

- Demandes ou renouvellement d'AMASE
- Demandes d'inscription à l'école (en hausse d'accompagnements)
- Gratuité de la cantine
- Demandes d'hébergement
- Accompagnement physique concernant les démarches de santé (CARSAT, consultations médicales, hospitalisations...)
- Accompagnement physique concernant les démarches administratives (CIMADE, SAFFIA, préfecture.)

1.1.4. AES (PARTENORD)

Le bailleur est sollicité soit par le voisinage, soit par le personnel de proximité au sujet de locataires en difficultés.

17 familles ont été accompagnées, 11 hommes et 6 femmes dans le cadre d'un maintien dans le logement. Les difficultés relevées ont été des problèmes avec le voisinage (bruits, insultes), des problèmes de comportement, de dettes de loyers et de fluides, des problèmes de santé, des propositions de mutations.

Les chefs d'agence et les éducateurs se rencontrent une fois par trimestre pour faire le point sur les accompagnements et établir de nouvelles orientations. L'accompagnement nécessite de nombreuses démarches tant administratives que médicales (demande de protection des majeurs, retour aux soins notamment en psychiatrie).

1.1.5. ACTIONS COLLECTIVES SANTE: RETROUVER LE PLAISIR DE VIVRE (CG)

Les actions collectives sont à destination du public accompagné par le SISAA et le public de la maison relais de Lambersart

Les objectifs de l'action :

- Faire en sorte que la participation aux ateliers change le regard de la personne sur sa santé (prendre conscience que la santé est un levier d'insertion et qu'il faut prendre soin de soi)
- Faire en sorte que les participants aux ateliers adoptent un comportement favorable à leur santé (accès aux bilans de santé, aux actions de dépistage, ne plus être dans le retard aux soins.)
- Faire en sorte que les personnes retrouvent du plaisir à manger, bouger, créer du lien social

Constats et contenus de l'action

Depuis plusieurs années, lors des comités de pilotage de l'action accompagnement psycho social et lors des bilans, nous avons fait avec nos partenaires institutionnels et associatifs le constat que le principal frein à l'insertion sociale et professionnelle est l'état de santé des personnes, en terme d'habitudes de vie, d'accès à la prévention et aux soins. Nous avons aussi constaté que les personnes

accompagnées individuellement ne s'inscrivaient pas dans les dispositifs dédiés à la santé et l'insertion (centres sociaux, maison de quartiers, associations...) Nous les avons interrogées sur leurs freins à intégrer des animations collectives près de chez elles, elles nous ont répondu qu'elles se sentaient en difficulté face aux autres et qu'elles souhaitaient commencer par des activités au sein du SISAA avec les éducateurs qui les accompagnent. A leur demande, nous avons proposé des ateliers alimentation et activité physique, sous forme de randonnées. Ces moments conviviaux nous permettent ainsi de sensibiliser ces personnes à prendre soin d'elles, de rompre l'isolement, de leur permettre d'échanger entre elles, d'être mieux réceptives aux messages de prévention, d'accepter de faire des dépistages ou accéder aux soins. L'atelier alimentation est animé par une éducatrice qui a suivi les formations de l'institut pasteur sur alimentation et petit budget. Il se déroule à la maison relais le mardi tous les quinze jours.

En 2012, les participants ont décidé de faire un journal de bord qui comprend les recettes, mais aussi les impressions, ressentis, réflexions, conseils : il relate en fait la vie de l'atelier et permet à chacun de s'exprimer et de laisser une trace.

En 2013 chaque randonnée est illustrée par un compte rendu et des petits souvenirs (fleurs séchées, plan photos, ...)

Le menu est déterminé en fonction des légumes de saisons, des prix, des distributions d'aide alimentaire. Les courses sont l'occasion de comparer les prix du marché local, des grandes surfaces, de comparer aussi les produits frais, surgelés et en conserve.

La préparation du repas a pour objectif de retrouver les gestes simples de la cuisine, prendre plaisir à préparer un repas complet, avoir envie de le refaire, d'échanger sur les apports alimentaires, les habitudes alimentaires et l'hygiène de vie.

Lors du repas, l'objectif est de retrouver du plaisir à manger et non seulement s'alimenter et de tisser des liens sociaux.

Ces ateliers alimentation et activité physique, appelés "les après-midis du SISAA", rendez-vous mensuels à la maison relais autour de thèmes de santé entr'autres (sommeil, maladies chroniques, dépendances, bien-être, culture, jeux, droits) animés par une éducatrice du SISAA et des partenaires selon les thèmes. (SPS, vies à vies, médiateurs culturels etc...). L'esthéticienne médico-sociale de l'équipe anime des ateliers collectifs sur le bien-être, les gestes quotidiens de l'hygiène de vie.

Deux journées rassemblant les participants de l'atelier alimentation et randonnée ont été organisées cet été, il s'agissait d'une sortie mer et une sortie campagne. Les encas sont préparés ensemble avant le départ.

Chacune de ces activités est une porte d'entrée au dialogue santé.

Un comité de pilotage a été constitué pour cette action et s'est réuni une fois.

Atelier alimentation ah la bonne bouffe

L'atelier a compté entre 5 et 15 participants à chaque séance, 5 hommes et 10 femmes

Exemples de séances :

8 janvier	endives au gratin, soupe galettes
22 janvier	goulash, soupe riz au lait =3.20€ / personne
19 février	filets de colin, écrasé de pommes de terre, carottes râpées cuites ,gratin de céleri, soit 2.90€/personne
28 mai	paëlla aux légumes et au poulet, salade de fruits, fenouil, lentilles boulghou, soit 1.63€ / pers
3 décembre	tourte aux fruits de mer, riz, endives, buche, soupe = 4.50€ /pers

Le choix des menus s'est fait en fonction des produits de saison, frais, en conserves, surgelés pour comparer les produits, les coûts et comparer les valeurs nutritives en sachant que ces 3 modes de consommation sont bons pour la santé

Le tableau permet de respecter les groupes d'aliments nécessaires pour une journée (selon les tableaux prescrits par l'institut pasteur qui ont été joints aux derniers comptes rendus)

Cette année, l'accent a été mis sur les aliments indispensables et les aliments peu utiles

Plusieurs personnes ont des problèmes de santé qu'elles ont évoqués.

Nous avons donc abordé le diabète (origine de la pathologie, symptômes, traitement, hygiène alimentaire et sportive, centres de soins, aliments interdits ou pas, fréquence des repas, termes médicaux, glycémie, sucre, fond d'œil, pédicure, électrocardiogramme, fréquence des prises de sang... Ce qui a permis de mieux gérer cette maladie. Ces personnes ont fait avec leur médecin la prise en charge affection longue durée et vont en consultation diabétologie. Nous avons visité le site de la maison du diabète. Les autres participants en ont parlé à leur médecin, plusieurs ont fait une prise de sang de contrôle.

Un participant souffrant d'obésité qui s'était décidé à soigner avec la pose d'un by-pass a perdu 90kg.

L'alcool, le tabac, l'hypertension sont évoqués, ainsi que d'autres problèmes de santé qui ne sont pas forcément reliés à l'alimentation : ex les varices

2 participants ont fait un bilan de santé, ils se sont inscrits ensemble et se sont encouragés

Il n'y a plus de peur d'aller chez le médecin et de faire les examens biologiques

Les droits CMU sont à jour.

Parler alimentation, c'est aussi parler image du corps, confiance en soi, regard des autres, repli sur soi, gêne, freins à faire du sport avec d'autres personnes et s'inscrire dans les activités sportives et de détente.

A chaque atelier le repas du midi (entrée, plat et quelquefois dessert) et le repas du soir sont confectionnés

Les allocataires, lors de la réunion d'information ont souhaité apporter une participation financière qu'ils ont estimée à 1.50€. Ils ont voulu signifier leur investissement dans l'action, leur implication en matière de budget et leur sens de la citoyenneté

Atelier petites vadrouilles

Les randonnées démarrent du SISAA. Elles ont lieu le vendredi matin 2 fois par mois. Les participants effectuent des recherches sur internet, auprès des offices du tourisme, dans les journaux, sur les manifestations culturelles dans la ville et aux alentours, pour avoir un but de randonnée (expositions des musées, animation des maisons folies, fermes pédagogiques, jardins, cueillette de fruits, récolte de champignons, ballades...).

Un groupe est composé d'une quinzaine de personnes sous forme d'entrées et sorties permanentes, mais nous constatons que les personnes sont assidues sur au moins une année avant d'aller vers les centres sociaux ou les maisons de quartier. L'infirmière du service participe aux randonnées et peut donner des conseils tout en marchant. Les relations entre éducateurs et personnes accompagnées sont de nature différente lors des activités surtout au niveau de l'écoute et peuvent engendrer de

nouvelles modalités d'accompagnement. Les personnes se motivent et s'entraident dans leurs changements de comportement (par exemple trois personnes ont décidé d'aller ensemble faire un bilan de santé, ce qu'elles n'auraient pas fait seule), d'autres se rencontrent entre les randonnées. En terme de santé globale, elles se sentent moins isolées, s'entraident et expriment moins leur sentiment d'inutilité sociale.

Programme choisi et réalisé en 2013

131 participations pour 22 personnes à parité hommes / femmes

18 janvier	très grand froid !! Rando bois de Boulogne et expo maison de quartier Vauban
1 février	parc du héron
15 février	musée d'Arras exposition sur les carrosses, rando dans les remparts
8 mars	montagne de Wervick
23 mars:	la bataille de Fromelles
Vendredi 12 avril	compagnons des saisons
26 avril	parc ornithologique de Thumeries
24 mai	parc du Héron
7 mai	LAM Villeneuve d'Asq
5 juin	parc des Charmettes à Lambersart
21 juin	Vimy
2 juillet	journée au parc des prés du Hem
19 juillet	le Louvre Lens
1 Août	journée à Bray dunes
27 août	jardin mozaic
6 septembre	ballade à Wambrechies
20 septembre	jardin des plantes Lille
4 octobre	parc de loisirs de Loos
18 octobre	parc du lion à Wattrelos
8 novembre	terris de Loos en Gohelle
20 novembre	parc urbain de Lambersart
18 décembre	marché de Noël de Lille

L'infirmière du SISAA a participé à plusieurs randonnées pour pouvoir répondre à des questions simples, explications sur le déroulement de certains examens, les examens de prévention à faire, notamment en ce qui concerne les femmes (frottis, mammographie...)

Elle a proposé d'accompagner plusieurs personnes dans leur parcours de soin.

Les sorties culturelles sont l'occasion d'exprimer ses sentiments, son ressenti entre personnes qui savent qu'elles ne seront pas jugées, on retrouve la mauvaise image de soi et l'impression de ne pas être comme les autres, d'être dévalorisées

Chaque sortie fait l'objet d'un résumé dans le « livre d'or » avec des impressions et des illustrations (exemple un bout de charbon, le pin's canadien de Vimy, des fleurs séchées, un plan...) ainsi que des photos.

1.1.6. ACTION CE QU'EN DISENT LES FEMMES(CG)

Après avoir réalisé les interviews et constitué le groupe d'expression, nous avons contacté le service communication de la Sauvegarde pour obtenir une aide dans la réalisation du document écrit .Le service communication a obtenu les financements nécessaires.

Il est proposé aux femmes d'illustrer leurs paroles devenues des écrits par des photos. Un photographe se rendra à leur domicile et cherchera avec elles. Elles sont toutes d'accord sur le type de photos (portrait, objet, symbole)

Le service communication prend contact avec des imprimeurs et travaille sur le format et la présentation du document.

Le livret sera à destination des élus du Conseil général, des référents RSA, des partenaires, du public bénéficiaire du RSA et du grand public pour que la parole de ces femmes soit entendues

Elles iront présenter l'ouvrage lors de forums, portes ouvertes....

Elles ont une grande attente par rapport à ce livret et les suites

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 755 556 €. Le total des produits est de 690 531 €, ce qui engendre un déficit de 65 025 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	14
Qualifications	Préciser comment se compose l'équipe : 1 directeur, 1 chef de service, 3 psychologues, 1 infirmière, 1 socio esthéticienne, 8 éducatrices et 1 éducateur spécialisé
Accueil de stagiaires	Oui, éducateur spécialisé, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale
Formations 2013	Colloques sur la santé, tuteurs.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le SISAA n'est pas soumis à la démarche d'évaluation interne. Des bilans trimestriels sont cependant envoyés au Conseil général, des comités de pilotage avec les partenaires sont organisés régulièrement, des réunions d'interventions mensuelles également.

Un tableau de suivi des effectifs est tenu rigoureusement (nombre d'heures, type d'accompagnement, atteinte des objectifs).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les chiffres sont relativement stables puisque nous sommes financés annuellement à la mesure, avec une convention précisant le nombre de personnes à accompagner.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRECEDENTE

Quasiment même public, et même répartition en tranches d'âge, sexe, niveau de qualification et problématiques.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Nous sommes dans l'attente de l'adoption du PDI (Plan départemental d'insertion) du Conseil général et de ses orientations (accès à l'emploi). Ce nouveau PDI entrainera un appel à proposition qui pourrait modifier les réponses et les postures professionnelles du service.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse : 3 bis route de Verlinghem, 59130 LAMBERSART</p>	<p>Directeur de l'établissement : BOUREL Jean-Yves Chefs de service : CUISINIER Philippe</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>Le Chantier d'Insertion ESPAS est un outil d'insertion par l'activité économique qui propose à des personnes en difficulté d'insertion une mise au travail dans le cadre d'un emploi à durée déterminée en emploi aidé. C'est un dispositif qui associe, dans une même démarche, une mise en situation de travail, une action pédagogique et de formation et un accompagnement individualisé. Il a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, à travers leur mise au travail sur des activités d'utilité sociale.</p> <p>En valorisant la personne et sa réalisation, il constitue une des premières étapes dans son parcours vers la (re)qualification et l'emploi. Le Chantier d'Insertion fait partie des outils dont le faible seuil d'exigence permet d'accueillir des publics très éloignés du marché de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles et n'entrant pas forcément dans une catégorie administrative particulière. L'ESPAS ne pose aucune sélection à l'embauche autre que la validité de l'agrément donné par Pôle Emploi dans le cadre de l'IAE.</p> <p>Les Ateliers Chantiers d'Insertion, développent des activités d'utilité sociale, et peuvent dans ce cadre commercialiser tout ou partie de leur production dans les limites fixées par la loi. Les ACI peuvent donc produire des biens et des services qui ne sont pas, ou sont insuffisamment, réalisés par d'autres opérateurs locaux. Ils peuvent donc intervenir sur des secteurs traditionnellement occupés par l'entreprise classique.</p> <p>Le chantier d'insertion poursuit un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La (re)qualification sociale <p>Le Chantier d'Insertion se situe dans une logique sociale. L'organisation de l'activité tient compte des difficultés de la personne. L'accompagnement qui lui est proposé vise à la faire progresser et à la valoriser pour qu'elle (re)trouve toute sa place dans la société en faisant face à tous types de difficultés : logement, santé, liens familiaux et sociaux...</p> <p>Le chantier d'insertion vise à redonner confiance à une personne connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle en difficulté, en lui proposant un contrat de travail, une rémunération et la participation à une réalisation concrète et collective.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - La (re)qualification professionnelle <p>L'organisation de l'activité vise également à améliorer la capacité de la personne à occuper un poste de travail. En effet, ces personnes n'accèdent pas à un emploi dans une entreprise du secteur traditionnel et n'ont pas non plus les pré-requis pour occuper un poste permanent dans une Entreprise d'Insertion. L'ACI propose un accompagnement sur le volet social et professionnel et des actions de formation, pour résoudre avec une bénéficiaire une partie des problèmes qui représentent un obstacle à son accès à l'emploi. L'activité professionnelle et la formation contribuent à détecter les aptitudes de la personne et lui apporter des compétences.</p> <p>Pour l'exécution de leur contrat de travail, l'ESPAS a proposé en 2013 les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien de locaux : Nettoyage des locaux et Second-œuvre bâtiment, - Nature et environnement : Espaces verts et déchets verts - Jardin d'animation et de découverte. <p>Les salariés en insertion signent des contrats de travail de 6 mois (durée hebdomadaire 26 h) qui sont renouvelables tous les 6 mois jusqu'à hauteur de 24 mois (60 mois pour les plus de 50 ans et les personnes ayant une RQTH).</p>
Habilitations et publics	<p>L'ESPAS, service de La Sauvegarde du Nord, est un Atelier Chantier d'Insertion labellisé. En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est conventionné par l'Etat par l'intermédiaire de la DIRECCTE et de la DDCS - Il reçoit chaque année un avis favorable pour 50 postes du Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique - Il est conventionné par le PLIE de la Métropole Nord Ouest - Il a signé pour la période 2012/2014 une convention cadre de partenariat avec le CCAS de la ville de Lambersart - Les publics accueillis ont un agrément préalable délivré par Pôle Emploi.
Obligations officielles	<p>La DDCS nous impose un taux d'occupation de 98 % sur un total maximum de 12 000 journées ce qui correspond à 11 760 journées (98 % * 50 salariés * 5 jours * 4 semaines).</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2013, les référents nous ont adressé une centaine de candidatures (45 l'an dernier). Parmi celles-ci :

- 41 candidats intègrent l'ESPAS après vérification de l'agrément, après les deux entretiens réalisés par la conseillère socioprofessionnelle et l'encadrant technique et après signature d'un contrat de travail,
- Trois personnes sont en liste d'attente. Les entretiens ont été positifs et elles intégreront les équipes en janvier 2014,
- 32 personnes ont quitté l'ESPAS.

82 salariés en insertion ont travaillé en 2013 à l'ESPAS (contre 65 l'an dernier) dont 82,9 % d'hommes et 17,1 % de femmes (répartition sensiblement équivalente à celle de 2012 avec respectivement 81,5 % et 18,5 %). L'activité qui a accueilli le plus de personnes est celle des Espaces verts (32 salariés soit 39,0 % du total), suivie de l'Entretien des locaux et du Jardin d'animation (respectivement 19 et 17 personnes). En dernier, le second œuvre bâtiment a salarié 14 personnes. Les deux seules activités « féminines » sont l'entretien des locaux et le jardin d'animation (7 femmes chacune), les deux autres n'employant que des hommes.

En 2013, la moyenne d'âge des salariés en insertion est de 39 ans (37 en 2012 ce qui est cohérent avec le fait que les trois quarts des personnes appartiennent à la classe d'âge 26-49 ans.

Même si les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de résider sur le territoire de la Métropole Nord Ouest au moment de la signature de leur contrat, la majorité habitent encore dans des communes du territoire MNO, même si le % est en baisse de 15,4 points (64,6 % contre 80,0 % en 2012). Ainsi, en 2013, 53 salariés en insertion sur 82 sont domiciliés dans des communes couvertes par le PLIE MNO, plus particulièrement par ordre décroissant Lambersart, La Madeleine et Marcq-en-Barœul.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont les CCAS (35 sur 82, soit 43 %), suivis de Pôle Emploi (28 %), et du PLIE MNO (11,0 %), les autres acteurs prescrivant peu de personnes.

Les salariés en insertion ont signé un CUI pour pouvoir travailler à l'ESPAS. Ils peuvent le renouveler trois fois (donc présence maximum de 24 mois), à la seule exception des personnes de plus de 50 ans et des travailleurs handicapés qui peuvent signer des CUI pour un total de 60 mois. La durée moyenne de présence en mois des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 13,2 mois en baisse par rapport à 2011 (14,9 mois). Cela s'explique par le fait qu'en 2013 de nombreuses personnes sont rentrées du fait de l'abandon de la politique de « Stop & Go » en termes de recrutements par rapport à 2012. La répartition par tranche de 6 mois nous renseigne sur le fait que 47,5 % des personnes sont présentes depuis plus d'un an (contre 60 % l'an dernier).

En 2013, à l'ESPAS tous les salariés ont signé un CUI-CAE, contrairement à 2012 où l'on pouvait avoir des personnes signataires de CAE Passerelle. En 2014, année de transition dans la réforme de l'IAE, des CDDI pourront être signés à partir du 1^{er} juillet, sachant qu'au 1^{er} janvier 2015, il n'y aura plus que ce type de contrat dans toutes les SIAE.

56,1 % des personnes ont un niveau de formation VI ou V bis contre 50,8 en 2012, indiquant ainsi une augmentation de la non-qualification, résultats compatibles avec l'augmentation du nombre de RSA avec CER, population peu ou pas qualifiée. On notera qu'une personne est titulaire d'un Master 2.

86,6 % des personnes avant leur entrée à l'ESPAS étaient allocataires des minimas sociaux (ARE, ASS, RSA, AAH) chiffre sensiblement équivalent à celui de 2012 (87,7 %), et plus particulièrement du RSA avec ou sans CER (80,5 % en 2013, 76,9 % en 2012, 68 % en 2011), résultat parfaitement compatible avec les objectifs d'un ACI qui est d'accueillir les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Selon la règle des trois tiers instaurée en début d'année 2011, la répartition devrait être la suivante : 33 % d'allocataires du RSA avec CER, 33 % d'allocataires RSA PPAE et 33 % d'autres (jeunes, personnes sans ressources, bénéficiaires de l'ASS, etc.). En 2013, notre politique de recrutement et le choix des personnes retenues font que nous nous rapprochons de cette répartition « idéale », avec respectivement 30 %, 38 % et 32 %.

61 % personnes étaient des demandeurs d'emploi de longue durée (plus de deux ans), chiffre en augmentation de 5 points par rapport à 2012.

533 accompagnements sociaux ont été réalisés en 2013 pour 82 personnes accompagnées (502 en 2012 pour 65 personnes). 44,3 % s'effectuent dans le cadre d'actions collectives (50,6 % en 2012) et 55,7 % dans le cadre d'actions individuelles (49,4 % en 2012).

Les actions collectives concernent d'abord de la remobilisation et du soutien psychologique (80 accompagnements), puis des actions liées à la citoyenneté (élections présidentielle, législative, professionnelle et comment s'inscrire sur les listes électorales) et au développement durable (tri sélectif) et des actions santé.

Les actions individuelles, plus variées, concernent :

- La remobilisation et le soutien psychologique pour l'ensemble des salariés accueillis,
- La résolution de problématiques sociales, traitées en interne, mais aussi en externe par la mobilisation de « la boîte à outils du territoire ». On citera l'accès au logement et aux dispositifs de santé, la prise en charge d'addictions, le montage de dossier de surendettement, ...

749 accompagnements professionnels ont été réalisés en 2013 (718 pour 65 personnes en 2012). Ce sont majoritairement des actions individuelles menées en interne de l'ESPAS (557 soit 74,4 %).

Les actions collectives internes au nombre de deux (Accueil, écoute, orientation et Accompagnement dans la mise au travail) intéressent l'ensemble des salariés accueillis. Les actions individuelles qui concernent l'ensemble des salariés sont le cœur même de notre accompagnement professionnel, à savoir :

- Accueil, écoute, orientation,
- Accompagnement dans la mise au travail,
- Evaluations des capacités et des compétences,
- Appui à l'élaboration du projet professionnel,
- Suivi de la mise en œuvre du projet professionnel,
- Evaluations et aptitude au poste de travail,

Enfin, dans le cadre de l'accès à un emploi :

- 28 personnes ont été orientées vers le PLIE MNO ou des structures extérieures pour faire de la médiation emploi, 14 ont été aidés par l'ESPAS pour accéder à un emploi
- 10 ont participé à des forums emploi formation
- 23 nouveaux dossiers de formation ont été instruits, 4 de 2012 se poursuivaient, 1 bilan de compétence a été réalisé
- 5 ont été aidées pour passer leur permis de conduire,
- 2 ont été aidées dans le cadre d'un projet de création d'entreprise.

En termes de sorties, en 2013, 32 personnes ont quitté l'ESPAS :

- Sorties dynamiques : 7 (taux de 22 % contre 39 % en 2012)
 - 4 en emploi durable
 - 1 CDI
 - 3 créations d'entreprise
 - 2 CDDI
 - 1 formation qualifiante

- Autres sorties : 25 (taux de 88 %)
 - Retraite : 1
 - Rupture abandon : 3
 - Pas de nouvelles : 2
 - Maladie : 5
 - Chômage : 14

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 1 199 714 €. Le total des produits est de 1 247 399 €, ce qui engendre un excédent de 47 685 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Salariés permanents : 9 ETP Salariés en insertion : agrément pour 50 postes en insertion, 82 personnes accueillies
Qualifications des salariés permanents	L'accompagnement des personnes en insertion est assuré pour chaque activité par un professionnel qualifié nommé « encadrant technique ». L'encadrement tient compte des contraintes de la production, favorise l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et assure ou oriente la personne vers un accompagnement social adapté à ses difficultés. A l'ESPAS, chaque salarié bénéficie aussi du concours d'une Conseillère socioprofessionnelle afin d'inscrire l'étape ACI dans le projet global d'insertion sociale et professionnelle de la personne, dans la continuité du parcours garanti par le référent du PLIE. Pendant toute la durée du contrat, l'accompagnement porte à la fois sur la résolution des difficultés d'insertion sociale (santé, logement, ressources, ...) et sur la montée en professionnalisation par l'acquisition ou le développement de compétences techniques et la montée en qualification par la formation professionnalisante, voire qualifiante. Cet accompagnement est par ailleurs concerté et articulé avec le référent de parcours de manière à assurer une cohérence des actions.

	<p>L'administration de l'opération est assurée par une secrétaire.</p> <p>Un éducateur spécialisé en charge d'une opération ANRU sur Roubaix est aussi intégré à l'équipe de l'ESPAS (fin de mission le 30 septembre 2013)</p> <p>Enfin, l'équipe est animée par un chef de service.</p> <p>Les qualifications représentées à l'ESPAS sont donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 encadrants techniques - 1 éducateur spécialisé - 1 secrétaire - 1 Conseillère d'insertion professionnelle - 1 Chef de service
Qualification des salariés en insertion	Agent de service
Accueil de stagiaires	l'ESPAS en 2013 a accueilli une étudiante en Master I d'Economie Appliquée et un stagiaire CAFERUIS.
Formations 2013 des salariés permanents	<p>En 2011, 2012 et 2013, tous les salariés permanents ont suivi le recyclage de la formation SSI (Sauvetage, Sécurité, Incendie). Il en sera de même en janvier 2014.</p> <p>En 2013, trois encadrants techniques ont suivi la formation Sauveteur secouriste du Travail SST de 14h dispensée par le SIADEP.</p> <p>Un encadrant est Référent des Risques Psychosociaux, et à ce titre, il suit régulièrement des modules de formation liés à cette fonction tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des produits chimiques, formation de 10h30 dispensée par le SIADEP les 23/10/2012 et 06/12/2012 - Les accords de méthode sur la pénibilité et l'égalité hommes femmes, 4 journées de 7h dispensées par le SIADEP <p>En 2013, un encadrant a suivi une formation de 35h sur l'utilisation du logiciel Excel dispensée par l'organisme de formation Evolution de la Madeleine.</p> <p>En 2013, les 08, 22, 29 janvier 2013 et le 05/02/2013, les encadrants techniques ont suivi la formation de 28 heures dispensée par l'URIOPSS intitulée « Les encadrants techniques ».</p> <p>Le chef de service a suivi des formations en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Addictologie intitulée « Produits psycho actifs et lieu de travail, des repères pour agir » dispensée les 23 et 24 mars 2012 par l'AMPAA - Outils du management de 7h dispensée par le SIADEP

	<ul style="list-style-type: none"> - Risques psychosociaux de 7h dispensée par le SIADEP - Droit social de 7h dispensée par le service RH de la Sauvegarde du Nord <p>Entretien d'évaluation de 7h dispensée par le SIADEP</p>
--	--

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

L'ESPAS n'est pas soumis à la démarche d'évaluation interne. Cependant, l'évaluation est continue au vu des dépôts de demandes annuelles de financement nécessitant la rédaction de bilans.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La DDCS impose un taux d'occupation de 98 % sur un total maximum de 12 000 journées ce qui correspond à 11 760 journées (98 % * 50 salariés * 5 jours * 4 semaines). En 2013, nous avons réalisé 11 868 journées, soit un taux de 98,9 % en augmentation par rapport à 2012 (97,1 %) et en très forte augmentation par rapport à 2011 (91,3 %).

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Voir la partie « Volume d'activité »

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Concernant l'ESPAS, il s'agit de

- Réécrire le projet de service
- Finaliser le projet du Site d'Insertion Durable
- Développer des passerelles avec l'entreprise
- Accueil de 2 jeunes en service civique
- Finaliser une réflexion menée par un stagiaire CAFERUIS sur la faisabilité d'informatisation des données de l'ESPAS

En termes d'activité, les perspectives sont les suivantes :

Activités « Entretien des locaux » et « Second œuvre bâtiment »

- Maintenir le haut niveau de CA,
- Répondre à des appels d'offre en partenariat avec d'autres structures de l'IAE : Martine Bernard, SAS FORMATION
- S'inscrire sur des chantiers type clause d'insertion,
- Diversifier la clientèle, en particulier celle qui n'est pas de la Sauvegarde

Activité « Entretien d'espaces verts et collecte de déchets verts » :

- Maintenir voire augmenter encore l'activité
- Continuer à développer des passerelles avec le monde de l'entreprise sur le modèle mis en place avec les élagueurs

Activité « Jardin d'animation et de découverte »

- Elargir l'accueil à d'autres populations
- Proposer des animations en direction des autres infrastructures vertes (Parc urbain du Pacot Vandracq, jardin du programme « Octave », ...). Les travaux de rénovation doivent se terminer fin d'année 2013. Ainsi, plusieurs espaces de type jardin doivent être « pris en charge » par l'équipe d'animation afin d'accueillir et de former des publics adultes.
- Développer des nouvelles animations : Cultures verticales, ruche
- Poursuite du partenariat avec les Restos du cœur : Les enfants et les salariés en insertion produisent et récoltent des légumes qui pourraient être distribués aux familles inscrites au Resto du cœur. Lors de la distribution, des conseils sur ce que l'on peut faire avec des fruits et légumes seront prodigués par les salariés en insertion.

5. ZOOMS

5.1. UNE REALISATION EXEMPLAIRE : LE LABYRINTHE VEGETAL DU PARC URBAIN DE LAMBERSART

Le chantier du labyrinthe : description des travaux qui ont été réalisés selon le Cahier des Clauses Techniques Particulières

Les travaux comprenaient les prestations suivantes :

- Implantation de l'ouvrage selon un plan joint
- Préparation des sols pour plantation et engazonnement
- Fourniture et plantation d'arbustes
- Engazonnement

Publics concernés

Le travail a été réalisé par des salariés en insertion de l'activité Espaces verts et déchets verts du Chantier d'Insertion ESPAS, et plus particulièrement ceux habitant le quartier du Pacot-Vandracq. Sous la responsabilité de l'encadrant technique, ils ont élaboré le labyrinthe aidés par une personne en service civique.

Ce projet qui s'inscrit dans le territoire communal permet de remettre des personnes défavorisées, marginalisées, précarisées dans une citoyenneté active. Ils sont acteurs d'un projet de proximité, le parc urbain, qui sert d'abord aux lammersartois, mais aussi certainement aux habitants des communes limitrophes. Ce concept de service solidaire est celui que l'ESPAS propose de mettre en œuvre dans le cadre de la réalisation du labyrinthe.

Les salariés en insertion ont effectué ce chantier qui permet une alternance entre production et formation, donc qui permet l'acquisition de savoir-faire, savoir-être et compétences techniques. La pédagogie dispensée les ont aidé à prendre conscience de leurs aptitudes, tout en découvrant certaines facettes des métiers des espaces verts et de la réalisation d'ouvrages végétalisés :

reconnaissance des végétaux, méthodes de plantation, taille et entretien. Ont été abordées aussi des notions telles que le calcul et la géométrie.

Dates de réalisation

Les travaux ont commencé le 02/09/2013 et la livraison a eu lieu le 31/10/2013.

Méthodologie de réalisation

La construction du labyrinthe s'est faite en 4 étapes :

1^{ère} étape "Achat des végétaux : Le responsable du patrimoine arboré de la Mairie de Lambersart et l'encadrant technique en charge du labyrinthe ont acheté 935 végétaux en conteneurs

2^{ème} étape Implantation : Il s'agissait de « dessiner au sol » à l'échelle réelle le labyrinthe à partir d'une dizaine de points remarquables. Le tracé a été réalisé par des salariés en insertion sous la responsabilité de l'encadrant technique. Il a été effectué à l'aide de peinture à l'eau qui n'altère pas les sols.

3^{ème} étape Plantation qui comportait 2 phases :

Piquetage Dans le cadre de ce chantier, selon le plan, 855 arbustes de 11 variétés différentes doivent être plantés par les salariés. A chaque variété a été associée une couleur, qui a été peinte sur le conteneur de chaque arbuste. Sur le tracé peinture, à intervalle de 40 cm, a été matérialisée l'emplacement de chaque arbuste à l'aide de piquets bois respectant le code couleur.

Plantation des arbustes : Les salariés en insertion ont planté les arbustes en respectant le code couleur à l'aide de bêche.

A l'issue de ces 3 phases, en 2014 dès que le temps le permettra, les allées du labyrinthe seront engazonnées et les végétaux qui n'ont pas repris seront remplacés. De plus, pendant une année les salariés de l'ESPAS désherberont manuellement le site, arroseront si besoin, tailleront les arbustes 3 fois par an et tondront tous les 15 jours.

5.2. ZOOM SUR L'ACTION FINANCEE PAR L'ARS INTITULEE « ALIMENTATION EQUILIBREE ET ACTIVITE PHYSIQUE »

Contexte :

- Les personnes accompagnées par l'ESPAS disposent d'un budget restreint et subissent des contraintes socioéconomiques qui les poussent à faire des arbitrages néfastes à leur santé.
- Une grande majorité des salariés bénéficie d'un accompagnement santé individuel ou collectif, interne ou externe.
- A l'ESPAS, nous disposons d'un lieu de restauration collective. Nous avons pu nous rendre compte que la majorité des gens qui mangent sur place n'ont pas une alimentation équilibrée.
- Lors de la prise en charge quotidienne des salariés en insertion, lors de l'élaboration des séances d'animation au jardin auprès des enfants et lors de la distribution gratuite des légumes produits, nous nous apercevons de leur méconnaissance en matière d'alimentation et de santé.
- Enfin, par des temps d'échanges nous nous apercevons que peu de salariés pratiquent une activité sportive.

Objectif général

Cette action s'inscrit dans la thématique PRSP « ALIMENTATION ET ACTIVITE PHYSIQUE » et a comme objectif principal de mener des actions collectives d'éducation pour la santé autour de l'activité physique et de l'alimentation au bénéfice des publics accueillis par l'ACI ESPAS. Dans le cadre de l'accompagnement, nous transmettons des savoir-faire et des savoir-être permettant d'accéder à un emploi. Il s'agit d'amener les salariés à prendre soin de leur santé par une bonne alimentation couplée à une activité physique.

Objectifs spécifiques

- Accueillir et écouter pour comprendre les comportements alimentaires et d'activité physiques
- Accéder à une bonne alimentation couplée à des pratiques sportives afin de préserver et/ou améliorer sa santé
- Promouvoir des modes alimentaires et sportifs favorables à la santé afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle

Objectifs opérationnels

- Participer à des ateliers cuisine
- Pratiquer une activité sportive douce

Publics concernés

- 2 groupes de 12 salariés en insertion volontaires, soucieux de leur santé, en recherche de lien social, à qui on propose **une pédagogie différenciée, adaptée aux capacités de chacun**

Réalisateurs et partenaires de l'action

Quatre personnes ont organisé l'action : les deux chefs de service du SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et l'Autonomie de la Sauvegarde du Nord) et de l'ESPAS, une médiatrice santé de la Ferme des Vanneaux (autre ACI de la Sauvegarde situé dans le Douaisis) et l'Animatrice conseillère de développement en charge des séances sportives.

Six personnes ont réalisé l'action : deux éducateurs spécialisés, une infirmière, une esthéticienne médicosociale, une médiatrice santé et l'Animatrice conseillère de développement.

Partenaire	Fonction	Fonction ou rôle dans l'action	Type partenariat
SISAA	Educatrice spécialisée	Animatrice atelier alimentation et santé	Opérationnel
SISAA	Infirmière	Conseil alimentation et santé	Opérationnel
SISAA	Chef de service	Organisatrice	Organisationnel
Maison Relais de Lambersart	Esthéticienne médicosociale	Animatrice atelier alimentation et santé	Opérationnel
Ferme des Vanneaux	Médiatrice santé	Conseil alimentation et santé	Opérationnel & organisationnel
EPGV	Animatrice conseillère de développement	Animatrice séances sportives	Opérationnel
ESPAS	Educateur spécialisé	Organisateur et participant	Opérationnel
ESPAS	Chef de service	Organisateur	Organisationnel

Description de l'action et méthodologie employée

L'action s'est déroulée en quatre temps : une recherche documentaire, les réunions préparatoires, les séances sportives couplées aux ateliers cuisine, l'évaluation.

La recherche documentaire et de supports

Un éducateur spécialisé de l'ESPAS a engagé une recherche documentaire sur internet, a pris rendez-vous à l'INPES et en est reparti avec une vingtaine de guides, flyers et affiches sur l'alimentation, la nutrition, la santé et la pratique sportive.

Les réunions préparatoires à l'action

Cinq réunions ont permis de préparer l'action (ateliers cuisine et séances sportives) et de sélectionner les publics. Se rencontraient à ces séances les Chefs de service de l'ESPAS et du SISAA, l'Animatrice conseillère de développement de l'association G.V. VICTOR HUGO, l'éducateur spécialisé de l'ESPAS et la médiatrice santé de la Ferme des Vanneaux, la chef de service du SISAA se sont rencontrés afin de préparer les ateliers alimentation et santé

Les séances sportives

Nous avons comptabilisé 79 participations aux 12 séances qui ont eu lieu le mercredi matin à la Maison Relais de Lambersart de 08h00 à 09h30. Elles ont toutes été animées par l'Animatrice conseillère de développement. Les activités sportives pratiquées peuvent être qualifiées de « douces » et utilisaient généralement comme supports des ballons de toute taille, des bâtons, anneaux, et cerceaux.

Il s'agissait de mettre les personnes dans leur grande majorité non-pratiquantes dans les meilleures conditions de réussite, l'animatrice redonnant confiance en montrant que le sport peut se vivre sans compétition.

Lors des premières séances, l'animatrice a revu toutes les bases, en termes de sécurité et de pratique car le non-pratiquant a besoin d'être guidé pour ressentir à nouveau tout son schéma corporel. Il faut lui (ré)apprendre des postures repères et lui rappeler l'importance de l'hydratation ou des étirements.

Pour éviter le découragement, l'animatrice a veillé à doser les efforts et à adapté ses exercices.

Elle a fait passer l'idée que le sport santé n'est pas un « remède médical ». C'est une philosophie qui doit permettre d'être à l'écoute de son corps, de ses rythmes et de ses besoins.

Enfin, elle a démontré que plus qu'une simple activité physique, respirer, découvrir, échanger, apprendre ensemble doit être aussi un moment de convivialité et de partage.

Les personnes ayant déjà pratiqué une activité par le passé ont dans l'ensemble vite retrouvé leurs « réflexes ». En revanche, les vrais sédentaires ont été plus difficiles à remotiver.

Les ateliers cuisine

11 ateliers ont eu lieu le mardi matin et nous avons comptabilisé 97 participations. L'animation était assurée en alternance une fois sur deux par une éducatrice spécialisée et l'esthéticienne formées toutes deux à ce type de travail. En fin d'action, un grand barbecue « light » a été organisé par les participants pour l'ensemble des salariés en insertion et a eu lieu le 03 juillet.

- **Déroulement d'un atelier**

09h00 : début atelier

09h00 - 09h30 : café convivialité

09h30 - 10h30 : courses

10h30 - 12h00 : préparation des repas, discussions et conseils

12h00 – 13h30 : repas et rangement

13h30 – 14h00 : café et débriefing, remplissage du questionnaire de satisfaction

- Fondamentaux des ateliers cuisine

La mise en œuvre des 8 règles d'or du PNNS décrite ci-après a servi de fil conducteur aux ateliers

- Fruits et légumes : au moins 5 par jour
- Pains, céréales, pommes de terre et légumes secs : à chaque repas et suivant l'appétit
- Lait et produits laitiers (yaourts, fromages) : 3 par jour
- Matières grasses ajoutées : limiter la consommation
- Produits sucrés : limiter la consommation
- Boissons : de l'eau à volonté – évitez l'alcool et les sodas
- Sel : limitez la consommation
- Activité physique : au moins l'équivalent d'une demi-heure de marche rapide par jour.

Le choix des menus s'est fait en fonction de la saisonnalité des produits qui étaient essentiellement frais. Des produits en conserves ou surgelés ont été utilisés pour pouvoir être comparés en termes de valeurs nutritives, goût, ...

La maîtrise des coûts, fondamentale pour les salariés en insertion, a été aussi une des priorités des ateliers : les repas ne doivent pas coûter plus de 3,5 € par personne, sachant que les participants mangent le repas du midi et repartent avec celui du soir.

Principaux besoins exprimés par les participants

Plusieurs personnes ont souhaité aborder les thématiques suivantes :

- Le diabète et ses incidences sur l'alimentation : origine de la pathologie, symptômes, traitement, hygiène alimentaire et sportive, centres de soins, aliments interdits ou pas, fréquence des repas, termes médicaux , glycémie, sucre, fond d'œil, pédicure, électrocardiogramme, fréquence des prises de sang, ... Des personnes affectées par cette maladie ont fait avec leur médecin la prise en charge affection longue durée et vont en consultation diabétologie. Nous avons visité le site de la maison du diabète. Les autres participants en ont parlé à leur médecin, plusieurs ont fait une prise de sang de contrôle,
- Les addictions au tabac et à l'alcool, leurs incidences sur la santé et les éventuelles modifications de l'alimentation,
- L'image du corps, la confiance en soi, le regard des autres, le repli sur soi, les freins à faire du sport avec d'autres personnes et s'inscrire dans les activités sportives et de détente.
- Comment bien manger quand on pratique un sport : Avant de faire du sport, privilégiez les apports en glucides et les recettes faciles à digérer, écouter son corps et ne pas confondre ennui envies et besoins, rester dans l'équilibre et ne pas aller dans les excès.

Programme réalisé :

- Démarrage février 2013
- Fin de l'action en juillet 2013

Résultats :

- 12 séances sportives, 79 participations
- 12 séances culinaires, 97 participations

C.3. CHRS AGORA À ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 92, rue du collège, 59100 ROUBAIX	Directeur de l'établissement : BOUREL Jean-Yves Chef de service : BRANDT Matthieu
Projet d'établissement	Le CHRS AGORA, habilité pour 40 places, accueille et accompagne des adultes en difficultés d'insertion sociale, présentant ou ayant présenté des troubles psychiques et bénéficiant de soins psychiatriques. Nous accompagnons prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs, ce qui permet tout en étant accompagné, de rester en contact avec les intervenants médicaux et sociaux antérieurs.
Habilitations et publics	Le C.H.R.S. Agora a été créé le 9/2/1982 par arrêté préfectoral pour accueillir 26 anciens malades mentaux. Le 2/10/1997 le C.H.R.S. a été autorisé à augmenter sa capacité d'accueil de 26 à 30 places. L'arrêté modificatif du 29/06/2007 (dans le cadre du PARSA) autorise La Sauvegarde du Nord à étendre sa capacité d'accueil de 10 places pour couples avec ou sans enfant, femmes et hommes seuls handicapés psychiques. La capacité est donc de 40 places.
Obligations officielles	Le taux d'occupation doit être de 98% Le C.H.R.S. est un internat ouvert 365J/an

1. L'ACTIVITE REALISEE

5. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le taux d'occupation en 2013 est de 99,62% soit l'équivalent de 14 544 journées.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 956 243 €. Le total des produits est de 926 895 €, ce qui engendre un déficit de 29 348 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Données à exprimer en ETP et/ou en personnes physiques, au choix. Pour l'inclusion sociale, scinder, quand nécessaire, salariés permanents et salariés en insertion.
Qualifications	Educateurs spécialisés, éducateur technique spécialisé, moniteurs éducateurs, surveillants de nuits, agents de service intérieur, chef de

	service éducatif, directeur, secrétaire, comptable,
Accueil de stagiaires	Le CHRS a accueilli un stagiaire « éducateur spécialisé »
Formations 2013	Gérer un projet 3 Bilans de compétence Approche systémique des organisations Gestes et postures Habilitation électrique Gestion et animation des pensions de famille

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne a démarré en 2009 et a permis d'élaborer un document qui a été déposé aux financeurs en juillet 2012.

Dès le début de l'année 2014, Le CHRS s'inscrit dans la démarche d'évaluation externe qui devrait être finalisée en janvier 2015

Dès janvier 2013, elle a permis de retravailler sur le nouveau projet de service qui sera finalisé à la fin du 1^{er} semestre 2014 après information du CVS et des différentes instances.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'occupation demandé est atteint.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'ouverture de nouveaux appartements grâce à une convention avec le bailleur social LMH nous a permis de maintenir le taux d'occupation demandé par notre financeur.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

Le départ prochain (début 2014) d'une composition familiale importante (Isolée + 4) nous obligera à relouer plusieurs logement pour des compositions plus petites.

En 2014 l'équipe éducative finalisera son projet de service version II. En effet l'ancien est arrivé à son terme.

5. ZOOMS

5.1 RETROCESSION

L'un des axes principaux du travail avec les résidents est l'accès au logement. Depuis quelques années le CHRS Agora tente avec les résidents hébergés en disséminé de, au lieu de rechercher un nouvel habitat, rétrocéder le logement où le résident est hébergé. Cette posture permet au résident de s'investir plus dans son hébergement, de connaître la réalité des frais afférents au logement et de se projeter dans une réalité qui sera la sienne au sortir de l'accompagnement du CHRS. Pour ce faire,

il faut bien évidemment l'accord du bailleur qui doit procéder au changement de bail. Certains bailleurs acceptent de rétrocéder à la condition que l'accompagnement perdure entre 3 et 6 mois avec le « glissement » du bail.

En 2013 quatre résidents ont pu accéder à leur logement grâce à cette formule (3 dans le parc public et 1 dans le parc privé). En 2014 la tendance reste la même.

5.2 PROJET DE SERVICE

Le projet de service en cours de réécriture depuis 2013. Il est en phase de finalisation. Cette réécriture est l'occasion pour l'équipe de se réinterroger sur ses pratiques et postures professionnelles. C'est aussi l'opportunité de retravailler sur les outils de la loi 2002.2 et les protocoles mis en place au CHRS. Ces outils et protocoles seront communs à tous les services d'hébergement du Pôle Inclusion Sociale.

5.2 CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le Conseil de Vie Sociale s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2013. Il s'est interrogé sur :

- Les activités collectives du CHRS
- L'organisation de l'association, du Pôle Inclusion Sociale et de ses services
- L'équipement minimal des appartements et les visites « techniques » dans ceux-ci
- L'inspection DDCCS
- L'écriture du règlement intérieur du CVS
- La réécriture des outils de la loi 2002.2

Ces réunions ont permis une réelle prise de parole des représentants des résidents et une participation de certains des membres du CVS au Comité Consultatif Régional des Personnes Accompagnées.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Résidence le clos Saint Pierre - 3/0 rue de Verlinghem - Lambersart	Directeur de l'établissement : BOUREL Jean-Yves Chef de service : LEROY Lydie
Projet d'établissement	L'objet de la maison relais est de répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes à trouver un équilibre minimum dans un logement autonome du fait de leur isolement social, affectif, psychologique ou encore lié à des problèmes de santé. Ces personnes sont fragilisées ou vulnérables face à des problèmes de santé, des difficultés d'intégration sociale.
Habilitations et publics	La maison relais s'adresse à des personnes qui manifestent le désir de vivre en logement autonome, mais qui ressentent la nécessité d'un accompagnement de proximité : hommes, femmes, chômeurs ; bénéficiaires du RMI ; de l'Allocation Adulte Handicapé ; isolées et de plus de 40 ans (<i>en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles, de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »</i>). Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le plan départemental
Obligations officielles	

3. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Nous accueillons 16 résidents dont 10 hommes et 6 femmes.

Leur situation avant l'entrée en maison relais

- Lits halte soins santé : 2
- Sans domicile fixe ou accueil d'urgence : 4
- Sortie de CHRS : 5

Décohabitation, bail précaire, expulsion : 5

Nom	Prénom	Date de naissance	Situation familiale	Ressources 2013	Mesure protection	Date d'entrée MR	Origine de la demande
D	Richard	18/02/1956	Célibataire	AAH+PCH	x	Févr-2013	Hébergement précaire
B	Claude	21/08/1941	veuve	retraite pension reversion	x	mai-11	Accueil d'urgence
S	Corinne	10/06/1954	Célibataire	P.Inv	x	févr-08	Lit halte soin santé
P	Géry	16/06/1958	Célibataire	AAH	X	févr-08	CHRS
C	Olivier	20/03/1971	célibataire	RSA		mars-11	CHRS
C	Philippe	06/12/1954	célibataire	ASS	x	Juin-2013	CHRS
M	Laurent	24/11/1970	Célibataire	Salaire contrat aidé		Mai- 2013	SDF
K	Evelyne	12/09/1958	Séparée	RSA		févr-08	Hébergement précaire
D	Eric	06/07/1963	célibataire	RSA		juin-10	Accueil d'urgence
V	Serge	25/01/1961	célibataire	AAH		mars-10	Hébergement précaire
R	Gérard	05/06/1962	célibataire	AAH		Juin-2013	CHRS
D	Denis	08/08/1962	Célibataire	Salaire		févr-08	CHRS
H	Anne Mary	03/08/1953	Célibataire	AAH	x	déc-10	Hébergement précaire
M	Rémi	09/06/1950	Célibataire	salaire		févr-08	SDF
F	Catherine	28/08/1966	Célibataire	RSA		févr-08	SDF
M	Christine	30/08/1962	Divorcée	AAH	X	dec-12	EXPULSION

Les ressources des résidents

- 1 personne bénéficie d'une pension de retraite et d'une pension de réversion.
- 4 personnes bénéficient du RSA socle
- 3 personnes sont salariées dont une en contrat aidé
- 1 personne bénéficie des allocations chômage
- 1 personne bénéficie des allocations chômage et d'une pension d'invalidité
- 6 personnes bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé

En 2013, 2 résidents sont partis en logement autonome et une résidente est décédée

Nous avons accueilli 5 nouveaux résidents (2 en remplacement de départs en décembre 2012)

Une résidente est en situation de grave handicap et a besoin d'une aide aux gestes de la vie quotidienne.

6 résidents ont besoin de l'aide d'une aide-ménagère (de 2h par semaine à 6h par jour)

L'état de santé de plusieurs résidents reste fragile et demande de nombreux soins. Nous sommes aussi confrontés à la gestion des problèmes d'addiction et avons sollicité le soutien de l'association VISA.

Chacun des 16 résidents a été reçu lors d'une synthèse avec leur référent ou les partenaires qui les accompagnent pour faire le bilan de l'année et reconduire le contrat d'accompagnement.

Les demandes sont enregistrées sur une liste d'attente. Dès réception de celles-ci, nous envoyons un courrier d'enregistrement et proposons la visite de la maison relais.

Le SIAO est informé des candidatures et fait partie de la commission d'admission.

Nous avons à ce jour une liste d'attente de 5 personnes, car nous avons proposé plusieurs orientations vers la maison relais de Lille qui ouvrira ses portes au premier semestre 2014.

En terme de sorties, l'objectif 2013 était de travailler sur l'accès au logement autonome.

Suite aux recours DALO, 2 résidents ont obtenu un logement, un autre a obtenu un logement car il a un emploi. 4 résidents sont en attente d'attribution d'un logement

Les accompagnements santé auprès des résidents

- Accès aux droits
- Prise de rendez-vous médicaux
- Accompagnement physique chez les spécialistes, examens radiologiques, bilans de santé
- Suivi des rendez-vous
- Préparation à l'hospitalisation

Les hôtes font des visites à domicile régulières, elles sont à l'écoute du résident sur l'observance des traitements médicaux, pour dédramatiser un rendez-vous médical et peuvent aussi orienter sur les partenaires adéquats.

Les accompagnements administratifs

Les hôtes sont les premières interlocutrices disponibles pour apporter des explications sur les courriers qu'ils reçoivent, pour aider à la régularisation des factures. Pour autant, nous sommes vigilants à orienter sur les référents.

Le travail réalisé autour de l'utilisation de l'informatique permet à un certain nombre de résidents de réaliser des démarches seuls telles que l'inscription à Pôle Emploi, la déclaration trimestrielle du RSA...

Les hôtes de la maison relais accompagnent aussi les personnes en termes de recherche de logement (constitution des dossiers, orientations vers les services) et d'insertion professionnelle (conseils, orientations)

Les hôtes peuvent être amenées à conduire des résidents qui ont des difficultés à se déplacer pour qu'ils puissent faire leurs courses.

L'appropriation du logement et l'entretien du logement

La redevance mensuelle s'élève depuis juillet 2014 à 449.37€ (elle était de 445.36€ en 2013), charges collectives comprises. Pour autant, compte tenu du fait que l'APL est calculée d'après la nature des ressources et non le montant, cela engendre une différence de part à charge qui va de 79.50€ euros pour les personnes allocataires du RSA et de l'AAH, à 400 euros pour ceux en invalidité ou en activité salariée. Il n'y a aucun retard de redevance.

Une résidente est en difficulté pour entretenir son logement. Bien qu'elle bénéficie de 4 h par semaine d'aide-ménagère, mais qu'elle n'autorise qu'à laver le sol, une hôtesse de la maison relais a pour mission d'aller voir la résidente pour l'aider à jeter les aliments périmés, l'amener à jeter les journaux inutiles, ranger les objets et vêtements dans des armoires

Nous sommes confrontés au problème de prise en charge des animaux domestiques durant l'absence pour hospitalisation

3 logements ont été refaits (lors des sorties de résidents)

Nous commençons à avoir à faire des travaux d'entretien suite à usure et dégradation (manivelles des volets roulants, plomberie, serrures ...)

Nous devons souvent faire appel aux services techniques de Vilogia pour réparer les baies vitrées

4 logements ont été dégradés suite à des fuites au niveau de la toiture. Malgré la réalisation de travaux, ils sont de nouveau endommagés.

Les conseils des résidents

Le conseil de résidents s'est réuni 4 fois en 2013

A l'ordre du jour : le calendrier 2013 des animations, le règlement intérieur, les économies d'énergie, la gestion des déchets ménagers, les animations et l'ambiance générale.

Perspectives 2014

- Continuer à faire vivre les conseils de résidents comme instance de réflexion, de propositions
- Construire un terrain de boules et organiser un tournoi entre maisons relais
- Poursuivre les animations collectives en collaboration avec les partenaires et les 3 autres maisons relais de l'association
- Accompagner 4 résidents vers un logement autonome et 2 vers un logement adapté.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges et des produits s'élève à 201 555 €. L'action est équilibrée.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 ETP
Qualifications	une conseillère en économie sociale et familiale et une esthéticienne médico-sociale.
Accueil de stagiaires	Oui, conseillère en économie sociale et familiale.
Formations 2013	Colloques sur la santé, tuteurs.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La maison relais n'est pas soumise à la démarche d'évaluation interne.

Des comités de pilotages et des conseils de résidents sont organisés.

Un tableau des effectifs est également mis en place.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La typologie du public est la même, il y a eu 2 déménagements et 2 nouveaux résidents

3. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Mutualisation des ressources humaines pour augmenter les activités proposées aux résidents sur les 4 maisons relais de l'association

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LES ACTIVITES DE LA MAISON RELAIS

- Tous les mardis : Ateliers alimentation en alternance avec l'atelier animé par Sylvie SERGENT du SISAA et Pascale DUHAMEL pour la Maison Relais autour de l'équilibre alimentaire, du budget, du plaisir de manger et de la convivialité.
- Tous les quinze jours le mardi après-midi: Atelier socio esthétique animé par Pascale DUHAMEL
- Tous les quinze jours le vendredi matin : Randonnées co animées par l'équipe du SISAA et hôtes de la maison relais
- une fois par mois le mardi après-midi : groupe de parole « Amicalement Nôtre » organisé par une éducatrice du SISAA et une hôte de Maison Relais : visionnage de films dans le collectif, jeux de société....
- Chaque trimestre : Atelier journal animé par Marion DUPISRE de la Sauvegarde du Nord
- Les sorties organisées par la maison relais : cueillettes de fruits, sortie à la mer, expositions culturelles (exposition sur la fabrication de meubles en carton à Roost-Warendin avec les résidents de la maison relais de Roost-Warendin, les expositions du Colysée de Lambersart,)
- Les Anniversaires des résidents
- Le jardinage
- Fête de Noël, fête des voisins pour lesquelles nous sommes soutenus financièrement par VILOGIA.
- Participation au forum santé de Lambersart
- Participation à la semaine de la participation du Conseil Général : le 23 janvier, interview de la chef de service et d'un résident lors d'une émission de Radio Pacaud, invitation d'allocataires du RSA à écouter l'émission en direct à la maison relais et échanges avec les participants à l'émission de radio dont Monsieur le Président de la CTI de Lille
- Participation à la journée du refus de la misère
- Inscription à la ludothèque de Lambersart
- la fête des 5 ans le 15 mars 2013

- Chaque résident avait réalisé avec la stagiaire en économie sociale et familiale un album photo ou un calendrier en choisissant des photos prises lors de réunions, fêtes, sorties
- Les résidents avaient participé à un atelier peinture et ont réalisé une toile sur le thème de la maison relais qui est exposée dans la salle collective
- Le moment convivial a réuni des anciens résidents et les partenaires

C.5. MAISON RELAIS LE PHOENIX – ROUBAIX-

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 56, rue du Curoir 59100 ROUBAIX	Directeur dispositif Lille Métropole : BOUREL Jean-Yves Chef de service éducatif : BRANDT Matthieu
Projet d'établissement	La Maison Relais-pension de famille, habilitée pour 13 places, accueille et soutient des adultes âgés de 40 ans minimum, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, ayant eu un parcours de vie chaotique. Nous accompagnons prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs.
Habilitations et publics	Maison relais/Pension de famille Adultes âgés de 40 ans minimum répondant aux critères du PDALPD.
Obligations officielles	OUVERT 365J/ an

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

A la maison relais Le Phoenix à Roubaix, vivent 13 résidents. En 2013, un résident a quitté le logement qu'il occupait fin octobre. La commission d'attribution réunie en novembre 2013 a décidé d'intégrer un nouveau résident début d'année 2014. L'appartement a été rénové en décembre 2013 pour accueillir ce nouveau résident. Sur les 4745 journées prévues, seul un total de 4684 journées a été réalisé. Le taux d'occupation a donc été de 98.71% en 2013.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges et des produits s'élève à 167 804 €. L'action est équilibrée.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1.50 ETP. L'un des hôtes maison relais a été remplacé pendant un arrêt maladie de longue durée.
Qualifications	Moniteurs Educateurs, Chef de service éducatif commun avec le CHRS Agora. Chargée de Paie Comptable Directeur
Accueil de stagiaires	Pas de stagiaire cette année
Formations 2013	Un hôte de la maison relais effectue des « stages » d'immersion dans un autre pôle de l'association afin d'affiner son projet professionnel futur.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La maison relais n'est pas soumise à la démarche d'évaluation interne. Cependant le mode de subvention de ce service oblige à fournir des bilans et évaluations aux financeurs. De plus, des comités de suivi et pilotage sont organisés deux fois par an avec nos partenaires et ceux-ci ont pour fonction de vérifier l'adéquation entre besoins des résidents et l'offre de service de la structure.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'occupation de 98 % a été atteint. Un logement a été libre pendant deux mois le temps que celui-ci soit rénové et qu'une autre personne puisse candidater et que la commission d'attribution puisse se réunir et décide d'une nouvelle entrée.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le taux d'occupation reste inchangé depuis quelques années.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

A l'ouverture de la 4ème maison relais de l'association (avril 2014), une nouvelle organisation des 4 pensions de famille permettra de "mutualiser" certaines activités afin que tous les résidents puissent bénéficier de plus d'activités ouvertes sur l'extérieur.

L'axe majeur des maisons relais étant l'ouverture vers l'extérieur et l'animation d'activités internes ou externes les hôtes des 4 maisons mettront à disposition leurs compétences à tous les résidents des maisons relais du pôle.

5. ZOOMS

5.1. LES ACTIVITES

Chaque locataire choisit son rythme de vie quotidien en fonction de ses désirs, de ses besoins, de ses possibilités et de ses projets. Cependant, la convivialité étant l'un des maître-mots de la maison relais, des temps de vie collectifs sont organisés au sein de la maison.

Ces temps peuvent être :

- certains repas confectionnés et pris en commun
- Accueil café où les résidents passent, se rencontrent, échangent
- des rencontres regroupant l'ensemble des résidents avec reprise des temps forts de la maison, organisation des tâches matérielles inhérentes à la vie quotidienne de la maison
- un accès à la culture au sens le plus large. C'est aux hôtes d'être les « facilitateurs » en déployant toutes les stratégies pour amener les locataires à retrouver de la curiosité et de l'intérêt au fait culturel.

Les lieux collectifs et la cour sont le théâtre d'évènements (fêtes des voisins, anniversaires, ...). En 2013 plus de 200 activités internes et externes ont pu être menées par les hôtes de la maison relais. Ce chiffre devra être augmenté en 2014 à la demande des résidents en conseil de concertation.

5.2. AMELIORATION DU COLLECTIF

En partenariat avec le bailleur (Partenord Habitat), il a été décidé d'améliorer l'extérieur de l'immeuble. En 2013, lors d'une rencontre avec les techniciens de Partenord, il a été décidé de retravailler sur la cour/Jardin afin que l'environnement de l'immeuble soit plus chaleureux. Il a été également décidé d'étudier la possibilité d'aménager le garage pour en faire un 2^{ème} lieu d'activité ouvert sur l'extérieur.

C.6. AREAS TSIGANES ET VOYAGEURS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 66 rue St Gabriel LILLE	Directeur de l'établissement : VIGNEAU Patrick Chefs de service : BEAUVAIS Delphine, NIEUWJAER Christine, LOGIE Marie-Paule.
Projet d'établissement	
Habilitation et public	Accompagnement socio éducatif des gens du voyage et roms migrants
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Faire état du « volume d'activité réelle » en 2013. Les critères objectifs les plus significatifs seront à utiliser, c'est-à-dire ceux définis au regard des particularités de la structure, des habilitations et des obligations légales (nombre de journées, nombre d'actes, nombre de personnes accueillies, origine, âge, sexe, durée d'accueil, nature des prestations, orientations...).

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des charges s'élève à 2 529 860 €. Le total des produits est de 2 692 889 €, ce qui engendre un excédent de 163 029 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Personnes physiques au 31/12/2013 : 44 hors veille saisonnière
Qualifications	Préciser comment se compose l'équipe : 1 directeur, 3 chefs de service, 1 assistante de direction, 1 secrétaire, 19 travailleurs sociaux équipe Gens du voyage Nord, 8 travailleurs sociaux Gens du voyage sur le Pas-de-Calais, 13 travailleurs médico sociaux équipe Rom Nord.
Accueil de stagiaires	En 2013, 10 stagiaires ont été accueillis : 2 ES, 2 AS, 1 CESF, 3 DU Santé Précarité, 1 Infirmier, 1 étudiante en lycée (stage de deux semaines)
Formations 2013	2 CAFERUIS, 9 salariés formation SST, session de deux jours, 2 salariés « Pour l'acteur social aujourd'hui, face aux évolutions multiples, quelles références déontologiques, quelle culture de l'éthique à partager ? » (1 journée) 2 salariés formation Excel, 18 salariés ont suivi une formation sur l'addictologie (2 sessions d'un jour), 2 salariés : formation COPES, 3 salariés : l'enfant et l'adolescent en décrochage scolaire, Marseille, ANTHEA, (2 journées)

	<p>1 salariée DU santé-précarité.</p> <p>1 salariée : « 18 ans de prévention, de relation d'aide, de réduction des risques... nos pratiques sont-elles majeures ? », CIPD (1 journée)</p> <p>1 salariée : Rencontre découverte d'outils pédagogiques (1/2 journée)</p> <p>1 salarié sur le décrochage scolaire, Laisse ton empreinte (1/2 journée)</p>
--	--

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Production de bilans d'activité intermédiaires et finaux à la demande de financeurs.

L'évaluation interne n'a pas encore été faite puisque nous n'étions pas soumis à la loi 2002-2 avant la fusion avec la Sauvegarde du Nord.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Effectuer une mesure d'écart avec les références initiales et présenter des arguments explicatifs.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Augmentation de situations préoccupantes, dans le cadre de la protection de l'enfance et des personnes vulnérables : présence sociale plus importante, renforcement du travail partenarial, professionnalisation des travailleurs sociaux sur cette question, éléments plus facilement révélés par la communauté...

Augmentation des aides financières au regard de la précarisation toujours plus importante des familles.

Augmentation notable des personnes ayant accédé à l'emploi, qu'il s'agisse de contrats aidés ou de contrats pérennes : sédentarisation des familles, précarisation, difficultés à se maintenir dans des métiers « traditionnels », influence du dispositif RSA sur un phénomène global d'insertion, dynamisme des femmes face à l'emploi.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Au regard des tendances qui se dégagent des deux paragraphes précédents, fixer les mesures principales (projets, etc.) qui seront mises en place en 2013 pour réduire les éventuels écarts négatifs constatés.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'HABITAT ADAPTE A HENIN BEAUMONT

Depuis les années 90, 15 familles, en stationnement sur le terrain désigné de la commune d'Hénin-Beaumont, ont attendu l'entrée dans leur logement. Ces familles sédentarisées depuis plusieurs années ne voyageaient plus et vivaient dans des conditions précaires. L'habitat adapté correspond à leurs besoins : habitat innovant, mixte entre le logement et la caravane, il offre aux familles du confort, de la sécurité, de l'espace et de la stabilité tout en maintenant le mode de vie communautaire. Les locataires bénéficient d'un logement d'environ 45 m² composé d'une pièce à vivre, d'un coin cuisine et d'un espace sanitaire. La caravane stationnée à côté du logement sert de

couchage pour la nuit. La Communauté d'Agglomération et la ville d'Hénin-Beaumont ont associé les familles au projet. Un accompagnement social dans le cadre du logement est assuré par les travailleurs sociaux du service. Les familles sont entrées dans les lieux le 29 octobre 2013.

5.2. ZOOM SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DANS LE PAS DE CALAIS

En 2012, un nouveau Schéma Départemental d'Accueil des Gens Du Voyage du Pas-de-Calais, pivot du dispositif d'accueil des gens du voyage, est signé par le Conseil Général et l'Etat pour 6 ans. Le schéma détermine les obligations faites aux communes de plus de 5 000 habitants de réaliser des aires permanentes d'accueil. Sont prévues sur l'ensemble du département, 46 aires d'accueil et 8 aires de grands passages. Le volet social y a également une part importante et le schéma prévoit les actions d'accompagnement social envers le public : scolarisation, insertion professionnelle et économique, accès aux soins et prévention santé, accès aux droits communs, habitat adapté et relogement... Afin de favoriser la mise en œuvre du schéma, un poste de coordonnateur-animateur est créé et attribué au dispositif. Le coordonnateur a pris ses fonctions en octobre 2013. Il a pour mission de contribuer à la mise en œuvre du schéma, de favoriser le développement d'actions sociales, de favoriser la circulation entre les acteurs, de participer à la MOUS « sédentarisation » et d'anticiper l'arrivée des grands passages.

5.3. ZOOM SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERVENTION SOCIALE SUR LA COMMUNAUTE DU CŒUR D'OSTREVENT (CCCO)

Depuis 2008, l'accompagnement social auprès des gens du voyage était organisé sur le douaisis et plus particulièrement sur le secteur de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

L'ensemble des actions menées s'est porté aussi bien sur les familles présentes en aires d'accueil, en stationnements spontanés et sur des terrains familiaux.

La travailleuse sociale fut alors amenée à débiter un accompagnement de familles situées sur un terrain dit « familial », voué à un projet d'habitat adapté, alors situé sur la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Bien que « hors mission », l'ensemble de ces familles bénéficièrent de mesures sociales et éducatives alliées au développement d'un partenariat sur un territoire à ce jour non couvert par l'Aréas.

L'ensemble de ces actions amenèrent au financement d'un poste pour l'ensemble de la CCCO en avril 2013, visant la réalisation approfondi d'un diagnostic logement en vue de l'élaboration de l'habitat adapté sur Aniche pour 2015.

Au-delà de l'accompagnement des familles vers ce projet, le développement de l'action a également permis le renforcement du partenariat avec le CHRS Les Tisserands, notamment par le prêt d'un bureau situé sur le secteur et par le renforcement d'actions communes CHRS/Aréas.

5.4. ZOOM SUR LE PROJET CRECHE A DESTINATION DE FEMMES ET ENFANTS PRESENTS SUR LE TERRITOIRE LILLOIS.

En 2006, l'AREAS met en place une action collective dans le cadre d'une intervention spécifique en direction des femmes sédentaires vivant au sein de la communauté tsigane : Ama Tchavoré (femmes enfants).

L'objectif d'Ama Tchavoré est de proposer un espace de parole en lien avec la parentalité. Ces ateliers se déroulent deux fois par mois sur le terrain.

Cette action a permis de mettre en évidence un des freins à l'insertion professionnelle des femmes gens du voyage : la garde des enfants.

Ce constat a amené l'équipe de l'Aréas à réfléchir à cette problématique : comment lever les freins à l'insertion professionnelle ? Comment appréhender le mode de garde avec les parents ? Quel mode de garde serait adapté à leur fonctionnement culturel et permettrait aux femmes de travailler leur projet ?

L'objet premier de ce projet repose donc sur la levée des freins à l'insertion de femmes résidant sur les aires d'accueil des gens du voyage, bénéficiant du RSA ainsi que la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

L'un des objectifs s'est donc articulé sur l'accès des enfants du voyage à un lieu d'accueil collectif de la petite enfance, bénéficiant d'un agrément PMI, avec un matériel adapté et du personnel diplômé.

Pour cela l'Aréas et Innov'Enfance ont souhaité mutualiser leurs moyens et compétences.

Ce lieu d'accueil devient alors une « passerelle », un « sas » permettant aux enfants de s'habituer, de s'adapter aux fonctionnements et d'acquérir un certain nombre de repères liés à la socialisation, à la connaissance de l'autre..., et par la même de familiariser les mères sur l'accueil et la prise en charge de leur enfant leur offrant alors un espace propre d'élaboration de projets professionnels, de formations...

La réussite de ce projet relève et repose sur toute la richesse d'un partenariat intelligent, respectueux et conscient du cadre d'intervention de chacun. Ce projet n'a donc été rendu possible qu'avec le travail de concert du Conseil Général, d'Innov'Enfance, de la CAF du Nord, du service Petite Enfance de la ville de Lille, de la Halte Garderie les Petits Minouches.

Faute de financement pour 2014, l'action n'a pu être reconduite malgré une réussite reconnue de tous. De ce fait l'équipe a dû repenser son mode d'intervention et s'orienter vers des actions plus ponctuelles autour de la parentalité.

III. PÔLE MEDICO-SOCIAL



SOMMAIRE DU PÔLE MEDICO-SOCIAL

III. PÔLE MEDICO-SOCIAL	119
PREAMBULE.....	120
A. DISPOSITIF DES ITEP	122
A.1. Dispositif ITEP de Tressin (Institut Didier Motte).....	122
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny).....	131
A.3. Dispositif ITEP de ROUBAIX	139
A.4. Dispositif ITEP Flandre.....	146
A.5. Dispositif ITEP Métropole	156
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis	169
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE	175
B.1. IME Lino Ventura à Lille.....	175
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille.....	183
C. DISPOSITIF CMPP	193
C.1. Espace Claude Chassagny.....	193
C.2. CMPP Alfred Binet	204

Le Pôle Médico-Social est constitué :

- d'un dispositif des ITEP composé des structures suivantes :
 - le dispositif ITEP « Didier Motte » de Tressin,
 - le dispositif ITEP de Lambersart,
 - le dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix,
 - le dispositif ITEP Flandre,
 - le dispositif ITEP Métropole.
 - En attente du lancement de l'ITEP du Douaisis, une antenne fonctionne actuellement sur le Douaisis.
- d'un dispositif CMPP composé des structures suivantes :
 - le CMPP Alfred Binet,
 - l'espace Claude Chassagny.
- de deux établissements relevant de la petite enfance :
 - l'espace Serge Lebovici,
 - l'IME Lino Ventura.

1. CHIFFRES CLES

En 2013, 2358 personnes ont été accueillies ou accompagnées par les 329 salariés du pôle Médico Social.

Sur le dispositif des ITEP, en 2013, 281 jeunes ont été accompagnés (dont 3 en PFS) contre 286 jeunes accompagnés (dont 3 en PFS) en 2012. La cible fixée par le CPOM 2010-2014 était de 266 places occupées.

Nous constatons un continuum de l'activité, l'année décisive pour l'augmentation de nos capacités d'agrément sera 2015

Le secteur de la petite enfance représenté par l'Espace Lebovici et l'IME Lino Ventura connaît également une augmentation de la fréquentation : 58 enfants ont été accueillis à l'IME et 286 enfants à l'Espace Lebovici. Néanmoins, concernant l'IME l'habilitation provisoire de 46 places en semi-internat n'a pu être atteinte.

Le dispositif des CMPP à travers le CMPP Binet et l'espace Chassagny a quant à lui accompagné 1749 personnes en 2013.

Globalement, l'activité est au rendez-vous sur le Pôle Médico-Social.

2. NOTRE SECTEUR EN 2013

Le CPOM signé en 2010 a été prorogé d'une année afin de nous permettre la mise en phase des objectifs définis, notamment sur la sphère immobilière. En effet, pas moins de trois grands chantiers

immobiliers ont pris du retard et nous mobilisent actuellement. Certains objectifs CPOM relatifs à l'activité ainsi en sont reportés.

En l'état, même si le secteur évolue, le CPOM nous sécurise, dans la mesure où le dialogue de gestion nous permet d'avoir une lisibilité de nos financements en lien avec les indicateurs d'activités présentés.

Sur notre secteur, un état des lieux des orientations du SROMS a débuté sur l'année 2013 afin de favoriser l'inclusion scolaire en milieu ordinaire et de favoriser l'accès à une offre adaptée de proximité en termes de développement, recomposition et structuration de l'offre. Ce projet visant à améliorer l'inclusion scolaire et les parcours de scolarisation propose de mettre en œuvre, territoire de proximité par territoire de proximité, ces orientations. La programmation se réalise sur les trois années à venir regroupant les deux grands corps d'état que sont l'éducation nationale et l'agence régionale de santé.

Ceci doit nous inciter, notamment sur nos ITEP à favoriser autant que faire se peut les inclusions scolaires. Celles-ci peuvent notamment être facilitées par la mise en œuvre de Comité de pilotage, réunissant les inspections ASH EN et les directions de chaque structure. C'est un véritable enjeu pour les années à venir que les composantes du PMS doivent relever afin de faire s'entrecroiser les notions de parcours des usagers et de proximité sur un territoire.

CONCLUSION

Tout comme ce fut le cas pour 2013, l'année 2014 sera une année riche en projets et en partenariats, avec notamment :

- la mise en place de commissions de travail visant à mener une réflexion autour du CPOM acte 2,
- l'implantation du SESSAD de l'ITEP du Douaisis,
- l'implantation de l'IME Lino Ventura sur le site Humanicité,
- le lancement d'une commission Culture transversale au Pôle Médico-social,
- le démarrage de l'évaluation externe sur l'ensemble des établissements du Pôle.

David Donnez
Directeur du Pôle Médico-Social

A. DISPOSITIF DES ITEP

A.1. DISPOSITIF ITEP DE TRESSIN (INSTITUT DIDIER MOTTE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	<p>Directeur de l'établissement : BOUTIGNON Pascal</p> <p>Chefs de service : Eve SCOFFHAM (Internats), Véronique SUMERA (SESSAD), Ludovic DEGRAEVE (ADJ). Annie COULON (Coordinatrice pédagogique)</p>
Projet d'établissement	<p>Quelque soit leur régime d'accueil (En internat de semaine, en semi internat à domicile), l'accompagnement des enfants, s'appuie sur 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique.</p> <p>Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).</p> <p>Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagnent les enfants accueillis et se coordonnent autour de ce travail</p>
Habilitations et publics	<p>L'ITEP Didier Motte accueille des enfants âgés de 6 à 12 ans «qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé » (Art. 1 du décret 5-11 du 06 janvier 2005).</p> <p>Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).</p> <p>Habilitation pour 22 places d'internats (garçons), 14 places semi-internat (garçons), 21 places SESSAD (mixte).</p>
Obligations officielles	Internat : 250 jours ; semi-internat : 210 jours ; SESSAD : 140 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Réalisé, en effectif et en nombre de jours théoriques

2013	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
EFFECTIF	11	11	14	21
REALISE	11	11	14	21
OUVERTURE	250 jours	250 jours	210 jours	140 actes
TOTAL ACTIVITE THEORIQUE	2750 jours	2750 jours	2940 jours	2940 actes

Commentaires :

Sur les internats l'activité est positive, il n'y a pas de problème concernant les demandes d'admission. Sur le semi-internat, il y a des variations sur l'effectif mensuel du à l'impact du déficit de l'effectif fin 2012 et à l'absence d'un enfant non remplacé sur les quatre derniers mois 2013. L'activité du SESSAD est positive, malgré les aléas dus à l'écart entre l'encadrement prévu (3 ETP) et l'encadrement réel (2,5 ETP).

Activité réelle

2013	Maison 1	Maison 2	Total Internats	Semi Internat	SESSAD
OBJECTIF Base 85% Int 90% SI/Sessad	2338	2338	4676	2646	2646
REALISE	2346	2438	4784	2624	2746
Ecart	+ 8	+ 100	+ 108	- 22	+ 100
%	+ 0.34 %	+ 4.28 %	+ 2.31 %	- 0.84 %	+ 3.77 %

Commentaires :

Le nombre de journées pour les internats est positif (+108 journées) ce qui correspond à un dépassement de +2,31%. Par rapport aux chiffres de l'année 2012 (+5,84%), on s'aperçoit d'une

légère décroissance de cet excédent. Cet élément permet de penser que, d'une part, l'accueil modulé est tout à fait possible et, d'autre part, le nombre de journées d'ouverture (250) serait lui aussi un élément à réévaluer. Sur le semi internat, on constate un léger déficit de 22 journées (soit - 0.84%) malgré l'absence d'un jeune volontairement non remplacé et de trois jours de grève entre septembre et décembre. Le SESSAD en effectif plein, génère un excédent de 3.77%.

Tableau des entrées et sorties en 2013

Ages	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
Nombre à l'entrée	2	0	0	5	1	2	0	0	0	0	10
Nombre à la sortie	0	0	0	0	2	0	2	3	1	1	9

Commentaires :

On constate un grand nombre d'admissions entre 9 et 11 ans avec une moyenne de 9 ans et demi sur 80% des accueils ce qui complexifie les orientations étant donné que la prise en charge moyenne est de 2 ans et demi à 3 ans. On peut par ailleurs le constater puisque plus de 50% des situations (5/9) concernent des enfants entre 13 et 15 ans, pour une moyenne d'âge de 13.6 ans. C'est sur les internats que les orientations sont les plus complexes.

Sur les 9 sorties, il y a 1 sortie sur le dispositif des ITEP de la Sauvegarde, 1 sortie IME, 3 sorties établissements Belges, 3 sorties SESSAD et 1 retour famille.

En terme de parcours, on remarque que les sorties vers les établissements belges (3), concernent 2 situations de l'internat et une du semi internat. Pour les orientations vers un SESSAD, 2 viennent du SESSAD de l'ITEP et 1 du semi internat.

Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Age moyen à l'entrée		Age moyen à la sortie	
	2012	2013	2012	2013
Maison 1	(2 entrées) 8.5 ans	(2 entrées) 10 ans	(3 sorties) 11 ans	(1 sortie) 14 ans
Maison 2	(5 entrées) 9 ans	(1 entrée) 11 ans	(4 sorties) 14 ans	(3 sorties) 14 ans
Semi internat	(7 entrées) 8.5 ans	(5 entrées) 8 ans	(8 sorties) 12 ans	(3 sorties) 12 ans
SESSAD	(13 entrées) 9.5 ans	(2 entrées) 9 ans		(2 sorties) 10 ans

Commentaires :

On constate que l'âge moyen à la sortie est de 14 ans sur les internats. Ce qui représente sur l'année 2013, la totalité des sorties alors que sur l'année 2012 cela représentait 60%.

Il y a 3 sorties pour un âge moyen de 12 ans sur le semi internat ce qui représente 20% alors que l'année précédente cela représentait 66% des sorties.

On constate à l'internat une hausse de l'âge moyen entre les années 2012 et 2013 d'un an et demi à deux ans.

Sur le SESSAD et le semi internat l'âge à l'entrée est plus en adéquation avec l'habilitation (6 à 12 ans).

Mesures Judiciaires par service

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	10	12	4	26
Semi internat	7	5	5	17
SESSAD	18	2*	4	23
TOTAL	35	18	13	66

Commentaires :

Si le chiffre des mesures (ASE/AEMO) reste stable (60%) pour le semi internat, on constate une baisse de ces mesures sur l'internat avec notamment une diminution significative des AEMO alors que les mesures ASE sont stables pour les internats. Les chiffres sont stables sur le SESSAD avec une proportion plus importante pour l'AEMO.

* Nous avons pris en compte une situation dont la mesure a changé en cours d'année (ASE → AEMO) en considérant que la mesure ASE a été la plus importante.

Scolarité par service

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	17	4	5	26
Semi internat	13	1	3	17
SESSAD	0	8	15	23
TOTAL	30	13	23	66

Commentaires :

Les chiffres sont analysés au 31 décembre de l'année, ce qui ne reflète pas l'exacte évolution de chaque situation. Il serait intéressant à l'avenir de faire une analyse par année scolaire.

On constate une légère augmentation du nombre d'enfants scolarisés en interne pour les 43 enfants passés par l'accueil de jour, 65% des enfants du SESSAD ont une scolarité partagée.

Notifications MDPH réceptionnées en 2013

	Internats	Semi internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2013	32	17	10	59
Procédure en cours au 31/12/13	3	0	1	4
En attente de place au 31/12/2013	0	2	4	6
Admissions effectives au 31/12/13	1	2	0	3
Classement sans suite au 31/12/13	19	11	5	35
Non traitées au 31/12/13	9	2	0	11

Commentaires :

Lors de l'année 2013, l'ITEP a reçu 59 notifications MDPH alors que l'effectif total est de 57 enfants. C'est vers les internats que les demandes sont les plus importantes, soit 54% des notifications. D'ailleurs, nous n'avons pas pu traiter 9 des 32 situations de l'internat du fait du petit nombre de sorties (analyse faite sur le tableau des entrées et sorties). En ce qui concerne les demandes du semi internat, elles restent stables mais peu conséquentes, comme l'année précédente. Au plan du SESSAD, nous constatons beaucoup moins de demandes (16%) que l'année dernière (33%).

35 situations sur 59 soit 59% ont été classées sans suite : des enfants qui n'entrent pas dans l'âge de l'habilitation (12 enfants, pour la plupart concernant l'internat), des enfants dont le domicile est trop éloigné (4 propositions pour le semi internat), des contre indications médicales (4 sur les internats). 8 enfants admis dans un autre établissement : à la Sauvegarde (5), dans un établissement belge (1) et 2 dans d'autres SESSAD hors Sauvegarde ; Il reste 4 situations pour lesquelles nous n'avons plus de contact.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur enfance handicapée.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour 2013, les moyens octroyés sur le dispositif ITEP s'élève à 4 892 009,84 € pour l'ITEP de Tressin et son SESSAD.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	56 salariés (46,60 ETP)
Qualifications	- 1 directeur,

	<ul style="list-style-type: none"> - 3 chefs de service, - 25 éducateurs spécialisés, - 4 surveillants de nuit, - 2 maîtresses de maison, - 10 personnels médical et paramédical, - 11 personnels services généraux et administratifs.
Accueil de stagiaires	1 moniteur éducateur, 2 éducateurs spécialisés, 1 psychologue en Master I, 1 étudiante direction établissements médico-social en master II et une enseignante en formation de directeur (Ecole de Suresnes).
Formations 2013	<p>Formations individuelles : CAFERUIS : 1 chef de service Prendre la parole : 1 maitresse de maison Analyse Transactionnelle : 1 éducateur spécialisé</p> <p>Formations collectives : Génogramme : 2 éducateurs spécialisés Tutorat : 1 secrétaire, 1 responsable de maintenance Gestes et postures : 1 responsable de maintenance, 4 agents techniques, 2 maitresses de maison, 2 cuisiniers, 2 agents de service intérieur. SST : 2 maitresses de maison, 3 SDN, 1 éducateur spécialisé Ecrits professionnels : 2 éducateurs spécialisés Contes : 2 éducateurs spécialisés, 1 psychologue</p> <p>Formations hors PAUF : Journées d'étude AIRE : 1 directeur IAT/Management : Equipe de direction</p>

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

En 2013, l'ITEP a déposé le document d'évaluation interne qui est, en fait, la poursuite et l'achèvement d'un travail qui a débuté en 2009. L'évaluation interne a porté essentiellement sur le PPA avec pour objectif d'être en même temps un véritable outil de travail pour les professionnels de l'ITEP comme pour les partenaires et un document compréhensible aussi bien pour les enfants et les familles.

A partir de janvier 2014, le nouveau modèle du PPA et les accompagnements nécessaires à son élaboration, a été mis en place.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Références initiales	11	11	14	21
Réalisé Janvier	11	11	13	21
Réalisé Février	11	12	13	21
Réalisé Mars	11	11	13	21
Réalisé Avril	11	11	14	21
Réalisé Mai	11	11	14	21
Réalisé Juin	11	11	14	21
Réalisé Juillet	11	11	14	21
Réalisé Août	11	11	13	20
Réalisé Septembre	11	11	14	21
Réalisé Octobre	11	11	14	21
Réalisé Novembre	11	11	14	22
Réalisé Décembre	11	11	14	21

Commentaires :

Le tableau se lit à partir des enfants inscrit à l'effectif durant l'année. On peut noter que sur le semi internat, il n'y a pas de baisse d'effectif comme cela a été le cas en 2012. Lors de cette année 2012, un effectif important d'enfants était sorti en juillet ce qui n'a pas été le cas en juillet 2013. De ce fait, la durée de prise en charge moyenne étant de 2 ans, on peut prévoir une sortie massive en juillet 2014. Jusqu'en mars, on constate des difficultés à atteindre l'effectif, conséquence d'un déficit sur le dernier trimestre 2012.

A partir de juillet 2013, un enfant n'était plus présent physiquement dans l'établissement malgré les actions menées. Nous avons pris la décision de clore cette situation au 31 décembre, ces absences ont généré un déficit mineur sur les 4 derniers mois de l'année. Sa place est restée vacante de façon à ne pas rompre son parcours dans l'espoir de son retour.

De manière générale, sur le semi internat, nous observons de manière récurrente un déficit de demandes d'admission. Nous constatons que les chiffres sont plus stables que l'année précédente,

nous pouvons penser que les variations dues au départ massif de juillet sont maintenant mieux anticipées.

Sur le SESSAD, le départ d'un enfant fin juillet n'a pu être remplacé que dès début septembre avec la rentrée scolaire. Le différentiel s'explique par la fin de la montée en charge fin 2012, début 2013.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Références initiales	11	11	14	21
Réalisé Janvier 2012	11	11	14	12
Réalisé Janvier 2013	11	11	13	21
Réalisé Juin 2012	12	11	15	20
Réalisé Juin 2013	11	11	14	21
Réalisé Septembre 2012	12	12	11	21
Réalisé Septembre 2013	11	11	14	21
Réalisé Décembre 2012	11	11	13	21
Réalisé Décembre 2013	11	11	14	21

Commentaires :

Sur le SESSAD, le différentiel s'explique par la fin de la montée en charge fin 2012, début 2013.

Sur le semi internat, nous constatons que les chiffres sont plus stables que l'année précédente, nous pouvons penser que les variations dues au départ massif de juillet sont maintenant mieux anticipées.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Nous constatons que l'âge moyen d'entrée est bien trop élevé, pour permettre à minima, une durée de prise en charge de 2 ans. Par conséquent, un travail important doit être mené sur les orientations, notamment sur les internats où l'on constate que l'âge à la sortie est de 14 ans.

Une politique accentuée autour de la question du territoire semble s'imposer au vu des chiffres. Sur les internats, les demandes d'accueil sont massives à tel point que nous avons constaté 19 demandes classées sans suite et 9 demandes non traitées. Il semble donc légitime de réduire le territoire à proximité de l'ITEP.

Sur le semi internat, nous avons constaté que les demandes étaient moins importantes et que d'ailleurs, les passages en interne sont peu fréquents. Une politique partenariale renforcée (ASE, EN...) sur le territoire devrait permettre de traiter des situations plus locales.

Sur le SESSAD, les demandes sont plus régulières grâce à un travail partenarial, nous devrions donc renforcer ce travail pour suivre des situations dans la proximité de l'établissement.

L'implantation de l'établissement et son identité font que les partenaires ont tendance à nous faire parvenir une certaine typologie de situations. En effet, l'ITEP se situe au Sud de Lille, en milieu rural, (peu accessible pour des parents non motorisés) et à 90 kms de l'ITEP le plus proche (ITEP de Louvroil). De plus, l'ITEP, avec son service d'accueil de jour, montre une capacité à suivre des situations d'enfants complètement déscolarisés. De ce fait, des situations complexes et éloignées nous sont souvent soumises. Le travail partenarial en local devrait nous amener des situations d'enfants plus jeunes et plus proche afin de permettre d'augmenter les possibilités de parcours entre les 3 modalités d'accueil.

5. ZOOMS

Lors de l'année 2013, le service d'accueil de jour a développé le travail avec les familles des semi-internes. L'objectif était de passer de la relation avec les familles à l'accompagnement familial afin de les aider dans les difficultés qu'elles rencontrent avec leurs enfants au quotidien. Pour cela, des rencontres plus régulières ont été mises en place. Les familles sont systématiquement invitées aux synthèses. Le service a mis en place un outil de suivi des entretiens.

5.1. ZOOM SUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE

L'année 2013 a vu la création et le développement d'une association sportive : « Tressin, Très sport » à l'initiative d'éducateurs et d'éducatrices de l'internat et de l'accueil de jour. Cette association a permis l'accès pour les enfants de l'ITEP à plusieurs compétitions de sport adapté : championnat de football, compétition nationale multisports. Les enfants de l'ITEP se sont particulièrement distingués dans ces événements. Par ailleurs, « Tressin, Très sport » en collaboration avec les familles a participé au « Run & Bike » du village de Tressin.

A.2. DISPOSITIF ITEP DE LAMBERSART (INSTITUT FERNAND DELIGNY)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'Hippodrome, BP 50051, 59130 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chefs de service : Julie DEHAGUE (internat), Stéphane MOUNEY (semi-internat), Hélène BOUILLARD (SESSAD).
Projet d'établissement	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009
Habilitations et publics	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM en date du 1/01/2010.
Obligations officielles	Internat : 8 places, 6 à 12 ans, ouverture 250 jours par an ; semi-internat : 19 places, 6 à 12 ans, ouverture 180 jours par an ; SESSAD : 14 places, 5 à 14 ans, ouverture 44 semaines par an ; PFS : 3 places MDPH, 0 à 20 ans.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP (avec les 3 places PFS) de Lambersart a accueilli 56 (53+3) enfants en 2013.

- VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2013	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	8	19	14	3
REALISE MOYEN	7	21,2	14,4	3
ECART	-1	+2,2	+0,4	0

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2013	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	1700	3078	1764	930
REALISE	1 621	3 436	2 287	1088
ECART	-79	358	523	158

A. L'internat

L'internat accuse un léger déficit de journées : -79

En termes d'effectifs, l'internat a accueillis 7 enfants sur une période de 7 mois, puis 8 à compter de novembre 2013 cela malgré un processus de pré admission tout au long de l'année.

B. Le semi-internat

3436 journées ont été réalisées sur le semi-internat pour un objectif de 3 078 journées, soit un excédent de 358 jours.

La sollicitation reste forte. En 2013 peu d'enfants sont sortis des effectifs (3) ce qui a favorisé des accueils en sureffectif pour répondre à une demande parfois très pressante.

C. Le SESSAD

2 287 actes ont été réalisés sur le SESSAD pour un objectif de 1764 actes, soit un excédent de 523 actes.

D. Le PFS

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH au sein du PFS Entr'actes de l'IFD.

Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de 1 088 journées pour un objectif de 930, soit un excédent de 158 journées.

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Admission suite au traitement notification MDPH	3	3	4	0
Admission « interne au dispositif des ITEP »	0	0	0	0
<i>Admissions suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	0	0	1	0
Total des admissions *	3	3	4	0

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc...)	2	3	3	1
<i>Sorties suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	0	1	0	0
Total des sorties *	2	3	3	1

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2013**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
A L'INTERNE	5	17	0	0
A L'EXTERNE	2	0	6	3
EN SCOLARITE PARTAGEE	1	3	7	0

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1^{er} janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

La dotation allouée à l'ITEP Lambersart est de 1 690 457 ,80 € pour 2013 (y compris le PFS).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	23.142 ETP et 3 Assistantes familiales
Qualifications	2,55 ETP chefs de service éducatif, 12 ETP éducateurs, 0 ,692 ETP psychiatre, 1,2 ETP psychologue, 0,65 ETP orthophoniste, 0,75 ETP psychomotricien, 0,53 ETP infirmière, 0,1 ETP directeur, 0,1 ETP gestionnaire, 0,82 ETP personnel administratif, 1 ETP maîtresse de maison, 0,75 ETP agent de service entretien, 2 ETP surveillants de nuits.
Accueil de stagiaires	4 stagiaires éducatifs, 1 stage de découverte (élève de seconde), 2 stagiaires psychomotriciens, 1 stagiaire maîtresse de maison, 1 stagiaire CAFERUIS.
Formations 2013	En 2013, la formation est restée importante, notamment sur l'internat : - Formation passerelle ES pour un éducateur - Journée régionale AIRe pour l'équipe éducative - Journée de bilan pour l'ensemble du service

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation écrits professionnel (sur le plan de formation PMS) pour 3 éducateurs - Formation OMEGA de 4 jours (plan de formation PMS) pour l'équipe éducative dont la maîtresse de maison - Formation génogramme (plan de formation PMS) pour 1 éducatrice - Poursuite et validation de la formation qualifiante du surveillant de nuit - Poursuite du module contes à viser thérapeutique (plan de formation PMS) pour une éducatrice - Pré formation au concours de moniteur éducatrice pour 1 AMP - Formation SST pour la maîtresse de maison - Formation Management pour un chef de service - Formation Gestes et Postures (1 jour) pour la maîtresse de maison <p>Pour 2013, c'est 1153 heures (toutes formations confondues) dont l'équipe a pu bénéficier et qui touche tous les corps de métiers</p> <p>Pour le semi-internat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation OMEGA de 4 jours (plan de formation PMS) pour l'équipe éducative et l'équipe enseignante avec l'équipe de l'internat. <p>Pour le SESSAD :</p> <p>Une professionnelle a participé à la formation Lis avec moi (2 jours).</p> <p>Une éducatrice a participé à la formation Génogramme, proposé par le dispositif des ITEP.</p>
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

2013 a été l'année de l'écriture du rapport d'évaluation interne à partir des questions évaluées en 2012 et 2013.

En conclusion on notera que la mise en place de l'évaluation interne à l'ITEP a permis aux chefs de service d'appréhender avec leur équipe la méthodologie de l'évaluation.

Il a volontairement été choisi de travailler sur une question évaluative la première année : celle de l'individualisation de la prise en charge, la deuxième année celle de l'ouverture sur l'extérieur de l'établissement.

Les réticences à la notion même d'évaluation sont tombées au fur et à mesure du travail, les salariés se rendant compte que leur pratique pouvait être objectivée, donner lieu à regard critique de leur part et les amener à proposer eux même des axes d'amélioration de la prestation effectuée et que par ailleurs, l'évaluation interne pouvait également leur donner des éléments de valorisation de leur travail.

Cette évaluation a permis de mettre en avant un grand nombre de points forts au sein de l'ITEP, mais aussi de points à améliorer tant au niveau des services qu'en transverse.

2013 a été l'occasion pour les chefs de service et la direction de l'ITEP de réaliser un bilan des différentes actions prévues dans les plans d'améliorations élaborés en 2011 et 2012.

La démarche d'évaluation interne sera un des supports pour l'élaboration du futur projet d'établissement propre à l'ITEP. Cette mission sera en effet l'un des premiers enjeux que devra mener avec les équipes la nouvelle directrice de l'ITEP en 2014.

Par ailleurs l'ITEP de Lambersart a participé à la démarche bientraitance mise en œuvre sur l'ensemble des ITEP de l'association et transmise à l'ARS avec :

- Réalisation d'un audit de contrôle interne
- Diagnostic bientraitance
- Elaboration d'un plan d'actions: Quoi? Qui? Comment? Quand ?

2. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

2013 a été comme 2012 une année excédentaire du point de vue de l'activité.

Sur l'internat, des difficultés continuent néanmoins à exister en termes de nombre d'enfants accueillis sur certaines périodes de l'année.

Les difficultés d'admissions à l'internat restent fortes :

- Peu de familles prennent l'initiative de contacter les établissements à la réception des notifications MDPH, or celles-ci ne sont plus transmises aux établissements.
- Nombre d'enfants pour lesquels une demande d'admission est formulée bénéficient également d'une mesure de protection de l'enfance
- Malgré l'envoi d'un courrier de l'établissement aux familles, peu se rendent au rendez-vous proposé sauf s'il existe déjà une intervention (ASE, AEMO, SESSAD, etc.), ce qui ralentit le processus d'accueil ou le rend caduque

Ainsi en 2013, 14 demandes ont été reçues avec une demande d'accueil en internat :

- 3 concernaient des plus de 12 ans
- 4 ont été orientés vers du semi internat
- 3 familles n'ont pas poursuivi la procédure
- 1 a été orienté sur un autre internat de l'association plus proche de son domicile
- 3 ont été admis (2 sur 2013, 1 début 2014)

Il est à noter la part importante des demandes faites par les services de l'ASE.

Ces accueils posent plusieurs questions tant sur le rôle et la place des partenaires dans le projet et l'accompagnement des enfants (qui fait quoi), que dans les limites de l'institution. En effet ces enfants bénéficient pour la plupart d'un accueil dans un double collectif (internat ITEP la semaine et une MECS le WE) on observe, une difficulté d'ancrage dans le lieu de soin liée au fait qu'il y a peu d'appui ou de leviers pour leur permettre d'investir ce qui est proposé.

Lors de l'admission, il serait important que puisse être trouvé dans le cadre des accueils WE et vacances des lieux plus « familiaux » type famille d'accueil, parrainage qui permettraient à l'enfant d'expérimenter un lien plus particulier dans un environnement familial.

Le semi-internat a privilégié le fait de faire du sureffectif, notamment pour pallier l'absence temporaire d'un enfant parti pour 8 mois sur un lieu de vie en mer et répondre à la demande pressante d'accueil pour certains enfants. On constate également l'accentuation de la tendance vers des situations d'enfants bénéficiant par ailleurs d'une mesure de protection de l'enfance.

Le SESSAD a pu observer un maintien de demandes fréquentes tant de la part des UTPAS, des CMP, que des parents.

Les problématiques relèvent, pour 1/3 des demandes, de difficultés proches de troubles envahissants du développement. Cette tendance est peut-être à mettre en corrélation avec le fait que la MDPH 59 ait notifié des orientations spécifiquement SESSAD sans préconisation de type d'institution, ce qui a complexifié les démarches des familles.

Ces demandes peuvent être en adéquation avec l'application de la circulaire des ITEP, qui valide l'admission de ces jeunes tant que leurs troubles n'invalident pas leur inclusion sociale ou scolaire.

Au moment de la demande des parents, les enfants sont souvent scolarisés à temps plein, malgré les troubles relevant du TSA. Ainsi, ces enfants peuvent relever d'une forme de prise en charge qui propose le soin nécessaire aux failles de l'harmonie de leur évolution.

Mais, si dans de le cadre des premières rencontres, les troubles observés sont trop ancrés, nous accompagnons les parents vers une structure plus adaptée.

Le PFS : les 3 places MDPH sont occupées par des enfants accueillis depuis plusieurs années, il n'y a pas eu de mouvement en 2013. Par ailleurs, ces enfants, ne retournant pas en famille, ont été pris en charge 365 jours chacun par le PFS, ce qui explique le léger sureffectif (taux d'occupation fixé à 95%).

3. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Il est nécessaire de pouvoir se constituer une liste d'attente et pour cela de poursuivre les procédures d'admission tout au long de l'année.

Par ailleurs, il est apparu que les CMP et CMPP alentours orientaient parfois, vers l'ITEP, des enfants ne correspondant pas aux préconisations inscrites dans le décret et la circulaire relatifs aux ITEP. Un effort de communication sera mis en place : diffusion d'une plaquette d'information auprès des services susceptibles d'orienter les familles et rencontres avec les psychiatres des CMP et CMPP.

Au niveau de la procédure d'admission, l'internat ITEP est soumis au calendrier de pré admissions du semi-internat afin de ne pas les multiplier sur un même temps. En effet, il est important de pouvoir évaluer les besoins du jeune avant son admission tout en garantissant un cadre pour les enfants déjà accueillis. Comment la repenser pour réduire les délais de réponses ?

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR L'INTERNAT

L'année 2013 a été plus stable que 2012 du fait de la présence en continue du chef de service (fin de formation CAFERUIS).

Des nouveaux partenariats se sont mis en place dans le cadre des ateliers éducatifs dont l'un avec la ferme pédagogique des Dondaines et l'autre avec l'atelier poney du centre équestre de Roubaix.

La dynamique de l'équipe s'inscrit plus sur l'environnement avec :

- Participation pour la 2^{ème} année au Forum des sites qualifiants organisé par l'IRTS
- Une éducatrice a participé au jury mémoire de la formation ME de l'ESTS
- Un souhait de portes ouvertes pour l'ITEP de Lambersart émane au regard de sa future identité.

Au niveau de l'accompagnement des enfants, l'équipe constate une difficulté de répondre aux besoins des enfants accueillis aujourd'hui (cf. difficultés recensées plus haut avec les enfants relevant de 2 internats)

Il semble important de :

- Travailler autour de l'identification des besoins pour modifier les modes de réponses (réunion thématique) ;
- Revisiter le projet de service de 2011 ;
- Pouvoir permettre à l'équipe de prendre de la distance par rapport à sa pratique au quotidien par la mise en place d'un Groupe d'Analyse des Pratiques.

4.2. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Le Semi internat a orienté son thème d'année scolaire 2012-2013 autour de l'Afrique :

- visite de l'exposition GAIA
- correspondance avec l'école sénégalaise du village de FAOYE
- atelier danse, conte, spectacle avec l'association sénégalaise Bidew-Bi.,
- exposition à la fête de l'école en juin 2013.

Mise en place d'un projet sur la prévention routière auprès des enfants avec intervention des CRS de Lambersart

Participation à des journées sportives :

L'une a eu lieu à Lambersart et était organisée par la municipalité.

L'autre a eu lieu près de Dunkerque et organisée dans le cadre du sport adapté.

L'année 2013 a été difficile pour le semi internat.

Elle a été marquée par le départ à la retraite de la directrice d'école : Maryse BOSSARD. (Cf Zoom ITEP)

La réorganisation de l'unité d'enseignement avec la réunification des enfants relevant du Centre d'Accueil de Jour de l'ASE et du semi internat de l'ITEP à compter de septembre 2013, a rendu plus difficile la contenance des enfants de l'ITEP.

Les incidents et dégradations sont à nouveau en hausse et amènent à revoir la spécificité de l'accueil des enfants relevant de l'ITEP à compter de septembre 2014.

Par ailleurs la partition de l'ITEP et de la MECS a entraîné un rééquilibrage des moyens médico psychologiques pour se rapprocher d'un ratio moyen aux ITEP avec gel du poste de psychomotricité et d'orthophoniste.

Le semi internat est ouvert 180 jours par an et doit passer à 210 jours en septembre 2014.

4.3. ZOOM SUR LE SESSAD

Les projets individualisés des enfants du SESSAD se déclinent toujours sur des modes individuel ou groupal.

Les ateliers suivants ont été maintenus jusque juin (fin de l'année scolaire) :

- Atelier Voltige, animé par la psychomotricienne dans un centre équestre
- Ateliers Bricolage et Cuisine, animé par un éducateur
- Atelier Sculpture, co animé par la psychomotricienne et une stagiaire éducatrice
- Groupe Médiathèque, coanimé par l'éducatrice et l'enseignante spécialisée
- Groupe thérapeutique Cent récits, coanimé par deux psychologues de l'ITEP, pouvant accueillir des enfants des 3 services du dispositif ITEP
- Groupe de parole pour les parents, coanimé par l'éducatrice et la chef de service

Les ateliers suivants ont été mis en place à partir d'octobre et novembre 2013 à un rythme hebdomadaire :

- Atelier Cuisine, le mercredi matin avec systématiquement préparation du repas du midi, co animé par deux professionnels (éducateur, enseignante)
- Ateliers Sport et culture, en alternance le mercredi, co animés par l'éducateur et la psychomotricienne
- Atelier Théâtre, co animé par l'enseignante et la psychomotricienne (5 à 6 enfants)
- Atelier Lecture Partagée, avec intervention d'une lectrice bénévole, atelier accueillant en transversalité des enfants d'autres services du site
- Atelier Cirque, sur l'extérieur en collaboration avec Le cirque du bout du monde à Lille, avec accompagnement d'une éducatrice et de la psychomotricienne du SESSAD (4 enfants)

6. ZOOM SUR L'ITEP

L'année 2013 poursuit la volonté engagée en 2012 des services de l'ITEP d'améliorer leur accompagnement dans une approche de dispositif.

Deux temps de travail (en février et mai) ont permis de poursuivre cette réflexion et de connaître les moyens de chacun et d'envisager de travailler ensemble autrement.

On a pu constater que des expériences ont déjà été menées entre les services mais qu'elles restent encore isolées et pas assez valorisées.

Ce travail a été mis en veilleuse compte tenu du travail d'élaboration de la partition au sein de l'Institut Fernand Deligny de l'ITEP et de la MECS.

Celle-ci sera effective au 1^{er} janvier 2014 avec l'arrivée d'une direction ad hoc au 1^{er} février 2014.

2013 a été également l'année de la négociation avec l'Education Nationale concernant la mise en place de l'Unité d'Enseignement. Plusieurs réunions de travail ont été menées avec Mme SIMON inspectrice de l'enseignement spécialisé du secteur sur la spécificité de l'UE de l'IFD qui s'adresse à des enfants relevant d'ITEP et de la protection de l'enfance dans le cadre du CAJ ASE.

Le départ en retraite de la directrice de « l'école » Maryse BOSSARD n'a pas été remplacé, une enseignante Laurence LAMBERT s'est vu confier la coordination de l'unité d'enseignement, ce qui a eu pour effet de diminuer le temps de face à face auprès des enfants.

Le mixage des publics du Centre d'Accueil de jour ASE et du Semi-Internat ITEP a rendu le travail de l'UE plus complexe et plus lourd pour les équipes éducatives et enseignantes. Un bilan sera porté avant la fin de l'année scolaire sur cette nouvelle organisation afin d'en décider le maintien ou la suspension.

A.3. DISPOSITIF ITEP DE ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE		
Adresse : Ecole Edgar Quinet-Paul-Bert, 46 rue Delespaul 59100 ROUBAIX	Directeur de l'établissement : Daniel LEGRAND Chefs de service : Brigitte MARTIN, Henri RUDEWICZ.	
Projet d'établissement	<p>L'établissement accueille 40 enfants, âgés de 6 à 12 ans. Ces enfants présentent des difficultés psychologiques et relationnelles, des difficultés d'apprentissage scolaires et parfois des troubles du comportement.</p> <p>Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé évolutif et singulier comporte trois dimensions. La dimension Thérapeutique, Educative et Pédagogique.</p> <p>Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et scolaire convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. C'est pourquoi chaque personne accueillie a une prise en charge particulière.</p> <p>L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic et d'élaborer un projet individualisé afin de travailler à :</p> <ul style="list-style-type: none">- un mieux-être de l'enfant et de sa famille,- une réconciliation avec les apprentissages et l'école,- un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.	
Habilitations et publics	L'autorisation de transformation par l'ARS est en date du 23 décembre 2010, pour une capacité globale de 40 places pour L'ITEP de Roubaix. Cela comprend ; 10 places en internat (Garçon), 15 places en semi internat (mixte), et un SESSAD de 15 places (mixte).	
Obligations officielles	L'ITEP accueille des enfants de 6 à 12 ans sur le territoire de Roubaix, et est composé :	<ul style="list-style-type: none">- d'un SESSAD pour 140 actes par an et par enfant (calendrier d'ouverture à 210 jours),- d'un Semi-Internat : 187 jours d'ouverture,- d'un internat de semaine situé à HEM : 250 jours d'ouverture.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre d'enfants suivis en termes de prises en charge sur l'année 2013 est de 49 accompagnements, l'effectif à fin décembre est de 38 situations sur les 40, que nous autorise notre agrément.

L'effectif de l'internat au 31 décembre 2013 est de 10 accueils sur 10, notre semi internat accompagne 14 enfants sur 15, le SESSAD, quant à lui, prend en charge 14 suivis sur 15 également. Actuellement 1 demande est en attente de place disponible, pour le semi internat.

2013	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
EFFECTIF	10	14	14
REALISE Moyen	9,3	13,2	15
ECART	-0,3	-1,8	0

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES :

2013	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	2125	2525	1890
REALISE	2153	2023	1702
ECART	28	- 502	- 188

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
Admissions suite au traitement notification MDPH	3	3	3
Admissions internes au dispositif des ITEP du PMS	3	1	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site*	1	1	3
Total des admissions	6	4	3

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
Sorties (prises en charge plus nécessaires, il n'y a pas d'adhésion de l'usager et/ou de la famille...)	5	3	4
Sorties « internes au dispositif des ITEP du PMS »	0	0	0
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site*	1	0	1
Total des sorties	5	3	4

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

- Mesures judiciaires par service au 31/12/13

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	3	6	1	10
SESSAD	11	1	2	14
Semi-internat	2	8	4	14
TOTAL	16	15	7	38

- Scolarité par service au 31/12/ 2013

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	0	10	0	10
Semi-internat	13	0	1	14
SESSAD	0	14	0	14
TOTAL	13	24	1	38

- **Notifications MDPH**

	Internats	Semi-internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2012	6	9	3	18
Procédure en cours au 31/12	1	1	2	3
Admissions effectives au 31/12	5	9	1	15
Classement sans suites au 31/12	0	2	0	2

Tableau des entrées et sorties en 2013 selon l'âge

Age	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total
Nombre à l'entrée	0	2	2	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
Nombre à la sortie	0	0	0	0	0	3	3	3	2	0	1	0	0	0	0	12

Moyenne d'âge En 2013, 49 usagers ont été pris en charge sur ITEP de Roubaix, la moyenne d'âge sur le dispositif est de : 10,06 ans.

Explicatif :

On peut constater, la sortie d'un jeune de 16 ans. Le travail de ré orientation et l'accompagnement n'ont pas trouvé dans l'immédiat de solution adaptée pour ce jeune, ce n'est qu'en 2013, après un parcours avec le Sessad que cette situation a pu être réorientée. Un relais de la prise en charge par le Sessad du dispositif de l'ITEP Métropole, s'est mis en place autour de son suivi et de son parcours scolaire.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Sur la partie financière de l'établissement pour 2013, l'enveloppe versée par l'ARS dans le cadre du CPOM représente un montant de 1 364 022.51 € dont 275 851,88€ pour le SESSAD et 1 088 170,63€ pour les services d'internat et de semi internat.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	29 salariés, 23,06 ETP
Qualifications	Equipe fonctionnelle : 1 directeur, 1 secrétaire, 2 chefs de service, 1 homme d'entretien, 1 maîtresse de maison, 2 surveillants de nuit Equipe éducative : 14 Educateurs spécialisés. Equipe médico psychologique : 3 psychologues, 2 médecins psychiatres, 1 infirmier à 0,20 ETP.

Accueil de stagiaires	Un stagiaire Educateur Spécialisé en stage long de mai 2012 à avril 2013 en SESSAD.
Formations 2013	<ul style="list-style-type: none"> - 2 salariés en formation EVRP - 5 salariés en formation sur L'ITEP au sens de la réglementation - 2 salariés en formation bienveillance - 1 salarié en formation geste et postures - 2 Salariés en formation SST et SSI - 2 salariés en Contes à visée thérapeutique - Une journée de formation « Parentalité », pour l'ensemble des salariés.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Suite à la finalisation de l'évaluation interne effectuée en avril 2012 et la présentation de la démarche en mai 2012 sur l'établissement, le calendrier des préconisations portant sur les améliorations pour 2013 a été mis en place.

L'établissement s'inscrira ensuite dans la démarche d'évaluation externe pour le PMS, dès le début de l'année 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'internat :

L'effectif a fluctué à partir des orientations et sorties pour ce service dès le mois de juillet 2013, lié au rythme de la rentrée scolaire pour les orientations en milieu ordinaire. Puis en fonction des places disponibles sur les structures spécialisées.

2 orientations et sorties ont été programmées en juillet 2013 vers les collèges, pour 2 orientations en milieu spécialisé en mars, juillet et novembre 2013.

5 admissions ont été effectuées, entre avril et octobre 2013, dont un parcours initié à partir du SESSAD en septembre 2013.

Le Semi internat :

Sur le début d'année 2013, l'effectif est de 14 situations. On compte 3 sorties, 1 en mars vers un établissement spécialisé, 1 en mai suite à un déménagement de la famille et 1 en juillet pour une orientation au collège.

Nous avons effectué 4 entrées pour ce service (avril, octobre et novembre), dont un parcours initié à partir du SESSAD au mois de septembre.

Sur ce mois de septembre 2013, nous avons un effectif de 15 enfants avec deux admissions prévues pour cette rentrée scolaire. Ces deux demandes non pas été honorées, ce qui à impacté notre activité car nous n'avions pas d'attente.

Le SESSAD

Ce service a eu un effectif régulier. Le constat d'une diminution des accompagnements sur le mois de septembre 2013 peut tout de même être posé. Ce dernier est lié à une orientation effectuée sur le mois d'octobre et l'absence d'attente et de demande.

4 orientations ont été effectuées en SESSAD sur cette année : 1 en janvier pour une orientation en collège, 1 en mai vers un établissement spécialisé, 1 en septembre pour une rentrée au collège et 1 sur un parcours initié vers l'internat de l'établissement avec le maintien de la scolarité extérieure.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'internat de semaine

Tout comme l'année précédente, nous tentons de valoriser et de favoriser les parcours et les accueils des enfants, de telles façons que les prises en charge se sont parfois effectuées en accueil modulé sur l'année scolaire. La mise en place d'accueil modulé, répond essentiellement à la problématique de l'enfant et de son accompagnement.

La mise en place de ces parcours n'est en rien systématique et s'inscrit dans une démarche de travail et d'accompagnement au plus près de ces situations singulières, donc d'autres moyens d'accompagnement sont à mobiliser.

Les orientations sur l'année 2013 sont assez identiques à l'année précédente comme indiqué sur le paragraphe précédent. La plus-value sur cette année, provient du parcours mis en place à partir du SESSAD pour un enfant scolarisé, accueilli en internat de semaine, pour lequel un éloignement préconisé a pu se mettre en place, sans que cet enfant soit dans un « déracinement ».

Pour l'internat, nous recevons toujours très peu de notifications d'enfants dans une localisation proche de notre implantation.

L'internat accueille au 31 décembre 2013, 10 situations, dont 6 confiées à l'Aide Sociale à l'Enfance et 1 suivi AEMO.

Le semi internat

Le semi-internat accompagne des enfants essentiellement issus du territoire des écoles primaires de Roubaix, ce qui laisse la possibilité et la mise en place d'un travail d'inclusion scolaire principalement dans l'école Quinet Paul Bert.

Le service a également accompagné deux situations d'enfant en école « partagée ». Ce qui a demandé (sans moyens supplémentaires) un investissement de l'équipe. Dans un souci de travailler ces projets autour de l'école « partagée », l'établissement en lien avec son dispositif ITEP, travaille à pouvoir mobiliser, un poste supplémentaire sur le service.

Afin de permettre la mise en place de moyens partagés pour des temps d'ateliers éducatifs, le service mutualise sur des espaces non utilisés en semaine, la possibilité pour le SESSAD, d'utiliser des espaces d'atelier dans le cadre d'un accompagnement plus collectif, sur les temps de vacances par exemple.

Tout comme les années précédentes, les orientations et sorties se produisent, en règle générale, en fin d'année scolaire sur le cycle des programmations avec l'Education Nationale, ou encore en fonction des places disponibles quand il s'agit d'orientations en milieu spécialisé.

Ce service accompagne au 31 décembre 2013, 14 situations, dont 8 confiées à l'Aide Sociale à l'Enfance et 4 suivies en AEMO.

Le SESSAD

Le SESSAD est sur un effectif constant sur 2013. L'ensemble des demandes parvient des écoles, des référents, mais bien souvent ces situations sont encore en attente de notification MDPH.

L'équipe sur le champ de la prévention mène un atelier « table d'hôtes » qui a lieu une fois par semaine (les jeudis) avant les périodes de vacances, et qui rassemble les parents des enfants accompagnés et professionnels de l'école sur l'ITEP.

Un atelier identité (parentalité) est également porté par le service. Ce dernier est accompagné par les éducateurs du service et la psychologue, pour l'accueil de parents d'enfants que nous accompagnons.

Ce service accompagne au 31 décembre 2013, 14 situations, dont 1 confiée à l'Aide Sociale à l'Enfance et 2 suivis AEMO.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Il s'agit notamment pour le SESSAD et le semi-internat de retrouver un équilibre des places en 2014.

Un travail est également à mener sur l'origine géographique des enfants accueillis, peu sont issus de Roubaix, ce qui pose quelques problèmes au niveau de la scolarisation.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE DOCUMENT DE SECURITE

En décembre 2013, la visite de sécurité pour l'internat situé à HEM a reçu un avis favorable.

Avec la participation du référent EVRP et de l'équipe pluridisciplinaire, le suivi du document unique de sécurité est mis en application.

Ce travail, a également fait l'objet d'un échange avec le médecin du travail en janvier 2013, ainsi que la remise de ce document.

Il intégrera des nouvelles dispositions dans le cadre de son plan d'actions pour nos futures installations, sur le groupe scolaire Brossolette de Roubaix

5.2. ZOOM SUR LE DEMENAGEMENT DES ACTIVITES POUR LE SESSAD ET LE SEMI INTERNAT

Un déménagement de notre structure, implantée au sein de l'école Quinet Paul Bert de Roubaix sur des locaux de la ville, devait avoir lieu en septembre 2013. Cette initiative envisagée, nous aurait permis de consolider notre activité avec des locaux plus appropriés.

Cependant, ce projet qui est toujours d'actualité, semble s'acheminer sur la rentrée de septembre 2014.

A.4. DISPOSITIF ITEP FLANDRE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 52, rue Jean Jaurès 59280 ARMENTIERES	Directeur de l'établissement : Jocelyn VAN DEN HENDE Chefs de service : Stéphane DELEHEDDE (internat et semi-internat), Sylvie GODAER (SESSAD).
Projet d'établissement	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entraînent un processus handicapant. Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier comporte trois dimensions : Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les trois axes - thérapeutique, éducatif et pédagogique - convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.
Habilitations et publics	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales et la vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). - Internat : 12 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin, - Semi-internat : 5 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin, - SESSAD : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans.
Obligations officielles	- Internat : 250 journées d'ouverture/an, - Semi-internat : 210 journées d'ouverture/an, - SESSAD : 140 actes/an/jeune.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF	12	5	21
REALISE MOYEN	12,4	5,3	20,5
ECART	+0.4	+0.3	-0.5

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD
OBJECTIF	2550	945	2646
REALISE	2667	750	2809
ECART	+117	-195	+163

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD
Admissions suite au traitement notification MDPH	2	2	8
Admissions à l'interne du dispositif des ITEP du PMS	1	0	1
Admission suite a changement de parcours de l'enfant sur le même site*	0	1	0
Total des admissions	3	2	9
Délai moyen des admissions (en mois)	5.3	2.5	4.6

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc...)	3	3	8
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	0	0	1
TOTAL DES SORTIES *	3	3	8
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	13.2	19.2	47.5

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2013, **51 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Flandre. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2013 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif ITEP est de 14.8 ans répartie ainsi :

- 14 ans sur l'internat
- 14.4 ans sur le semi-internat
- 16 ans sur le SESSAD

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2013**

2013	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
A L'INTERNE	5	2	2
A L'EXTERNE	0	0	4
EN SCOLARITE PARTAGEE	7	2	14

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2013**

TOTAL DES NOTIFICATIONS SAISIES SUR L'ANNEE 2013	71
DONT	
PROCEDURE EN COURS au 31/12/2013	38
ADMISSIONS AU 31/12/2013	12
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2013	21

- **MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE AU 31/12/2013**

31/12/2013	FLANDRE			
	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	TOTAL
ASE	7	1	3	11
AEMO	1	1	3	5
SSD		1	1	2
IEAD			1	1
Autres (OPP, IOE...)			2	2

Sans suivi	4	2	13	19
------------	---	---	----	----

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1^{er} janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi internats et SESSAD.

Pour l'année 2013, le budget s'élève à :

Répartition par services	2013
SESSAD (Flandre et Métropole)	776 302,07
SEMI INTERNATS – INTERNATS (Flandre et Métropole)	2 611 044,51

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	La convention CPOM définit précisément, sur la base d'un « schéma cible », les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés. Les ETP Flandre sont à la hauteur de 32,22 ETP.
Qualifications	<ul style="list-style-type: none"> - 13,5 éducateurs spécialisés, - 2 surveillants de nuit, - 1 maîtresse de maison, - 8 personnels médical et para médical, - 5 personnels des services généraux et administratifs (dont 3 au centre de gestion), - 3 personnels cadres.
Accueil de stagiaires	Un stagiaire a effectué son stage éducateur spécialisé du 10/06/2013 au 07/03/2014.
Formations 2013	<u>Formation génogramme :</u> Concerne 2 salariés <u>Formation écrits professionnels :</u> Concerne 2 salariés <u>Formation informatique :</u> Concerne 1 salarié <u>Formation formateur occasionnel :</u>

	<p>Concerne 1 salarié</p> <p><u>Formation management :</u></p> <p>Concerne 1 salarié</p> <p><u>Formation SST :</u></p> <p>Concerne 1 salarié</p> <p><u>Formation CHSCT :</u></p> <p>Concerne 1 salarié</p> <p><u>Formation poste et posture :</u></p> <p>Concerne 2 salariés</p> <p><u>Formation tutorat :</u></p> <p>Concerne 1 salarié</p> <p><u>Bilan de compétences :</u></p> <p>Concerne 1 salarié</p>
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Au terme de cette démarche, l'ITEP Flandre conclut un processus d'évaluation interne qui se sera tenu sur cinq années. Conformément aux orientations déterminées par l'association lors du lancement de ce chantier, le dispositif a mobilisé l'ensemble des salariés lors des différentes phases : groupes de travail initiaux, groupe cadres et équipe restreinte.

L'évaluation interne a permis de révéler une satisfaction globale des équipes sur l'ensemble des axes étudiés. Ce sentiment des professionnels est confirmé par les enquêtes de satisfaction auprès des jeunes, des familles et des partenaires.

L'établissement est à l'écoute des difficultés rencontrées et des propositions d'amélioration suggérées. Le plan d'actions reprend d'ailleurs l'ensemble des axes d'amélioration qui seront travaillés dans les prochains mois et ce, en lien avec le projet de déménagement qui se concrétisera en 2015.

Depuis plusieurs années, l'ITEP met en place un travail en réseau, les professionnels veillent au respect des droits des adolescents et de leur famille. Cela s'est traduit par :

- La mise en place et le respect des outils de la loi 2002.02, détaillés en annexe 13.
- La mise en place du groupe de parole des adolescents.
- La signature avec l'Education Nationale de la convention de l'Unité d'Enseignement.
- La création et le conventionnement de la classe externée au sein du collège de proximité.

Très concrètement, la démarche nous a conduit à mettre en œuvre une réflexion sur le projet d'établissement tenant compte de la création d'un nouveau service en septembre 2011, mais aussi à penser (voir repenser) nos modes d'accompagnements qui tendent à favoriser l'accueil modulé et le parcours du jeune.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

- VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES

Internat de semaine :

Le nombre d'adolescents accueillis sur l'internat est en correspondance avec le nombre de places d'accueil de façon constante sur l'année. La procédure d'admission, maintenant rodée, nous permet de gérer les entrées et les sorties à flux constant, d'autant plus que le nombre de demandes est conséquent. L'objectif est donc atteint.

Semi-internat :

Le nombre de place prévue à 5 est pourvu même si certaines prises en charge ne se font pas à plein temps. Elles se régulent par un accompagnement en sureffectif sur un mode ambulatoire. Le flux reste cependant plus difficile à réguler du fait du faible nombre de demandes actuelles.

SESSAD :

Nous sommes toujours en deçà de notre objectif pour ce qui concerne le volume d'activité du SESSAD, même si l'écart tend à se réduire ces dernières années. Nous constatons un écart de - 0,5 en 2013 pour - 2,5 en 2012 et - 4,2 en 2011.

Notre volonté de concentrer l'implantation sur la Flandre intérieure modifie substantiellement la population que nous accueillons. Notre localisation actuelle est excentrée par rapport à notre territoire d'intervention, notre projet de déménagement sur Bailleul devrait, à l'avenir, permettre une meilleure identification et connaissance des modalités de prise en charge de notre service par les partenaires et les familles.

L'absence de structures concernant l'accompagnement des enfants et des adolescents ayant des troubles du comportement sur le secteur de la Flandre Intérieure demande un gros travail d'information et de présentation de nos modalités spécifiques d'intervention. Le travail partenarial reste une nécessité et un enjeu essentiel dans nos réalités de terrain.

Cette année encore, le nombre conséquent de sorties, représentant plus d'un tiers de l'effectif (8 pour 6 en 2012), freine les effets des efforts d'admissions. Nous avons terminé l'année 2013 avec 20 prises en charge pour 21 places effectives.

- VOLUME D'ACTIVITE EN JOURNEE/ACTES

Internat de semaine :

Nous constatons cette année un léger surplus d'activité de 0,4, cela est dû à un accompagnement en sur-effectif de l'internat (OPP de janvier à avril).

Semi Internat :

Le surplus d'activité de 0,3 s'explique là aussi par des accueils en sur effectif de façon modulée soit pour accompagner l'orientation sur un autre projet, soit pour permettre la mise en œuvre progressive d'un projet personnalisé.

SESSAD :

Nous constatons cette année encore un surplus d'activité correspondant à un peu plus de 6% du volume total de notre objectif (plus modéré qu'en 2012, où nous constatons un dépassement de 8,31 %).

Pour maintenir au maximum notre effectif, nous avons été amenés, ces dernières années, à réaliser des admissions qui conduisent l'équipe aux limites de notre agrément et de nos objectifs de projet de

service (souvent en lien avec le secteur sanitaire). Ces situations complexes mobilisent régulièrement l'équipe de manière intensive et nécessitent souvent des périodes d'interventions massives.

Nous espérons parvenir à une stabilité de l'effectif, avec des propositions d'admissions plus nombreuses, afin de pouvoir accueillir une population plus en phase à notre agrément et à notre projet de service.

Au regard de notre expérience de terrain, nous savons que le besoin existe et constatons trop souvent des interpellations trop tardives dans les demandes d'accompagnement par le SESSAD. L'absence de structures spécialisées dans les troubles du comportement pour les jeunes enfants (en dessous de 12 ans) contribue à cet état des lieux.

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013

Internat de semaine :

3 admissions ont été réalisées sur l'internat en 2013, soit 7 de moins qu'en 2012. Les 10 admissions enregistrées en 2012 concernaient en majorité des adolescents jeunes (12/13 ans), ce qui explique le faible nombre en 2013 au regard de la durée moyenne de prise en charge. Il est à remarquer que l'une des admissions, en sur effectif, s'est faite suite à une OPP.

Semi Internat :

3 admissions ont également été réalisées pour le semi internat dont un passage du SESSAD de l'ITEP Flandre.

SESSAD :

En 2013, nous avons réalisé 9 admissions, soit une de moins que l'an dernier. Nous avons dû refuser plusieurs propositions ne correspondant pas du tout à notre agrément (déficience intellectuelle avérée ; pathologie psychiatrique importante...)

Le délai moyen d'admission reste semblable, à savoir 4,6 mois en moyenne.

Le délai minimum, en lien à notre procédure de pré-admission, avoisine deux mois et demi à trois mois. La complexité de certaines situations, impliquant des recherches d'informations et des contacts spécifiques, expliquent l'allongement de notre délai d'admission. Certaines situations sont tellement limites que nous avons proposé de pratiquer une période d'essai de six mois pour évaluer plus finement ces propositions.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013

Internat de semaine :

3 adolescents sont sortis des effectifs durant l'année 2013.

- 2 sont réorientés vers un autre service des ITEP dont celui en OPP.

- 1 pour qui nous avons demandé la fin de prise en charge.

Semi Internat :

3 adolescents ont quitté le semi internat au cours de l'année 2013.

- 1 a été réorienté sur un autre service des ITEP

- 1 a été réorienté vers un autre établissement du médico-social.

- 1 pour qui nous avons demandé l'arrêt de la prise en charge.

SESSAD :

Neuf adolescents ont quitté le service en 2013 ; soit trois de plus que l'an dernier ; ce qui représente un peu moins (-1,5) de la moitié de notre capacité d'accueil.

Ces sorties se répartissent comme telles :

- Trois jeunes ont atteint l'âge maximum d'accueil ;
- Un jeune a bénéficié d'une réorientation vers un autre service du dispositif des ITEP ;
- Un jeune a rejoint le service d'internat de l'établissement ;
- Deux jeunes, à leur majorité, ont souhaité en accord avec le service, d'interrompre leur prise en charge ;
- Enfin, nous avons demandé l'interruption de la prise en charge pour deux adolescents, les modalités de prises en charge du service ne correspondant plus aux besoins de ces deux jeunes.

Pour cette année, la durée moyenne de prise en charge s'élève à 47,5 mois, ce qui correspond au temps moyen d'accueil de ces dernières années sur notre service. L'an dernier, le chiffre avait chuté à 28 mois pour des raisons particulières et exceptionnelles (notamment une prise en charge de 2 mois suite à un déménagement).

Nous n'accueillons toujours que deux filles, peu de demandes nous parviennent, du fait notamment de l'accueil uniquement masculin des deux autres services de l'établissement mais sûrement aussi en raison de la discrétion plus importante des premiers symptômes constatés chez les filles (souvent plus tolérés socialement : repli, inhibition, états dépressifs...).

La moyenne d'âge se situe à 16 ans sur le SESSAD cette année. Cependant, nous continuons de constater un véritable rajeunissement sur le service au regard de l'âge des jeunes admis cette année (7 sur les 9 jeunes admis ont 12 et 13 ans). L'âge moyen reste élevé en raison de la présence de 7 jeunes entre 18 et 20 ans dont 5 sont sortis dans le cours de l'année.

- NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/13

Internat de semaine :

Sur l'ensemble des adolescents présents sur l'internat au 31 décembre :

- 3 sont scolarisés en classe interne après avoir tenté une inclusion en collège.
- 7 bénéficient d'une scolarité partagée.
- 2 bénéficient de classe externalisée en alternance avec la classe interne de l'UE de l'ITEP.

Semi Internat :

Sur l'ensemble des adolescents présents au 31 décembre :

- 2 sont en classe interne.
- 2 sont en scolarité partagée.
- 1 n'est pas scolarisé. Il s'agit d'un adolescent qui est également accompagné par le CSM d'Armentières et qui bénéficie de deux hospitalisations par mois. Le projet pour cet adolescent est de mettre en place un suivi scolaire individualisé dès que possible.

SESSAD :

Sur l'ensemble des vingt jeunes présents à l'effectif au 31 décembre 2013 :

- 1 adolescent bénéficie d'un accompagnement par la mission locale ;

- 16 jeunes sont scolarisés, pour des temps variables, sur l'extérieur dans les diverses structures scolaires en présence (collèges ordinaires, SEGPA, ULIS, classe relai). Pour la moitié d'entre eux, le temps de présence scolaire est plutôt restreint ;
 - 2 jeunes ont un contrat d'apprentissage ;
 - 18 sur 20 des adolescents accueillis profitent d'un accompagnement pédagogique à l'interne du SESSAD.
Nous disposons pour l'année scolaire 2013/2014, d'un poste mis à disposition par l'Education Nationale, mais celui-ci n'est pourvu qu'à hauteur de 0,70%.
De plus, une enseignante de l'internat intervient également sur le SESSAD une demi-journée par semaine.
 - 1 jeune est accueilli pour des temps d'activité sur l'internat et le semi-internat de l'ITEP Flandre.
- ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2013

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 52,4 % sont des demandes classées, faute de retour après relance pour proposition de RDV
- 19 % sont des contre-indications thérapeutiques
- 14,3 % sont classés après le 1^{er} rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement dans l'intervalle...
- 9,5 % sont classées car il n'y a plus de demande (déménagement, admission dans un autre établissement)
- 4,8 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission

- MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE au 31/12/2013

Un tiers des jeunes qui bénéficient du SESSAD font également l'objet d'une mesure de protection sociale ou judiciaire.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Internat de semaine :

Le renouvellement important des prises en charge en 2012 engendre une stabilité de l'effectif et du groupe en 2013 puisque 3 départs ont été enregistrés et compensés par 3 nouvelles arrivées. Le taux d'occupation est donc maintenu tout au long de l'année. Les situations complexes qui nous ont amené à travailler une réorientation « hors les murs » viennent en sur effectif, ce qui explique un taux légèrement supérieur de 0,4.

Semi-Internat :

L'outil d'étude des notifications maintenant rodé nous permet d'anticiper au mieux les sorties et les entrées. Cependant, le nombre de demandes en Semi Internat reste peu important comparativement aux demandes pour l'internat. Cela s'explique par la vigilance que nous mettons sur la proximité géographique visant à favoriser les parcours des adolescents.

SESSAD :

La stabilité de l'équipe constatée l'année dernière s'est maintenue pour la plus grande partie de l'année 2013, permettant ainsi une forme d'équilibre dans l'activité du service.

Le temps de travail du chef de service a été renforcé et une étude des besoins a été menée pour évaluer le bien fondé et la faisabilité d'une implantation plus centrée sur la Flandre Intérieure.

La fin d'année a été marquée par le départ d'une des trois éducatrices, présentes depuis la mise en place de la structure, non encore remplacée au 31 décembre 2013.

Les projets de déménagement du service à l'étude, ainsi que d'autres mouvements de personnel prévus pour le début de l'année 2014, viennent d'ores et déjà déstabiliser l'assurance de l'équipe.

4. mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Même si le travail sur les admissions mené sur l'internat permet une lisibilité des entrées et sorties, il sera nécessaire de travailler la question de l'accompagnement à la sortie et cette dimension est au travail pour l'exercice 2014.

Le semi internat ouvert depuis 2011 met en avant la double question de la zone géographique en termes de transports et d'accessibilités, mais aussi la question de la scolarité sur la zone du domicile.

L'étude d'implantation du SESSAD sur la Flandre intérieure prend tout son sens au regard de l'étude réalisée et des rencontres partenariales menées. Pour autant et afin de répondre aux besoins de soins existants en adéquation avec les offres de services, il sera nécessaire de mieux faire connaître le SESSAD sur le territoire visé. L'implantation géographique du service doit permettre de mieux faire correspondre les données offres de service/territoire.

La question du partenariat avec les acteurs sociaux et les services de droit commun reste donc centrale pour le SESSAD.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE PARTENARIAT EDUCATION NATIONALE

La convention de la classe externée avec l'Education Nationale a été renouvelée pour l'année 2013-2014.

7 jeunes y sont inscrits depuis la rentrée de septembre 2013.

D'autre part, une convention est à l'étude pour le SESSAD Flandre spécifiquement sur la tranche d'âge 16-20 ans.

5.2. ZOOM SUR LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale permet la représentation des usagers et des familles.

Deux mamans d'usagers ont rejoint ce CVS depuis 2013.

Cette instance a convenu de la mise en œuvre d'une journée « Portes Ouvertes » en 2015.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 4, rue Delesalle, ZAC du Pré Catelan 59110 LA MADELEINE	Directrice de l'établissement : Christine BARRAS Chefs de service : Abdelazziz ELYAGHMOURI (semi-internat), Gaelle CHAPOT (SESSAD, STEM, Autonomie).
Projet d'établissement	L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 16 à 20 ans (à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM) présentant des troubles psychologiques entraînant un processus handicapant. Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux-être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.
Habilitations et publics	Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 16 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). Semi-autonomie : 4 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin, autonomie : 4 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, semi-internat : 7 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin, SESSAD : 14 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, STEM : 4 jeunes de 12 à 20 ans.
Obligations officielles	Semi-autonomie : 310 journées d'ouverture/an, autonomie : 365 journées d'ouverture/an, semi-internat : 210 journées d'ouverture/an, SESSAD : 140 actes/an/jeune, STEM : 250 journées d'ouverture/an. Le taux d'occupation est de 85 % pour l'internat et de 90 % pour le SESSAD et le semi-internat.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES EN 2013**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
OBJECTIF MOYEN	4	4	7	14	4
REALISE MOYEN	4.2	2.5	7.3	13.8	5.6
ECART MOYEN	+ 0.2	- 1.5	+ 0.3	- 0.2	+ 1.6

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES EN 2013**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
OBJECTIF	952	1241	1323	1764	850
REALISE	853	791	1303	1921	893
ECART	-99	-450	-20	+157	+43

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
Admissions suite au traitement notification MDPH	0	0	2	2	1
Admissions à l'interne du dispositif des ITEP du PMS	0	0	1	2	3
Admission suite a changement de parcours de l'enfant sur le même site	0	2	0	0	0
Total des admissions*	0	0	3	4	4
Délai moyen des admissions (en mois)	X	X	6.2	11.7	X

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc...)	2	2	3	1	4
<i>Sortie suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	2	0	0	0	0
Total des sorties *	2	2	3	1	4
Durée moyenne de la prise en charge (en mois)	32.2	56.8***	21.7	6.7	15.9

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

En raison de la fermeture de la semi autonomie, deux jeunes seront réorientés sur le SESSAD et le semi internat à partir du 1^{er} janvier 2014.

***La durée moyenne de prise en charge sur l'autonomie prend en compte l'ensemble du parcours du jeune sur l'ITEP. Pour l'autonomie celle-ci est importante dans la mesure où ce service accueille des jeunes en fin de parcours ITEP. Or l'un d'entre eux a été au préalable accueilli sur la semi autonomie depuis 2010.

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2013, **34 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole et **9 sur le STEM**. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2013 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif ITEP est de 17.3 ans répartie ainsi :

- 18.6 ans sur l'internat (le service autonomie accueillant les 18-20 ans)
- 17.8 ans sur le semi-internat
- 16.3 ans sur le SESSAD
- 16.3 ans sur le STEM

Il est à noter qu'aucune fille n'a été accueillie sur le SESSAD.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2013**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
A L'INTERNE	0	2	2	2	1

A L'EXTERNE	1	0	0	0	0
EN SCOLARITE PARTAGEE	0	0	4	12	3

1 adolescent du service « semi-autonomie » et 1 adolescent du « semi-internat » sont en contrat d'alternance.

1 adolescent du service « autonomie » est en formation.

- ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2013

Total des notifications saisies sur l'année 2013	52
Dont :	
Procédures en cours ou sur liste d'attente au 31/12/13	21
Admissions au 31/12/2013	5
Classement sans suite au 31/12/2013	25

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 44 % sont des demandes classées, faute de retour après relance pour proposition de RDV
- 16 % sont des contre-indications thérapeutiques
- 12 % sont classés après le 1^{er} rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement dans l'intervalle...
- 12 % correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- 8 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission
- 8 % sont classées car il n'y a plus de demande (déménagement, admission dans un autre établissement)

- NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2013

SUIVIS EN 2013	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM	TOTAL
ASE	0	0	2	1	2	5
AEMO	2	0	1	3	2	8
PJJ	0	0	1	0	1	2
APJM	0	0	0	0	0	0
Sans suivi	0	3	3	10	1	17

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1^{er} janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi internats et SESSAD.

Pour l'année 2013, le budget s'élève à :

Répartition par service	2013
SESSAD (Flandre et Métropole)	776 302,07 €
Semi-internats et internats (Flandre et Métropole)	2 611 044,51 €
STEM	315 774 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés.

Nombre de salariés	L'ITEP métropole compte 25,24 ETP
Qualifications	L'équipe se compose : 1 directeur (1 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 17 Educateurs spécialisés (16,70 ETP), 1 éducateur sportif (0,5 ETP) ,1 agent d'entretien (0,60 ETP), 2 agents administratifs (1 ETP), 2 psychiatres (0,44 ETP), 3 psychologues (1 ETP), 2 surveillants de nuit (2 ETP) : soit 31 personnes
Accueil de stagiaires	1 stagiaire : 6 mois en Master 2, Droit des Activités Economiques et Sociales, mention Direction et Responsabilités dans le Champ Social
Formations 2013	<ul style="list-style-type: none"> - Formation : Les écrits professionnels : 2 éducateurs spécialisés - Formation : Travail avec les familles, le génogramme : 2 éducateurs spécialisés - Formation : Gestes et postures : agent d'entretien - Formation : Management : 1 chef de service - Formation : Parcours de professionnalisation des agents de service : 1 agent d'entretien - Formation SST pour le référent EVRP

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

En 2013 s'est réalisée l'évaluation interne de l'ITEP Métropole. Cette dernière a été menée à partir de plusieurs axes, en référence au décret n°207-975 du 15 mai 2007, fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux : une enquête auprès des usagers et des familles, un travail par les professionnels sur l'accompagnement et la mise en œuvre des outils de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 et un audit interne sur la bientraitance.

Cette démarche d'évaluation interne s'est également appuyée sur celle initiée en 2009 et sur les nouveaux modes d'organisation mis en place en 2010 dans le cadre du CPOM. Elle a permis l'élaboration d'un plan d'action sur plusieurs années qui vise une amélioration constante des offres de service, de la qualité des accompagnements et des organisations des services.

L'évaluation externe est prévue pour 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Il est important de revenir au préalable sur l'habilitation initiale de l'ITEP Métropole et plus particulièrement sur les places d'internat. Dans la convention CPOM, l'habilitation est de :

- 7 jeunes sur le Semi Internat
- 14 jeunes sur le SESSAD
- 7 jeunes sur la Semi Autonomie : 4 jeunes en 2010 et 2011, puis 7 jeunes en septembre 2012 en concomitance avec le déménagement dans des nouveaux locaux (7 studios sur le même lieu avec un avec une présence éducative 24h/24h)
- 5 jeunes sur l'Autonomie : 4 jeunes jusqu'en septembre 2013, puis 5 jeunes.
- 4 jeunes sur le STEM

La réalité s'avère différente sur les services de la Semi Autonomie et de l'Autonomie pour lesquels la montée en charge progressive était prévue en 2012 et 2013. L'absence de solution pour un déménagement de la Semi Autonomie a contrarié les objectifs initiaux.

Dans l'impossibilité d'atteindre le nombre de jeunes à accueillir sur ces deux structures d'internat, la montée en charge progressive des jeunes n'a pas été comptabilisée en cours de CPOM comme prévue initialement dans notre habilitation.

Cette problématique propre à l'accompagnement des 16-20 ans a été étudiée, en lien avec l'ARS, et a donné lieu en avril 2013 à une nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole avec la fermeture du service de la semi-autonomie à fin décembre 2013.

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

La semi-autonomie

Dans la perspective de la fermeture de ce service à fin décembre, les places n'ont pas été augmentées en 2013. Les accompagnements engagés en 2012 se sont poursuivis jusqu'au départ des jeunes, soit à leur fin de prise en charge à 20 ans, soit avec des relais vers d'autres services. Le volume d'activité en place légèrement supérieur à la moyenne s'explique par l'accompagnement des jeunes en ambulatoire mis en place en 2012 qui s'est poursuivi en 2013.

L'autonomie

De nouveau, l'absence de jeunes en internat sur la semi-autonomie génère un déficit structurel sur le service autonomie.

2 jeunes ont terminé leur parcours durant l'année et 2 jeunes accompagnés en semi autonomie ont été accueillis à 18 ans. L'autonomie étant avant tout une fin de parcours ITEP, l'admission d'un jeune venant de l'extérieur est difficilement réalisable.

Le STEM

Pour pallier au déficit d'admissions sur le service autonomie et face aux demandes pour ce service, on note une suractivité de 1,6 sur l'année. Les jeunes admis au STEM sont, sauf pour deux d'entre eux, des jeunes issus d'autres services du dispositif des ITEP, pour lesquels le collectif n'est plus possible.

Le semi internat

La légère suractivité de ce service (0,3) correspond à l'anticipation d'un départ d'un jeune majeur. En effet, les jeunes majeurs s'engagent souvent à leur 18 ans pour une poursuite de l'accompagnement, mais au fur et à mesure, la prise en charge est marquée par l'absentéisme puis un refus de celle-ci.

Le SESSAD

Au début de l'année 2013, le service n'était pas à l'effectif (Moins deux jeunes en janvier et moins un jeune en février), les deux sorties de décembre 2012 n'ayant pu être anticipées. De plus au regard de la liste d'attente, il est parfois difficile de recontacter les familles pour lesquelles une inscription sur liste d'attente génère des écarts.

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES /ACTES**

Pour la semi autonomie :

Le déficit de journées, moins 99, correspond à la mise en place progressive de la fermeture du service, les départs des jeunes n'étant pas remplacés.

Pour l'Autonomie :

Le déficit de journées, moins 450, est à mettre en corrélation avec la carence structurelle d'admission en autonomie : 2,5 places au lieu de 4.

Pour le STEM :

L'excès de journées correspond au nombre de places plus important que l'habilitation, plus 1,6. Notons également que les accompagnements par jeune, se sont intensifiés avec des temps plus importants en soirée.

Pour le Semi-internat :

Le léger déficit de journées, moins 20, est lié à plusieurs paramètres :

- La mise à pied temporaire d'un jeune suite à un passage à l'acte sur un professionnel
- Le départ d'un jeune en séjour de vacances avec son foyer d'hébergement
- L'absence d'un jeune pour hospitalisation
- L'absence d'un jeune majeur ayant décidé de partir chez sa mère hors région.

Par ailleurs, nous sommes tributaires de la typologie du public accueilli.

En effet, l'assiduité est un objectif de travail thérapeutique et éducatif. Le maintien du lien éducatif est parfois difficile à réaliser. Cette assiduité est étroitement liée aux échéances dans le parcours des jeunes. De plus, l'approche et le passage à la majorité est aussi un facteur de déstabilisation pour certains jeunes voire de rupture avec l'ITEP.

Pour le SESSAD :

Le dépassement positif des actes, plus 157, correspond à des situations d'adolescents dont la complexité a nécessité un accompagnement plus soutenu durant certaines périodes de l'année.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

Sur la semi autonomie :

Aucune admission ne s'est réalisée en 2013 sur ce service, en raison des perspectives de fermeture. Notons également qu'il n'y avait pas de liste d'attente. En effet, si des demandes d'admission en

internat arrivent régulièrement, celles-ci sont essentiellement portées par les services sociaux et non par le jeune qui est lui en rejet. Son adhésion devient alors difficilement envisageable. D'autre part, les jeunes qui sont orientés en ITEP par notification MDPH à 16 ans sont pour la plupart des jeunes avec un parcours institutionnel déjà conséquent, d'où le rejet d'un accompagnement en internat.

Sur le SESSAD :

Les demandes d'admissions internes au dispositif ITEP de l'association restent importantes, elles représentent la moitié des admissions. En effet, le SESSAD Métropole est le seul SESSAD de l'association accueillant des plus de 12 ans sur ce territoire.

Le semi internat :

Trois entrées ont été effectuées en 2013, elles font suite au départ de jeunes ayant plus de 18 ans du service.

Le STEM :

Quatre entrées sont enregistrées sur ce service dont trois à l'interne du dispositif ITEP. L'accompagnement du STEM a pour objectif de redynamiser le parcours d'un jeune. L'orientation vers d'autres services plus classiques du dispositif ou d'autres structures est toujours en action dès que le parcours du jeune le permet.

L'autonomie :

Les deux entrées sur ce service, correspondent au passage de deux jeunes de la semi autonomie.

De part leurs projets de service, **le STEM et l'autonomie** accueillent en majorité des jeunes à l'interne du dispositif.

Les délais moyens des admissions restent encore trop élevés. Si certains sont à mettre en lien avec les hésitations de certains jeunes et de leurs parents, pour la plupart et notamment sur le SESSAD, ils sont la conséquence de l'attente d'une place vacante.

• SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013

La semi autonomie :

La fermeture du service en fin d'année 2013 a entraîné

- le départ de 4 jeunes (un jeune a été orienté vers le SESSAD Flandre en début d'année 2013, un second est sorti du dispositif à ses 20 ans. Deux jeunes ont été accueillis à leurs 18 ans en studio, sur le service autonomie.

- Enfin un relais a été mis en place, pour 2 jeunes suivis sur un mode ambulatoire, pour un passage en janvier 2014, sur le SESSAD et sur le semi internat.

L'autonomie :

Deux jeunes sont sortis de ce service. Un jeune était au terme de sa prise en charge, l'accompagnement en ITEP ne pouvant excéder 20 ans. Pour le second, en accord avec lui, nous avons mis fin quelques mois avant ses 20 ans, après un long parcours en ITEP.

Le semi internat :

Sur trois sorties, il faut relever l'arrêt de l'accompagnement, souhaité par deux jeunes majeurs quelques mois après leur majorité. Cet arrêt se concrétise d'abord par un absentéisme progressif qui aboutit par une clarification et une officialisation de leur position.

Le troisième jeune, inscrit dans une problématique de délinquance a, avec ses parents, mis fin à l'accompagnement lorsque le juge a levé la mesure AEMO.

Le SESSAD :

La population du SESSAD a été fortement renouvelée entre 2011 et 2012. Les sorties sont donc moins importantes au regard de la durée moyenne d'accompagnement au SESSAD. Ainsi, l'écart d'âge se retrouve expliqué par cette situation, l'âge moyen se trouve en augmentation.

Le STEM :

Comme le nombre des admissions, le nombre de sorties s'explique par la mission même de ce service, redynamiser le parcours du jeune. Notons également qu'un jeune est sorti suite à un déménagement chez sa mère habitant hors région et un second, en raison de l'impossibilité de travailler avec lui. L'arrêt a été signifié en présence de la mère et de l'AEMO avec des propositions d'orientation.

Les durées moyennes des accompagnements ne sont pas significatives de la réalité dans la mesure où elles tiennent compte du parcours global du jeune dans le dispositif métropole. Par contre, elles ne prennent pas en compte le parcours du jeune dans un autre dispositif des ITEP dont c'est le cas pour la plupart des jeunes accueillis au STEM.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2013**

Sur les services accueillant les plus de 16 ans, le taux de scolarisation extérieure est très peu élevée. En effet, les difficultés des jeunes accueillis sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis de nombreuses années.

L'accent est donc mis sur une dynamique pré professionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une re-médiation scolaire nécessaire pour aborder une formation type CFA ou remise à niveau à partir des dispositifs de droit commun.

- **Sur le SESSAD :** L'année est marquée par une diminution des scolarités extérieures et une augmentation des scolarités partagées. De plus, les deux jeunes bénéficiant d'une scolarité à l'interne sont des jeunes de plus de 18 ans, n'étant plus inscrits en lycée.

- **Sur le STEM :** Les jeunes de moins de 16 ans sont systématiquement scolarisés même si l'inclusion scolaire n'est que très partielle au regard de la rupture scolaire parfois importante lors de leur entrée sur le service.

- **Sur le semi internat :** L'inscription de l'ensemble des jeunes dans les dispositifs de droit commun a été un des objectifs de cette année 2013. Un travail de rapprochement vers de la scolarisation a été mené, trois jeunes ont obtenu leur CFG en 2013. Plus de 50% des jeunes bénéficient d'une scolarité partagée.

- Sur la semi autonomie :

Les jeunes n'ayant aucune scolarité, bénéficient pour la plupart de formation de remise à niveau ou de définition professionnelle dans les centres de formation de droit commun, même s'il est difficile, pour certains, d'aller au terme de la formation engagée. Nous mettons également en place des stages conventionnés avec les entreprises.

• ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2013

Le nombre élevé de notifications étudiées est une anticipation des admissions, à mettre en lien avec la mise en place de la nouvelle habilitation en janvier 2014 sur l'ITEP Métropole : plus 7 jeunes sur le semi internat et plus 7 jeunes sur le SESSAD.

Notons que la liste d'attente du SESSAD a plus d'un an et demi d'attente, malgré la montée en charge. Elle a pour conséquence l'arrêt de certaines demandes durant cette période de latence, les familles recherchant d'autres structures.

Les situations, sans réponse après le premier rendez-vous, sont laissées en attente quelques mois. La famille est systématiquement ré-interpellée avant le classement du dossier en lien avec la MDPH.

• NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2013

Ce tableau des jeunes suivis par un service extérieur n'est pas significatif des flux de l'année (arrêt d'une mesure ...). Néanmoins plus de 48% des jeunes accueillis sur l'ensemble de l'ITEP bénéficient d'un suivi par un service extérieur. Ce nombre de suivis témoigne de la complexité des situations des adolescents et de la nécessité d'un travail de partenariat.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

• VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES

On note quelques différences sensibles sur 2013 avec la diminution des places sur la semi autonomie et l'autonomie, conséquences des perspectives de fermeture de la semi autonomie.

L'anticipation des sorties sur le semi internat ont permis d'améliorer les admissions de ce service.

• VOLUME D'ACTIVITE EN JOURNEES /ACTES

Sur le semi internat :

Au regard du résultat de 2012 (moins 188 journées), on peut noter une amélioration du volume d'activités en journées, ceci grâce à un changement dans le mode d'accueil et d'accompagnement. Nous avons organisé les prises en charge au plus près des pathologies et problématiques des jeunes. Nous avons individualisé le travail et organisé le service pour que chaque jeune puisse avoir un planning tenant compte de son rythme et de ses appétences. Toutefois, nous restons tributaires de la typologie et les caractéristiques du public accueilli puisque nous avons un léger déficit (absentéisme, rupture de prise en charge...)

Sur la semi autonomie :

L'écart des journées entre les deux années (plus 137 en 2012 et moins 99 en 2013) est encore une fois la conséquence des perspectives de fermeture du service.

Sur l'autonomie :

On constate le déficit structurel sur les deux années avec encore une baisse en 2013, conséquence de l'absence d'admission.

Le SESSAD :

La différence de 100 actes supplémentaires en 2013 est à mettre en lien avec la complexité de certaines situations sur ce service.

Le STEM :

L'intensification des accompagnements notamment en soirée sur ce service augmente le nombre de journées réalisées.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

Si le SESSAD, Semi internat, STEM et l'autonomie sont stables dans le nombre d'admissions, la semi autonomie décline fortement puisqu'aucune admission n'a été effectuée en 2013.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013**

On note une baisse des sorties sur le SESSAD, 7 en 2012 contre 1 en 2013. Cette situation est à mettre en lien avec le renouvellement de la population en 2011 et 2012. Si on prend en compte la durée moyenne de la prise en charge sur ce service (environ 36 mois), cela explique le nombre très faible de sortie en 2013.

Sur la semi autonomie, la fermeture du service a entraîné la sortie de l'ensemble des jeunes du service même si 4 d'entre eux poursuivent leur parcours ITEP sur un autre service.

Sur le STEM, on note une augmentation des sorties en comparaison à 2012, 4 au lieu de 2 suite au départ de jeunes étant sur le service depuis sa création en 2010.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2013**

On note une augmentation des scolarités partagées sur l'ensemble des services avec, par contre, une diminution des scolarités à l'externe notamment sur le SESSAD.

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2013**

L'augmentation des notifications saisies en 2013 n'implique pas pour autant une augmentation des entrées. Au contraire en 2012, nous avons effectué plus d'admissions (10 contre 5 en 2013).

Le nombre de notifications en 2013 est à mettre en lien avec la préparation de la montée en effectif sur le semi internat et le SESSAD en 2014.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

La nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole va se mettre en place à partir de janvier 2014. Celle-ci implique des mesures de réajustements importantes.

Néanmoins l'analyse des tableaux d'activités sur 2013, met en exergue la nécessité de :

- Poursuivre le travail de rééquilibrage des admissions qui reste complexe. En effet, les délais sont parfois la conséquence d'une mobilisation difficile des parents mais aussi et surtout d'une liste

d'attente notamment sur le SESSAD. Des efforts initiés en 2013 sur la durée de la pré-admission, sont à poursuivre en appui avec la réunion mensuelle des cadres hiérarchiques et des psychiatres sur l'étude des demandes.

- Maintenir et soutenir la demande du jeune et de sa famille lorsque celui-ci se trouve positionné sur une liste d'attente. Des contacts téléphoniques et écrits vont être mis en place afin d'informer les familles sur l'évolution de leur demande.

- Travailler systématiquement l'orientation à l'approche de la majorité pour que des pistes soient engagées si le jeune souhaite mettre fin à l'accompagnement ITEP. En effet, un travail conséquent a été effectué sur le semi internat pour faire face à l'absentéisme régulier de certains jeunes et des modes d'accompagnement plus individualisés se sont développés. Mais la majorité est un passage complexe pour la plupart des jeunes, où la question de l'engagement n'est pas encore bien cernée. Les jeunes sont très souvent en accord pour signer et poursuivre l'accompagnement. Ce positionnement n'est pas toujours suivi d'une présence effective qui a pour conséquence une déliquescence de l'accompagnement, sans que les pistes d'orientation aient pu être suffisamment travaillé.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LA NOUVELLE HABILITATION

La problématique structurelle de l'hébergement sur l'ITEP Métropole, a donné lieu en 2012 et 2013 à une réflexion avec l'ARS. Celle-ci a abouti en avril 2013 à une nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole, avec la fermeture du service de la semi autonomie au 31 décembre 2013 et une augmentation de la capacité d'accueil sur les autres services :

- Le SESSAD passe de 14 jeunes accueillis à 21 jeunes.
- Le semi internat passe à un accueil de 7 jeunes à 14 jeunes de 14 à 20 ans.
- Le STEM et l'autonomie restant avec la même capacité d'accueil.

Cette nouvelle habilitation a donc entraîné une réorganisation de l'ITEP Métropole engagé en 2013 avec la fermeture du site de la semi autonomie : Réorientation et relais des accompagnements des jeunes dans le respect de leur parcours et projet, reclassement des professionnels de ce service sur d'autres services de l'Association et réaménagement des locaux pour la nouvelle configuration des services.

L'année 2014 sera donc centrée sur la mise en place :

- Des nouveaux locaux, l'ensemble des services devant se situer sur le PRE CATELAN à LA MADELEINE avec une surface supplémentaire de 120 m².
- Des projets de service à retravailler en fonction des nouvelles références d'accueil.
- D'une montée en charge progressive des accueils dans le souci de préserver un accompagnement de qualité pour chaque jeune.
- Du rapprochement des services STEM et Autonomie en un seul service. En effet, l'absence du service de la semi autonomie ne va qu'augmenter le déficit structurel du service autonomie. La fusion des deux services va nous permettre de garder la spécificité d'un accueil possible

en studio pour un ou deux jeunes qui ont régulièrement une demande mais de développer également l'accompagnement STEM.

- D'une communication, tant aux familles qu'aux partenaires, de cette réorganisation.

5.2. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Dans cette nouvelle habilitation, le semi internat sera le service le plus impacté. En effet, un déménagement des locaux est prévu (de la rue COLBERT à LILLE au PRE CATELAN à LA MADELEINE), une baisse de la tranche d'âge des jeunes accueillis, qui passe de 16 à 14 ans et la perspective d'organiser le service en lien avec la création de l'unité d'enseignement de l'ITEP.

Ces trois principaux objectifs nécessitent un travail sur le projet de service mais également sur son organisation avec l'intégration de nouveaux collègues.

A.6. DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, rue du Bac 59263 HOUPLIN ANCOISNE	Directeur de l'établissement : Daniel LEGRAND Chef de service : Emmanuel MEGAL
Projet d'établissement	<p>Le Dispositif ITEP du Douaisis est un établissement médico-social qui a été créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM 2010-2014. Pour les parties internat et semi-internat, son ouverture est prévue en décembre 2014, dans sa nouvelle structure sur le Douaisis dans la zone éco-quartier de Sin le Noble, le bâtiment devant être livré en janvier 2015.</p> <p>Pour le SESSAD, son implantation doit être effectuée en avril 2014, pour le démarrage de son activité, prévue au 1^{er} septembre 2014.</p> <p>La volonté associative de cette implantation sur ce territoire, a débuté par une phase de démarrage d'activité depuis 2012, avec un internat situé à Houplin-Ancoisne et un semi-internat doté d'une unité d'enseignement localisée dans l'école Langevin à Sin le Noble.</p> <p>Actuellement deux services offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Le Projet Personnalisé évolutif et singulier, comporte les dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques (scolaire). Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris.</p> <p>L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic, une élaboration et un projet individualisé afin de travailler à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école <p>un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.</p>
Habilitations et publics	L'autorisation de 41 places sera effective, avec la livraison des locaux sur la zone du Raquet dès janvier 2015, pour son semi-internat et internat.
Obligations officielles	<p>Nous avons cependant en partie, anticipé la création de l'ITEP du Douaisis par un redéploiement avec un internat (situé à Houplin-Ancoisne) pour l'accueil de 6 enfants à 250 jours et un semi-internat (implanté dans l'école Langevin de Sin le Noble) pour l'accueil de 7 enfants à 210 jours.</p> <p>L'ouverture de son SESSAD sera effective en septembre 2014, pour l'accompagnement de 14 situations d'enfants, âgés de 6 à 16 ans.</p> <p>La phase d'admission pour les accompagnements s'effectuera sur la période de avril à juillet 2014, afin de garantir le suivi et les accompagnements par ce service dès la rentrée scolaire 2014, c'est-à</p>

dire au 1^{er} septembre 2014.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2013	INTERNAT	SEMI INTERNAT
OBJECTIF	6	7
REALISE Moyen	5,2	8,6
ECART Moyen	- 0,72	+ 1,22

VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES

2013	INTERNAT	SEMI INTERNAT
OBJECTIF	1275	756
REALISE	997	1356
ECART	- 278	+ 600

ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2013

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT
Admission suite au traitement notification MDPH	2	4
Admission « interne dispositif des ITEP du PMS »	0	0
Admission suite à changement de parcours de l'enfant sur le même site *	0	1
Total des admissions	2	4
Délai moyen des admissions (en mois)	2,5	4

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2013

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT
Sorties (prise en charge plus nécessaire, pas d'adhésion de l'utilisateur et/ou de la famille...)	3	2
Sortie interne dispositif des ITEP du PMS	0	0
Sorties suite à changement de parcours de l'enfant sur le même site	1	0
Total des sorties	3	2
Durée moyenne de la prise en charge (en mois)	22	9,5

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

Commentaire :

Le dispositif sur le Douaisis s'est mis en place progressivement à partir de septembre 2011, ce qui a permis de prendre en compte nos nouvelles orientations en termes de changements dans les âges des jeunes à accompagner. La variation du volume d'activité s'explique en partie du fait d'un nombre plus élevé des demandes de suivi pour le semi-internat en scolarisation partagée.

En 2013, **19 usagers** ont été pris en charge sur l'ITEP du Douaisis, la moyenne d'âge sur le dispositif est de 10,93 ans.

MESURES JUDICIAIRES PAR SERVICE AU 31/12/13

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	5	2	0	7
Semi internat	3	8	1	12
TOTAL	8	10	1	19

SCOLARITE PAR SERVICE AU 31/12/2013

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	0	2	5	7
Semi internat	0	3	9	12
TOTAL	0	5	14	19

Dix-neuf enfants sont scolarisés : cinq en externe et quatorze en temps partagé (écoles de référence et en unité d'enseignement).

NOTIFICATIONS MDPH

	Internats	Semi internat	TOTAL
Total des notifications en 2013	1	3	4
Procédure en cours au 31/12	3	3	6
Admissions effectives	2	4	6
Classement sans suites ou réorientation vers autres établissements (Tressin / Roubaix / autres...)	0	0	0

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-social de la Sauvegarde du Nord.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour 2013, les moyens octroyés à l'ITEP du Douaisis représentent une partie de la dotation allouée à l'ITEP de Tressin, la programmation de l'ouverture officielle étant basée au 1^{er} septembre 2014, il n'y a donc pour le moment, pas de budget alloué.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	17 salariés pour 13,35 ETP
Qualifications	1 directeur (0,20 ETP), 1 chef de service, 1 maîtresse de maison, 2 surveillants de nuit, 9 éducateurs spécialisés pour 8,50 ETP, 1 psychologue (0,35 ETP), 1 médecin psychiatre (0,08 ETP), 1 infirmier (0,20 ETP) pour l'internat.
Accueil de stagiaires	NON, notre implantation ne nous le permet pas actuellement.
Formations 2013	1 salarié en formation EVRP, 2 salariés à la formation « contes à visé thérapeutique ». 1 salarié à la formation « se situer et construire des actions éducatives face à un public présentant des conduites violentes ». Une journée de formation « Parentalité », pour l'ensemble des salariés. Formation pour la maîtresse de maison Formation SST et SSI pour les surveillants de nuit Formation autour des risques routiers pour l'ensemble des équipes

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein de l'ITEP du Douaisis se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Nous avons mené l'évaluation interne dans ce cadre et celui de notre implantation provisoire.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Pour l'Internat, les accueils en internat de semaine, sont fixés à 6 places dans l'attente de l'ouverture de l'établissement fin 2014, pour 10 places de 6 à 12 ans.

Pour le Semi-internat, le nombre d'accompagnements pour ce service est de 7 places. Son effectif fluctue en fonction des prises en charge en scolarisation partagée et des enfants accompagnés à partir de l'internat actuellement, d'où une suractivité constatée sur les temps scolaires pour ce service.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Depuis le démarrage de notre activité en 2011, avec une prise en charge de 10 situations, nous avons effectué une montée en charge de notre effectif, pour atteindre 13 accompagnements au 31 décembre 2012. Cette situation s'explique par le fait que nous n'avons pas souhaité rompre l'accompagnement des enfants qui entraient au collège et qui nécessitaient malgré tout un accompagnement de notre équipe.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Le sureffectif constaté sur le semi internat est conjoncturel au regard du parcours décrit des collégiens.

Par contre, il s'agit de retrouver l'équilibre des six places d'internat sur l'année 2014.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Sur l'année 2013, nous avons accompagné (afin d'éviter la rupture de scolarisation) trois situations sous forme de SESSAD dans l'attente de l'ouverture prochaine de ce service. Ces accompagnements atypiques permettant de garantir le maintien de la scolarisation, dans l'attente de l'installation du service de SESSAD. Ces accompagnements s'effectuent avec l'accord de l'inspecteur ARS et avec l'avis du COPIL.

5.2. ZOOM SUR LE DOCUMENT DE SECURITE

En décembre 2013, la visite de sécurité pour l'internat d'Houplin-Ancoisne a permis de lever les réserves de la précédente commission de sécurité, la visite de sécurité de décembre 2013 a reçu un avis favorable.

Avec la participation du référent EVRP, le suivi du document unique de sécurité a pu intégrer les réflexions et les nouvelles dispositions liées à l'activité dans la construction de son nouvel établissement.

5.3. ZOOM SUR LE SESSAD

L'ouverture et la création du SESSAD est prévue pour un démarrage au 1^{er} septembre 2014. Notre installation dans ces locaux va s'effectuer dans une proximité géographique à celle de l'établissement qui se construit sur la zone du Raquet de Sin-Le Noble.

La constitution de son équipe, à cette même période, puis une phase d'admissions et d'entretiens pour l'accompagnement d'enfants et jeunes adolescents de 6 à 16 ans, entre avril et juillet 2014.

5.1. ZOOM SUR LE PROJET ORANGE

L'équipe pluridisciplinaire du semi-internat, après avoir participé et reçu au projet Orange, s'est vu attribuer 15 ordinateurs pour son atelier informatique ainsi que la classe de la future unité d'enseignement.

Actuellement, ce site informatique est mutualisé avec l'école dans lequel le semi-internat est implanté.

B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE

B.1. IME LINO VENTURA A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse : 86, rue des Meuniers 59000 LILLE</p>	<p>Directeur de l'établissement : Joël DECAT Cadre de Direction: Soraya ZAMOURI Chefs de service : Véronique DETUE (éducatif) Béatrice VERBEKE (paramédical) Laurence DERVAUX (administratif) Médecin pédiatre coordinateur : François DUSOL</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>Le projet de l'IME est de reconnaître à l'enfant le droit de grandir en lui apportant un accompagnement adapté à sa situation personnelle et à ses capacités. Dans une recherche constante de son bien-être physique et psychique, il s'agit de développer ou de mettre en valeur ses compétences, que ce soit sur le plan de la relation, de la communication, du savoir-faire ou du plaisir à vivre.</p> <p>L'IME souhaite pour chaque enfant, en permettant à sa famille de prendre pleinement sa place dans le projet de l'enfant: favoriser sa socialisation et son épanouissement, viser son autonomie optimale, développer son potentiel et lui assurer des soins quotidiens et des rééducations nécessaires à son développement.</p> <p>Pour ce faire, l'IME est composé d'une équipe pluridisciplinaire dont le travail permet de prendre en compte toutes les dimensions du projet de l'enfant, qu'elles soient médicales, paramédicales, éducatives, pédagogiques et sociales.</p>
<p>Habilitations et publics</p>	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Pépinière Lino Ventura alors gérée par la Ville de Lille a été reprise dans les activités de la Sauvegarde du Nord et est devenue l'IME Lino Ventura.</p> <p>Durant plusieurs années, l'activité de l'internat a régulièrement baissé et des modifications d'agrément ont jalonné cette évolution : de l'internat complet à l'internat de semaine (39 enfants accueillis dont 23 places d'internat).</p> <p>En mai 2012, un agrément provisoire a fermé l'internat, celui-ci n'ayant plus de public. Cet agrément fixe à 46 le nombre d'enfants accueillis en semi internat dans l'établissement dans l'attente du nouveau projet.</p> <p>En 2013, l'IME Lino Ventura était habilité à accueillir 46 enfants de</p>

	<p>la naissance à 6 ans. Ces enfants sont en situation de handicap au titre de l'annexe XXIV relative à la déficience intellectuelle, de l'annexe XXIV bis et ter relative au handicap moteur et au poly handicap.</p> <p>L'année 2013 a été marquée par un travail de réflexion sur les orientations à prendre pour le nouveau projet au regard des éléments de contexte interne et externe.</p>
Obligations officielles	210 jours d'ouverture par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES

En 2013, **58 enfants** ont été accueillis en accueil de jour. L'année a été marquée par de nombreuses admissions (20) mais aussi de nombreuses sorties (19).

Sur les 58 enfants accueillis au total, on compte 26 garçons et 32 filles.

La majorité des enfants accueillis ont entre 3 et 6 ans :

- 5 enfants de moins de 2 ans
- 24 enfants âgés entre 3 et 4 ans
- 22 enfants âgés entre 5 et 6 ans
- 7 enfants de plus de 6 ans ; pour lesquels une orientation étaient en cours en lien avec les familles et les partenaires.

Les enfants accueillis, présentent divers handicaps :

- 34 d'entre eux en situation de handicap, annexe XXIV DI
- 12 d'entre eux en situation de handicap annexe XXIV bis
- 12 d'entre eux en situation de handicap annexe XXIV ter.

Parmi les 58 enfants accompagnés, 10 étaient en situation de grande dépendance. Cette dernière s'explique tant par l'importance du handicap, que par les troubles massifs du comportement. L'absence d'autonomie est également en lien avec le jeune âge des enfants.

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES

Pour 7 728 journées prévues, 6470 journées ont été réalisées. Cet écart est engendré par un nombre d'enfant en deçà de l'agrément provisoire (39 au 31/12/2013), mais aussi par des absences d'enfants durant plusieurs semaines en cas d'hospitalisation par exemple.

- ANALYSE DE L'ACTIVITE

– **Zoom sur les admissions et profils des enfants accueillis**

20 enfants sont entrés à l'IME en 2013 à la suite d'un processus d'admission qui a d'ailleurs été revu cette même année. La famille est au centre de la procédure d'admission, pour autant, elles sont souvent orientées par des partenaires médico-sociaux, sociaux ou sanitaires :

Dispositif d'origine	Nombre d'enfants	Pourcentage
ASE	4	7 %
CAMSP	41	70 %
CMP	4	7 %
Ets sanitaires	7	12 %
Autres*	2	4 %
Total	58	100 %

* SERVICE FAMILLE APEI, FOYER HEBERGEMENT..

On note la part importante du travail de proximité mené avec les CAMSP. Ces derniers sont majoritairement ceux de la Métropole lilloise (Espace Lebovici à Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing).

L'âge moyen des enfants à l'entrée est de 4 ans et demi en 2013. Depuis 2007, on observe qu'il a tendance à augmenter. Ce constat est d'ailleurs pris en compte dans l'analyse menée pour définir le futur projet de l'IME.

Les enfants accueillis proviennent de diverses zones géographiques du département du Nord. Le tableau ci-dessous les reprend en détail :

Zone géographique	Nombre d'enfants	Pourcentage
Lille	19	33 %
Métropole lilloise hors Lille (dont Roubaix Tourcoing)	36	62 %
Flandre intérieure	3	5 %
TOTAL	58	100 %

L'implantation de l'IME en centre-ville de Lille, lui offre une position centrale qui lui permet de couvrir un territoire large.

– **Zoom sur les orientations des enfants accueillis**

La durée moyenne de prise en charge pour les enfants sortis en 2013 est de 2 ans et 10 mois. Depuis 2007, la durée moyenne de prise en charge est de 3 ans.

2013 est une année fortement marquée par le nombre d'enfants sortant qui s'élève à 19. Parmi les 19 enfants sortis, 12 ont été orientés vers un IME, 2 vers un IEM, 1 vers un établissement sanitaire et 4 vers un retour à domicile (SESSAD, SESSD et SSAD). L'hétérogénéité des orientations est à mettre en lien avec la triple habilitation de l'IME Lino Ventura, et aux profils très hétérogènes des enfants que nous accompagnons.

Quant à l'âge moyen à la sortie, il est de 6 ans, ce qui correspond à la limite de notre agrément.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur enfance handicapée.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour 2013, les moyens octroyés à l'IME Lino Ventura s'élèvent à 3 200 075,92 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2013, l'IME comptait 44.07 ETP.
Qualifications	<p>En 2013 l'équipe de direction est composée d'un directeur, d'une cadre de direction, d'une chef de service éducatif, d'une chef de service paramédical, d'une chef de service administratif et d'un médecin pédiatre coordinateur.</p> <p>Une équipe pluridisciplinaire permet d'accompagner les enfants autour d'un axe socio-éducatif, grâce à la présence d'éducateurs de jeunes enfants, d'éducateurs spécialisés, d'auxiliaires de puériculture, d'aides médico-pédagogiques et d'une assistante sociale.</p> <p>L'équipe du soin et de la rééducation se compose de médecins, d'infirmières, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, de psychomotriciens et de psychologues.</p> <p>Les services administratifs et généraux viennent également compléter l'équipe.</p>
Accueil de stagiaires	Au total 33 stagiaires ont été accueillis en 2013 à l'IME Lino Ventura : - 16 au sein du service de soin et de rééducation - 14 au sein du service socio-éducatif

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 stagiaire au sein de service administratif - 1 stagiaire au sein des services généraux. <p>Chaque stagiaire est accompagné par un salarié référent, ce qui leur permet grâce à un suivi régulier de répondre aux objectifs fixés dans les conventions de stage. Globalement, ces accueils ont permis aux stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une prise de contact effective avec les jeunes enfants accueillis à l'IME Lino Ventura, - un exercice progressif et contrôlé des responsabilités professionnelles - une rencontre avec une réalité sociale et médico-éducative.
Formations 2013	<p>Les formations mises en place pour les salariés de l'IME en 2013, ont été individuelles ou collectives.</p> <p>Au total, 31 salariés de l'IME ont participé à une ou des formations collectives en 2013. Les principales étant une formation interdisciplinaire sur la parentalité qui a concerné 20 salariés de l'IME, une formation Gestes et postures pour 6 salariés des services généraux de l'établissement.</p> <p>En parallèle, 18 formations individuelles ont été organisées dont 7 pour du personnel du soin et de la rééducation, 6 pour des salariés des services généraux, 3 pour le personnel socio-éducatif et 2 salariés du service administratif.</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

L'évaluation interne de l'IME Lino Ventura s'est portée entre 2010/2013 sur deux objectifs généraux que sont la garantie et le respect des droits des usagers et la participation des familles lors de la prise en charge des enfants. Cette évaluation a été réalisée en 2 temps :

- une première phase en 2010 qui a permis d'évaluer les deux objectifs retenus grâce à un référentiel reprenant l'analyse des outils de la loi 2002-2, les modalités de participation des familles ainsi que les modalités d'accueil et d'admission. Cette évaluation a abouti à un plan d'action d'amélioration pluriannuel ;
- une seconde phase basée sur les mêmes objectifs, s'est déroulée en 2013 et a permis de faire un bilan du plan d'amélioration fixé en 2010, et de fixer de nouvelles pistes d'amélioration.

Le rapport d'évaluation interne sera transmis à l'ARS en janvier 2014, les axes de progrès sont les suivants :

- mettre à jour les outils de la loi 2002.02 ;
- mettre en place le CVS ;
- renouveler le groupe d'analyse des pratiques ;
- rédiger le nouveau projet d'établissement en lien avec le déménagement ;
- poursuivre le travail d'information et de communication auprès des familles.

L'évaluation externe de l'IME Lino Ventura sera menée en 2014 pour un envoi à l'ARS du rapport en janvier 2015.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le nombre d'enfants accueillis au 31 décembre 2013 est en deçà de l'agrément provisoire accordé en mai 2012 qui s'élève à 46. Cela a pour conséquence un écart entre le nombre de journées prévues et le réalisé. Cependant, le nombre important d'entrées et de sorties qui ont eu lieu cette année, affiche une activité globale de l'IME en hausse. 58 enfants ont ainsi été accompagnés entre janvier et décembre.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'agrément ayant changé en cours d'année 2012, le comparatif 2013/2012 concerne essentiellement le profil des enfants accueillis.

Le tableau présente ci-dessous malgré tout le comparatif des entrées et sorties réalisées en 2013 et en 2012.

	Agrément	Flux total	Sorties	Entrées	Effectif au 31/12/N
2012	39 puis 46	52	14	11	38
2013	46	58	19	20	39

- L'évolution des profils des enfants

Si on compare 2013 à 2012 et même aux 5 dernières années, on constate une augmentation de l'âge moyen à l'entrée des enfants. Il a toujours été d'environ 3 ans, mais dépasse cette année les 4 ans. Une attention particulière sera faite dans les prochains rapports d'activité.

De même, si on remonte jusqu'à 2007, c'est la première fois que le nombre de filles accueilles, dépasse le nombre de garçons. Pour autant l'écart n'est pas très significatif.

	Filles		Garçons		Effectif Total
	Nombre	%	Nombre	%	
2012	26	50,0	26	50,0	52
2013	32	55,0	26	45,0	58

L'origine des demandes est également un point fort de l'analyse. Comme indiqué dans le point 1.1, près de 80 % des demandes d'admissions nous sont transmises par les parents, en lien avec un CAMSP. En 2007, les CAMSP ne représentaient que 42 %. En 5 ans, ce chiffre a quasiment doublé.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

En 2013, une étude a été menée par l'IME prenant en compte à la fois les éléments de contexte interne et externe nécessaires à l'évolution du projet Lino Ventura.

Ainsi, ont été pris en compte les orientations et les préconisations des politiques territoriales (PRS, SROMS et SDOSMS), les enjeux de l'implantation sur un nouveau site (maillage territorial), les

orientations de la CAF, de la CDAJE et de l'éducation nationale. Une analyse de l'offre du territoire Lille Métropole – Flandre Intérieure (IME, IEM et SESSAD) a également permis d'affiner le projet. L'analyse interne a quant à elle mis en avant les forces et faiblesses de l'IME.

Entre le choix de la spécialisation de public en termes de pathologie et celui de la polyvalence territoriale autour de la petite enfance c'est la seconde option qui sera retenue.

2014 sera donc une année de transition, qui permettra de mettre en place dès septembre le nouveau projet. Plusieurs axes sont identifiés :

- L'accueil de 35 enfants de la naissance à 7 ans en journée avec un groupe de 6 enfants présentant des troubles envahissants du développement.
- La création d'un SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) qui accompagnera 14 enfants sur leur lieux de vie (école, crèche, domicile...).
- Le développement de la dimension pédagogique avec la création d'une unité d'enseignement dans l'établissement.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR POLYCAP

Le 05 février 2013, le GCMS POLYCAP était officiellement lancé. Fruit du partenariat et de l'engagement de deux associations (ANAJI, La Sauvegarde du Nord) et du CCAS de Roubaix, ce groupement travaille depuis sur l'amélioration des réponses à apporter aux populations accueillies et au territoire.

L'année 2013 a permis d'entrer dans une dynamique collaborative, grâce à la création de différents groupes de travail. Ces derniers réunissent régulièrement les salariés des 3 organisations, autour de projets et actions transverses, tels que la rédaction d'un projet douleur, la mise en place de tableaux de bord de pilotage et d'analyse des populations, l'échange de pratiques...L'axe formations, est également un point fort du groupement, et permet aux équipes pluridisciplinaires de développer leurs connaissances et compétences.

5.2. ZOOM SUR L'IMPLANTATION EN SEPTEMBRE 2014 A HUMANICITE

L'Institut Médico-Educatif Lino Ventura déménagera du 86 rue des Meuniers à Lille vers *Humanité* (Lomme/Capिंगhem) en septembre 2014. Situé au cœur de la Métropole lilloise, ce quartier mêle innovation sociale, écologie, développement territorial et mieux vivre ensemble.

Le projet Humanité est né de la collaboration étroite avec Lille Métropole Communauté Urbaine, les communes de Capिंगhem, Lomme, Prèmesques, l'Université Catholique de Lille. Ce projet global s'inscrit dans une philosophie bien spécifique. En effet, il implique divers objectifs tels que le développement territorial, l'innovation sociale, la mixité des populations pour favoriser l'enrichissement mutuel, la création d'activités et d'emplois nouveaux ou encore la mutualisation d'équipements (sociaux, sportifs, pédagogiques, culturels, services, espaces collectifs...).

Afin de répondre à ces objectifs, le projet Humanité a développé 6 principaux axes de travail :

- ✓ L'habitat ;
- ✓ La formation et la recherche ;

- ✓ Le développement économique ;
- ✓ Le sanitaire ;
- ✓ Le Médico-social ;
- ✓ L'animation sociale.

1.3.1. UN NOUVEAU PROJET ET UN NOUVEAU BATIMENT

La mise en place du futur projet se fera à partir de septembre 2014, période qui correspond à l'implantation dans les nouveaux locaux. Les 2500 m2 du nouveau bâtiment seront aménagés pour le bien-être, le confort et le développement des enfants, et en offrant aux salariés de l'IME un meilleur environnement de travail. Plusieurs zones sont identifiées pour les enfants:

- ✓ un plateau technique dédié aux soins, et à la rééducation ;
- ✓ l'aménagement de 5 groupes pour l'accompagnement socio-éducatif ;
- ✓ la création d'une salle de classe ;
- ✓ l'aménagement des espaces extérieurs (terrasse pour la rééducation, préau, cour de récréation et espaces de jeux).

Les familles auront également un espace identifié.

1.3.2. UN NOUVEAU TERRITOIRE, DES NOUVEAUX PARTENAIRES

Qui dit nouveau projet et nouvelle implantation géographique, dit forcément nouveaux partenaires. Dès 2013, l'IME a participé aux réunions d'Humanité porté par le GHICL (Groupe Hospitalier Institut Catholique Lillois). Ce rapprochement permettra de développer le réseau de soin notamment. Quant au réseau de socialisation, il sera nécessaire de le faire évoluer pour se rapprocher du nouveau quartier d'implantation. Les villes de Lomme et de Capinghem offrent un panel important de structures qui pourront accueillir les enfants de l'IME.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresses : Antenne de Lille : 199/201, rue Colbert, Immeuble Rochefort, 59000 LILLE Antenne de Croix : 165, rue Kleber 59170 CROIX</p>	<p>Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p><u>CAMSP</u> Le CAMSP A. Binet est un Centre d'Action Médico-Social Précoce polyvalent, à spécificité pédopsychiatrique, qui a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, de déficits sensoriels et /ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans. La prise en charge est globale : elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial. Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel. Les diverses actions thérapeutiques sont menées en accord et avec la participation des parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école...). Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : services hospitaliers, inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles.</p> <p><u>SESSAD</u> Le SESSAD Serge LÉBOVICI, créé en Mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP BINET de l'Espace LÉBOVICI. C'est un établissement médico-Social dont l'équipe est pluridisciplinaire. Les enfants présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures :</p>

psychothérapeutique, psychologique, rééducative, psychopédagogique, éducative, sociale...

Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0-8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4-5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale.

L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial et a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou intégration sociale et éducative dans son milieu naturel.

Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge.

Il travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : CAMSP, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, PMI, CMPP, crèche, école...

UNITE MYRIAM DAVID

L'unité Myriam DAVID est une proposition particulière et innovante à l'intention des bébés et leurs parents.

Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant « réel » dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement proche des parents dans le cadre d'une approche psychodynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou réduire l'envahissement de la pathologie.

Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'Unité. Ils sont adressés par les Services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP,...

Les indications concernent des jeunes enfants qui présentent un retard du développement mettant en péril la construction psychique de l'enfant et son développement harmonieux.

- Perturbations chez l'enfant : atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », les conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondéral, troubles neurologiques et psychiques...
- Troubles de la parentalité et perturbations des interactions,

	<p>marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ils sont à la source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante pour l'enfant.</p> <p>Il est nécessaire d'intervenir très précocement, si possible dès les premières années de la vie de l'enfant. Il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.</p>
Habilitations, publics et obligations officielles	<p>CAMSP: enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – habilitation : 3 000 actes.</p> <p>SESSAD : enfants accueillis entre 0 et 8 ans – Annexe XXIV – habilitation : 14 places.</p> <p>Unité Myriam DAVID : enfants accueillis entre 0 et 3 ans – habilitation : 6 places.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CAMSP Alfred Binet

- Nombre d'actes

En 2013, 3 114 actes ont été réalisés pour 3 000 actes accordés. Sur LILLE, 2 480 actes (soit 80 % de l'activité totale) ont été réalisés contre 634 actes à l'antenne de CROIX (ce qui représente 20 % de l'activité totale du CAMSP).

- Typologie de la population accueillie

La population est répartie en 68 % de garçons et 32 % de filles.

25,82 % des enfants accueillis ont entre 0 et 3 ans, 69,26 % ont entre 3 et 6 ans et 4,92 % ont entre 6 et 8 ans.

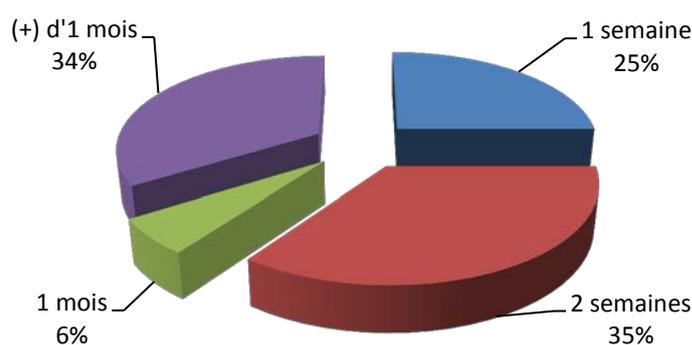
Sur notre site de Lille : 39,80 % des enfants reçus habitent Lille, 37,24 % habitent dans un rayon de 10 kms, 17,35 % habitent dans un rayon de 11 à 20 kms et 5,61 % habitent au-delà de 20 kms.

Sur l'antenne de Croix : 27,08 % des enfants habitent la commune de Croix, 58,33 % habitent dans un rayon de 0 à 10 kms (Principalement Roubaix), 12,50 % habitent dans un rayon de 11 à 20 kms et 2,08 % habitent au-delà de 20 kms.

- Nombre d'enfants accompagnés

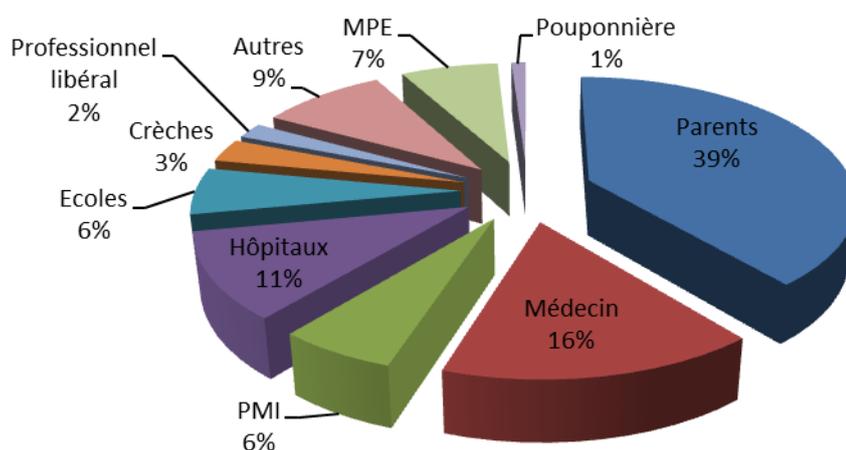
Sur les 2 lieux, 244 enfants ont bénéficié de soins. Il y a eu 128 entrées (106 à Lille et 22 à Croix) et 144 sorties (112 à Lille et 32 à Croix).

Le délai d'attente pour le premier rendez-vous, pour les 128 entrées, est le suivant :



- **Origines des demandes**

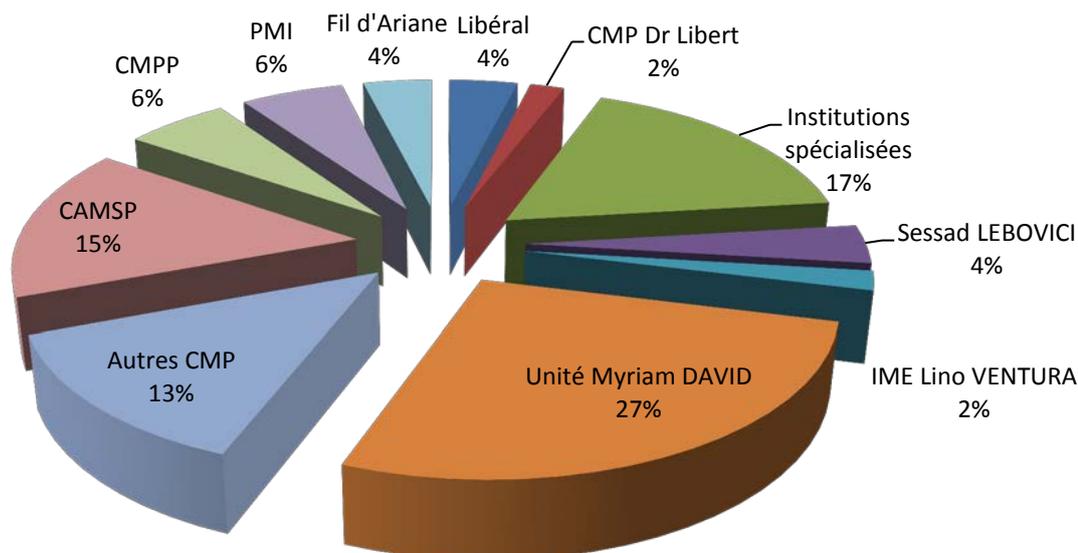
Les origines des demandes sont les suivantes :



- **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

La durée moyenne annuelle d'une prise en charge est de 1,14 an.

Concernant les sorties, 18,05 % sont des interruptions de suivi, 16,67 % sont des premières consultations sans suite, 26,39% sont des fins de prise en charge, 7,64 % sont des mises à disposition et 31,25 % sont des réorientations vers d'autres services et partenaires, réparties comme suit :



- Partenariats

Le CAMSP travaille avec d'autres structures extérieures à l'occasion de la prise en charge de certains enfants. Ces structures extérieures sont diverses et nombreuses :

- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile),
- les inters secteurs de pédopsychiatrie :
 - CMP d'Haubourdin, de Seclin, de Montebello, de la rue de Paris, le CMP de Lomme-Lambersart,
 - Service de Neuropédiatrie (St Vincent et CHRU),
 - Le service de périnatalité (St Vincent et CHRU),
 - Le service de néonatalogie de LILLE et ROUBAIX,
 - L'Hôpital de Jour – mosaïque de LILLE, l'hôpital de jour « l'opéra bleu » de Villeneuve d'Ascq, l'hôpital « le regain » à Saint André,
 - Le service de neuropédiatrie de L'hôpital Saint Vincent,
 - La maternité Jeanne de Flandre, St Vincent et de ROUBAIX,
 - La pouponnière de Lille et de Roubaix,
 - Le Fil d'Ariane,
 - Les services AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert),
 - L'unité d'évaluation des bébés à risque d'autisme du C.R.A. (Centre de Ressources d'Autisme),
 - Les crèches, halte garderies, écoles...
 - Les professionnels libéraux.

Ce partenariat a pour effet de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque enfant et famille ainsi qu'une ouverture vers le travail en réseau avec des intervenants dont les compétences sont complémentaires aux nôtres.

La création d'un réseau de soins avec les équipes thérapeutiques existantes dans le secteur d'habitation de l'enfant et de sa famille permet de s'adapter avec souplesse à leurs besoins.

Les partenaires du réseau sont les équipes du service de pédopsychiatrie du Pr DELION (service de périnatalité, inter-secteur), du service de neuropédiatrie du Pr VALLEE au CHRU de Lille et des Dr BOIDEIN et SUKNO de l'hôpital St Vincent, ainsi que les diverses structures d'accueil du jeune enfant, les haltes garderies, les crèches et le Fil d'Ariane qui est une structure d'accueil thérapeutique familiale accueillant des bébés de 0 à 4 ans en grande difficulté sociale et psychique.

Ces partenaires peuvent intervenir en début, au cours ou à la fin de la prise en charge dans le cadre d'un travail interdisciplinaire.

SESSAD Serge LEBOVICI

- Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes

16 enfants ont été accueillis pour l'année 2013 pour 14 places accordées.

1 653 actes ont été réalisés.

- Typologie de la population accueillie

La population est répartie en 69 % de garçons et 31 % de filles.

50 % des enfants accueillis ont entre 3 et 6 ans, 50 % ont entre 6 et 8 ans.

Concernant leur lieu d'habitation, 12,50 % des enfants habitent Lille, 68,75 % habitent à moins de 10 Kms, 12,50 % habitent entre 11 et 20 kms, et 6,25 % habitent à plus de 20 Kms.

- Durée moyenne de prise en charge et sorties

Sur l'année, il y a eu 4 entrées et 6 sorties.

La durée moyenne de la prise en charge est de 1,79 an.

Concernant les sorties :

- 4 réorientations vers d'autres services (autres SESSAD ou institutions spécialisées),
- 1 interruption du suivi par la famille,
- 1 interruption du suivi par le service.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

- Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes

26 enfants ont été accueillis en 2013 pour 6 places accordées.

800 actes ont été réalisés.

- Typologie de la population accueillie

La population est répartie en 35 % de filles et 65 % de garçons. Les enfants accueillis ont moins de 3 ans. Concernant leur lieu d'habitation, 80,77 % des enfants habitent Lille ou ses environs et 19,23 % habitent à plus de 10 Kms.

- Durée moyenne de prise en charge et sorties

Sur l'année, il y a eu 18 entrées et 15 sorties. La durée moyenne de prise en charge est de 10 mois.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

CAMSP Alfred Binet

A compter du premier janvier 2010, un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-Social de la Sauvegarde du Nord.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Le montant de la dotation globale accordée au CAMSP pour l'année 2013 se monte à 530 852,59 € (424 682,07 € part ARS, 106 170,52 € part Conseil Général).

80 % de la dotation globale est financée par l'Agence Régionale de Santé et 20 % par le Conseil Général.

SESSAD Serge LEBOVICI et Unité Bébé-Parents Myriam David

Le montant de la dotation globale accordée au SESSAD pour l'année 2013 se monte à 590 303,19 € (Financement ARS).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Espace LEBOVICI comprend 24 salariés pour 15,51 ETP au 31/12/13. Au cours de l'année, il y a eu 4 personnes en CDD (remplacement maternité et congé parental).
Qualifications	L'équipe se compose de : <ul style="list-style-type: none"> - 1 Personnel de Direction (Médecin directeur) - 4 Personnels administratifs (Secrétaires, Secrétaire-comptable, Responsable Administratif) - 2 Personnels éducatifs (Assistante sociale, Educatrice de Jeunes Enfants) - 17 Personnels Soins (Pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, auxiliaire de Puéricultrice, infirmière psychiatrique)
Accueil de stagiaires	L'Espace LEBOVICI a accueilli 5 stagiaires, 4 stagiaires en Master de psychologie, 1 stagiaire en Psychomotricité.
Formations 2012	En 2013, il y a eu 5 formations collectives organisées : <ul style="list-style-type: none"> - Impact de l'environnement sur le développement du cerveau, intérêt de la prévention précoce, - Formation sur la théorie de l'Attachement, - Formation au logiciel EIG pour le personnel administratif, - Formation sur le logiciel de facturation CAMELI, - Formation ACTIF « Gestion comptable et financière en ESMS » - Formation « Gestes et postures ». <p>En 2013, il n'y a pas eu de DIF accordé.</p> <p>Il y a eu également 2 demi-journées de supervision dispensées par les professeurs DELION et VALLEE.</p>

La démarche d'évaluation interne a été mise en œuvre dans l'ensemble de la structure.

Elle se fait par le biais d'un questionnaire de satisfaction remis aux familles ou aux personnes en charge des enfants accueillis dans les 3 structures de l'Espace LÉBOVICI.

La phase de traitement est terminée. Le rapport d'évaluation interne a été transmis aux autorités de contrôle et de tarification début 2014.

Globalement, le pourcentage de satisfaction de l'ESPACE LÉBOVICI (prise en compte des catégories « Très satisfaisant » et « Satisfaisant ») est de 88,9 % pour le CAMSP et 94,8 % pour le SESSAD.

L'évaluation interne est un dispositif permanent. Bien que le premier rapport d'évaluation ait été communiqué à l'ARS en début d'année 2014, le processus d'évaluation reste continu. Il est donc important que tous les ans un questionnaire de satisfaction soit mené au sein des établissements et qu'un rapport puisse être produit.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

CAMSP Alfred Binet

Le CAMSP est habilité pour 3 000 actes, 3 114 actes ont été réalisés. Nous sommes dans l'attente d'un projet d'extension de faible importance pour 450 actes (30 % de la capacité autorisée initiale).

Nous avons actuellement une liste très importante d'enfants en attente de prise en charge par des orthophonistes, certains sont suivis par des orthophonistes libéraux mais ceci porte préjudice au type de travail pluridisciplinaire en équipe.

Au 31 décembre 2013, 14 enfants sont en attente de soins en orthophonie (34%), 16 enfants en psychomotricité (39%) et 11 enfants sont en attente d'une prise en charge en psychothérapie (27%).

De ce fait, le projet élaboré prévoit une augmentation de 0.90 ETP répartie comme suit :

- 0.40 ETP : Orthophoniste,
- 0.30 ETP : Médecin pédopsychiatre,
- 0.20 ETP : Psychologue.

Notre projet a privilégié 0.40 ETP d'Orthophoniste afin d'augmenter le temps d'une professionnelle déjà en place. Actuellement, nous avons 2 Orthophonistes pour seulement 0,60 ETP sur l'ensemble de l'ESPACE LÉBOVICI.

SESSAD Serge Lebovici

Il est habilité pour 14 places. A fin 2013, 10 enfants étaient accueillis. Quatre enfants sont sortis en juillet 2013. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Elle est habilitée pour 6 places avec un accord de l'Agence Régionale de Santé afin d'augmenter le nombre de places en diminuant le nombre d'interventions par enfant. Au 31 décembre 2013, 11 enfants étaient accueillis. Nous utilisons les moyens financiers de l'unité pour accueillir les enfants du CAMSP.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

CAMSP Alfred Binet

Concernant l'antenne de Lille, l'activité était de 3 345 actes en 2012 contre 3 114 en 2013, soit - 6,91 %. L'absentéisme se monte à 821 rendez-vous en 2013 contre 853 en 2012.

Concernant l'antenne de Croix, l'activité est en légère diminution à 634 actes (707 actes en 2012). L'absentéisme se monte à 226 rendez-vous en 2013 contre 145 en 2012.

L'absentéisme pour le CAMSP est de 33,62 % en 2013 contre 23,02 % en 2012.

Ce taux d'absentéisme élevé est à mettre en lien avec la jeunesse de la population accueillie au sein du C.A.M.S.P., les bébés et très jeunes enfants étant plus facilement absents.

SESSAD Serge LEBOVICI

Sur 2013, 16 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD pour 1 653 actes réalisés contre 1 846 actes en 2012.

Au 31 Décembre 2013, il y avait 10 enfants en file active pour 14 places disponibles. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Concernant l'Unité, 26 enfants (contre 27 en 2012) ont été accueillis sur l'année pour 800 actes réalisés. Au 31 Décembre 2013, 11 enfants étaient accueillis dans le cadre de cette structure.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

A partir du 1^{er} Janvier 2014, l'ESPACE LEBOVICI a commencé son travail de facturation via un nouveau logiciel « CAMELI » édité par la société EDISOFT.

Ce nouveau logiciel nous permettra la mise en place de nouveaux indicateurs, tels que :

- Le nombre de fois qu'un médecin revoit la famille afin d'effectuer une restitution,
- Le nombre de prise en charge par enfants,
- Le nombre moyen de synthèse pluridisciplinaires par enfants,

- Le nombre moyen d'enfants vus à chaque synthèse, etc,
- Le nombre de synthèse de réseau.

Le travail de recherche d'indicateurs qualitatifs propre au CAMSP est actuellement en cours de réflexion. Celui-ci sera développé grâce à notre nouveau logiciel.

C. DISPOSITIF CMPP

C.1. ESPACE CLAUDE CHASSAGNY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 301, rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Médecin Directeur : Dr Marc VINCENT Directrice Administrative : Myriam PARENT
Projet d'établissement	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse à des adolescents âgés de 12 à 20 ans confrontés à l'échec scolaire. A côté de ses fonctions de dépistages, de diagnostics et de soins dédiés aux CMPP, l'Espace Claude Chassagny offre une prise en charge pluridisciplinaire spécifique aux adolescents avec la présence d'ateliers de médiations diversifiées (soin, créativité et apprentissage).
Habilitations et publics	L'Espace Claude Chassagny est un Centre Médico-Pscho-Pédagogique répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agréé pour prendre en charge des adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans qui sont en échec scolaire et/ou d'apprentissage.
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour l'Espace Claude Chassagny est de 1 600 forfaits traitements et 240 forfaits admissions (1 forfait correspond à 1 semaine de présence par jeune).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2013 nous avons réalisé 1 488 forfaits traitements et 271 forfaits admissions soit un taux d'activité de 95,6 %.

L'accueil des adolescents à l'Espace Claude Chassagny est organisé sous le mode d'entrées et de sorties permanentes.

La population des adolescents qui fréquente l'Espace Claude Chassagny se compose donc à la fois d'adolescents inscrits en contrat, mais aussi d'adolescents en situation progressive d'admission dans le dispositif.

Pour l'année civile 2013, le nombre d'adolescents accueillis en entrées et sorties permanentes est de 189 :

- ✓ soit 75 adolescents déjà inscrits au 01/01/2013 et 114 admissions sur l'année (sur les 140 demandes initiales en 2013).

L'analyse des suites données aux 114 admissions révèle que :

- 18 sont en cours d'admission
- 39 ont commencé une découverte ou vont la commencer
- 22 sont passés en contrats
- 3 ont abandonné après la découverte dont
 - o 2 découvertes suspendues
 - o 1 adolescent pas intéressé
- 32 n'ont pas donné suite après les deux premiers rendez-vous dont
 - o **14** autres orientations
 - 3 en CMPP
 - 1 en CMP
 - 2 en ITEP
 - 1 en clinique
 - 1 à Tremplin
 - 1 en SESSAD
 - 3 en foyers
 - 1 en IMPRO
 - 1 en école (méthode Freinet)
 - o **18** adolescents qui ne souhaitent pas s'inscrire

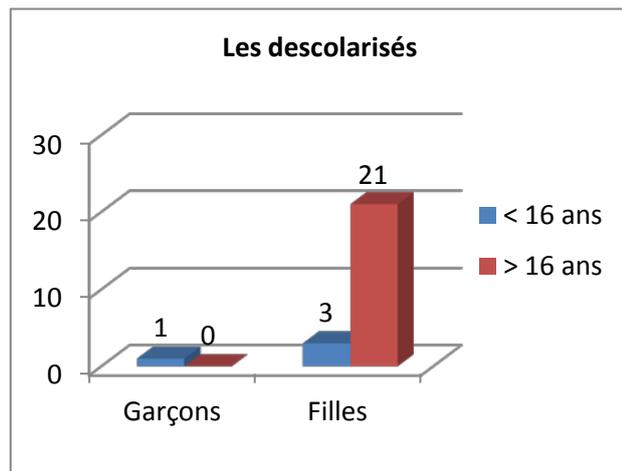
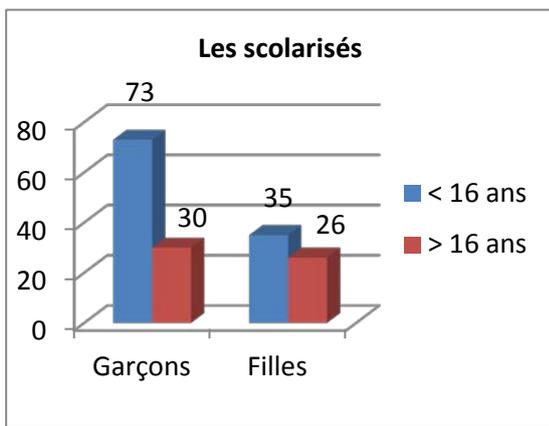
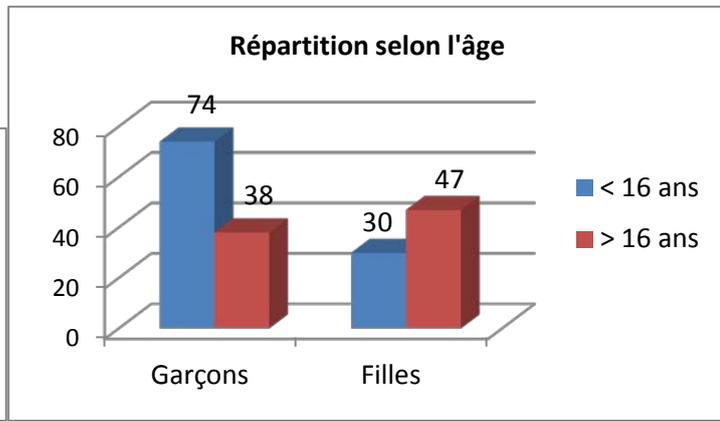
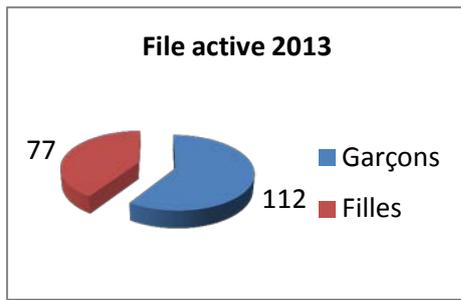
• Sur les 189 adolescents accueillis

- Il y a eu 86 sorties dans l'année dont 33 adolescents en fin de parcours, 24 adolescents qui ont été orientés dès le début de leur parcours, 9 ne sont plus venus après 1 ou 2 rendez-vous, 6 ont abandonné pendant la période de découverte et 14 n'étaient pas intéressés
- Sur toute l'année 2013, 81 adolescents ont été en contrat dont 44 qui ont commencé leur contrat en 2013.
- Au 31 décembre 2013, 103 adolescents sont présents sur Chassagny, dont 42 en contrat, 21 en découverte, 12 en découverte à programmer, 24 en cours d'admission (après avoir eu 1 ou 2 rendez-vous) et 4 en filiarisation.

En 2013, il nous paraît important de faire également l'analyse sur la file active et non plus comme les années précédentes uniquement sur les admissions de l'année.

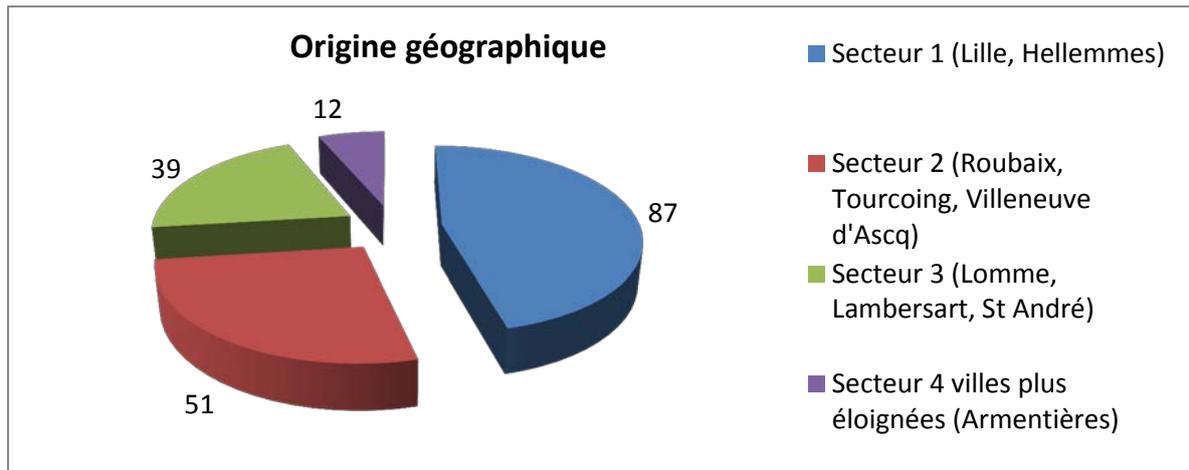
File active 2013

	Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon leur scolarité			
				Scolarisés		Déscolarisés	
		< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
Garçons	112	74	38	73	35	1	3
filles	77	30	47	30	26	0	21
Total	189	104	85	103	61	1	24



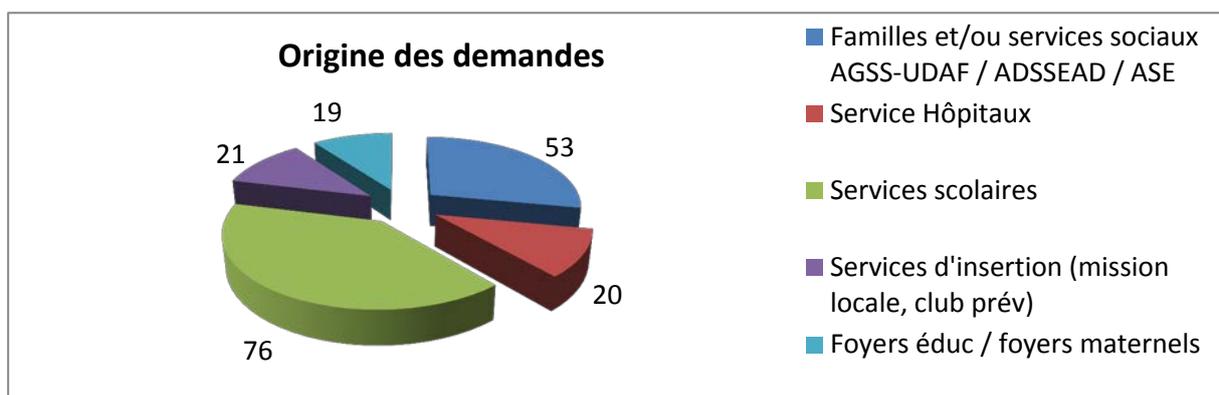
Origine géographique

Secteur 1 (Lille, Hellemmes)	87
Secteur 2 (Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq)	51
Secteur 3 (Lomme, Lambersart, St André)	39
Secteur 4 : Villes plus éloignées (Armentières)	12
Total	189



Origine des demandes

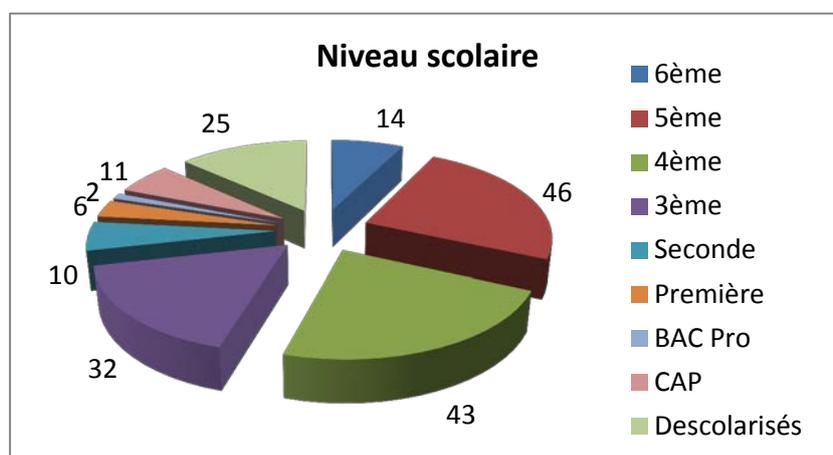
Familles et/ou services sociaux AGSS-UDAF / ADSSEAD / ASE	Services hôpitaux/CMPP /MEDECIN	Familles et/ou services scolaires	Familles et/ou services d'insertion (mission locale, club prév)	Foyers éduc/foyers maternels	Total
53	20	76	21	19	189
28,04%	10,58%	40,21%	11,11%	10,05%	100,00%



Niveau scolaire

Niveau scolaire

6ème	14
5ème	46
4ème	43
3ème	32
Seconde	10
Première	6
BAC Pro	2
CAP	11
Déscolarisés	25
TOTAL	189



Orientation à l'issue du contrat (soit la fin de parcours à l'Espace)

Sur les 81 adolescents en contrat, 33 sont sortis en 2013 suite à leur fin de parcours

- 15 adolescents ont repris et/ou poursuivent une scolarité ordinaire
- 2 adolescents sont orientés en mission locale
- 1 adolescent est en contrat d'apprentissage & filiarisation.
- 2 adolescents sont suivis en CMP adultes ou Clinique l'ado
- 2 adolescents ont été placés en foyer/ déménagement (éloignement)
- 1 adolescent est entré à l'université
- 1 adolescent fait une formation rémunérée
- 2 adolescents ont été orientés vers Challenge ou Mistral Gagnant
- 2 adolescents ont eu leur contrat suspendu dont 1 pour raison de santé (retour en 2014)
- 2 adolescents ont souhaité arrêter ou décrochage
- 2 adolescents sont en ESAT
- 1 adolescent est parti pour une action humanitaire

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'Espace Claude Chassagny est inscrit depuis 2010 et ce pour une durée de 5 ans dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

L'espace Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par des subventions pour son secteur associatif.

Nous remettons chaque trimestre un état des adolescents accueillis à la Caisse de Lille.

Secteur réglementé :

Montant de la dotation globale : 688 587,59 €.

Secteur associatif :

Le montant des subventions est de 101 313 €. Le résultat 2013 est déficitaire de 40 367,15 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	19 salariés soit 11,71 etp + 3 personnes en vacances (0,54 etp)
Qualifications	Médecin Directeur 0,13 etp Secrétaire 1 etp Comptable 0,50 etp Conseiller pédagogique 0,75 etp Educateurs/animateurs 5,83 etp Assistant social 0,50 etp Orthophoniste 0,60 etp Psychomotriciennes 1 etp Médecin psychiatre 0,40 etp Psychologue 0,50 etp Agent de service intérieur 0,5 etp 3 vacataires
Accueil de stagiaires	5 stagiaires en psychomotricité 1 stagiaire éducatrice (soit 675h)
Formations 2013	Formation collective « Psychopédagogie et médiation », 17 salariés

et 3 vacataires ont participé à cette formation

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein du CMPP Claude Chassagny se réfère à l'obligation énoncée dans la loi 2 janvier 2002, elle se conjugue en s'inspirant de la spécificité de notre approche dans le respect du droit des usagers et des exigences déontologiques qui prévalent dans la nature des prises en charges proposées. Elle a été mise en place en 2008. Il s'agira de la soumettre à l'épreuve des évolutions récentes dans la restructuration de l'équipe.

L'ensemble du projet de l'Espace Claude Chassagny s'inscrit toujours dans la configuration d'une « évaluation dynamique » en mettant en œuvre des dispositifs souples de changement des procédures, des modes de communication et d'information, et en tenant compte de la singularité de chaque situation. Le processus instauré fonctionne malgré le rajeunissement du public comme un cercle vertueux. Cette notion de cercle vertueux amène à mettre en œuvre une culture de l'évaluation, qui au-delà d'une recherche de plus-value, doit permettre de fluidifier la démarche clinique et favoriser l'avènement du Sujet, créant par conséquent des dispositions favorables à la prévention de la « mauvaise traïtance ».

Le protocole d'évaluation choisi opère toujours dans 5 champs de compétence du projet d'établissement (PE) qui se constitue comme un cahier des charges : fondamentaux du projet, accompagnement de l'utilisateur, environnement et partenariat, droit des usagers, dossier personnalisé. Le référentiel retenu pour la généralisation du travail réalisé à l'Espace Chassagny est issu de celui qui est expérimenté depuis quelques années. Les 5 champs de compétences restent répartis en 22 domaines référencés par 111 critères (indicateurs).

Tous les indicateurs ne sont pas opérationnels de la même façon. Pour certains, les méthodes d'évaluation existent (calcul, classement des réponses possibles), pour d'autres on dispose d'éléments qu'il faudra traduire en méthode d'évaluation, et pour quelques autres, enfin, l'évaluation clinique serait plus appropriée.

On sait que les cibles sont liées entre elles et qu'elles interagissent. Le référentiel contient par endroits des renvois ou des liens vers d'autres cibles. Cependant, tous les liens ne sont pas mentionnés et les utilisateurs du référentiel devront être conscients que l'amélioration du traitement d'une cible va modifier le traitement d'autres cibles, dans un sens favorable ou défavorable selon les cas.

Il reste à relier les indicateurs proposés aux différentes phases du projet d'établissement. Les axes de progression ci-dessous montrent que le chantier est ouvert.

1. Il s'agit désormais d'assurer la pérennisation, la diffusion, la vulgarisation et l'actualisation des outils créés en associant davantage les jeunes.
2. La mise en chantier des outils de traçabilité doit permettre la production d'un portfolio retraçant le parcours individuel d'un jeune. Le Chassabook en illustre l'intention.
3. L'actualisation des fondamentaux du projet repose sur un travail de réflexion pour optimiser les approches théorico-cliniques qui s'amorcent sporadiquement lors des temps de formation et d'échanges sur les pratiques.
4. L'évaluation clinique de chaque parcours individualisé.

5. Affiner le(s) partenariat(s).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'Espace Claude CHASSAGNY est reconnu comme un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation, s'adressant à des adolescents et jeunes majeurs, souffrant de difficultés psychiques qui contrarient leur énergie et leur désir d'apprendre.

La dynamique impulsée depuis 2009 se précise, et le travail d'expertise s'affine. L'objectif du projet d'utiliser la clinique comme vecteur transversal pour établir des synergies entre les actions de remise à niveau scolaire, le travail en ateliers d'activités artistiques et les prises en charge médico-psychologiques trouve son équilibre et sa puissance d'effectuation.

Si jusqu'à présent l'accent a été mis, dans le domaine de la réconciliation avec le corps, dans le développement de l'estime de soi et le travail sur la représentation de soi, sur des ateliers artistiques, théâtre, arts plastiques, illustrations, calligraphie, musique, création de textes..., ces ateliers sont articulés aux ateliers pédagogiques d'une part et d'autre part à l'orthophonie (rééducation logico-mathématique) et la psychomotricité.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des adolescents, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2013 du CMPP est de 95,6 %.

Evolution sur les deux dernières années

La tendance à l'abaissement de l'âge moyen des demandes se confirme, et nous constatons toujours la même difficulté à établir des contrats de plus de 10 heures/semaine.

		Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon leur scolarité			
					scolarisés		déscolarisés	
			< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
2012	Garçons	92	66	26	66	25	0	1
	filles	66	28	38	28	24	0	14
	Total	158	94	64	94	49	0	15

2013	Garçons	112	74	38	73	35	1	3
	Filles	77	30	47	30	25	0	22
	Total	189	104	85	103	60	1	25

Toutes les médiations ont été mobilisées au maximum de leur capacité. Leur diversité constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des jeunes, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette suffisamment large d'activités.

En 2013, l'Espace Chassagny a été sollicité par la sphère scolaire (40,21%). La question de la souffrance à l'école reste prégnante. Le rapport au savoir reste un enjeu majeur. En cela la psychopédagogie amorcée cette année par la formation collective reste une perspective à développer. La coopération avec les services sociaux est toujours importante (28,04%).

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Effets d'Impacts du processus des admissions

	Nombre d'admission	Pas de suite après 1 ou 2 RDV	Autres orientations	Adhésion au projet proposé par CHASSAGNY (admissions en cours, découvertes en cours, contrats...)
2013	114	22	14	78
	100%	19 %	12 %	69 %
2012	94	28	6	60
	100%	30 %	6 %	64 %
2011	128	22	14	78
	100%	19,29 %	12,28 %	68,42 %

La comparaison des admissions sur trois années successives (2011, 2012 et 2013) nous montre que deux axes de travail sont réalisés concurremment :

- celui du diagnostic (médicopsychologique et pédagogique) et,

- celui de l'orientation (soit interne, avec la proposition d'entamer un parcours individualisé à l'Espace Chassagny ; soit externe, vers une structure plus adéquate aux problématiques mises en évidence).

La réalisation complète de ces deux axes se déroule sur un temps relativement conséquent (deux à trois mois) alors que l'adolescent fréquente déjà la structure (en période d'admission d'abord, puis de découverte ensuite). C'est au terme de ce cheminement élaboratif qu'une prise en charge se concrétise par la négociation d'une inscription durable (souvent de 2 années scolaires) dans l'établissement.

Durée de 2 ans que l'on retrouve dans l'évolution des admissions qui varie en augmentation ou en diminution sur 2 années civiles (et/ou scolaires) :

Les 128 adolescents en admission de 2011 donneront une activité supérieure à 100% en 2012, les 94 admissions de 2012 donneront une activité inférieure à 100% en 2013, et on peut penser que les admissions des 114 adolescents de 2013 donneront une activité supérieure à 100% en 2014.

Si on regarde de plus près les demandes d'admission, cela met en exergue toute une réflexion sur l'orientation des adolescents en souffrance à l'école. La réponse aux diverses manifestations des décrochages scolaires demande un travail de diagnostic approfondi que réalise l'Espace Chassagny.

Sur les sollicitations qui ont eu lieu en 2013, 80% des adolescents sont parvenus à exprimer une demande d'aide et déposer une parole personnelle. Ce qui n'était, à leur arrivée, qu'une allégation (parce que portée par des intermédiaires : famille, travailleurs sociaux, services scolaires, services de soin...), l'adolescent va se l'approprier pour s'investir, et pour explorer le savoir qu'il a sur lui-même (besoin de soin médicopsychologique, demande d'étayage psychopédagogique) pour en faire des ressources à investir dans la réhabilitation du lien social et la rescolarisation. Et au bout du processus ce sont 78 adolescents (68% des admissions), pour la file active il s'agit de 120 adolescents, qui se sont engagés dans un travail d'accompagnement (en contrat ou en découverte).

Nous allons devoir remettre en chantier la question des indications. Un travail en amont avec nos divers partenaires sur le diagnostic partagé s'avère nécessaire. Travail qui est de plus en plus souhaité par nos partenaires institutionnels comme en témoigne le « Zoom » qui suit.

5. ZOOMS

5.1. LA JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

L'année a été marquée par la réalisation d'une journée porte ouverte destinée aux partenaires professionnels qui a eu lieu le 18 octobre 2013. Journée qui a enregistré une fréquentation notable, avec un intérêt certain des partenaires accueillis, qu'ils soient venus des établissements scolaires (à la fois du quartier et de la métropole), du secteur médico-social, éducatif, associatif ou des établissements sanitaires recevant des adolescents et des jeunes adultes.

Une autre journée portes ouvertes à l'adresse des familles, cette fois, aura lieu dans l'année 2014. Dans le prolongement de cette journée d'octobre, des contacts rapprochés ont permis d'organiser une rencontre avec l'équipe de psychiatrie du Pr DODIN de l'hôpital Saint-Vincent, qui accueille une

patientèle adolescente, une collaboration plus étroite va pouvoir se mettre en place entre l'Espace C. Chassagny et l'hôpital St-Vincent.

En perspective : Des projets de partenariats spécifiques ou préférentiels vont sans doute pouvoir se mettre en place durant 2014 avec d'autres partenaires tels que par exemple l'inter-secteur de pédopsychiatrie de Lille-Fives.

C.2. CMPP ALFRED BINET

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 76, boulevard Vauban 59000 LILLE	Médecin Directeur : Dr Marc VINCENT Directrice Administrative : Myriam PARENT
Consultations décentralisées à : FACHES-THUMESNIL (286 rue Kléber) CROIX (165 rue Kléber) MONS-EN-BAROEUL (14 Mail Albert Samain)	Médecin responsable de l'antenne : Dr François DEWALEYNE, Médecin responsable de l'antenne : Dr Muriel GOMES, Médecin responsable de l'antenne : Dr Lionel CONVAIN.
Projet d'établissement	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et besoins des usagers, et de leurs évolutions. Il répond aux exigences réglementaires. Conformément au décret du 18 février 1963, les missions du CMPP sont les suivantes : diagnostic et traitement des enfants et adolescents dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychiques ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique, sous autorité médicale. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
Habilitations et publics	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agréé pour recevoir des enfants de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 séances.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de nature, dépistage ou traitement, et sans distinction des lieux de consultation. En 2013 nous avons réalisé 10 178 séances et 1 560 enfants ont été suivis.

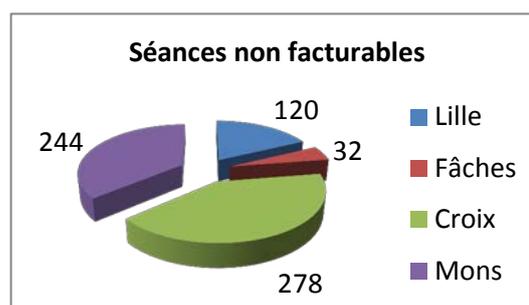
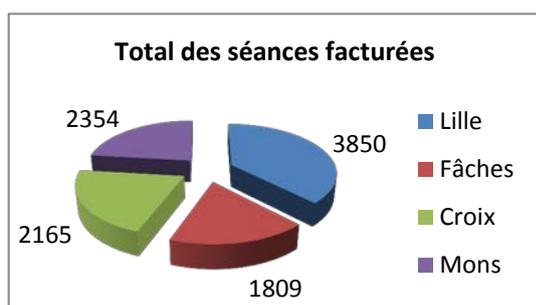
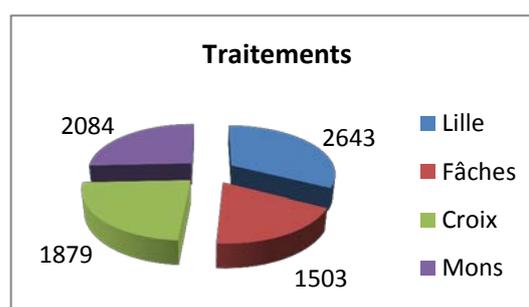
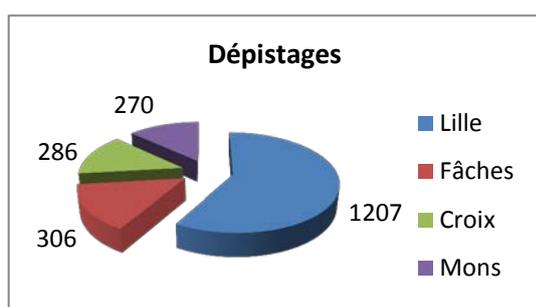
Cependant, il nous paraît important et intéressant de communiquer un certain nombre de statistiques qui traduisent l'activité sur 2 types d'analyse :

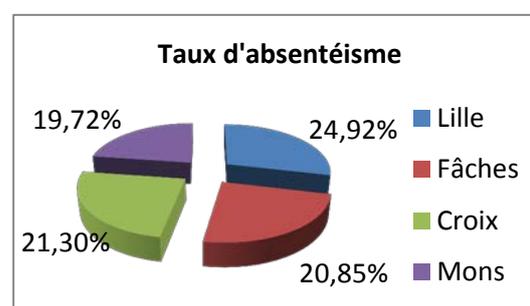
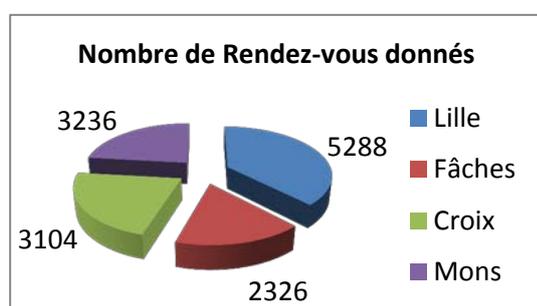
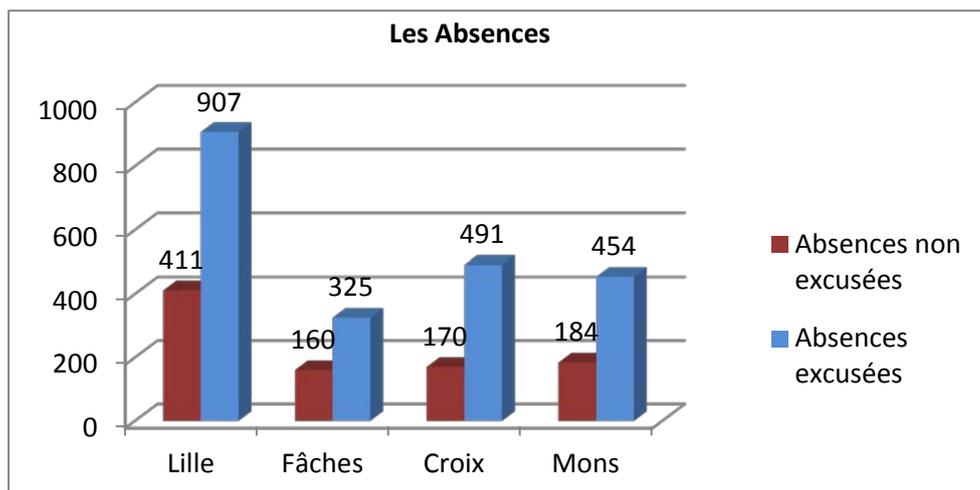
- Une analyse au regard des actes cliniques dispensés avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention.
- Une analyse au regard du public accueilli avec :
 - le nombre de patients suivis dans l'année,
 - le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
 - une répartition de l'effectif par sexe,
 - une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
 - une répartition de l'effectif par type de suivi.

Répartition par lieu de consultation

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Dépistages	1207	306	286	270	2069
Traitements	2643	1503	1879	2084	8109
Total des actes facturés	3850 (37,83 %)	1809 (17,77%)	2165 (21,27%)	2354 (23,13%)	10178
Actes non facturables*	120	32	278	234	674
Absences non excusées	411	160	170	184	925
Absences excusées	907	325	491	454	2177
Nombre de rendez-vous donnés	5288	2326	3104	3236	13954
Taux d'absentéisme	24,92%	20,85%	21,30%	19,72%	22,23%

(*vus par deux praticiens le même jour)





Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame individuel	Total
Dépistages	578	1063	233	193	2	2069
Traitements	1141	3169	1850	1890	59	8109
Total des actes facturés	1719	4232	2083	2083	61	10178
Actes non facturables	77	185	253	159	0	674
Absences non excusées	197	382	129	211	6	925
Absences excusées	274	892	565	419	27	2177
Nombre de Rendez-vous donnés	2267	5691	3030	2872	94	13954
Taux d'absentéisme	20,78%	22,39%	22,90%	21,94%	35,11%	22,23%

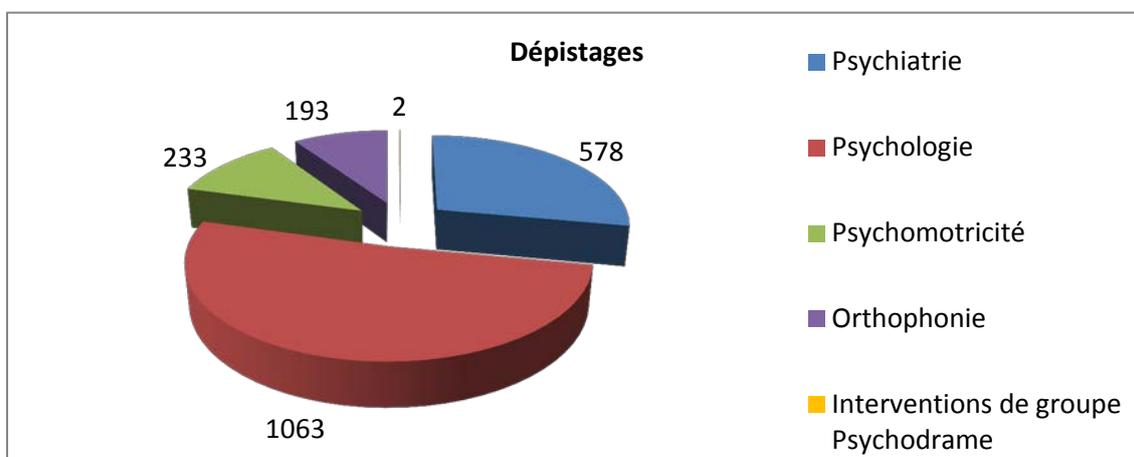
En faisant la lecture de ces statistiques, on portera plus particulièrement notre attention sur 3 points :

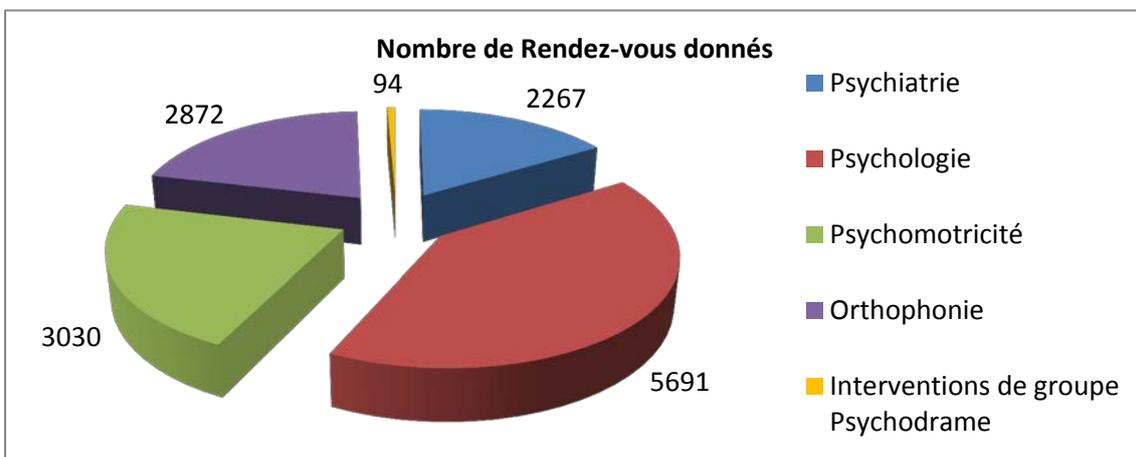
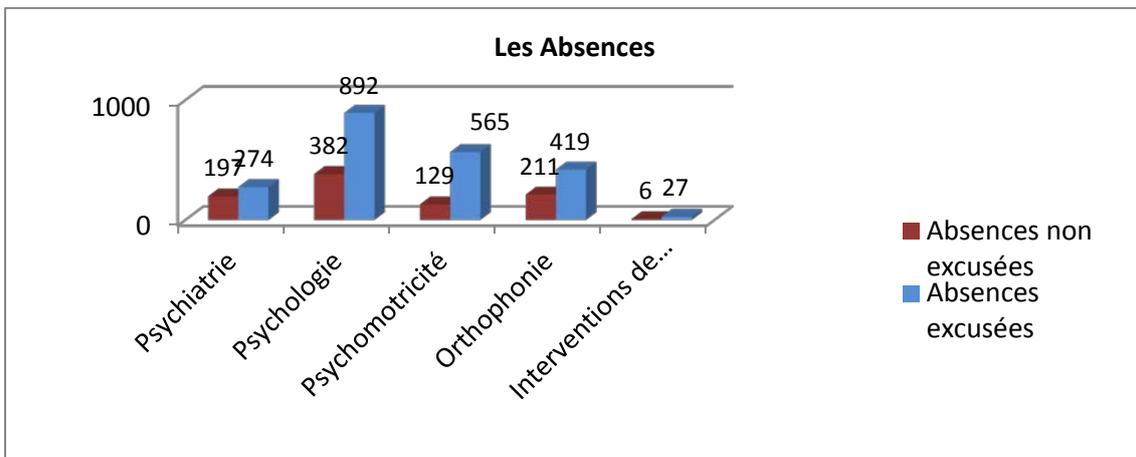
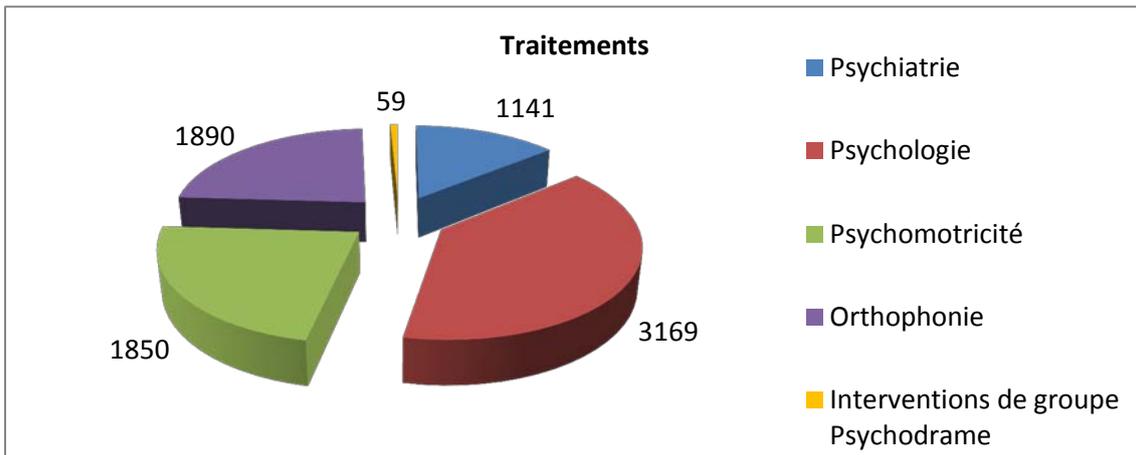
1^{er} point : des résultats positifs sur l'ensemble des lieux de consultation, confirme la pertinence de nos différents lieux de consultations. Il faut souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés.

Les consultations de Croix et Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons en Baroeul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficulté.

2^{ème} point : on remarquera cette année un taux d'absentéisme exceptionnellement plus important. Le mauvais temps en début d'année, l'absence d'un mois et demi d'une psychologue, et des travaux de désamiantage au-dessus des locaux de l'antenne de Mons ont fortement impacté l'absentéisme.

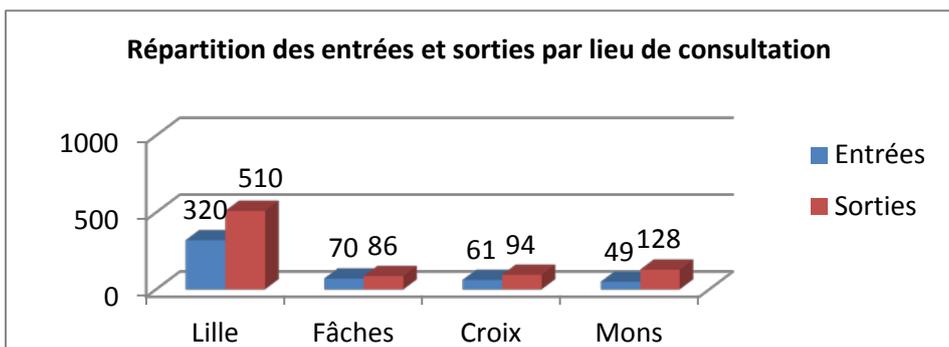
3^{ème} point : sur la répartition par type d'intervention, nous constatons une stabilité par rapport aux années précédentes avec toutefois une augmentation un peu plus importante de demande en psychiatrie. Nous constatons également l'augmentation progressive du Psychodrame
Psychanalytique Individuel qui constitue une réelle forme de prise en charge proposée par le Centre Binet. Cette prestation correspond à un réel besoin, c'est en effet une des réponses adaptées à la prise en charge des adolescents.





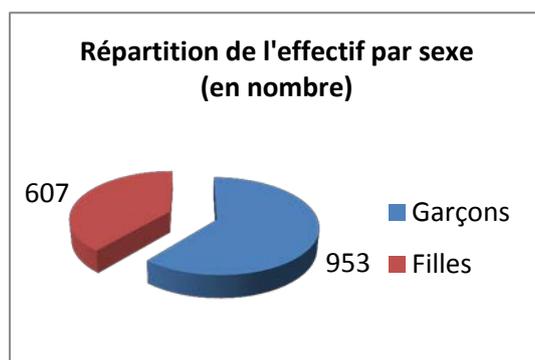
Répartition des entrées et sorties par lieu de consultation

	Entrées	Sorties
Lille	320	510
Fâches	70	86
Croix	61	94
Mons	49	128



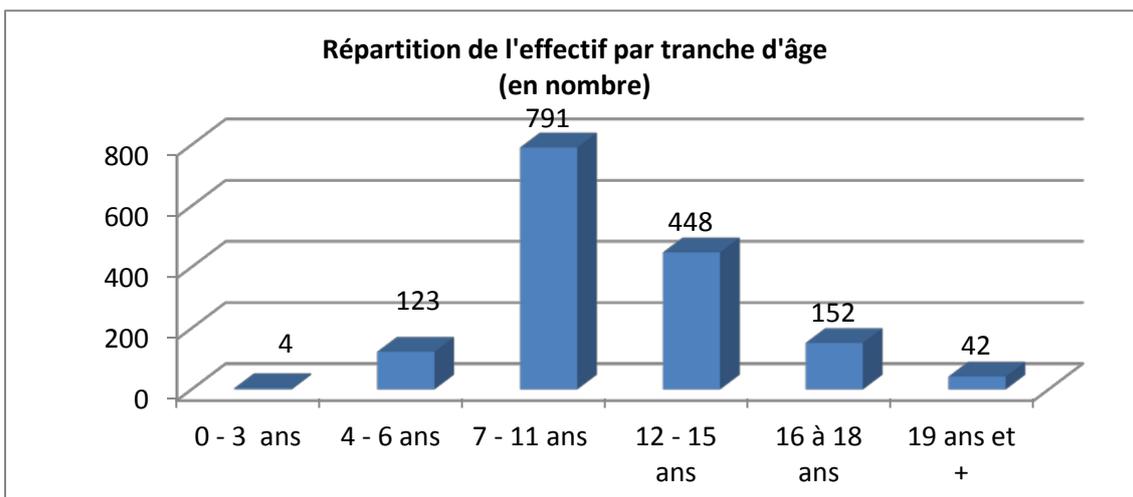
Répartition de l'effectif par sexe

Garçons	953	60.09 %
Filles	607	38.91 %
Total	1560	100 %



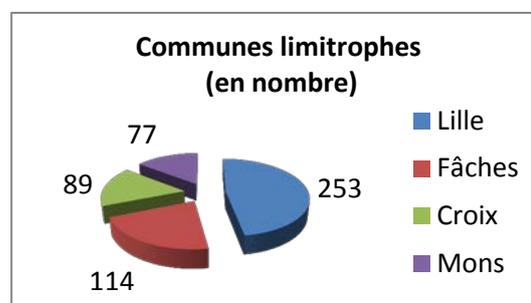
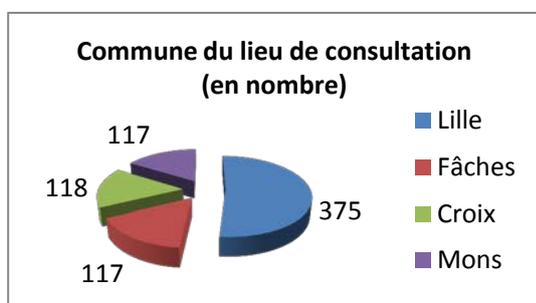
Répartition de l'effectif par tranche d'âge

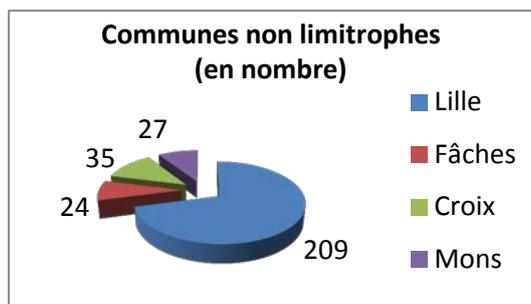
0 - 3 ans	4	0,26%
4 - 6 ans	123	7,88%
7 - 11 ans	791	50,71%
12 - 15 ans	448	28,72%
16 à 18 ans	152	9,74%
19 ans et +	42	2,69%
TOTAL	1560	100,00%



Origine géographique du public

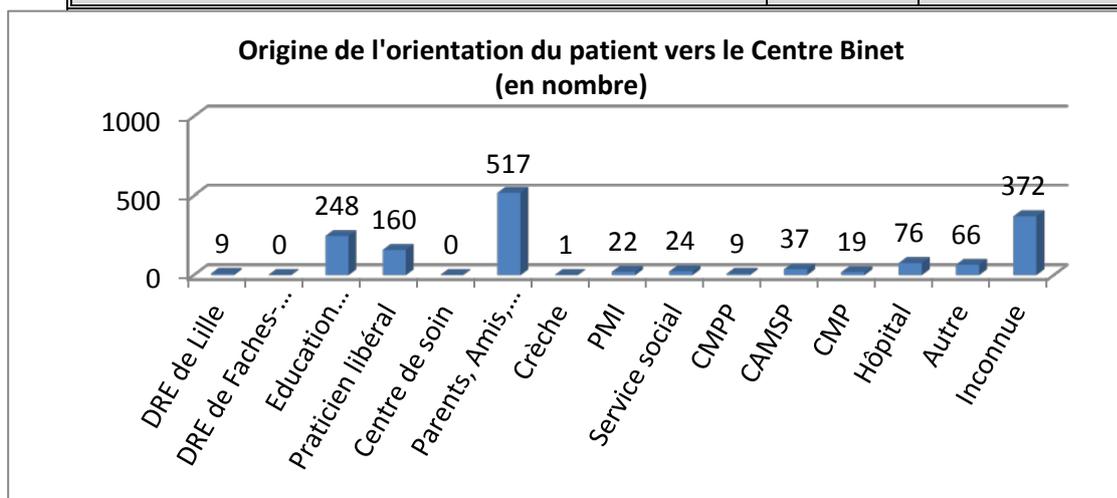
	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Commune du lieu de consultation	375	117	118	117	727
Soit	44,64%	45,70%	48,76%	52,94%	46,63%
Communes limitrophes	253	114	89	77	533
Soit	30,12%	44,53%	36,78%	34,84%	34,19%
Communes non limitrophes	209	24	35	27	295
Soit	24,88%	9,38%	14,64%	12,22%	18,92%
Autres	3	1	0	0	4
Soit	0,36%	0,39%	0%	0%	0,26%
Total	840	256	242	221	1559





Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet

DRE de Lille	9	0,58%
DRE de Faches-Thumesnil	0	0%
Education Nationale	248	15,90%
Praticien libéral	160	10,26%
Centre de soin	0	0%
Parents, Amis, Voisins	517	33,14%
Crèche	1	0,06%
PMI	22	1,41%
Service social	24	1,54%
CMPP	9	0,58%
CAMSP	37	2,37%
CMP	19	1,22%
Hôpital	76	4,87%
Autre	66	4,23%
Inconnue	372	23,85%
TOTAL	1 560	100,00%



Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	328	73	43	46	490
Traitements	359	156	149	161	825
Ponctuels*	154	27	50	14	245
Total	841	256	242	221	1560
dont nombre de retours **	97	29	17	51	194

* **Ponctuel** : signifie pour les indicateurs DDCS, « venu une seule fois ».

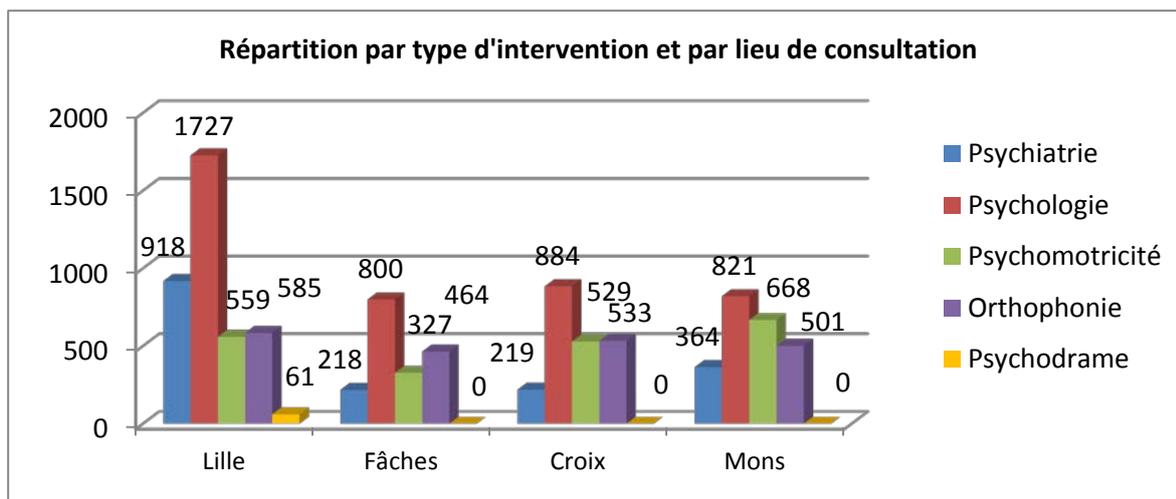
** **Retours** : représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an et comptabilisés pour les indicateurs comme une nouvelle entrée.

Des statistiques sont relevées tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet. Ce qui nous permet de souligner certains éléments

- Les garçons représentent près de 2/3 des patients suivis (61,09%)
- 500 (dont 194 retours) nouvelles entrées en 2013 sur les 1 560 patients suivis.
- La répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons cette année plus de 38 % d'adolescents soit 3 % de plus qu'en 2012, ce qui conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en charge de cette classe d'âge. La situation diffère peu dans les différents lieux de consultation.
- Sur l'origine géographique, ces chiffres confirment que la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Faches-Thumesnil) est bien en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité, voulue par les villes.
- En ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est pas connue pour 23,85% des patients accueillis, les proportions sont significatives : environ 33,14% viennent par « les parents, amis, voisins... », 15,90% par l'Education Nationale, 10,26 % par les praticiens libéraux et 16,85 % (hôpital, CAMSP, DRE ...).

Répartition par type d'intervention et par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Psychiatrie	918	218	219	364	1719
Psychologie	1727	800	884	821	4232
Psychomotricité	559	327	529	668	2083
Orthophonie	585	464	533	501	2083
Psychodrame	61	0	0	0	61
TOTAL	3850	1809	2165	2354	10178



1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010 et ce pour une durée de 5 ans dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Son montant pour 2013 est de 1 371 680 €.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus d'actes mensuellement, de ce fait l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois nous remettons chaque trimestre un état des enfants suivis à la Caisse de Lille.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	33 salariés soit 19,40 ETP	
Qualifications	Médecin Directeur	0,20 ETP
	Directrice Administrative	1 ETP
	Cadre de Direction	1 ETP
	Secrétaires médicales	1,70 ETP
	Secrétaire comptable	0,50 ETP
	Comptable	1 ETP
	Assistant social	0,50 ETP
	Médecins psychiatres	1,92 ETP
	Psychologues	5,23 ETP
	Orthophonistes	2,68 ETP
	Psychomotriciennes	2 ETP
	Agent technique	1 ETP
	Agents de service intérieur	0,67 ETP

Accueil de stagiaires	1 stagiaire en orthophonie (1 semaine) 2 stagiaires en psychomotricité 2 stagiaires en psychologie Soit 690h
Formations 2013	Formation collective « La place des parents dans le travail psychothérapeutique avec les enfants », 25 salariés ont participé à cette formation

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein du CMPP Alfred Binet se réfère à l'obligation énoncée dans la loi 2 janvier 2002. Elle se conjugue en s'inspirant de la spécificité de ce type de service dans le respect du droit des usagers et des exigences déontologiques qui prévalent dans la nature des prises en charges proposées. Le référentiel utilisé pour cette première démarche d'évaluation interne est un référentiel adapté aux CMPP. Ce référentiel a été diffusé par le cabinet PLURIEL Formation – Recherche.

La démarche d'évaluation interne a permis aux salariés du CMPP, par l'intermédiaire d'un groupe de travail, de mesurer l'adéquation du fonctionnement global de l'établissement et du positionnement singulier des professionnels autant avec les textes législatifs et réglementaires qu'avec les attentes des familles accueillies. Cette première démarche d'évaluation interne a la particularité de s'être déroulée selon une double approche :

- la première a consisté à mettre au jour et à analyser le point de vue des usagers à travers des questionnaires de satisfaction (enquête d'expression) ;
- la seconde consistait à évaluer l'organisation du CMPP, à travers un référentiel réalisé, adapté, complété et dont les données ont été analysées par un groupe de travail interne.

Par ailleurs, le CMPP Alfred Binet entrant dans le cadre d'un CPOM signé, en avril 2010, et selon l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat), le rapport d'évaluation interne sera remis aux instances de contrôles et de tarification début 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En janvier 2008, la sortie d'une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) permet au CMPP de retrouver l'entièreté de ses moyens en ce qui concerne l'équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l'activité clinique.

Des changements dans l'équipe clinique et de nouvelles procédures d'accueil ont permis d'offrir un plus large potentiel de rendez-vous et par conséquent d'engendrer un excédent de séances.

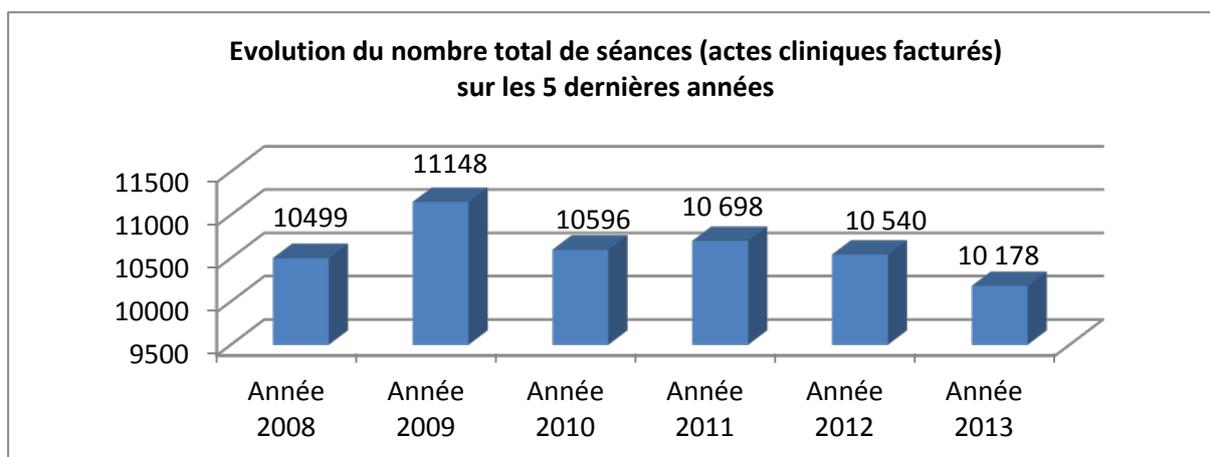
Nous présentons depuis 2008 un excédent de séances. C'est la continuité de ce qui a été engagé avec le Dispositif de Réussite Educative (DRE) en 2008 et 2009. Le travail effectué ces deux années là avec

les villes de Lille et de Faches-Thumesnil, a eu indiscutablement un effet positif pour l'activité du CMPP, il est mieux repéré par rapport à sa mission, et reconnu comme partenaire local.

Depuis 2010 la participation active aux DRE de Lille et de Fâches a été suspendu par les municipalités faute de moyens.

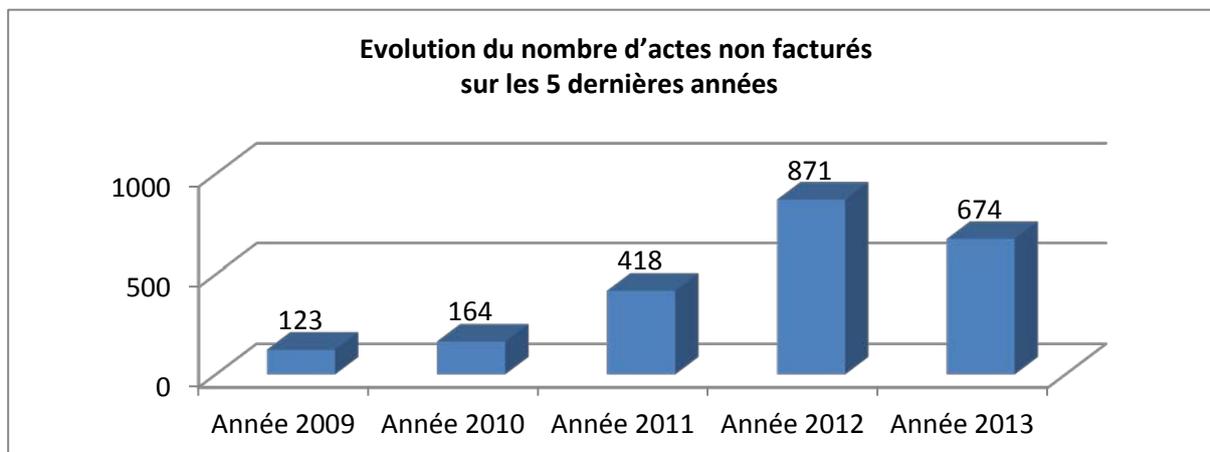
Evolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années

Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
11148	10596	10 698	10 540	10 178



Evolution du nombre d'actes non facturés sur les 5 dernières années

Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
123	164	418	871	674



Pour ce qui concerne la gestion du temps d'intervention de l'équipe clinique, nous avons mis l'accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) quand cela est possible, et une répartition

des « équivalents temps plein » sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.

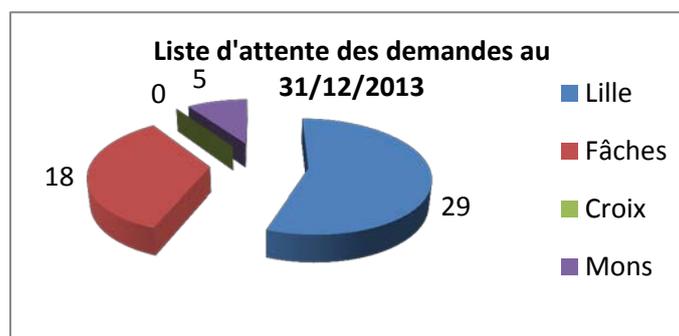
Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, on constate que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients. Les demandes sont toujours en augmentation.

Il faut préciser également que la gestion de la liste d'attente permet d'accueillir les premières demandes dans un délai d'un mois, ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an. En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation, n'est pas l'exclusivité des médecins du Centre.

Liste d'attente des demandes au 31/12/2013

Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
29	18	0	5	52



La réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine et permet de proposer un premier rendez-vous soit avec un médecin, soit avec un (e) psychologue du centre ; c'est dans un deuxième temps, qu'un second praticien sera sollicité.

Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abrèger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court. Parti pris qui est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente. Cette possibilité de proposer un rendez-vous rapidement, permet la mise en œuvre d'un premier effet thérapeutique, qui consiste à baisser le niveau d'anxiété de l'adolescent (et de sa famille) qui reste le motif le plus fréquent de la demande de consultation.

Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical...) a contribué à rendre plus lisible la

mission du CMPP Binet, et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

L'enquête de satisfaction menée en 2008, 2009, 2011 et 2012 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoigne. Le taux de participation augmente sensiblement tous les ans

- en 2008 : 64 %
- en 2009 : 79,50 %
- en 2011 : 85,34 %
- en 2012 : 89 %

Les résultats de cette enquête sont très encourageants, les patients sont très satisfaits (entre 60 % et 70%) pour toutes les questions de fonctionnement, de délais d'attente, d'accueil et de prise en charge. Cette enquête devait être étendue aux lieux de consultation décentralisés en 2013, mais les problèmes de mise en pratique (pas de secrétariat sur place, locaux partagés avec d'autres partenaires sur les mêmes temps de présence...) ont retardé sa mise en place.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2013 nous avons réalisé 10 178 séances (101,78%) sur 221 jours d'ouverture.

L'excédent de séances trouve son explication comme nous avons pu l'expliquer précédemment dans la réorganisation réalisée ces dernières années. Cela nous a permis de relancer l'activité clinique, avec un travail et une dynamique d'équipe renforcés par la mise en place d'une formation collective qui rassemble l'ensemble des équipes des différents lieux de consultation.

En revanche en comparaison avec l'an dernier, on constate que le nombre de séances facturées en 2013 a diminué de 3,56% (soit 363 séances) par rapport à 2012, cela s'explique par :

- l'absence d'une psychologue (à temps plein) pendant plus d'un mois (moins 200 séances sur cette période),
- les problèmes de transport liés au mauvais temps en début d'année (neige),
- le départ en retraite d'une orthophoniste (fin 2012) et son remplacement en mars 2013 (soit 125 séances en moins)

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

Que ce soit sur le plan quantitatif, ou sur le plan qualitatif nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats présentés (Cf. : points précédents).

Nous pouvons dire que depuis 2011, l'activité a trouvé un réel équilibre, et que le travail clinique peut y prendre toute sa place. En 2014 nous poursuivrons les projets en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution comme en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel ».

Il nous faudra également mettre en place, comme indiqué dans le rapport d'évaluation interne, les actions visant à faire progresser les pratiques :

- la généralisation de la pratique de l'enquête d'expression pour l'ensemble des antennes du CMPP (Pour l'instant, seul le site de Lille en fait usage)
- l'information des nouveaux salariés sur le CMPP et sur son fonctionnement en leur transmettant l'ensemble des documents nécessaires ;
- l'information régulière de l'ensemble des salariés sur l'évolution des textes réglementaires liés au secteur d'activité .

5. ZOOMS

5.1. PROJET DE DEMENAGEMENT DES LOCAUX DE CROIX

Depuis 2003 nous avons une convention avec la Mairie de Croix nous mettant à disposition des locaux à titre gracieux. Cette convention arrivant à terme en 2013, a été dénoncée par la Mairie qui souhaite rationaliser au mieux le patrimoine de la ville de CROIX en regroupant l'ensemble des services de la petite enfance sur un seul et même site (CMPP BINET, CAMSP LEBOVICI, PMI,CPE), proche de nos locaux actuels.

Le déménagement devrait avoir lieu en avril 2014.

5.2. EXTENSION DE L'ACTIVITE

Dans le CPOM il était indiqué pour 2012 une extension de 1 000 actes sur le CMPP Binet pour répondre plus rapidement à la prise en charge clinique des adolescents. Nous avons déposé un dossier d'extension en mai 2012 auprès de l'ARS.

Le CMPP Binet accueille beaucoup de préadolescents et adolescents, les statistiques transmises pour « les indicateurs réalisés » ces cinq dernières années montrent que sur l'ensemble des patients accueillis, environ 75% sont dans la tranche d'âge comprise entre 7 et 15 ans.

L'équipe de praticiens s'interroge régulièrement sur le type de prise en charge clinique qu'il serait souhaitable et pertinente de mettre en place pour offrir les réponses les plus adaptées possibles à la prise en charge de cette tranche d'âge, l'offre de soins clinique « classique » n'étant pas toujours adaptée à cette période de mutation psychologique.

IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



SOMMAIRE DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE	219
PREAMBULE.....	220
A. DISPOSITIF ENFANCE	221
<i>A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart</i>	221
<i>A.1.1. Institut Fernand Deligny - Internats</i>	225
<i>A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes »</i>	231
<i>A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE)</i>	233
<i>A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE</i>	235
<i>A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE)</i>	238
B. DISPOSITIF ADOLESCENCE	240
<i>B.1. Maison Des Adolescents à Lille</i>	240
<i>B.2. Services ARIA à Lille</i>	248
<i>B.3. Centre des apprentissages à Phalempin</i>	256
<i>B.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly</i>	264

PREAMBULE

Le Pôle Protection de l'Enfance a persévéré en 2013 dans sa philosophie de diversifier ses modalités d'accompagnement et de promouvoir un accueil singulier au plus proche des nécessités des jeunes accueillis.

Cela s'est notamment traduit par

- La consolidation de son « Service d'accompagnement individuel » dont la vocation est de contribuer à la fluidité des parcours des jeunes accueillis en offrant à chacun la possibilité d'expérimenter l'accompagnement le plus adapté à sa situation
- La mise en place de son Service « SAJ-Regain » au Centre des Apprentissages. L'ambition affirmée est ici de renouveler et d'amplifier l'offre du service d'accueil de jour en développant une qualité d'accompagnement permettant à des jeunes, de renouer avec la confiance en eux, grâce à une relation nourrie d'expériences partagées avec des adultes disponibles et empathiques
- Un nouveau départ pour la Maison des Adolescents grâce à un partenariat redynamisé avec le CHU.

Cette philosophie s'est particulièrement enrichie tout au long de cette année grâce à un partenariat plus affirmé avec l'ADSSEAD.

Plus que de mâtiner les identités respectives de ces deux associations dans une acculturation certes nécessaire, mais limitée dans son ambition, ce rapprochement de plus en plus opérationnel a été l'occasion ou « le prétexte » au sens littéral du terme à s'engager dans un essai de redéfinition de l'offre sociale en matière de protection de l'enfance.

Cette redéfinition passe par une conception de l'individu comme « sujet et acteur social ». Beaucoup trop souvent le levier du changement et de la restauration des individus se limite à l'horizon familial. Celui-ci ne peut pourtant suffire à entendre et comprendre les difficultés éducatives auxquelles sont confrontés de plus en plus d'individus. L'ampleur du phénomène en fait d'ailleurs à lui seul un événement sociétal qu'il n'est plus possible de renvoyer à une seule responsabilité individuelle, déconnectée de toute inscription sociale. Si l'expertise psychologique reste bien souvent incontournable, elle doit être aujourd'hui complétée par une approche directe de ce lien social comme fondement de la vie en société et des pratiques éducatives des parents.

Le mouvement est double, et il s'agit tout autant de solliciter le lien social comme outil de restauration, que de prendre toute notre place d'acteur social dans la construction voire la restauration d'un tissu social de plus en plus mis à mal.

Cette conception de l'homme en tant qu'être social capable d'infléchir le cours des déterminismes qui pèsent sur lui a été au centre des échanges et des débats tout au long de cette année.

Des formations ont été engagées permettant à plus de 150 professionnels des deux associations de porter, à l'aune de cette conviction, un regard « plus décalé » sur le sens de leurs interventions.

D'autres verront le jour en 2014, et permettront de servir plus efficacement cette nécessaire évolution, et de consacrer toute cette nouvelle année à la mise en place d'un Pôle Protection de l'Enfance enrichi de la fusion annoncée avec l'ADSSEAD.

Cyriaque Cacheux

Directeur Général Adjoint délégué au Pôle Protection de l'Enfance

Didier Wouters

Directeur Adjoint du Pôle Protection de l'Enfance

A. DISPOSITIF ENFANCE

A.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement: Dorothee DUFOUR
Projet d'établissement	<p>L'IFD est un établissement habilité et conventionné par le Conseil Général, la PJJ, l'ARS et l'Education Nationale.</p> <p>Il offre des possibilités de prises en charge diversifiées pour des enfants et des adolescents de 5 à 21 ans, inscrits dans des situations familiales difficiles et souffrant de troubles du développement psychique et relationnel.</p> <p>Sa capacité d'accueil est de 166 places :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 122 dans le champ de la protection de l'enfance, - 44 dans le champ du médico-social, <p>ou encore :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 101 places en hébergement, - 65 en accueil de jour ou en ambulatoire. <p>Le projet pédagogique de l'IFD a été réécrit en 2009.</p>
Habilitations et publics	<p>L'établissement dispose d'une habilitation ASE-MDPH-Justice (civil) et d'une convention avec l'Education nationale.</p> <p>L'IFD est composé de 11 services d'accueils d'enfants intervenant pour 8 d'entre eux dans le champ de la protection de l'Enfance et pour 3 d'entre eux dans le champ du médico-social.</p> <p>En ce qui concerne la protection de l'enfance, l'IFD dispose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre internats : d'une capacité d'accueil de 53 enfants : <ul style="list-style-type: none"> • le foyer MECS à Lambersart : 12 lits pour 6 à 12 ans, • le complexe Sévigné à Lambersart : 17 lits pour 6 à 20 ans, • le foyer de Roubaix : 10 enfants de 6 à 12 ans, • le foyer d'Hazebrouck : 14 jeunes de 6 à 20 ans. - Un PFS « entr'actes » : 28 places pour 0 à 20 ans dont 3 avec une habilitation en médico-social. - Un service de « chambres en villes », le SAE : 12 places de 17 à 20 ans. - Un Centre d'Accueil de Jour : 18 enfants de 6 à 12 ans. - Un service d'accompagnement à la parentalité, le SAFE : 14 enfants de 2 à 12 ans. <p>En ce qui concerne le médico –social : un ITEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un internat de 8 places 6 à 12 ans • Un semi-internat de 18 places 6 à 12 ans

	<ul style="list-style-type: none"> • Un SESSAD de 14 places 5 à 14 ans <p>Par ailleurs l'IFD bénéficie de services transversaux à plusieurs services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une « école d'adaptation » composée d'une directrice et de 8 enseignants. Cette équipe intervient sur le Centre d'Accueil de Jour ASE, le Semi Internat ITEP et le SESSAD ITEP. - une équipe médico-psychologique, placée sous l'autorité du psychiatre de l'établissement. - une équipe administrative en charge de l'administration, de la gestion et de l'entretien des bâtiments.
--	---

Pour plus de lisibilité de l'activité de l'établissement celui-ci sera présenté :

- pour les activités relevant de la protection de l'enfance budget par budget déposés auprès des financeurs, chacun ayant une habilitation spécifique, des moyens et des objectifs spécifiques à réaliser :
 - Internats,
 - PFS,
 - SAE,
 - CAJ ASE,
 - SAFE.

L'activité des trois services de l'ITEP de l'IFD sera présentée dans le cadre du Dispositif ITEP de l'association, lui-même situé au sein du Pôle Médico-Social.

L'activité de l'école, du service médico-psy et de l'équipe administrative seront intégrés dans le zoom de l'IFD.

1. RESSOURCES HUMAINES DE L'IFD ET FONCTIONNEMENT

Les données concernant le personnel sont identifiées au niveau de l'IFD, Pôle Protection de l'Enfance.

Nombre de salariés	Au 1er janvier 2013: 85,58 ETP et 18 assistantes familiales / après partition avec l'ITEP : 83,52ETP et 18 assistantes familiales.
Qualifications	Cadres : 8,35ETP/8,55ETP Administration-gestion : 7,57 ETP /7,39ETP Services généraux : 23,69 ETP/22,19 ETP Educatif : 39,70 ETP/39,70 ETP Médico-psy : 6,27ETP/5,69ETP Assistantes familiales 18
Accueil de stagiaires	
Formations 2013	43 salariés du PPE de l'IFD ont bénéficié de 43 sessions de formation sur le plan de formation, 7 ont mobilisé leur DIF pour participer au colloque de l'ANMECS.

2. ZOOMS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'IFD

2.1. ZOOM L'ANNEE 2013 DE L'IFD

2013 a été l'année de la partition MECS / ITEP.

L'Institut Fernand Deligny, créé en 1945 possède une longue histoire au service de l'enfance en souffrance.

D'abord Centre d'Observation et de Triage...puis de Traitement, il a longtemps accueilli sur le même lieu des enfants et des jeunes dont les difficultés et les troubles avaient des origines diverses.

Ce choix de la complexité tentant d'échapper à la seule classification symptomatologique, s'est avéré au fil du temps et des évolutions législatives et administratives de plus en plus difficile à assumer en terme de mélange des populations, comme en terme administratif et budgétaire.

Il correspondait à une période où la réponse aux besoins des publics étaient élaborés sur le terrain et proposés aux financeurs qui les retenaient le plus souvent.

La loi de 2002-2 est venue profondément modifier le rapport entre les associations gestionnaires du secteur social et médico-social et les pouvoirs publics. Les besoins sont désormais arrêtés par les pouvoirs publics à travers des schémas d'orientation et la réponse ouverte à la concurrence à travers des appels à projet.

L'association s'est donc organisée en pôle de compétence pour répondre au mieux à ces nouveaux enjeux. Dans ce nouveau contexte organisationnel de l'association, la structuration de l'IFD en une seule entité devient un handicap plutôt qu'un atout.

En 2009-2010, l'IFD a commencé à intégrer ce changement.

Afin d'améliorer et de clarifier les différentes finalités d'accompagnement, celles relevant du soin ou celles relevant de la protection, les enfants accueillis à la journée ou en internat ont été accueillis dans des services différents : Semi internat ITEP, Centre d'Accueil de jour, Internat ITEP, internat MECS. Avec le SESSAD créé en 2004, une entité ITEP commence à se créer et vient naturellement prendre sa place dans le dispositif des ITEP créé par l'association dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS en 2010.

La nécessité d'adapter et de faire évoluer les réponses en tenant compte des besoins des territoires ne s'élabore plus au niveau des établissements mais au niveau des pôles.

Dès lors l'établissement se doit d'être une entité de taille réduite dotée d'une direction de proximité capable de cohérence, de réactivité, de réflexion en lien étroit avec les autres établissements du Pôle pour élaborer une stratégie commune et faire évoluer les réponses.

Le projet de partition de l'ITEP et la MECS de l'IFD a été fait avec la volonté :

- De doter chaque entité d'une direction de proximité permettant réactivité et inscription dans une équipe de pôle.
 - de faire assumer aux financeurs dont c'est la compétence les moyens tels qu'ils sont effectivement utilisés ou nécessaires de l'être
- De fait un certains nombre de personnes passaient plus de temps de travail sur l'ITEP qu'ils n'étaient financés, au détriment du budget ASE qui depuis plusieurs années est en déficit structurel.
- De simplifier des montages financiers rendus complexes par des découpages ou évolution successives de service.

Après consultation des instances représentatives du personnel, la partition est effective à compter du 1^{er} janvier 2014. Une nouvelle directrice a été recrutée pour la direction du dispositif des ITEP de la Sauvegarde et de l'ITEP de Lambersart.

L'école de l'IFD a vécu elle aussi de profonds changements durant cette année 2013. En effet sa directrice pédagogique Maryse BOSSARD est partie en retraite en juin. Son poste n'a pas été remplacé et une enseignante Laurence LAMBERT a été nommée coordinatrice ce qui diminue le temps de face à face avec les enfants d'environ un poste.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée avec l'école Louise de Bettignies pour le maintien d'une classe intégrée et un projet d'Unité d'Enseignement concernant tous les enfants accueillis à l'IFD et ayant besoin d'enseignement spécialisé a été déposé auprès de l'Inspection Education Nationale et de l'ARS.

En ce qui concerne l'équipe médico-psychologique : la préoccupation essentielle de l'année 2013 a concerné la façon d'appréhender les changements structurels en cours avec la partition de l'IFD. Comment, maintenir le travail d'élaboration collectif alors qu'institutionnellement tout tend vers une forme de clivage ? L'idée de transversalité s'impose d'emblée, et c'est la façon de l'incarner en tenant compte des nouveaux paramètres administratifs qui s'avère plus délicate. L'intérêt et les besoins des enfants restent centraux, ils ont besoin de créativité pour être soutenus et préservés. L'apparente rigidité sous entendue par la partition a dans un premier temps entraîné de nombreux questionnements sur les conséquences de cette mesure sur le fonctionnement de l'Institution en tant qu'enveloppe contenant. Le maintien de la réunion hebdomadaire indispensable au soutien du travail de soin, a permis entre autres choses de soutenir la réflexion concernant à la fois la clinique individuelle, mais aussi la clinique institutionnelle, qui a tant apporté à la dimension soignante de l'ensemble des professionnels, tous métiers confondus.

Deux services de l'IFD ont été particulièrement en difficulté durant cette année 2013 pour des raisons différentes : l'internat MECS et le Centre d'accueil de Jour (difficultés exposées à la suite de leurs bilans 2013) et leur faible taux d'activité a été en grande partie source du déficit important de l'établissement par insuffisance de recettes.

Des mesures de redressement ont été prises dès l'été mais leur effet ne s'est fait sentir qu'en toute fin d'année 2013.

Le déficit comptable prévisionnel consolidé de l'IFD pour 2013 est très important : moins 356 722€
Il a nécessité un certain nombre de mesures pour réduire les dépenses, notamment du groupe 2 qui est en déficit structurel de 250 000€ environ.

Ces mesures ont été prises dès le dernier trimestre 2013 au vu des résultats projetés défavorables mais les effets ne se feront vraiment sentir qu'en 2014.

- Révision des modalités de rémunération du système d'astreinte
- Suppression d'un poste en sureffectif au foyer de Roubaix
- Suppression d'un poste d'apprenti au foyer d'Hazebrouck
- Suppression d'un demi poste éducatif au SAE
- Non remplacement d'un poste éducatif au foyer Sévigné
- Mutualisation des moyens en surveillants de nuit
- Partition avec l'ITEP et réaffectation notamment d'un poste et demi de services généraux.

Par ailleurs en 2014, le départ en retraite de la Chef de service du Centre d'Accueil de Jour permettra de mettre sous la responsabilité d'un seul chef de service l'internat MECS et le CAJ.

A.1.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY - INTERNATS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR. Les internats de l'IFD sont au nombre de 4. <ul style="list-style-type: none">- l'internat MECS situé 287, avenue de l'hippodrome à LAMBERSART, chef de service : Alice LHOUMEAU.- le Complexe Sévigné situé 33, rue de la Carnoy à LAMBERSART, chef de service : Colette TAMHOUA.- le Foyer Pédagogique situé 250, rue de Lille à ROUBAIX, chef de service : Emmanuelle PINCK.- Le foyer des Flandres situé 35, route de Borre à HAZEBROUCK, chef de Service : Bernard ORMERAY.
Habilitations et publics	Les internats ont une habilitation ASE et PJJ article 375 pour un public de 5 à 21 ans. Toutefois les foyers ont chacun leur spécificité : <ul style="list-style-type: none">- internat MECS : 12 enfants de 6 à 12 ans en mixité- Complexe sévigné : 17 jeunes de 6 à 21 ans en mixité- Foyer de Roubaix : 10 enfants de 5 à 12 ans en mixité- Foyer des Flandres : 14 jeunes de 6 à 21 ans garçons
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 18 765 Taux d'activité fixé à 97 %

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

19 322 journées ont été réalisées en 2013 (+557 journées) soit 102,9% contre 105 % en 2012 (+ 922 journées)

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour les internats en 2013 s'élève à 3 814 076 €. Le budget réalisé à 4 298 399 € soit compte tenu de la suractivité un déficit prévisionnel comptable de 257 446 € corrigé à 280 422€ compte tenu de la reprise du résultat N-2

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2013 a été l'année du démarrage de l'évaluation externe avec le Copas. L'échéance en est prévue en avril 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Internat MECS de Lambersart :

3629 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 85,34 % contre 92% en 2012
Il s'agit d'enfants aux carences multiples en mixité ce qui permet l'accueil de fratries.

Plusieurs d'entre eux présentent des troubles du comportement important ce qui rend la vie de groupe difficile et nécessite une grande présence éducative..

Le taux d'activité n'a pu être maintenu car un projet de retour en famille d'une fratrie de 3 enfants travaillé dès la rentrée scolaire 2012-2013 a entraîné le retour de ceux-ci au domicile parental durant l'intégralité des vacances scolaires.

La situation de crise dans laquelle a été plongée cet internat à la suite du licenciement de sa chef de service n'a pas permis l'anticipation de nouvelles admissions avant l'été. Cette situation a entraîné à elle seule la perte d'environ 300 journées.

17 enfants ont été pris en charge sur l'année soit 5 sorties et 5 entrées.

Tous les enfants sortis durant l'année 2013 étaient accueillis depuis plus de 2 ans.

Les enfants sont accueillis dans une certaine proximité, 4 admis en 2013 viennent du territoire de la DT de Lille, et 1 de l'UT d'Armentières.

Tous les enfants scolarisés le sont à l'extérieur du foyer ce qui, compte tenu de leur âge, implique une forte mobilisation des professionnels aux horaires d'entrée et de sortie d'école.

4 enfants sur les 17 accueillis ont été déscolarisés une partie de l'année totalement ou partiellement.

Le complexe Sévigné

6746 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 112,13% contre 116,85% 2012.

31 jeunes ont été accueillis au cours de l'année, 12 sont sortis, 12 sont entrés, soit un taux de rotation de 0,70.

13 jeunes ont été accueillis sur le collectif (10 places) ; 13 sur la semi autonomie (6 places), 4 sur les chambres extérieures.

3 jeunes ont bénéficié d'un accueil en lieu de vie au cours de l'année.

Du fait de la possibilité d'un accueil en semi autonomie, la demande adolescente est forte : 3 jeunes accueillis en 2013 ont entre 10 et 14 ans ; les autres ont 16 ans et plus.

Le foyer de Roubaix

3 691 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 104,2% identique à celui de 2012.

12 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 2 entrées et 1 sortie. Le taux de rotation est très faible.

Le profil des enfants accueillis est similaire à celui du foyer MECS situé à Lambersart.

Toutefois, ceux accueillis au foyer de Roubaix viennent majoritairement du territoire roubaisien.

Tous les enfants sauf un étaient scolarisés au moment de leur accueil.

6 soit plus de 50% est en enseignement spécialisé.

Durant cette année le foyer, profitant d'une affectation provisoire de personnel en sureffectif a proposé l'accompagnement d'un jeune présenté dans le cadre de « la commission situations complexe », en accueil de jour. Ce jeune avait mis à mal plusieurs établissements dans le cadre d'une orientation d'hébergement dans l'attente d'une orientation ITEP (refusée par le jeune) et avec mise en place d'une hospitalisation psychiatrique régulière. La tarification avait été négociée avec la DT de Roubaix aux jours effectifs de présence de l'enfant.

L'accompagnement proposé avec soutien parental a été très positif mais a dû s'interrompre faute de moyens éducatif, un éducateur ayant quitté le foyer.

Le foyer des Flandres

5256 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 106% contre 115,26 % en 2012.

29 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 15 entrées et 12 sorties.

Au cours de l'été et au mois de Septembre, surtout au niveau du collectif, nous avons constaté une baisse des demandes de la Flandre intérieure et des demandes égales ou croissantes de la métropole lilloise et du pas de calais

L'arrivée d'un nouveau Chef de Service au Foyer des Flandres est l'occasion de reprendre contact avec les partenaires des Flandres intérieures et maritimes et de retisser des liens avec ceux-ci. Ce travail d'échange sur les demandes et objectifs de chacun est en cours.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de l'année 2013 bien que restant excédentaire a été inférieure à celle de l'année précédente : +557 journées contre +922.

Cette insuffisance de sureffectif n'a pas permis de financer l'impasse budgétaire sur le groupe 2 du budget des internats.

Le taux d'activité fixé à 97% est très élevé et oblige à un sureffectif constant pour atteindre cet objectif. L'impasse budgétaire nécessite un effort supplémentaire qui malgré un accueil moyen de 60,4 enfants pour 53 places autorisées, n'a pas été atteint.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Il est essentiel de réduire l'impasse budgétaire du groupe 2 de l'IFD en revoyant le tableau des effectifs à hauteur de son financement par le Conseil Général.

Différentes mesures ont été prises pour le budget 2014 : suppression d'un poste éducatif au foyer Sévigné, retour à l'effectif théorique éducatif sur le foyer de Roubaix, réunification de l'internat MECS et du Centre d'Accueil de Jour sous la responsabilité d'un même chef de service à compter du dernier trimestre 2014, mutualisation des ressources en surveillant de nuit entre les internats.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'INTERNAT MECS

L'internat MECS a vécu en 2013 une crise importante. Une enquête DP a mis en évidence la souffrance au travail de la part de nombreux salariés et a entraîné le départ de sa chef de service.

Des erreurs de management ont conduit à une instabilité forte de l'équipe éducative, qui associée à une absence de cadre repérant de travail a généré une grande anxiété chez les enfants. Les incidents se sont succédés et ont mis en péril la capacité d'accueil de ce groupe.

Un intérim a dans un premier temps été réalisé par le chef de service du PFS puis un mi-temps par une chef de service d'ARIA dans la perspective de prendre la conduite de l'internat et de l'accueil de jour dans le courant de l'année 2014 .

Un programme de travail portant tant sur la stabilisation de l'équipe, que la concertation sur un projet de service, un travail de réflexion sur la contenance et la réassurance des enfants a permis de voir s'infléchir la courbe des difficultés dans le courant du mois de janvier 2014.

5.2. ZOOM SUR LE COMPLEXE SEVIGNE

L'offre d'accueil sur le complexe Sévigné est diversifiée : accueil collectif, semi-autonomie, accueil en lieu de vie, suivi au domicile. Cette diversification des modes d'accompagnement se fait toujours au

gré de l'évolution des problématiques accueillies et avec l'accord préalable de l'ASE. Les projets périphériques à l'internat (lieu de vie, suivi ambulatoire, appartements extérieurs...) ne sont pas pérennes. Ils sont une réponse provisoire à un besoin identifié ; si ce besoin n'existe plus, les outils n'existeront plus également.

De part la diversité de son accueil et la reconnaissance de son travail, le service est très sollicité : 50 demandes n'ont pu être envisagées faute de place.

77% des jeunes sont scolarisés. Du fait de leurs difficultés, ils ont besoin d'un accompagnement individuel que ne peuvent leur offrir les éducateurs. Depuis cette année le concours de l'association « ABCD agir » a été sollicité.

Le fait marquant de l'année a été la mobilisation de l'équipe et des jeunes autour d'un projet de solidarité au Sénégal. Il s'agissait de la construction de chambres pour le logement des enseignants de l'école primaire du village de FAOYE dans le sine saloum.

Jeunes et adultes se sont retrouvés autour d'actions de recherche de fonds, de réunions débat autour de la culture africaine, de visites d'exposition, de rencontres avec des musiciens sénégalais.

L'investissement est important pour l'équipe éducative, mais les effets en terme de mobilisation pour les jeunes sont réels et positifs. De ce fait l'équipe souhaite se projeter à terme dans un autre séjour.

2014 sera l'année de la réécriture du projet de service. En effet, celui-ci date de 5 ans. Par ailleurs, la perspective d'un rapprochement avec l'ADSSEAD et l'orientation stratégique du pôle vers le Développement Social Local fera naître de nouveaux projets.

En octobre l'annonce du plan de redressement de l'IFD qui passe par la suppression d'un poste éducatif (de 9 à 8 postes) et la mutualisation des surveillants de nuit avec l'internat MECS et le foyer de Roubaix a déstabilisé quelques temps l'équipe qui a su toutefois se mobiliser pour passer ce cap.

5.3. ZOOM SUR LE FOYER DE ROUBAIX

Il y a eu plusieurs mouvements de personnel sur cette année 2013 (1 départ sur un autre service, un départ en formation longue) et par conséquent des arrivées.

Bien que ces changements aient certainement affecté les jeunes accueillis, ceux-ci n'ont pas généré d'insécurité trop importante au sein du groupe, ce que l'on aurait pu craindre. Le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe a permis de préserver une certaine sérénité trouvée.

Les jeunes accueillis : le groupe est quasi identique à celui de l'année dernière. Il y a eu une seule admission courant 2013. Les admissions sont peu nombreuses du fait de la durée importante des placements et surtout des problématiques familiales complexes, nécessitant un étayage considérable dans l'accompagnement des enfants mais aussi de leurs parents.

Aujourd'hui on observe davantage de verticalité dans le groupe. Le choix fait de poursuivre l'accompagnement de certains jeunes au-delà des 12 ans en est l'explication. Eviter à un enfant des ruptures dans son « parcours » de placement garantit pour ce dernier des liens d'attachement et des repères de vie stables et par conséquent sécurisants. Cela permet d'aborder la vie et ses vicissitudes avec plus de force, c'est en tout cas l'objectif en partie que le service vise.

Le projet de service doit être réécrit. Des réflexions à l'interne sont menées par journées de réflexion.

Celles menées dans le cadre de l'évaluation externe ainsi qu'au travers des groupes de travail avec les services de l'ADSSEAD viendront enrichir et étayer les orientations qui seront choisies.

L'écriture tarde du fait de zones d'ombre encore actuelles concernant l'organisation des plates formes et des incidences que cela aura (ou pas) dans les modalités de prise en charge actuelles ou à imaginer.

La réflexion sur « comment accompagner au mieux enfants et parents dans le cadre de la protection de l'enfance, en institution » est inhérente à nos pratiques. Désormais le DSL, présenté comme une logique d'intervention nécessaire, mais aussi un contexte socio-économique contraignant, viennent encore un peu plus qu'avant nous interpellier sur cette question. Ainsi que sur notre capacité à innover dans nos pratiques, avec le souci toujours de garantir aux personnes accompagnées (enfants et familles) une protection nécessaire, passage souvent obligé, rendant possible ensuite un travail de prévention.

Des travaux d'aménagement intérieurs ont été faits courant 2013, et vont se poursuivre en 2014. Des travaux d'entretien du bâtiment également ont été engagés. Ces derniers ont été appréciés et garantissent en partie une amélioration des conditions de vie des jeunes et des conditions de travail des salariés.

Néanmoins le bâtiment reste ancien et d'autres travaux d'entretien et de consolidation devront être engagés. Toutefois la question d'un éventuel déménagement a été évoquée l'année dernière, les locaux n'étant pas appropriés à l'accueil d'enfants.

5.4. ZOOM SUR LE FOYER DES FLANDRES

L'évènement marquant de l'année a été le départ en retraite du CSE Marc Normand, à l'initiative du démarrage du foyer.

L'activité bien qu'excédentaire a été moindre qu'en 2012, du fait d'une sous activité du collectif.

L'arrivée d'un nouveau Chef de service en septembre, Bernard Ormeray en provenance du CA de Phalempin a été l'occasion de reprendre contact avec les partenaires des Flandres intérieures et maritimes et de retisser des liens avec ceux-ci.

Deux points forts se dégagent des projets et pratiques :

- Le travail sur les relations parents, famille, entourage et jeune placé. Ces relations sont souvent en tensions et le travail engagé tente de les apaiser et de les positiver. Des rencontres équipe éducative, parents, psychologue et également une analyse des situations sont le support de ce travail.
- Le travail sur la réinscription et l'apprentissage scolaires. En effet les jeunes accueillis sont souvent en échec scolaire ou déscolarisés et cette étape permettra aux adolescents d'acquérir une meilleure estime d'eux même et de fait de se présenter de façon plus positive.

Le travail de l'équipe dans de la collectivité va également dans ce sens (actions, sorties, camps, respect de soi, de l'autre)

Le travail d'accompagnement des jeunes en **semi autonomie** reprend cet accompagnement autour de l'estime de soi mais va plus centrer les objectifs sur la formation, l'insertion professionnelle qui amènera ces jeunes adultes à se donner les moyens d'accéder à l'autonomie.

Les chantiers 2014 :

- Changements dans la configuration et les moyens du service (suppression d'un poste d'apprenti) vont nous obliger à repenser le fonctionnement.
- Recentrage des accueils sur les secteurs géographiques des Flandres intérieures et Maritimes ce qui nous permettra d'être plus proches des familles et de leurs réseaux.
- Plus grande lisibilité et davantage de formalisation dans les projets, actions et leurs évaluations que nous mènerons avec le réseau des enfants et adolescents accueillis.
- Formation conjointe avec l'ADSSEAD dans l'axe du Développement Social Local

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 82, rue de Cambrai 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Dorothee DUFOUR Chef de service : Christian DEHASPE
Projet d'établissement	Prévenir les situations de carences lourdes, les syndromes d'abandon hypothéquant l'avenir d'un enfant ou d'un jeune, en accueillant l'enfant au sein d'une famille d'accueil et en offrant aux parents naturels une écoute et un accompagnement tout au long de l'accueil.
Habilitations et publics	Habilitation ASE et Justice pour 25 places. Habilitation MDPH pour 3 places pour des enfants âgés de 0 à 20 ans. Habilitation en date du 12 avril 1994.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 9125 journées Taux d'activité fixé à 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

9271 Journées ont été réalisées en 2013, soit un taux d'occupation de 101,6% contre 104 % en 2012.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2013 arrêté par le Conseil Général s'élève à 1 344 986,00 €.

Le budget réalisé à 1 357 801,00€ soit compte tenu de la suractivité un excédent comptable prévisionnel de 12 815,00€ corrigé en un déficit prévisionnel de 38 279€ compte tenu de la reprise du résultat N-2. du déficit de 53 369€ à l'année N-2

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2013 a été l'année du démarrage de l'évaluation externe avec le Copas. L'échéance en est prévue en avril 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'activité est conforme à la demande.

Le turn-over est très faible car les placements sont très longs en moyenne plus de 5 ans.

Durant l'année 3 enfants sont sortis et 7 sont entrés afin de pressentir les futurs départs.. Tous sont originaires de la DT de LILLE, sauf 1 (DT de Roubaix).

Les situations sont lourdes, tant du point de vue du contexte familial que de la relation parents-enfants, ou de l'enfant lui-même.

La durée moyenne de séjour pour les enfants sortis au cours de l'année 2013 à 10 années et 9 mois.

13 enfants sur 28, soit près de la moitié, sont en scolarité adaptée ou fréquentent l'enseignement spécialisé (IME, ITEP).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

Le PFS dispose de 25 places habilitées au titre de l'ASE et de 3 places au titre de la MDPH.

La question de sa place dans le pôle médico-social et plus spécifiquement au sein du dispositif des ITEP devra pouvoir être interrogé dans le cadre du prochain CPOM en préparation.

4. ZOOM SUR LE PFS

L'année 2013, par l'indisponibilité du chef de service de janvier à septembre du fait de l'intérim assuré sur l'internat MECS n'a pas été une année propice à la créativité, faute de temps.

Nous nous sommes concentrés sur le maintien d'un accompagnement de qualité envers les jeunes suivis et particulièrement sur l'accompagnement des jeunes du service qui ont été orientés vers d'autres structures durant l'année. Les orientations ont mobilisé, parfois intensément, l'équipe.

Toutefois, nous avons développé plusieurs activités qui méritent d'être relevées :

- création d'activités collectives mère/enfant avec 3 mères et leur enfant. Ces trois mères présentent des similitudes et ont toutes les trois un enfant du même âge confié au service (5 ans). Tout au long de l'année, nous leur avons proposé des sorties communes à elles et leur enfant, accompagnées par une éducatrice du service. Ces activités ont permis de développer entre elles une solidarité dans la prise en charge de leur enfant, et de favoriser des échanges sur « de bonnes pratiques » éducatives.
- création d'un groupe pour 3 jeunes filles présentant des retards intellectuels, autour de l'estime de soi, du soin corporel, de l'hygiène... Ce groupe est animé par l'infirmière de l'IFD et une éducatrice du PFS,
- enfin, toujours pour ces trois jeunes filles, création d'un atelier « Arts Plastiques » au sein du PFS, animé par une plasticienne bénévole. Notons que cette même plasticienne anime également un atelier à destination des professionnels de l'équipe. Ces deux ateliers se sont conclus au mois de mai 2013 par une exposition et un vernissage, ils se poursuivront à la rentrée de septembre. Un des objectifs secondaires de l'activité est de participer à l'embellissement des locaux.

A.1.3. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (SAE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 29, rue d'Isly 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Dorothee DUFOUR Chef de service : Marc NORMAND
Projet d'établissement	Le Service d'Accompagnement Educatif accueille des jeunes de 17 à 21 ans en chambre en ville, en vue de travailler avec eux l'accès à l'autonomie. La démarche du service consiste à responsabiliser le jeune adulte, partant de ce qu'il est en capacité de formuler, de demander comme aide et/ou soutien en fonction de son projet.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 au titre de l'article 375. 12 places en accueils disséminés pour jeunes de 17 à 21 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 4380 journées. Taux d'activité fixé à 100%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

4365 journées ont été réalisées en 2012 soit un taux d'occupation de 99,66 %.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2013 arrêté par le Conseil Général s'élève à 417 822 €.

Le budget réalisé à 441 901 € soit un déficit comptable prévisionnel de 31 252€ corrigé à 35 571€ compte tenu de la reprise du résultat N-2.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2013 a été l'année du démarrage de l'évaluation externe avec le Copas. L'échéance en est prévue en avril 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En 2013 le turn-over a été important sur le service 10 jeunes sont sortis et 9 sont entrés sur une capacité de 12 lits.

Les durées de séjour peuvent parfois être longues, 2 années en moyenne pour les jeunes sortis en 2013.

Sur les 21 jeunes accueillis durant l'année, seul un est mineur.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le regroupement des 3 services d'autonomie accompagnée en un seul (SAI Service d'Accompagnement Individualisé) a amené une certaine perte de repères de la part des travailleurs sociaux à l'origine de la demande et une difficulté pour les professionnels à s'engager dans le nouveau projet. Ces 2 facteurs expliquent la baisse de journées sur l'année 2013.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

L'année 2013 est l'année du regroupement du SAE avec le service chambres en ville du Centre des Apprentissages de Phalempin et le service Saïga d'ARIA au sein du nouveau service SAI du Pôle Protection de l'Enfance. Ce regroupement est l'occasion de définir un projet nouveau. Le démarrage a été difficile. 2014 devra permettre de définir la nouvelle identité du SAI et d'accueillir un public nouveau, la demande du terrain restant forte.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome 59831 LAMBERSART CEDEX	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Bénédicte BAILLON
Projet d'établissement	Le CAJ accueille des enfants qui commencent à manifester un certain mal-être dans le circuit scolaire ordinaire se traduisant par des difficultés comportementales. Une évaluation fine des difficultés et de leur origine permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille vers une prise en charge adaptée.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 (accueil au titre de l'article 375). 18 places pour enfants de 6 à 12 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 3 240 journées pour une ouverture 180 jours par an Taux d'activité fixé à 100 %.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2621 journées ont été réalisées en 2012 soit un taux d'occupation de 80,89% contre 86 % en 2011.
23 enfants ont été accueillis en 2013 sur le CAJ. 3 enfants sont sortis, 9 enfants sont entrés, soit un taux de rotation de 0,50.
La durée moyenne de séjour pour les enfants sortis en 2013 est de 2 années et 5 mois.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2013 » arrêté par le Conseil Général s'élève à 672 658 €.
Le budget réalisé à 542 654€ soit un déficit prévisionnel comptable de 130 004€

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

2013 a été l'année du démarrage de l'évaluation externe avec le Copas. L'échéance en est prévue en avril 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le CAJ a été en sous-effectif de 619 journées en 2013, 445 journées en 2012 et 108 journées en 2011.

Cet état de fait est lié au découpage de l'activité de jour en septembre 2010 spécifiant, d'une part, l'accueil des enfants relevant d'ITEP et, de l'autre, ceux relevant de l'ASE.

3. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Le projet de service a dû être interrogé face :

- d'une part à l'insuffisance de demandes concernant ce service dont le projet avait été revu en septembre 2010 et cela malgré l'effort de communication important auprès des UTPAS, CMP et enseignants référents et
- d'autre part à la baisse du nombre d'enseignants sur l'unité d'enseignement de l'IFD

Le projet initial était très centré sur l'évaluation des difficultés scolaires repérées grâce à une scolarité interne et une orientation vers une scolarité adaptée avec élaboration d'un dossier MDPH. Il est décidé aujourd'hui de recentrer le projet sur la question de la protection de l'enfance : ce ne sont plus les difficultés de l'enfant qui sont premières mais les difficultés du parent à prendre en considération ces difficultés et à s'inscrire dans l'accompagnement nécessaire.

Dès lors le maintien de la scolarité dans le milieu ordinaire est privilégié.

Dès l'annonce de cette nouvelle orientation, de nouvelles demandes ont émané des services sociaux. Le nombre d'enfants accueillis est passé de 13 en mai 2013 à 19 en novembre et décembre. Toutefois cette remontée des effectifs n'a pas suffi à équilibrer le nombre de journées à réaliser.

L'année 2014 démarre avec un effectif satisfaisant mais 8 enfants bénéficient encore d'une scolarité interne à l'Unité d'enseignement. Or du fait de la baisse d'effectif d'enseignants et à la demande de l'inspection, ceux-ci sont scolarisés avec les enfants relevant de l'ITEP ce qui pose de nombreux problèmes.

Le maintien dans la scolarité d'origine des enfants en tout ou partie est une dynamique intéressante mais elle trouve ses limites au niveau des déplacements car le conseil général se désengage petit à petit du transport scolaire. Il est de ce fait nécessaire de s'adresser aux familles situées dans la proximité du service ce qui limite sa capacité de recrutement.

Un effort a été consenti par l'institution par la transformation d'un poste de la Maison des adolescents en poste de convoyeur, mais celui-ci sera insuffisant dès que le renouvellement total des enfants aura été effectué (courant 2014).

4. ZOOM SUR LE CAJ

Les évènements marquant de 2013

2013 a été marqué par le travail d'élaboration du projet de service à partir de la « nouvelle feuille de route » tenant compte des nouveaux éléments à raison d'une réunion de 2h par mois, réunissant l'ensemble de l'équipe du CAJ ASE, ceci dès le mois d'avril 2013. Cette « nouvelle feuille de route » a déstabilisé à nouveau l'équipe le projet étant modifié chaque année depuis sa création.

Cela s'est traduit par

- **Sur un plan éducatif** la volonté a été de mettre l'accent sur l'ouverture sur l'extérieur en faisant appel au partenariat avec quelques associations : galerie bleu à Lille moulin, médiathèque de Lambersart...
De nombreuses activités utilisant les compétences artistiques, manuelles, physiques ... valorisant les enfants ont été mises en place.
- **La mobilisation et l'accompagnement des familles :**
Poursuite :
 - des groupes de parents

« Groupe bien-être », animé par la psychologue et l'assistante sociale autour de différents supports d'activités manuelles (mosaïque, art floral...) et en partenariat avec la ville de Lambersart.

- Des temps de convivialité parents /enfants/équipe (expos, vœux, galette des rois...)
- Un gros travail d'accompagnement et de soutien des familles est réalisé par l'assistante sociale en lien avec l'équipe éducative et la psychologue. (VAD ou entretien au CAJ, rencontre dans les écoles...)

- **Le soutien à la scolarisation**

- Dès la rentrée de septembre 2013, plus d'enseignants rattachés au CAJ ASE, 6 enfants bénéficient de quelques heures de scolarisation par l'Unité d'enseignement de l'ITEP.
3 enfants sont scolarisés dans la classe externée à Louise de Bettignies,
- dès septembre 2013, les enfants nouvellement accueillis sont maintenus dans le milieu ordinaire et accueillis partiellement au CAJ, le projet étant construit en collaboration avec les parents, l'école et le CAJ..
- Le travail de collaboration avec les écoles de quartier reste dans l'ensemble riche et satisfaisant mais demande un énorme investissement de l'ensemble de l'équipe car les liens avec les enseignants sont importants : ils peuvent être quotidiens, hebdomadaires, mensuels... en fonction de chaque situation.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287 avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothee DUFOUR Chef de service : Fabienne ROGEAU
Projet d'établissement	Le SAFE est un dispositif de soutien éducatif à l'enfant et à sa famille. Son action s'appuie sur des accueils séquentiels de jour pour l'enfant et sur des rencontres fréquentes avec les parents. Pour enfants de 2 à 12 ans.
Habilitations et publics	Agrément provisoire de septembre 2009.
Obligations légales	Budget global pour l'accueil de 14 enfants. Taux d'occupation 92,00% sans référence à des journées.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

18 enfants ont été accueillis au cours de l'année : 5 sont sortis du service, 5 sont entrés, soit un taux de rotation de 0,35 par place.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2013 arrêté par le Conseil Général s'élève à 361 476 € ; le budget réalisé à 329 879 € soit un excédent prévisionnel de 33 849€.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

2013 a été l'année du démarrage de l'évaluation externe avec le Copas. L'échéance en est prévue en avril 2014.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le service reste positionné sur le projet d'origine qui correspond aux besoins émanant du secteur.

Les 5 enfants admis en 2013 relèvent tous de la DT de Lille.

Les motifs d'admission sont pour 89% des enfants des troubles du comportement.

La durée moyenne de prise en charge d'une année et 9 mois.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

L'échéance de l'agrément du SAFE a été l'occasion d'un bilan partagé avec la DT de Lille.

Celle-ci a été positive et transmise au service de tarification pour confirmation du service suite à la phase expérimentale et reconnaissance du statut de SAPE (Service d'Accompagnement à la Parentalité).

2014 devra voir la formalisation de cette habilitation.

4. ZOOM SUR LE SAFE

L'année a été marquée par un changement dans l'équipe éducative. Le départ d'une des deux éducatrices, en raison d'un déménagement, n'a pu être immédiatement remplacé et cela a entraîné une période de cinq mois où sa collègue s'est retrouvée seule. En conséquence, le reste de l'équipe s'est organisé pour maintenir un maximum des prises en charges, la seule concession qui a dû être faite a concerné la nécessité de différer une nouvelle admission. Ceci peut expliquer le léger décalage entre le nombre d'enfants accueillis en 2012 et 2013, tout en maintenant l'activité du service à un niveau satisfaisant.

Cette cohésion de l'équipe a été rendu possible grâce un projet très repérant, où les dimensions éducative et soignante s'articulent harmonieusement.

B. DISPOSITIF ADOLESCENCE

B.1. MAISON DES ADOLESCENTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1, rue Saint Génois 59000 LILLE	Directeur de la structure : Philippe DEPINOIS
Projet d'établissement	Accueillir, écouter, informer, prévenir, évaluer, orienter et accompagner à l'interne comme à l'externe (cahier des charges).
Habilitations et publics	<u>Habilitation</u> : lettre circulaire CAB/FC/D/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des Maisons des Adolescents. Le cahier des charges définit les missions et les objectifs pour bénéficier du label « Maison des adolescents ». <u>Les 3 publics</u> : les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels. <u>Financement</u> : Conseil général (84 %) – ARS (16 %)
Obligations officielles	Apporter des réponses d'informations et d'accompagnement dans une prise en charge globale, pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Les accueils et accompagnements de jeunes :

Nous avons recensé : 1 239 passages physiques de jeunes

274 passages de parents

105 passages de professionnels en lien avec des situations de jeunes.

Au total : les professionnels de la Maison des Ados ont répondu à 2 501 sollicitations physiques et téléphoniques.

L'activité réseau :

Les forums :

Nous avons participé à 14 forums santé, salon et portes ouvertes, le nombre des visiteurs n'est pas quantifiable.

Les rencontres de groupes jeunes et ou parents :

873 jeunes ont été rencontrés de manière collective pour présenter la Maison des Ados comme lieu ressources et sensibiliser ces jeunes sur des thèmes (les écrans, le harcèlement, les prises de risques à l'adolescence) s'inscrivant dans nos missions de prévention primaire.

Les rencontres de groupes de professionnels :

216 professionnels ont participé à des rencontres thématiques sur les écrans et le harcèlement.

Les rencontres réseau :

Lors de 72 rencontres, nous avons pu échanger sur nos services réciproques avec 421 professionnels.

Les jeudis thématiques:

5 jeudis thématiques en 2013 ont réuni 283 professionnels.

La communication :

Notre liste de contacts mails professionnels comprend au 31 décembre plus de 4 000 adresses, ce qui nous permet d'informer sur les activités de la Maison des Ados et d'inviter les professionnels aux événements.

La page Facebook : Elle compte 378 professionnels partenaires. Cette page est visitée en moyenne une centaine de fois par semaine, elle permet de relayer les événements et messages de la Maison des Ados et de son réseau de partenaires.

1.2. LE BUDGET

Financements :

- Conseil Général : 84 % du budget global,
- ARS : 16 % du budget global.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Total : 11.75 ETP (au 31/12/2013) <u>Direction-encadrement :</u> <ul style="list-style-type: none">- directeur : 1.00 ETP,- coordinatrice réseau : 1.00 ETP. <u>Administration Gestion :</u> <ul style="list-style-type: none">- secrétariat de direction : 1.00 ETP. <u>Socio-éducatif :</u> <ul style="list-style-type: none">- accueillants : 6.75 ETP, <u>Autres postes :</u> <ul style="list-style-type: none">- documentaliste : 1.00 ETP. <u>Services généraux :</u> <ul style="list-style-type: none">- agent de service d'entretien : 0.80 ETP,- agent d'entretien : 0.20 ETP, <u>Postes « Santé » :</u> <ul style="list-style-type: none">- médecin : 0.20 ETP (au 31/12/2013)
Qualifications	Les socio-éducatifs sont majoritairement éducateurs spécialisés
Accueil de stagiaires	Aucun accueil
Formations 2013	<u>Formations Sauvegarde du Nord :</u> 4 salariés de la Maison des Ados ont été concernés par les formations de : <ul style="list-style-type: none">- Référents Évaluation des Risques Professionnels : 1- de la Fondation « Orange » : 1- de Sauveteur Secouriste du Travail : 1 de Référents Elections Professionnelles : 1 <u>Formations collectives transversales PPE :</u>

	<p>10 salariés de la Maison des Ados ont bénéficié de formations collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colloque des 6èmes Assises Nationales de la Protection de l'enfance) : 2 - Colloque des 3èmes rencontres Nationales des professionnels des MECS : 4 - Les écrits professionnels : 1 - le Développement Social Local : 3 <p><u>Formations internes :</u></p> <p>2 salariés de la Maison des Ados ont participé à chaque jeudi thématique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 jeudis sur le thème du décrochage scolaire : Des outils co-construits avec les jeunes et les professionnels –Répondre au décrochage scolaire, phénomènes de groupe, violence, mal être (« Laisse ton Empreinte »), - 1 jeudi sur le thème « Alcool, cannabis, jeux et écrans » : des outils ludiques pour la prévention des conduites à risques (ANPAA 59), - 1 jeudi sur le thème de la prévention des risques sur les lieux festifs : Présentation des outils de prévention : « Born to be alive » (SPIRITEK) - 1 jeudi sur le thème de « Ethique et prévention » : EPICEA. <p><u>Formations externes :</u></p> <p>9 salariés de la Maison des Ados ont bénéficié de formations assurées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SPIRITEK : Intervention auprès d'usagers de produits psycho actifs : 1 - « Laisse ton empreinte » : une présentation des outils pédagogiques autour du malaise ados : 2 - « Laisse ton empreinte » : une valorisation du parcours du jeune : 1 - Colloque Addictions à Lille Grand Palais : 1 - Union départementale des CCAS : la Parentalité précoce : 1 - Fondation Pfizer : Forum Académique Adolescence : 2 - Soirée Santé Humanis : Conférence interactive « Addictions » :1 <p><u>DIF / CIF :</u></p> <p>4 salariés de la Maison des Ados ont suivi une formation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et animer un groupe de paroles, un groupe de parents : 1 - Coupe, Couture, Animation d'ateliers créatifs : 1 - Rôle et Fonctionnements des Instances Représentatives du Personnel : 1 - ACCESS : 1
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Les Maisons des Adolescents ne sont pas soumises aux évaluations internes et externes.

Évaluation qualitative des actions réseau :

- Pour les jeudis thématiques en direction des professionnels

Des questionnaires évaluatifs ont été distribués lors des jeudis thématiques, 151 professionnels ont rempli ce questionnaire (sur 283 distribués).

A la question : « Pensez-vous que ces informations puissent vous être utiles auprès du public que vous rencontrez ? » 134 partenaires ont répondu de manière positive.

- Pour les rencontres auprès de groupes d'adolescents

Des questionnaires ont été distribués lors de nos rencontres, l'ensemble des jeunes rencontrés ont rempli le questionnaire, soit 163.

A la question : « Connaissez vous la Maison des Ados ? » Seuls 36 jeunes ont répondu oui, d'où l'impérieuse nécessité de poursuivre ce travail de réseau en « allant vers les jeunes » comme indiqué dans le cahier des charges.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Dans un contexte de restructuration de la Maison des Ados mis en œuvre par l'association pour mettre le dispositif en conformité avec les attentes et les besoins du Département, l'activité 2013 a été maintenue dans des proportions sommes toutes respectables. (Cf. Chiffres volume d'activité 2013 et rapport national de l'IGAS sur les Maisons des Adolescents en France déposé en octobre 2013).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

La Maison des Ados va évoluer vers des actions plus collectives auprès de nos 3 publics, jeunes, parents et professionnels conformément au cahier des charges.

Les partenaires de santé qui rejoignent la Maison des Ados en fin d'année 2013 (médecins, infirmiers, ...), vont nous permettre en 2014 une intensification et une diversification de l'offre de service.

4. ZOOMS

La Maison des Ados va évoluer vers des actions plus collectives auprès de nos 3 publics, jeunes, parents et professionnels conformément au cahier des charges.

Les partenaires de santé qui rejoignent la Maison des Ados en fin d'année 2013 (médecins, infirmiers, ...), vont nous permettre en 2014 une intensification et une diversification de l'offre de service.

4.1. ZOOM SUR LES ECRANS

Les jeudis de réseau ont pour objectif de :

- rencontrer les acteurs de terrain et repérer leurs missions,
- présenter la Maison des adolescents,
- échanger, créer des liens, partager les ressources et les difficultés,
- favoriser de futures coopérations et développer le réseau.

Les invitations sont envoyées par mails, accompagnées d'un flyer, à tous les partenaires, de tous les secteurs professionnels concernés par les adolescents, sur une grande partie du département.

En 2012, 3 jeudis de réseau ont été organisés et ont permis de rencontrer 42 professionnels.

4.2. ZOOM SUR LE HARCELEMENT

Certaines situations individuelles de jeunes pris en charge à la Maison des Ados, qui venaient évoquer des circonstances où elles avaient été victimes et/ou témoins de harcèlement, nous ont amené à travailler sur le thème du harcèlement.

Nous avons voulu mettre en forme les paroles et les parcours individuels par la construction d'un support PowerPoint qui met en avant la définition, la mise en place, le ou les mécanismes et les conséquences du harcèlement pour les victimes, spectateurs et harceleurs.

L'objectif principal est de mettre en place un possible outil interactif afin d'intervenir dans des groupes « classe » permettant de les sensibiliser et les amener à connaître les lieux ressources.

Ainsi durant cette année, nous avons pu rencontrer huit groupes « classe » de la 6^{ème} à la 5^{ème} dans deux collèges de la métropole lilloise.

Nous sommes également intervenus en tant que « personnes ressources » dans un centre social de Tourcoing auprès de jeunes volontaires de 12 à 15 ans

Par ailleurs, nous avons participé à la construction et à l'animation d'un atelier sur la thématique « rumeurs et réseaux sociaux », ateliers à destination des professionnels (éducatif, santé et social) prenant en charge des adolescents. (Agnès)

4.3. ZOOM SUR L'ATELIER VIDEO

Cet atelier offre un espace aux jeunes rencontrant des difficultés à s'exprimer lors d'entretiens formels et/ou confrontés à des difficultés en termes d'image de soi ou d'inhibition avérée.

Les jeunes qui fréquentent cet atelier sont aussi accompagnés par d'autres professionnels de la Maison des Ados. Il est animé par deux accueillants une fois par semaine.

Dans cet atelier, nous avons fait le choix de ne pas évoquer l'histoire personnelle et les difficultés des jeunes, bien que nous les connaissions. Nous échangeons sur leurs intérêts culturels et médiatiques pour adapter l'activité à leurs envies de création.

L'atelier propose des réalisations filmiques en séances individuelles ou collectives. Les jeunes en fonction de leurs compétences et de leurs envies expérimentent le jeu d'acteur, le montage vidéo et musical ou l'élaboration de scénario. Ils repartent avec leur création avec pour seule contrainte que celle-ci ne soit pas diffusée sur les réseaux sociaux.

L'activité permet aux jeunes de développer leurs compétences psycho-sociales (la confiance et l'estime de soi, le travail en groupe et le respect des autres) et aux professionnels d'enrichir la réflexion clinique par le croisement des regards pluriels.

Un axe « prévention » est également présent car nous interrogeons des notions comme le droit à l'image et la propriété intellectuelle.

En 2014, nous allons participer à un concours de court métrage qui, en fonction du résultat obtenu, sera récompensé et valorisé par une cérémonie puis par une diffusion possible dans des cinémas de quartier pour les films qui seront retenus. (David)

4.4. ZOOM SUR L'ATELIER CREATION

Le public orienté vers l'atelier est le même que pour la Maison Des Adolescents c'est-à-dire tous jeunes de 11 à 21 ans sans distinction de genre, de situation ou de formation. La réalité est que ce sont plutôt des filles qui sont orientées vers l'atelier Créations.

L'intérêt de ce type de support est de créer un espace de parole autre que l'entretien en « face à face ».

Certains jeunes sont assez mal à l'aise, parfois même inhibés, dans un rapport à l'adulte dans un contexte d'échange sans support. L'intérêt de l'atelier prend alors sa source dans le « média » qui leur est proposé. Dans le cas de l'atelier Créations, l'objet « tiers » peut prendre différentes formes, toutes autour de l'objet en lien avec la possibilité de création de l'adolescent.

Le cadre de ce genre d'atelier amène bien souvent une relation de confiance qui s'établit au fil des séances et c'est sur cette base que des paroles peuvent être dites. Certaines pensées, certains mots sont parfois plus difficiles à être donnés lors d'entretien plus formels

La couture, le vêtement, la création d'objets, l'esthétique ont à voir avec le corps, l'image de soi, celle que l'on reflète aux autres et à soi-même. Beaucoup de mots peuvent émerger dans ce domaine en particulier et il est important que ces mots ne soient pas lettre morte. Ils ont à être reçus et peuvent être retravaillés soit par l'animateur mais également par le référent du jeune au sein de la MDA.

Plusieurs critères peuvent être de bons indicateurs à une réorientation vers ce type d'accompagnement : la difficulté du jeune à parler en entretien (timidité, inhibition, opposition à l'adulte...), l'envie du jeune de s'orienter vers ce type de support, la nécessité d'un suivi psychothérapeutique ou médical sans l'adhésion du jeune, notamment dans certaine pathologie liées aux troubles alimentaires, l'intérêt du suivi d'une situation sur un moyen terme, dans le cas par exemple d'un rendez-vous médical très éloigné, la nécessité de prendre du temps autour d'une situation qui pose question.

Quand cela est nécessaire, un relais vers le soin est travaillé durant ce temps d'atelier. L'animateur pourra alors, le moment opportun, accompagner le jeune à considérer autrement ses difficultés. Il pourra également jouer un rôle de veille dans le cas où le jeune se mettrait en danger tant au niveau psychique qu'au niveau corporel. (Karine)

4.5. ZOOM SUR L'ESPACE ADDICTOLOGIE

L'Espace addictologie, est aujourd'hui établi, inscrit, repéré au sein de la Maison Des Adolescents. Il constitue pour Trapèze et le Pôle Addictologie, une consultation avancée et répond ainsi à la vocation des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) qui est d'aller au-devant des jeunes et de leur entourage qui peuvent être concernés par des consommations de produits psychoactifs dont le cannabis et qui souhaitent rencontrer un interlocuteur pour en parler librement. Il est aussi un outil qui permet à l'équipe accueillante de la MDA de proposer aux jeunes ou à leur entourage rencontrés, une « réponse » ou tout au moins un espace au sein duquel l'on s'autorise à évoquer les difficultés vécues en lien avec les conduites addictives.

L'espace addictologie a pris la forme d'une permanence hebdomadaire, le jeudi de 16h00 et 18h00, accessible soit à la suite d'une rencontre avec un accueillant de la Maison des Ados qui estime pertinent de proposer un rendez-vous, soit directement dans les cas où la demande est explicitement formulée par le jeune ou l'entourage. Il est également envisageable dans la mesure du possible d'être reçu sans rendez-vous en se présentant dans le créneau de la permanence. Lorsque qu'il n'est pas possible d'être reçu par faute de créneaux disponibles, une brève rencontre est proposée par l'intervenant et un rendez-vous proposé dans des délais les plus rapides possibles.

La spécificité de cette permanence (aspect ouvert du lieu, convivialité de l'accueil et simplicité de l'orientation, transdisciplinarité, ...) constitue une richesse dans le processus qui amène un jeune ou son entourage à faire le « premier pas » dans l'évocation des difficultés découlant des usages de produits psychoactifs ou autres conduites addictives sans substance.

Le public que l'on rencontre dans la permanence se regroupe sous deux ensembles :

- **les jeunes**, soit de leur propre initiative soit fortement encouragés par leur entourage (familial ou travailleurs sociaux). Dans le cas des jeunes, l'intention première est toujours de veiller à la qualité de la relation qui s'instaure dans ce moment crucial qu'est le « premier pas ».
- **les familles**, souvent représentées par la mère, parents qui essoufflés voire épuisés et surtout inquiets par une situation qu'ils ont vu s'enliser, décident un jour d'aller s'adresser à une structure spécialisée autour des questions de l'adolescence. Chez ces familles, la porte d'entrée de l'adolescence désamorce l'impact culpabilisant qui se joue dans une cellule familiale qui décide d'aller évoquer des questions d'ordre éducatif. En effet quand « l'ado se drogue », l'entrée « adolescence » peut être moins stigmatisante, moins lourde que l'entrée « Drogue ».

L'accompagnement proposé se construit autour d'entretiens et permet de rompre la spirale de l'isolement, du tabou. Il se déroule sur quelques rencontres au sein de la permanence et quand cela est nécessaire, se poursuit au sein de la Consultation Jeunes Consommateurs TRAPEZE du Pole Addictologie de la Sauvegarde du Nord. Ainsi, en 2013, ont pu être rencontrés une vingtaine de jeunes et une dizaine de parents. Cette initiative qui gagne en visibilité et repérage au fil du temps, mérite d'être soutenue. (Mathieu)

4.6. ZOOM SUR LA MDA : LIEU D'EXPOSITION

Du 23 novembre au 21 décembre 2013, en association avec le service Prévention de la ville de Loos, la Maison des Adolescents a accueilli dans ses locaux la dernière édition de l'exposition « Dessines moi une addiction ! ».

A l'origine de cette exposition, des collèges et structures de la ville de Loos accueillant des adolescents, se mobilisent sur la question des addictions au sens large du terme, en organisant un concours d'arts plastiques sur cette question.

L'exposition vient consacrer cette démarche et valorise les meilleurs travaux de ce concours.

Au cours du vernissage qui a eu lieu au sein de la Maison des Ados, une trentaine de Loosois, jeunes, artistes, animateurs, responsables associatifs, ont pu découvrir la Maison des Ados.

Durant le temps de l'exposition, le public de passage à la Maison des Ados a pu admirer les œuvres des jeunes artistes. Un partenariat mutuellement avantageux... (Jean Marie)

4.7. ZOOM SUR LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

En 2013, le Centre de Documentation d'Information (CDI) de la Maison des Ados a accueilli **301 passages** de jeunes à **titre individuel**, répartis sur **78 jeunes** différents pour des recherches d'emploi, de job, de stage, de logement, envoi de CV par Internet, aide à la rédaction de documents divers, travail scolaire...

25 groupes représentant **65 jeunes** sont venus sur rendez-vous, en majorité des élèves en 1^{ère} STSS, dans le cadre des activités inter disciplinaires, épreuve comptant pour la note finale du bac autour de thèmes comme *l'influence des médias sur l'alimentation des ados, les IST, l'usage excessif des écrans, le cannabis, les grossesses à l'adolescence...* Chaque groupe est reparti avec un dossier documentaire et une liste de lieux et sites ressources.

Le CDI de la Maison des Ados offre aux jeunes un accès à des postes informatiques permettant de rédiger des CV, lettres de motivations, des exposés ou autres travaux scolaires, de consulter Internet pour effectuer des recherches en lien avec la scolarité, l'orientation, la vie professionnelle, les démarches administratives... Les professionnels ont accès à un fonds d'ouvrages et de périodiques et peuvent également solliciter le documentaliste pour une recherche ou un dossier documentaire sur un thème en lien avec l'adolescence. (Pierre)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 201, rue Colbert 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Christophe ROBINET Chefs de service : Marie Hélène BOUDIN Alice LHOUMEAU COUSTENOBLE Nathalie MICLON
Projet d'établissement	<p>Les services ARIA s'inscrivent dans le cadre du pôle Protection de l'enfance.</p> <p>Au regard des missions qui lui sont confiées, l'établissement favorise par son dispositif, l'accès à l'autonomie de jeunes filles confrontées à des difficultés familiales ou en situation de danger.</p> <p>Le fondement de notre action est l'accueil et l'hébergement dans un cadre protecteur de la jeune qui nous est confiée.</p> <p>L'objectif de cet hébergement est de travailler à aider ces adolescentes à faire de leur parcours une trajectoire singulière, leur permettant d'y cheminer et d'y grandir.</p> <p>La finalité de notre accompagnement sera de permettre à la jeune de (re)construire éventuellement une autre configuration des événements déterminants de sa vie, dans une intrigue qu'elle pourra se réapproprier.</p> <p>Les Services ARIA se réfèrent aux outils que sont les récits de vie et l'approche biographique.</p>
Habilitations et publics	<p>Public : adolescentes âgées de 14 à 18 et jeunes adultes de 19 à 21 ans.</p> <p>Habilitation : Les Services ARIA sont habilités à recevoir 41 adolescentes de 14 à 18 ans et jeunes majeures de moins de 21 ans, bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui lui sont confiées au titre de la Protection de l'Enfance (article 375-3 à 375-8 du Code civil) et des jeunes majeures de moins de 21 ans dans le cadre de l'APJM.</p>
Obligations officielles	Notre taux d'occupation est fixé à 92% pour l'Internat et à 97,56 % pour le Service Appartements, ce qui représente pour les internats 10277 journées réalisées et pour le service appartement 3932 journées réalisées pour 2013.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Nombre de demandes d'accueil	104	111	110	94	114	126	116	112	134
Nombre d'accueils réalisés	30	28	32	25	35	47	18	29	34
Nombre de sorties	29	30	29	26	35	49	19	27	35
Nombre de présentes toute l'année	17	16	14	21	21	13	25	16	17
Nombre de jeunes suivies toute l'année	70	69	71	67	76	88	57	67	74

DEMANDES D'ACCUEIL NON REALISEES

année	nombre	pourcentage
2005	74	71.15 %
2006	83	74.77 %
2007	78	70.90 %
2008	69	73.40 %
2009	79	69.29 %
2010	79	62.69 %
2011	98	84.48 %
2012	83	74.11 %
2013	100	74.62%

MOTIFS

Motifs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Sans suite	30	19	34	22	25	27	24	26	35
Sans nouvelle	40.55 %	22.90 %	43.60 %	31.9 %	31.70 %	34.18 %	24.50 %	31.4 %	35%
Annulation des demandes	2.70 %	12.05 %	14.10 %	14.5 %	19 %	6.33 %	10.20 %	20.5 %	15%
Limites institutionnelles	13.17.57 %	7.8.43 %	5.6.40 %	11.15.9 %	2.2.50 %	3.3.80 %	6.6.12 %	7.8.4 %	6.6%
Hors Habilitation	2.2.70 %	4.4.82 %	1.1.30 %	0	5.6.30 %	7.8.86 %	3.3.07 %	7.8.4 %	4.4%
Absence de place	16.21.62 %	15.18.07 %	9.11.50 %	5.7.2 %	5.6.30 %	8.10.13 %	27.27.55 %	5.6 %	14.14%
Refus famille	6	18	9	14	13	11	4	7	6

ou jeune	8.10 %	21.69 %	11.50 %	20.3 %	16.50 %	13.92 %	4.08 %	8.4 %	6%
Autre orientation	5 6.76 %	8 9.64 %	4 5.20 %	6 8.7 %	10 12.70 %	15 18.98 %	20 20.40 %	13 15.7 %	19 19%
Demandes en cours Accueil n+1		2 2.40 %	5 6.40 %	1 1.5 %	4 5 %	3 3.80 %	4 4.08 %	1 1.2 %	1 1%
TOTAL	74 100 %	83 100 %	78 100 %	69 100%	79 100%	79 100 %	98 100 %	83 100 %	100 100%

ACCUEILS REALISES

	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Nombre d'accueils	30	28	32	25	35	47	18	29	34

Statut à l'accueil

Placement	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Placement ASE	21	23	25	14	31	38	17	23	30
Placement Justice	9	5	7	11	4	9	1	6	4
TOTAL	30	28	32	25	35	47	18	29	34

Age à l'accueil

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Moins 14 ans	0	0	0	0	3	0	0	0	0
14/15 ans	7	5	7	8	7	12	3	6	5
16/17 ans	20	21	21	16	22	31	12	21	24
18 ans et +	3	2	4	1	3	4	3	2	5
TOTAL	30	28	32	25	35	47	18	29	34

LES SORTIES

	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Nombre de sorties	29	30	29	26	35	49	19	27	35

Motifs

Motifs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
* Retour famille	17	13	14	12	15	23	4	8	7
* Famille d'accueil									
* Tiers									
Autonomie / copain ...	9	3	4	7	4	8	5	10	8
Autre établissement / FJT ...	3	9	7	5	13	11	4	4	10

Fin PEC à la demande ARIA Rupture PEC	0	3	1	0	0	1	0	3	5
Autre / Foyer maternel ...	0	2	2	2	2	2	1	2	1
Sans orientation / fugue ...	0	0	1	0	1	4	5	0	4
TOTAL	29	30	29	26	35	49	19	27	35

PRESTATIONS OFFERTES DURANT L'ANNEE

Accueil en collectivité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de jeunes accueillies au foyer Roland	16	13	11	11	18	19	8	10	12
Nombre de jeunes accueillies au foyer Concert	12	14	18	15	15	25	8	15	17

Mouvement interne foyer à foyer	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
foyer Concert vers le foyer Roland	0	0	0	1	0	0	0	0	1
foyer Roland vers le foyer Concert	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Accompagnement en semi autonomie	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
vers les studios Concert	5	7	4	4	7	5	4	5	7
- venant du foyer Roland	1	2	0	2	1	1	1	1	1
- venant du foyer Concert	4	5	4	2	6	4	3	3	5
- venant de l'extérieur	0	0	0	0	0	0	0	1	1

Accompagnement vers l'autonomie	2013
vers les studios indépendants SAIGA	9
- venant du foyer Roland	2
- venant du foyer Concert	1
- venant des studios Concert	1
- venant de l'extérieur	5
vers les studios indépendants ROLAND	1
- venant des studios Concert	1

En 2013 : 7 jeunes ont bénéficié d'une orientation en matière d'hébergement vers une structure interne de semi-autonomie (studios Concert)

En 2013 : 10 jeunes ont été accompagnées dans un logement indépendant (studios SAIGA / studios Roland)

DUREE DES PLACEMENTS

Durée des placements des jeunes sorties en 2013

Soit 35 jeunes

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	total
3	2	6	4	5	8	5	2	35

Durée des placements des jeunes présentes au 31/12/13

Soit 39 jeunes

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	total
3	5	7	4	4	9	3	4	39

TAUX D'OCCUPATION 2013

mois	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	872	101.99	333	318	95.50
Février	773	754	97.54	300	276	92.00
Mars	855	857	100.23	333	300	90.09
Avril	829	852	102.77	322	335	104.04
Mai	855	839	98.13	333	340	102.10
Juin	829	830	100.12	322	330	102.48
juillet	855	856	100.12	332	352	106.02
Août	855	879	102.81	332	341	102.71
Septembre	829	903	108.93	322	329	102.17
Octobre	855	906	105.96	333	352	105.71
Novembre	829	864	104.22	322	307	95.34
Décembre	855	865	101.17	333	352	105.71
TOTAL ANNUEL	10074	10277	102.00%	3917	3932	100.32 %

La lecture de ces différents tableaux montre la bonne « santé » et la stabilité de l'établissement qui se traduit dans le peu d'écart avec les chiffres des années précédentes, cependant on y constate des demandes d'accueils en augmentation, un âge moyen situé entre 16 et 17 ans pour une durée de placement entre 12 et 24 mois. Notre taux d'occupation réalisé est supérieur au prévisionnel. Tout ceci témoigne à la fois d'un bon repérage de l'établissement par les prescripteurs et d'une offre de service répondant aux besoins du département.

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

Nombre de salaires	33 personnes travaillent aux Services ARIA : soit 24 femmes et 9 hommes.
Qualifications	<p>L'équipe de direction des Services ARIA est composée d'un Directeur et de trois chefs de Service (soit 4 ETP).</p> <p>Une équipe administrative composée d'une secrétaire de direction à temps plein et d'une comptable à mi-temps (soit 1.5 ETP).</p> <p>Un homme d'entretien à temps plein épaulé d'un collègue en contrat aidé (CUI à 20h/semaine).</p> <p>Les Services ARIA, ce sont :</p> <p><u>Deux foyers d'hébergement</u> :</p> <p>Le foyer Concert et le foyer Roland où travaillent respectivement 5 éducateurs spécialisés et 2 moniteurs éducateurs (soit 12.80 ETP), une maitresse de maison à temps plein (soit 2 ETP) et quatre surveillants de nuit (soit 3.8 ETP).</p> <p><u>Le SPF (Service Pédagogique de préparation à la Formation)</u> : l'équipe se compose de deux éducatrices spécialisées et d'une éducatrice scolaire (soit 2,5 ETP).</p> <p><u>SAIGA (Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion de l'Autonomie)</u> : deux professionnelles assurent l'encadrement (1 ES et ME soit 2 ETP).</p> <p>L'établissement emploie un psychologue à 0,20 ETP.</p> <p>La supervision des équipes éducatives et de l'équipe de cadres est effectuée par une psychologue du travail.</p>
Accueil de stagiaires	Les Services ARIA ont accueilli : 1 stagiaire ES au SPF ; 1 stagiaire maitresse de maison (1 semaine), 4 stagiaires ES et 1 stagiaire ME au foyer Concert ; 1 stagiaire ES, 2 stagiaires ME et 1 stagiaire CEFERIUS au foyer Roland.
Formations 2013	1 ES en formation DEIS dans le cadre d'un CIF ; 1 surveillante de nuit bénéficie d'une formation ME ; 1 ME a bénéficié d'une VAE DEES ; 8 salariés ont bénéficié d'une formation dans le cadre du plan de formation : 2 maitresses de maison, 1 CSE, 1 ME, 4 ES.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Cette année 2013 a été marquée par un travail autour des préconisations de l'évaluation interne datant de 2012 : l'ensemble des équipes des foyers et du SPF ont travaillé à construire une nouvelle trame du projet individualisé et ce à partir d'une réactualisation d'items. Ce travail a été validé lors de différentes commissions inter services animées par le directeur de l'établissement.

Il s'agira maintenant de faire vivre ce projet individualisé en le confrontant à la réalité du travail au quotidien et au retour des usagers et de leurs parents.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

3. Taux d'évolution de l'activité sur les internats

	2011	2012	2013
Activité prévue	10.074	10.102	10.074
Activité réalisée	10.162	10.238	10.277
écart	88	136	203
Taux d'occupation	92%	92%	92%
Taux d'occupation réelle	93%	101.35%	102%

L'activité est donc en constante augmentation depuis trois ans. Si cela constitue une bonne adéquation entre l'offre de service et la demande, on peut néanmoins s'interroger sur le nombre croissant de placements d'adolescentes.

Taux d'évolution de l'activité de SAIGA

	2 011	2012	2013
Activité prévue	3 917	3928	3.917
Activité réalisée	3933	3715	3.932
écart	16	-213	15
Taux d'occupation	97,56%	97.56 %	97,56%
Taux d'occupation réelle	98,00%	94.58 %	100,32%

Le taux d'activité du service SAIGA est revenu à un bon niveau, signe que la nouvelle configuration du service transversal SAI dont fait maintenant partie SAIGA est bien repéré par l'environnement partenarial.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Il s'avère aujourd'hui important de travailler la notion de parcours des jeunes non plus seulement au sein de l'établissement mais plus largement au sein du Pôle : plus grande fluidité entre service de semi-autonomie et service d'autonomie, dans une clarification toujours à faire entre ces différentes notions et mutualisation des services d'accueil de jour des différents établissements.

5. ZOOMS

5.1. ENCHANTIERS

Cette année a vu la mise en place d'actions concrètes entre l'ADSSEAD et nos établissements. A ARIA cela s'est concrétisé par la mise en place d'une action commune avec les services de réparations pénales de L'ADSSEAD et la maison de quartier de Lille Vauban : Les usagers ont œuvré ensemble à l'entretien des abords de cette maison de quartier, avant de réaliser une porte ouverte sur le foyer ROLAND permettant aux gens du quartier et aux parents d'enfants accompagnés par les services de l'ADSSEAD de mieux nous connaître.

Cette première expérience avec nos collègues de l'ADSSEAD se renouvellera sans doute à l'avenir, en ayant la préoccupation d'ouvrir toujours davantage l'établissement sur le quartier, sur la ville et sur son environnement social et culturel.

B.3. CENTRE DES APPRENTISSAGES A PHALEMPIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse : 25, rue Jean-Baptiste Lebas BP 11 59133 PHALEMPIN</p>	<p>Directeur de l'établissement : Catherine JAKUBIEC</p> <p>Chefs de service : Isabelle BRU, Lionel CLIBOUW, Rudy DELALEU, Mustapha ZEBDI</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, le Centre des Apprentissages a diversifié ses modes de prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueil collectif • accueil en semi-autonomie • accueil en autonomie à partir de chambres en ville • accueil de jour <p>Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission.</p> <p>Les jeunes peuvent être accueillis à partir de 14 ans. La limite d'âge est fixée à la date du 21^{ème} anniversaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil collectif correspond à l'accueil de jeunes adolescents de 14 à 18 ans nécessitant un éloignement temporaire de leur milieu familial pour leur permettre à travers un accompagnement individuel et une vie collective : <ul style="list-style-type: none"> ○ de se poser, d'être reconnu, écouté, entouré ○ d'accéder à la compréhension de leur histoire ○ de mettre des mots sur leurs maux ○ de restaurer une citoyenneté c'est-à-dire une capacité à vivre avec d'autres et à respecter les règles de la société ○ de se situer comme acteur de leur propre devenir <ul style="list-style-type: none"> - en réinvestissant ou en mobilisant une insertion scolaire ou professionnelle - en sollicitant l'aide dont ils ont besoin - en se préparant progressivement à l'autonomie. ○ de trouver la bonne distance avec leur famille pour pouvoir évoluer <p>Le foyer constitue un lieu sécurisant où le jeune pourra être confronté à des règles qui protègent et structurent.</p> <p>Ils y partagent une vie collective auprès d'adultes qui, à travers leurs attitudes, tentent de leur permettre d'expérimenter qu'au rejet, à l'échec, à la violence ou à la rigidité qu'ils peuvent avoir connus, d'autres réponses sont possibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La semi-autonomie est un accueil en chambre

indépendante, rattaché à l'accueil collectif.

Le jeune dispose d'une chambre individuelle dans l'internat avec entrée indépendante ou en ville à proximité de l'internat, et continue de participer à des temps de vie collectifs selon un contrat individualisé et évolutif.

La semi-autonomie constitue soit une étape vers l'autonomie, sollicitée par le jeune, soit une modalité d'accueil pour les jeunes pour qui la vie en collectif n'est pas adaptée.

- **L'accueil en autonomie** : il s'agit d'un accueil en chambre en ville avec suivi ambulatoire, pour des jeunes âgés de 17 à 21 ans. Ce type d'accueil est fondé sur la vie en autonomie dans les actes quotidiens et sur l'élaboration d'un projet personnalisé négocié à partir de la demande du jeune lors du processus d'admission. L'objectif de ce mode de prise en charge est de permettre au jeune de définir ce qu'il veut pour lui, de l'expérimenter, et de prendre la mesure des éléments de son histoire qui peuvent éventuellement entraver la réalisation de ses projets.

Les différents services de l'établissement

L'accueil collectif et l'accueil en semi-autonomie sont réalisés à partir des foyers :

❑ **Foyer Léon-Blum**

8 rue Léon Blum à Phalempin

Capacité d'accueil : 15

Age : 14 à 16 ans (parfois jusque 18 ans)

Groupe de garçons

❑ **Foyer Starter**

86 rue Roger Salengro à Hellemmes

Capacité d'accueil : 15

Age : 16 à 18 ans (parfois entre 14 et 16 ans et jusque 21 ans)

Groupe de garçons

L'accueil en autonomie est réalisé par le service

❑ **Chambres en Ville (SAI)**

1 rue Saint-Génois à Lille

Capacité d'accueil : 12 garçons et filles

Age : 17 à 21 ans

L'accueil de jour est réalisé par :

❑ **Service d'accueil de jour (SAJ)**

14 place Stalingrad à Seclin

Capacité d'accueil : 25 garçons et filles

Age : 14 à 21 ans

	<p>☐ Le secteur formation « Regain »</p> <p>Outil complémentaire et transversal à l'accueil dans l'établissement, situé 25 rue Jean-Baptiste Lebas à Phalempin</p> <p>Capacité d'accueil : 55 places, garçons et filles</p> <p>Age : 14 à 21 ans</p> <p>Si nécessaire, scolarité interne pour les moins de 16 ans grâce à la présence de deux enseignants mis à disposition de l'Education nationale</p> <p>Restauration de l'estime de soi, réconciliation avec les apprentissages à partir d'activités.</p>
Habilitations et publics	Les jeunes qui intègrent les différents services du Centre des Apprentissages sont placés au titre de la protection de l'Enfance ou de l'Enfance délinquante par les autorités administratives et judiciaires.
Obligations officielles	Le taux d'occupation proposé au BP 2013 pour l'hébergement est de 96%, pour le service Chambres en Ville de 98% et pour le Service d'Accueil de Jour, 89%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Comparatif des journées prévues et réalisées Année 2013

Mois	Hébergement collectif 30 places							
	Internat Léon-Blum 15/30		Foyer Starter 15/30		Total Journées Prévues (1)	Total Journées Réalisées	Ecart	% (2)
	Réalisées	%	Réalisées.	%				
Janvier	382	82,15%	433	93,12%	893	815	-78	87,63%
Février	343	81,67%	409	97,38%	806	752	-54	89,52%
Mars	359	77,20%	446	95,91%	893	805	-88	86,56%
Avril	405	90,00%	412	91,56%	864	817	-47	90,78%
Mai	444	95,48%	434	93,33%	892	878	-14	94,41%
Juin	469	104,22%	480	104,35%	864	949	85	105,44%
Juillet	462	99,35%	460	98,92%	893	922	29	99,14%
Août	469	100,86%	476	102,37%	893	945	52	101,61%
Septembre	469	104,22%	439	97,56%	864	908	44	100,89%
Octobre	465	100,00%	429	92,26%	893	894	1	96,13%
Novembre	446	99,11%	447	99,33%	864	893	29	99,22%
Décembre	474	101,94%	457	98,28%	893	931	38	100,11%
Total au 31/12	5187	94,74%	5322	97,21%	10512	10509	-3	95,97%
Total Cumulé	5187		5322		10512	10509	-3	

Mois	Service d'accueil et d'accompagnement de jour 25 places				Service Chambres en ville 12 places			
	Prévues (2)	Réalisées	Ecart	% (3)	Prévues. (4)	Réalisées	Ecart	% (2)
Janvier	511	515	4	89,57%	365	350	-15	94,09%
Février	447	431	-16	86,20%	329	317	-12	94,35%
Mars	467	450	-17	85,71%	365	308	-57	82,80%
Avril	490	498	8	90,55%	352	300	-52	83,33%
Mai	511	585	74	101,74%	365	310	-55	83,33%
Juin	445	595	150	119,00%	352	293	-59	81,39%
Juillet	511	648	137	112,70%	365	334	-31	89,78%
Août	490	594	104	108,00%	365	366	1	98,39%
Septembre	467	531	64	101,14%	352	348	-4	96,67%
Octobre	511	662	151	115,13%	365	372	7	100,00%
Novembre	467	554	87	105,52%	352	364	12	101,11%
Décembre	490	606	116	110,18%	365	398	33	106,99%
Total au 31/12	5807	6669	862	102,21%	4292	4060	-232	92,69%
Total Cumulé	5807	6669	862		4292	4060	-232	

(1) taux d'occupation pour l'Hébergement : 96 % proposé au BP 2013

(2) taux d'occupation pour le SAJ : 89 % proposé au BP 2013

(3) % des journées réalisées par rapport aux journées théoriques

(4) taux d'occupation pour le Service Chambres en ville : 98 % proposé au BP 2013

Regain, le secteur « formation » de l'établissement, a accompagné en interne 51 jeunes et a permis à 43 autres de bénéficier de stages en entreprise. Un jeune a obtenu son CAP menuiserie et sur 10 inscrits, 8 ont obtenu leur CFG. Deux sessions d'ASSR ont été organisées, 15 jeunes de l'établissement en sont titulaires. A noter que 7 filles des services ARIA ont également fréquenté Regain pour l'obtention de l'ASSR. 48 entreprises ont été mobilisées.

L'Atelier des Parents, animé par la psychologue et deux éducateurs de l'établissement, est un lieu d'accueil parental ouvert aux parents des enfants confiés au Centre des apprentissages. 12 temps d'échanges ont été programmés avec une fréquentation moyenne de 9 parents. Au rythme des saisons, 4 repas ont été organisés et 4 journaux ont été réalisés par les parents. 2 sorties culturelles, en décembre et juillet, ont concerné une vingtaine de parents.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Tableau de synthèse des résultats comptables et administratifs 2013 du Centre des Apprentissages

	Résultat comptable	Reprise n -2	Dépenses non opposable	Résultat administratif
centre des apprentissages	873 052	-489 650		383 402
centre des apprentissages	513 961	-433 792		80 169
centre des apprentissages SAJ	318 514	-66 140		252 374
centre des apprentissages Chambre en ville	40 577	10 282		50 859

Détail des résultats comptables du Centre des Apprentissages :

	centre des apprentissages (INTERNATS)			centre des apprentissages SAJ			Cent Apprentissage Chambre en ville		
	Budget	Réalisé	ecart	Budget	Réalisé	ecart	Budget	Réalisé	ecart
Groupe 1	293 668	334 910	41 243	124 097	73 881	-50 216	78 880	67 581	-11 299
Groupe 2	1 920 867	1 890 364	-30 503	642 876	616 976	-25 900	252 673	252 612	-61
Groupe 3	423 049	391 243	-31 807	163 652	165 674	2 022	118 415	97 254	-21 161
TOT Charges	2 637 583	2 616 517	-21 067	930 625	856 531	-74 094	449 968	417 447	-32 521
Groupe 1	3 006 203	2 970 022	-36 181	974 565	1 126 793	152 228	432 546	437 628	5 082
Groupe 2	28 750	132 700	103 950	7 860	29 925	22 065	0	20 396	20 396
Groupe 3	36 422	27 756	-8 667	14 340	18 327	3 987	7 140		-7 140
TOT Produits	3 071 375	3 130 478	59 102	996 765	1 175 046	178 280	439 686	458 024	18 338
Résultat comptable	-433 792	513 961		-66 140	318 514		10 282	40 577	
	873 052								

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	<p>58 personnes travaillent au Centre des Apprentissages de Phalempin, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 personnels administratifs affectés au Centre de Gestion du Dispositif Adolescence du Pôle Protection de l'Enfance - 3 personnels éducatifs au SAI. - 2 enseignants de l'Education Nationale travaillent au secteur formation REGAIN dans le cadre d'une mise à disposition.
Qualifications	<p>1 directrice 1 cadre de direction administratif et de gestion 3 chefs de service éducatif 1 chef de service pédagogique 1 psychologue 1 secrétaire de direction 1 assistante RH 1 agent administratif 2 comptables 1 adjoint d'économat 18 éducateurs spécialisés 3 moniteurs éducateurs 1 animateur de formation 3 éducateurs techniques 1 animateur socio culturel 1 enseignant technique 1 éducateur scolaire 1 éducateur sportif 5 surveillants de nuit 1 ouvrier qualifié 1 agent d'entretien 3 maitres de maison</p>

	4 agents des services généraux 2 enseignants de l'Education nationale
Accueil de stagiaires	6 stagiaires ont été accueillis au Centre des Apprentissages en 2013.
Formations 2013	3 formations collectives pour les personnels éducatifs sur les thèmes de l'attachement, du développement social local et de la démarche interculturelle dans les pratiques professionnelles 3 salariés ont participé au colloque ANMECS 2013 à Lille dans le cadre du DIF 3 salariés ont bénéficié de la formation « Responsable de camps et transferts » 2 salariés ont suivi la formation Tutorat mise en place par le siège 4 salariés ont bénéficié d'une formation individuelle par le biais du DIF 6 salariés ont suivi une formation individuelle financée sur le Plan de Formation 2 surveillants de nuit ont terminé la qualification SN 1 salarié a terminé la formation ETS sur le Plan de Formation Associatif 1 salarié a terminé la formation ES sur le Plan de Formation Associatif 1 chef de service a poursuivi la formation CAFERUIS sur le Plan de Formation Associatif 3 salariés ont suivi le parcours de professionnalisation des agents de services généraux

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

En 2013 s'est déroulée la seconde phase d'évaluation interne. Après celle entreprise en 2009 qui portait sur la prise en compte de la parole du jeune dans l'élaboration et le suivi de son projet individualisé, nous avons évalué la mise en place des outils de la loi 2002-2 et l'individualisation de l'accompagnement dans chaque service de l'établissement.

Le rapport d'évaluation final met en avant que l'esprit de la loi s'est diffusé dans les pratiques, comme en témoigne la mise en œuvre systématique du projet individualisé pour chaque jeune accueilli.

Il convient aujourd'hui de faire respecter scrupuleusement les termes de la loi 2002-2, notamment la mise en œuvre systématique du DIPC sous 15 jours et la régularité de réunion des instances de participation.

C'est ce à quoi nous nous engageons dans les mois à venir.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'établissement a globalement respecté l'activité attendue. Le déficit d'activité de Chambres en Ville s'explique notamment par le regroupement des services d'accompagnement en studio du Pôle au sein d'une nouvelle entité, le SAI, et au temps d'identification de ce nouveau service par les partenaires.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité est stable au regard de l'année précédente, si ce n'est pour le Service d'accueil de Jour dont l'activité croît.

En effet, les demandes d'accueil au sein du SAJ ont sensiblement augmenté, ce qui témoigne des besoins en accueil de jour mais aussi de la réponse adaptée aux enjeux majeurs d'alternative au placement et de décrochage scolaire précoce que constitue le service.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Afin de garantir l'activité de CEV / SAI, un plan de communication externe va être élaboré pour mieux faire connaître ce nouveau service.

Par ailleurs, afin de mieux répondre aux besoins des jeunes accueillis au Service d'accueil de jour et de répondre à une demande en augmentation depuis 2011, nous proposons de réunir le Service d'Accueil de Jour et le secteur pré-formation « Regain » au sein d'un même service composé d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, éducateurs techniques, éducateur sportif, animateur social, conseiller d'insertion professionnelle). Cette mutualisation permet de proposer la création de 10 places d'accueil supplémentaires, à moyens constants.

5. zooms

5.1. ATELIER ENVIRONNEMENT MECANIQUE – COMPLEXE CYCLOMOTORISTE DE LEZENNES

Depuis 2004, le Centre des Apprentissages, avec l'atelier nature et environnement, à monter une action autour de la moto et plus particulièrement du trial sur le complexe motocycliste de Lezennes. Un fidèle partenariat qui permet aux jeunes du Centre des apprentissages d'accéder à 25 ha de verdure et de piste dédiés au sport motocycliste en plein cœur de la métropole lilloise.

L'atelier environnement mécanique est une action qui permet aux jeunes de découvrir les travaux paysagers pour entretenir leur terrain d'évolution, la mécanique pour faire rouler leurs machines et cerise sur le gâteau les sports motocyclistes avec la pratique du trial.

Depuis quasiment dix ans, ce projet n'a cessé d'évoluer. En effet, il devenait nécessaire, pour investir les lieux dans de meilleures conditions, d'aménager un local qui puisse apporter un minimum de confort aux jeunes en cas d'intempéries.

Dans le cadre de l'atelier, les jeunes se sont mis à la recherche d'un chalet. Acheté d'occasion, il a été démonté dans le Cambrésis, puis installé sur le terrain d'évolution du complexe moto.

Afin de mettre en valeur le travail de ces jeunes, le jeudi 17 octobre 2013 une journée d'inauguration du lieu fut organisée. Une invitation élargie fut envoyé : l'occasion de rencontrer les familles et les référents ainsi que les futurs partenaires comme la DDTM (Direction des territoires et de la Mer), la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'AFDM (Association pour la Formation Des Motards), la Police Nationale, l'ARCM (Association pour la Réalisation d'un Complexe Motocycliste).

La journée fut l'opportunité pour les jeunes de proposer des baptêmes de moto trial. Une soixantaine de jeunes et adultes ont pu bénéficier de cette découverte. A mi-journée un repas a permis à chacun de se rencontrer et d'échanger en toute simplicité et convivialité.

Quelques panneaux et une exposition de leurs réalisations ont permis à l'ensemble des présents de constater la qualité de leur travail en termes d'entretien du site et de mécanique. Le chalet était là pour attester des compétences mises en œuvre pour l'édification de leur local.
Une belle journée sous la pluie !

B.4. DIVA (DISPOSITIF DU VALENCIENNOIS) A MARLY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 33, rue de la Gare 59770 MARLY	Directeur de l'établissement : Frédéric BRZOWSKI. Chefs de service : Catherine TRINEL (services PFS "Amalthée"; le JEEP), Freddy DUCORNET (services Home des jeunes ; le SAE "Les chambres"), Mustapha ZEBDI/Isabelle VANESTE (service Point d'Ancre).
Projet d'établissement	Dans un cadre qui se veut structurant et sécurisant, l'établissement accueille des jeunes de 14 à 21 ans et associe les familles à l'accompagnement de leur enfant. Afin d'adapter son accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, DIVA a diversifié ses modes de prise en charge : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil collectif mixte - Accueil collectif filles - Accueil individuel en studios - Accueil au sein de famille d'accueil Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, et chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission. DIVA favorisera l'expression sous des formes variées afin de permettre au jeune d'accéder à la connaissance de lui-même, d'exhumer ses maux en y mettant des mots, de se découvrir en capacité de poser des choix, de s'ouvrir des perspectives, d'exister en tant que sujet « autonome » et responsable.
Habilitations et publics	Habilitation par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse à recevoir des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés au titre de la protection de l'enfance (article 375-3 à 375-8 du Code Civil), des jeunes majeurs en protection judiciaire (décret du 18 février 75). Public / 52 jeunes âgés de 14 à 21 ans
Obligations officielles	Taux d'occupation : les internats : 93%/ le PFS : 95%/ le SAE : 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Diva est composée de plusieurs services :

- **Point d'Ancre** (collectif mixte) 14 places de 16 à 18 ans dont 3 chambres disséminées en autonomie accompagnée.
- **Home des Jeunes** (collectif fille) 11 places de 14 à 18 ans dont 3 places à L'Elan (espace

d'autonomie accompagnée).

-**Amalthée** (PFS) 15 places en famille d'accueil pour garçons et filles âgées de 14 à 21 ans

-**SAE** « les Chambres » 12 places de 17 à 21 ans en chambres disséminées.

-**Jeep** (atelier de remobilisation) 5 places.

En 2013, les services de DIVA ont accueillis 106 **jeunes** (60 filles et 37 garçons) et 50% d'entre eux sont mineurs.

Ci-dessous un zoom sur cet accueil en fonction des services :

Hébergement collectif (Point d'ancre/ Home des Jeunes) : 46 jeunes

P FS Amalthée : 39 jeunes

SAE les Chambres : 21 jeunes

La répartition par tranche d'âge est la suivante 18 jeunes sont âgés de 13/15 ans ; 34 âgés de 16/17 ans enfin 54 âgés de 18 ans et plus.

Comme pour l'année précédente nous faisons le constat d'un écart cumulé positif pour l'ensemble des services de Diva, même si le PFS a connu une baisse de ces effectifs en début d'année avant de redevenir positif dès le mois de septembre 2013.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel arrêté par le conseil général pour DIVA en 2013 s'élève à 3106683 euros

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	55salariés , représentant 52 ETP 30 femmes, 22 hommes en CDI, 3 femmes et 1 homme en CAE/CUI
Qualifications	1 Directeur 3 Chefs de services éducatifs 2 Psychologues 1 Psychiatre 1 Secrétaire de Direction 1 Adjointe d'Economat 1 Agent Administrative (CAE) 17 Educateurs. Spécialisés 15 Assistant(e)s familiaux. 1 Educateur Technique 1 Conseillère Insertion 2 Maîtresses de Maison 2 Aide Maîtresses de Maison (CAE) 5 Surveillants de nuit 1 Homme d'Entretien 1 Homme d'entretien (CAE)
Accueil de stagiaires	13 stagiaires ont été accueillis en 2013 - 11en formation d'éducateurs spécialisés - 2 en licence métiers de la cohésion sociale.

Formations 2013	<ul style="list-style-type: none"> - ANP/CREAI/UNIFAF : formation collective qui se termine en 2014 : 05 salaries - Assistantes Familiales : 07 personnes - Colloque ANMECS :04 salaries - APR: 07 salaries - Réglementation transfert : 02 salaries - Formation référents EVRP : 01 salarie - Colloque ANPF : 05 salaries - Initiation à l'art-thérapie : 01 personne <p>Insertion sociale et professionnelle DIF : 02 salaries.</p>

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Comme nous l'indiquions en conclusion de cette rubrique, l'an dernier, l'objectif pour cette année 2013 a été d'axer ce travail d'évaluation interne sur le dossier des jeunes accueillis.

Ceci nous a permis de mettre en avant des pratiques innovantes dans la mise en place de ce projet individualisé dont le dossier rend compte. Mais aussi d'harmoniser l'état du dossier des jeunes au sein d'un même établissement, tout en respectant les spécificités de chaque accompagnement.

Cette année a été également l'année de la mise au travail de l'évaluation externe, aboutissement du processus d'évaluation de l'établissement au sein du pôle de protection de l'enfance.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Effectuer une mesure d'écart avec les références initiales et présenter des arguments explicatifs.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Evolution de l'activité sur les Internats - DIVA

	2012	2013
Activité prévue (journées)	8510	8487
Activité réalisée (journées)	8916	8822
Ecart	406	335
Taux d'occupation officiel	93,01%	93,01%
Taux d'occupation réel	97,44%	96,68%

Nous avons cette année encore, réalisé plus de journées que de journées prévues en réduisant toutefois cet écart par rapport à 2012. Nous continuons toujours à être très sollicités par les

services de l'ASE.

Evolution de l'activité sur le PFS - DIVA

	2012
Activité prévue (journées)	5216
Activité réalisée (journées)	5134
Ecart	-82
Taux d'occupation officiel	95,01%
Taux d'occupation réel	93,52%

Evolution de l'activité sur le SAE - DIVA

	2012
Activité prévue (journées)	4392
Activité réalisée (journées)	4394
Ecart	2
Taux d'occupation officiel	100,00%
Taux d'occupation réel	100,05%

Le taux d'activité prévu, pourtant fixé à 100% a été une nouvelle fois dépassé cette année : 105,75.

Cela montre le besoin important de ce type d'accompagnement sur le territoire et milite pour une augmentation de la capacité d'accueil de ce service.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Continuité et innovation doivent s'imposer en 2014, au travers des préoccupations suivantes :

- Veiller au fragile équilibre du PFS entre prise en compte des spécificités de travail des assistants familiaux, qualité d'accueil et maintien de l'activité.
- Veiller au maintien d'un accueil de qualité avec la recherche de nouveaux locaux pouvant accueillir l'activité de l'un des foyers d'hébergement : le Home des jeunes
- Conforter le rapprochement avec l'ADSSEAD par la mise en synergie des modalités d'accompagnement dispensées par chaque association

- Asseoir et accroître le partenariat au travers d'activités tels que le projet avec la maison de retraite de Marly ou d'autres encore permettant d'inscrire l'établissement dans une communauté sociale et culturelle et plus généralement œuvrer au niveau de l'établissement au décloisonnement des politiques sociales par une mobilisation des ressources collectives et citoyennes au niveau local.

5. ZOOMS

5.1 ZOOM SUR LES ACTIVITES DU JEEP

L'atelier de remobilisation du Jeep a développé cette année son travail de partenariat avec la maison de retraite de Marly : un atelier s'est mis en place chaque mardi après-midi, durant lequel jeunes et personnes âgées construisent ensemble des nichoirs et participent ainsi à un concours organisé par le Phoenix (théâtre de valenciennes).

Le jeep participe également à une activité théâtrale organisée par l'hippodrome de DOUAI ; Quant aux activités humanitaires elles ne sont pas oubliées grâce à notre participation à des collectes de petits pots pour bébé dans le cadre des activités de l'association SOS BEBE.

Ces différentes démarches participent au projet de création d'une dynamique d'insertion pour les jeunes qui fréquentent le JEEP de DIVA.

V. PÔLE ADDICTOLOGIE



SOMMAIRE DU PÔLE ADDICTOLOGIE

V. PÔLE ADDICTOLOGIE	269
PREAMBULE	270
A. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD	272
A.1. <i>Communauté thérapeutique</i>	272
A.2. <i>CSAPA ETAPES</i>	276
A.3. <i>ACT ETAPES</i>	280
B. DISPOSITIF METROPOLE LILLOISE	283
B.1. <i>« Le Relais » - CSAPA ambulatoire avec méthadone, soin ambulatoire & CJC (consultation jeunes consommateurs)</i>	283
B.2. <i>« Point Fixe » - CAARUD roubaisien, dispositif de réduction des risques</i>	288
B.3. <i>« Ellipse » - CAARUD, Dispositif de Réduction des Risques lillois</i>	292
B.4. <i>« Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (consultation jeunes consommateurs)</i>	298
B.5. <i>« CONCERTO » - CSAPA avec hébergement individualisé (appartements thérapeutiques)</i>	303
B.6. <i>« INTERMEZZO » - CSAPA avec hébergement COLLECTIF</i>	307
B.6. <i>« PRELUDE » - CSAPA avec hébergement collectif, Centre Thérapeutique Résidentiel</i>	312

Le Pôle Addictologie en 2013, c'est plus de 2000 personnes accueillies par des professionnels. Pour réaliser ces missions, le pôle est composé de plusieurs services offrant une palette de soins diversifiée répondant aux besoins et attentes des personnes.

Cette prise en charge se déroule en **CSAPA (Centre de Soins et de Prévention en Addictologie)** avec ou sans hébergement et en **CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues)** qui sont implantés sur différents territoires du département du Nord. Mais la gratuité et l'anonymat de l'accueil ne contraignent le soin à aucun secteur, territoire.

Ainsi donc, nous pouvons présenter les différents services de la façon suivante :

CSAPA avec Hébergement

PRELUDE / Centre Thérapeutique Résidentiel pour adolescents à Lille

INTERMEZZO / Service d'accueil d'urgence et de transition à Hellemmes

CONCERTO / Service de soins en hébergement individualisé à Lille

La Communauté Thérapeutique (dispositif expérimental) au Cateau-Cambrésis.

CSAPA ambulatoires

ETAPES / Service de consultation spécialisée & CJC & antenne méthadone à Maubeuge

LE RELAIS / Service de consultation spécialisée & CJC & antenne méthadone à Roubaix

TRAPEZE / Service de consultation spécialisée & CJC à Lille

CAARUD

POINT FIXE à Roubaix

ELLIPSE à Lille

Le dispositif des **Appartements de Coordination Thérapeutique ETAPES** à Maubeuge et à Valenciennes,

Comme il a été écrit dans le dernier rapport d'activité, 2013 a été l'année des premiers accueils de résidents dans les appartements de coordination thérapeutiques sur Valenciennes et Maubeuge. Cela s'est traduit par l'accompagnement de dix personnes présentant des pathologies chroniques fort différentes. Les sollicitations ont été nombreuses et pointent l'importance de l'implantation d'un tel service.

Mais bien d'autres événements sont venus nourrir cette année 2013, montrant le dynamisme du pôle. En effet les salariés du Pôle Addictologie ont répondu à de nombreuses sollicitations pour intervenir sur différentes thématiques (formations, colloques, ...). Voici quatre d'entre elles :

3^{ème} édition des journées nationales d'échanges des Communautés thérapeutiques qui s'est déroulée à la Communauté Thérapeutique du Cateau. "Elle" a accueilli plus d'une centaine de professionnels proposant des temps d'échange, de réflexion au travers d'une dizaine d'ateliers animés par les professionnels de la communauté. Les thèmes abordés ont été : la place des anciens résidents dans la dynamique communautaire, la question du rapport au travail ou à la nourriture, la

transdisciplinarité des équipes, les liens avec les partenaires et l'environnement ou encore les problématiques liées aux profils de consommation (cf. zoom ,5 ème partie du rapport d'activité de la communauté thérapeutique).

La journée des CJC du Nord pas de Calais s'est déroulée début avril en collaboration avec les services de la PJJ dans les locaux de l'ENPJJ de Roubaix. Les professionnels ont ainsi participé à l'élaboration, l'organisation et la réalisation de cette journée CJC (constitution du programme, organisation, animation d'ateliers, invitations des intervenants, bilans et suite.).

Portés par l'intérêt de cette journée, les représentants de l'Agence Régionale de la Santé N/PdC souhaite poursuivre le travail entamé par ce COPIL en 2014 dans un esprit de consolidation des partenariats avec les institutions extérieures aux soins.

En parallèle, les « cahiers dynamiques », revue nationale de la PJJ a consacré un numéro spéciale sur cette thématique. Ce numéro sorti en fin d'année 2013 comporte 2 articles auxquels ont participé Patricia FRULEUX et Karlheinz CERNY, (*les cahiers dynamiques "drogues et addictions, n°56, édition Eres*).

8^{ème} assise régionale des addictions, durant laquelle Laurent MICHEL est intervenu sur le thème des addictions et Santé Mentale : quelle problématique globale, quelle réponse spécifique, quelle expérience à partager, quelle clinique à construire ?

Questionnant ainsi l'évolution des modes de consommation, la précarité et peut être le profil psychopathologique des personnes concernées qui amènent les CSAPA à être de plus en plus confrontés à la « Santé Mentale » et inversement.

Le quotidien en on et en off / Pratiques ordinaires en travail social et médico-social - (*L'Harmattan, coll. Les écrits de Buc*), Présentation de l'ouvrage qui s'est déroulée à l'IAE mi-février dans lequel ont co-écrit deux professionnels du pôle : Gioacchino DELLO SPEDALE qui aborde l'importance pour les professionnels agissant dans le domaine de l'accompagnement et du soin, et Karlheinz CERNY montrant que les professionnels dans leurs quotidiens sont toujours pris à témoin de la souffrance de l'usager et sont parallèlement face aux exigences sécuritaires d'une société dont les valeurs morales sont en crise.

Ces exemples montrent au combien il est primordial de faire vivre le débat à partir de nos pratiques. Débat s'invitant dans chaque sphère de notre société et sur de nombreuses thématiques :

- la jeunesse et l'alcoolisation flash et massive,
 - la réduction des risques et la question des salles de consommations à moindre risque,
- mais aussi les addictions aux jeux d'argents, jeux vidéos, internet, ...

En plus de l'accompagnement, ce sont dans ces espaces que les professionnels du pôle addictologie interviennent pour expliquer, échanger et montrer l'importance de la diversité de la prise en charge.

Frédéric BRZOZOWSKI
Directeur du Pôle Addictologie

A. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD

A.1. COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2 bis, route de guise 59360 LE CATEAU	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chef de service : Stéphane LOZE
Projet d'établissement	La Communauté Thérapeutique est un hébergement contenant, de long séjour (deux ans), accueillant un public toxicomane adulte sévré ou sous médicaments prescrites, volontaire pour s'engager dans une dynamique communautaire.
Habilitations et publics	Dispositif expérimental
Obligations officielles	30 places sur site et 5 places extérieures en maison communautaire.

1. . L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique a hébergé 57 résidents en 2013. L'effectif est exclusivement masculin. Les rares candidatures féminines ne débouchent pas sur un accueil. Ces femmes qui contactent la CT envisagent difficilement de se retrouver « seules » dans un collectif masculin constitué et privilégient les lieux davantage « féminisés ». Parmi les différents axes d'amélioration, la constitution d'un groupe de femme reste une priorité.

En moyenne, les résidents sont âgés de 39,5 ans. Cette moyenne d'âge tend à augmenter (38 en 2012). Neuf résidents sur dix ont plus de trente ans et 10 % ont plus de cinquante ans. 82 % des résidents sont originaires du Nord-Pas-de-Calais. La précarité des situations avant l'entrée en CT est en augmentation. Il en est de même des résidents présentant des comorbidités psychiatriques. Comme en 2012, les résidents sont essentiellement bénéficiaires du RSA pour environ deux tiers. Le tiers restant bénéficie de l'allocation adulte handicapé ou des indemnités chômage. La régularisation des situations nécessite un travail d'accompagnement soutenu, notamment en groupe social. Plus de la moitié des orientations sont originaires des services hospitaliers d'addictologie, en particulier l'UTD la Parenthèse de Valenciennes et La Croisée à Saint André. Les autres orientations sont toujours travaillées en lien avec les CSAPA de première ligne ou de transition.

Les produits les plus utilisés sont l'héroïne et l'alcool quasiment à parts égales même si l'héroïne est le produit privilégié en premier usage. Néanmoins, quelle que soit l'addiction principale, les personnes accueillies sont généralement en difficulté majeure avec l'alcool et majoritairement dans une consommation banalisée du cannabis.

Nos espaces collectifs de médiation ont permis de proposer environ 3000 séances réparties comme telles :

- séances techniques, ateliers / menuiserie, bâtiment, bois, espace vert, cuisine.
- séances thématiques, /groupe de parole, groupe sociale, assemblée communautaire
- séances récréatives, /activités sportives et artistiques.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 1 353 402€

Autres ressources : 83 633 €

Répartition des charges (à partir du compte administratif) :

Groupe I : 130 545 €

Groupe II : 945 067 €

Groupe III : 313 607 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	21 salariés soit 17,79 ETP
Qualifications	Directeur / Chef de Service / Médecin / Psychologue / Educateur Spécialisé / Educateur Technique Spécialisé / Educateur Technique spécialisé / Conseillère en Economie Sociale et Familiale / Infirmière / Surveillant de Nuit / Secrétaire / Comptable
Accueil de stagiaires	Moniteur Educateur
Formations 2013	CAFERUIS / Validation des acquis et de l'expérience / Incendie / Journées Nationales des Communautés Thérapeutiques

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Axes de travail engagés en 2013 :

Ajustements organisationnels à effectif complet.

Accueil du public féminin en CT.

Parmi les ajustements retenus, choix a été fait de laisser davantage de responsabilités aux staffs (résidents encadrants). Ainsi, les courses personnelles quotidiennes sont dorénavant entièrement gérées et encadrées par les staffs.

Concernant l'accueil du public féminin, nous expérimentons avec un CSAPA partenaire, la constitution d'un noyau féminin, qui nous permettrait d'accueillir plusieurs femmes simultanément dans la communauté.

Axes de travail à engager en 2014 :

Réduction des risques.

Cotation sur la base du référentiel.

Le comité de pilotage « hébergement » qui rassemble les acteurs des différents CSAPA du département a choisi de réfléchir et travailler sur une thématique commune "la réduction des risques dans les services avec hébergement" sur la base de la nouvelle édition du référentiel porté par la Fédération Addiction.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	12 775	8 403	65,7 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nombre de nuits	2012	2013	Evolution
Réalisé	7 226	8 403	+16 %

4. « PERSPECTIVES 2014 »

Malgré une évolution de 16% du nombre de nuits réalisées par rapport à l'année 2012, le taux d'occupation demeure notre préoccupation principale. Le travail de réseau engagé avec de nouveaux partenaires hors région en amont des prises en charge, une meilleure articulation avec les dispositifs de transition doivent raisonnablement nous garantir l'augmentation de ce taux en 2014.

5. ZOOMS

Organisation des journées d'échanges des CT

La troisième édition des journées d'échanges des Communautés Thérapeutiques a rassemblé 130 participants sur le site de l'ancienne base militaire du Bois l'Evêque et dans l'enceinte de la CT de la Sauvegarde du Nord au Cateau-Cambrésis. Les professionnels, les résidents et quelques partenaires des onze CT françaises se sont retrouvés pendant deux jours, le 10 et 11 octobre 2013, pour partager leurs pratiques, leurs outils, leurs satisfactions, mais aussi leurs difficultés et leurs interrogations.

Comme à l'accoutumée, cette troisième édition était centrée sur les pratiques professionnelles propres au CT. La dizaine d'ateliers proposait d'approfondir des thématiques particulières telles que : la place des anciens résidents dans la dynamique communautaire, la question du rapport au travail ou à la nourriture, la transdisciplinarité des équipes, les liens avec les partenaires et l'environnement ou encore les problématiques liées aux comorbidités psychiatriques, aux profils de consommation ou aux traitements médicamenteux lourds.

La plénière d'ouverture qui a précédé ces temps d'échanges était animée par Monsieur Roger Fleuret Le psychiatre a présenté la psychothérapie institutionnelle en tentant, avec l'aide du public, d'en extraire des éléments communs aux fonctionnements des CT.

Notons cette année, l'ouverture partielle des journées aux membres des structures spécialisées en addictologie, partenaires en amont ou en aval de la prise en charge. Des représentants des différentes CT se sont aussi rencontrés sur deux nouveaux groupes de travail limités pour développer des mutualisations et des coopérations spécifiques afin de permettre aux résidents d'expérimenter des temps forts (TC games en Slovaquie, stage de responsabilisation) pendant leur parcours de soin. Le Nord n'a pas failli à sa réputation de terre d'accueil chaleureuse. Les résidents et les professionnels de la CT du Cateau on fait preuve d'une organisation et d'une mobilisation

exceptionnelles pour permettre aux participants de travailler dans des conditions agréables malgré une météo ch'ti peu clémente. La découverte du patrimoine culturel (jeux anciens, visites du Musée Matisse et de la brasserie de l'Abbaye) a largement contribué à faire oublier la pluie.

Les papilles gustatives des convives ont aussi été comblées. Les tartes au maroilles ou au sucre, la carbonnade et les frites composaient le menu d'une soirée festive superbement accompagné par les artistes pops et rocks des groupes Akoustikhits et The Old Levis, au plus grand plaisir des invités.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris avec la CT du Val D'adour qui organisera, à l'automne 2014, les quatrièmes rencontres dans les Pyrénées.

A.2. CSAPA ETAPES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 32, bd Pasteur 59600 MAUBEUGE	Directeur du pôle addictologie : Philippe LEMPEREUR Chef de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	Etapes est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone, d'une consultation jeunes consommateurs, et intervient en milieu carcéral.
Habilitations et publics	CSAPA Centre de Soins Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Obligations officielles	File active « Soins » : 180 File active « Méthadone » : 60 File active « Consultation Jeunes Consommateurs » : 130

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

File active totale

La file active totale représente l'ensemble des usagers différents vus au moins une fois dans le cadre d'une ou plusieurs activités.

379 usagers / **8957** actes

351 hommes / 28 femmes

Moyenne d'âges : 32,5 ans

File active « Soins »

Cette file est composée des personnes accueillies et accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire sur la base d'un projet de soin individualisé. L'accompagnement s'organise dans des temps convenus, à un rythme adapté aux besoins de chacun.

281 usagers / **1222** actes

File active « Méthadone »

Ces usagers bénéficient d'un traitement de substitution aux opiacés, prescrit et délivré au sein du service après une évaluation médicale, sociale et psychologique.

82 usagers / **7615** actes

File active « Consultation Jeunes Consommateurs »

Cette consultation spécifique s'adresse plus particulièrement à un jeune public usager de stupéfiant. Sur la base d'une prise en charge courte, elle peut conduire à l'orientation vers le CSAPA.

89 usagers / 119 actes

Activité avec l'entourage

Même si les prises en charge s'adressent plus spécifiquement aux personnes toxicomanes, l'entourage et les proches peuvent bénéficier d'un soutien psychologique.

15 parents / 101 actes

Activité de prévention

500 personnes rencontrées (hors file active) / 4 types d'action :

Stages de sensibilisation aux dangers du cannabis avec les usagers orientés par la justice.

Forum de prévention avec les collégiens et lycéens d'Avesnes et environs.

Actions collectives et individuelles avec le public du Club de Prévention d'Aulnoye.

Parcours du coeur avec les détenus du Centre Pénitentiaire d'Assevent.

Activité en milieu carcéral

L'équipe d'Étapes propose des temps de rencontre au sein de du Centre Pénitentiaire d'Assevent pour permettre aux détenus de poursuivre leur démarche de soin ou faciliter la continuité des soins à la sortie de l'établissement carcéral.

84 personnes / 291 actes

Activité de réduction des risques

Ces seringues sont distribuées et récupérées par deux automates situés sur les communes de Maubeuge et Louvroil.

5342 seringues stériles distribuées

2523 seringues souillées récupérées.

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 359 412 €

Autres ressources : 1 982 €

Répartition des charges (à partie du compte administratif) :

Groupe I : 15 531 €

Groupe II : 287 148 €

Groupe III : 32 334 €

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 5,37 ETP
Qualifications	Chef de Service / Psycho / Educateur Spécialisé / Monitrice Educatrice / Infirmier / Secrétaire/ Agent technique

Accueil de stagiaires	Educateur Spécialisé / Agent de Probation
Formations 2013	CAFERUIS / Valorisation des acquis et de l'expérience

1.4 LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Axes de travail engagés en 2013 :

Partenariat et inscription dans l'environnement.
 Mise à jour et développement des supports d'information.
 Structuration de l'intervention en milieu pénitentiaire.

Les rencontres programmées avec les partenaires ont permis une présentation exhaustive de l'activité et l'optimisation de l'orientation du public. En termes de support d'information, l'équipe a élaboré, avec le service communication de l'association, une affiche de présentation du service et des flyers à destination des jeunes consommateurs. L'activité au centre pénitentiaire s'est développée depuis qu'Étapes a été désigné CSAPA référent par l'ARS.

Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2014 :

Réduction des risques
 Procédures d'accueil
 Cotation du nouveau référentiel

2. Un comparatif avec les références initiales

File active	Prévisionnel	Réalisé	Résultat
Soins	240	281	117 %
Méthadone	60	82	137 %
CJC	130	89	68 %

3. Un comparatif avec l'année précédente

File active	2012	2013	Evolution
Soins	267	281	+5 %
Méthadone	78	82	+4 %
CJC	86	89	+3 %

4. « PERSPECTIVES 2014 »

Concernant l'activité des Consultations Jeunes Consommateurs, nous observons une stabilisation du nombre de prises en charge. Malgré une fréquentation en deçà de l'objectif annoncé, le résultat de cette activité est largement compensé par l'augmentation des files actives des activités soins et

méthadone). Au regard de cette réalité, il serait nécessaire de négocier le rééquilibrage des objectifs avec les autorités de contrôle et de tarification.

5. ZOOMS

TROD / (Test Rapide d'Orientation Diagnostic).

Cette action a été développée dans le cadre du partenariat avec l'association AIDES qui réalise régulièrement cette activité dans les locaux du CSAPA. Les professionnels d'Etapes ont donc accompagné 38 usagers (sous traitement méthadone pour la plupart) au dépistage du VIH par TROD. *Ce test permet d'avoir un résultat en 30 minutes maximum. Il est totalement fiable trois mois après une prise de risque VIH. Une goutte de sang prélevée au bout d'un doigt est mise en contact avec des solutions réactives afin d'établir ou non la présence d'anticorps dirigés contre le VIH, virus responsable du sida. Si le test est positif, il doit être confirmé par un test de dépistage classique du VIH (par prise de sang), réalisé dans un laboratoire ou un centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG).*

A.3. ACT ETAPES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 22, rue H. Sculfort 59600 MAUBEUGE	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chef de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	L'hébergement en appartement de coordination thérapeutique vise à permettre la coordination des interventions médicales, psychologiques et sociales sur la base d'un projet individualisé qui a pour objectif l'amélioration de l'état de santé et un accès à l'autonomie
Habilitations et publics	Public atteint de pathologies chroniques sévères, en situation précaire.
Obligations officielles	8 places

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des Appartements de Coordination Thérapeutique a traité 22 sollicitations et accompagné 10 patients en 2013. L'effectif est composé de six hommes (dont un mineur) et quatre femmes originaires du département. En moyenne, les patients sont âgés de 42 ans. Cette moyenne est de 46 ans en soustrayant le mineur à l'effectif.

Les maladies chroniques présentées par les patients sont diverses. Ci-dessous la liste des pathologies pointant la diversité du réseau à créer, les connaissances à développer :

VIH , VHC , épépendymome , arthrose dégénérative, diabète type 2, hystiocytose, carcinome bronchique, cardiopathie, pancréatite.

L'activité s'est plutôt développée sur la ville de Valenciennes, compte tenu de la présence d'un partenaire (service de dermatologie du CH de Valenciennes) connaissant bien l'outil ACT et rompu à ce type d'orientation pour leurs patients. Ce développement tient aussi à la volonté de deux patients originaires de Maubeuge de vouloir s'éloigner de leur ville d'origine pour se soigner. En ce sens, il est possible de dire que si l'activité s'est développée sur le ressort valenciennois, elle a répondu d'emblée à la population du territoire déterminé.

En fin d'année 2013, l'implantation maubeugeoise s'est étendue en raison de la coopération étroite avec deux partenaires de l'arrondissement de Maubeuge. Le CSAPA de Leval et l'UTPAS de Maubeuge ont orienté des patients en demande de prise en charge sur le ressort des ACT de Maubeuge.

Il convient d'ajouter à ces collaborations celle avec le CHRS de l'association AFEJI à Maubeuge, avec laquelle nous avons associé nos moyens pour répondre aux besoins d'accompagnement d'un jeune patient atteint d'une maladie orpheline caractérisée par l'accumulation des cellules qui dégradent

des tissus ou des organes (hystiocytose). Cette coopération a témoigné d'une démarche visant une adaptation des moyens face à un besoin spécifique d'une personne habitant le territoire.

L'activité s'est progressivement développée en 2013 pour atteindre sept prises en charge simultanées en fin d'année. Le constat actuel du nombre de candidatures permet d'augurer d'un taux d'occupation supérieur à 90 % pour l'année 2014.

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 264 903 €

Autres ressources : 24 522 €

Répartition des charges (à partir du compte administratif):

Groupe I : 18 952 €

Groupe II : 232 001 €

Groupe III : 77 030 €

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	8 salariés soit 5,15 ETP.
Qualifications	Chef de Service / Médecin / Psycho / Infirmier / Assistant Social / Conseillère en Economie Sociale et Familiale / Secrétaire / Agent technique
Accueil de stagiaires	aucun accueil en 2013
Formations 2013	Incendie / PSC1 / Diabète / Education thérapeutique

1.4 LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Axes de travail engagés en 2013 :

Développement de l'activité.

Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2014 :

Cotation sur la base du référentiel.

2 UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	2 920	1 223	56,6 %

Activité en cours de développement avec montée en charge progressive.

3 UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le service a commencé l'accueil du public en mars 2013

4 « PERSPECTIVES 2014 »

Le travail d'information des partenaires paye en fin d'année. Sept des huit places sont occupées fin décembre 2013. Le taux d'occupation 2014 devrait avoisiner 90 %. Une attention particulière sera portée sur l'information ciblée du réseau en Val de sambre afin de compléter le développement de l'activité sur Maubeuge.

5 ZOOMS

1.1.1. LA COORDINATION THERAPEUTIQUE

Le médecin des ACT Etapes assure la coordination médicale aux différents moments de la trajectoire du patient pendant la durée du séjour. Ce n'est pas un prescripteur et il ne remplace pas le médecin référent, ni les intervenants du champ sanitaire, spécialistes ou hospitaliers.

En collaboration étroite avec l'infirmier du service, il organise le processus de soin pour une prise en charge thérapeutique globale et cohérente de la situation du patient. Celle-ci peut nécessiter une synthèse ou une intervision réunissant l'ensemble des acteurs de soin.

B. DISPOSITIF METROPOLE LILLOISE

B.1. « LE RELAIS » - CSAPA AMBULATOIRE AVEC METHADONE, SOIN AMBULATOIRE & CJC (CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS).

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40, rue St. Antoine 59100 ROUBAIX	Directeur de Dispositif Nord : M. CERNY Karlheinz Chef de service : M. FICHELLE Bernard
Projet d'établissement	<p>« LE RELAIS » est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou étant orientés par un tiers.</p> <p>Toute personne, présentant une problématique addictive, avec ou sans produit peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande.</p> <p>« Le Relais » est installé à Roubaix, il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en lien avec l'hôpital de La Fraternité à Roubaix.</p> <p>Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux (éducateurs ou assistante sociale) accueillent toutes personnes en demande d'information ou de soins en lien avec leurs problématiques addictives, dont la toxicomanie.</p> <p>L'accueil est anonyme et gratuit, toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone, par la suite les autres rencontres prendront la forme de temps d'échange décidés conjointement, proposant à la personne accueillie la disponibilité de l'intervenant, dans un espace garantissant la confidentialité.</p> <p>Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des évaluations psychologiques, médicales et socio éducatives en début d'accompagnement, afin que se concrétisent le projet individualisé et la continuité des suivis en ayant, avec chacun, identifié les priorités.• Un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion.• Des actions de prévention.• Des permanences en maison d'arrêt.• Une « consultation jeune consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternatives aux poursuites pénales.• La réduction des risques infectieux.• La prise en charge conjointe avec l'hôpital d Roubaix sous

	protocole de substitution à la méthadone.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE CSAPA ET CJC

La file active du **CSAPA** s'est stabilisée cette année : **427** usagers contre **442** l'année passée. Globalement la proportion hommes/femmes reste toujours la même 85 % d'hommes et 15% de femmes. La proportion est presque identique pour la **CJC** (Consultation Jeunes Consommateurs) 89 % d'hommes et 11 % de femmes.

Pour centre de soins, le public est avant tout Roubaisien, nous constatons d'année en année un léger vieillissement de notre file active (âge moyen 40 ans), ce qui peut sembler logique, puisque nous travaillons sur du long terme avec nos usagers. Cependant la moyenne d'âge des nouveaux usagers ayant sollicité nos services cette année est elle aussi élevée (36 ans en moyenne) et fait étonnant cette année, 24 % des nouveaux usagers ont été des femmes !

Le nombre d'usagers la CJC est lui aussi stable par rapport à l'année passée (210 usagers pour la Consultation Jeunes consommateurs). Les jeunes que nous rencontrons viennent essentiellement du versant Nord – Est de la métropole lilloise.

Il s'agit essentiellement de jeunes, âge moyen 21 ans, consommateurs de cannabis, s'inscrivant dans une démarche volontaire, accompagnés ou envoyés par un partenaire. La grande majorité de notre file active (67 %) est orientée par la justice : obligation de soins, alternative aux poursuites pénales, COPJ,...

Nous constatons toutefois que le flux des jeunes envoyés par la justice peut s'avérer très aléatoire et qu'il est important pour nous d'élargir notre partenariat afin d'assurer la pérennité de notre mission.

Ainsi, la coopération avec différentes structures roubaissienne (Centre sociaux, Lycées, foyer Paul Constant,...) ainsi que notre implication importante dans l'animation et le fonctionnement du GROUPE ADOS, instance réunissant les différentes associations roubaissiennes concernées par cette population (les 2 CSAPA, la CMP ados, les clubs de prévention, le service de prévention santé, des foyers pour adolescents, des infirmières de différents lycées,...) nous permet de présenter notre mission, d'être reconnu par ces partenaires, et de fait, de nous faire connaître des usagers et de leurs proches.

Nous pouvons pointer, cette année encore, qu'un certains nombre de sollicitations pour des collaborations, des interventions, de permanences proposées au niveau local, ne peuvent être honorés par faute de disponibilité.

Enfin nous constatons que les alternatives aux poursuites pénales sont en fortes régressions. Elles sont pour le moment remplacées ou compensées par les COPJ (Convocation par Officier de police

Judiciaire). Ces mesures de part leurs natures, ne nous permettent pas de faire le travail de fond entamé dans le cadre des « alternatives aux poursuites pénales ».

Ainsi l'accompagnement des usagers mineurs par leur famille au premier entretien n'est plus préconisé. Nous sollicitons malgré tout le plus souvent possible les parents ou un adulte référent (éducateur, enseignant, infirmière scolaire,...) à participer à un premier entretien et tentons de les associer à cet accompagnement.

1.2. LE CENTRE METHADONE

Le service de délivrance de la méthadone est ouvert en partenariat avec l'équipe du Pavillon 15 de l'hôpital de Roubaix. Par convention nous nous engageons à assurer le suivi psycho social éducatif des usagers accueillis dans le centre, l'équipe du pavillon 15 s'engageant à assurer le suivi médical et donc la délivrance des traitements. Cette année **103 patients** différents ont été pris en charge (**119 l'année passée**) et la file active stabilisée est d'une soixantaine de patients.

L'âge moyen reste élevé : 41 ans (seulement 21 % de notre file active à moins de 35 ans). Nous sommes toujours étonnés de voir apparaître de nouveaux usagers, âgés de 45 ans et plus, solliciter une prise en charge dans le programme méthadone sans jamais avoir été accompagné dans un projet de soins auparavant.

A noter qu'à ce jour nous avons déjà travaillé avec **130** médecins et **115** pharmaciens de la métropole Lilloise (**dont 70 médecins et 42 pharmaciens roubaisiens**). Nous n'avons toujours pas à ce jour de problèmes pour assurer les relais avec la médecine de ville.

1.3. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social :850 673€

Autres ressources : 15 000€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):

G1 : 25 527€

G2 : 692 486€

G3 : 187 043€

1.4. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	12 salariés soit 7.60 etp
Qualifications	Directeur, chef de service éducatif, éducateur spécialisé, assistante de service social, infirmier, psychologue, médecin, secrétaire, agent de maintenance, comptable;
Accueil de stagiaires	Stagiaire éducateur spécialisé Stagiaire assistante de service social,
Formations 2013	<ul style="list-style-type: none">- Le cannabis chez les jeunes « Comment en parler ? ».- L'entretien motivationnel.- « Accompagner les jeunes, accompagner les familles, pour une intervention précoce ».- Journée CJC en avril 2013.

Le service « Le Relais » a engagé depuis 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITeA (Fédération Addiction).

Le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

2. « PERSPECTIVES 2014 »

En 2013, l'équipe a proposé à chacun des usagers accompagnés dans le cadre du programme méthadone par les équipes du Pavillon 15 de l'hôpital de Roubaix et du CSAPA « Le Relais » de participer au moins à une synthèse, voire plusieurs si nécessaire.

Cette synthèse a pour ambition de faire un point sur l'accompagnement médical, psychologique et social proposé et d'envisager ensemble, les axes prioritaires à travailler et ceci en fixant si possible des échéances. Tout comme la grande majorité des usagers, nous trouvons cette démarche très intéressante.

Elle permet entre autre, de remobiliser chaque usager sur son projet de soins, de lui signifier de nouveau que par projet de soin nous incluons bien entendu un accompagnement médical, social, éducatif et psychologique.

Les professionnels du Relais (psychologue, travailleurs sociaux et infirmier(e)) affirment que « bon nombre » des usagers ont une pathologie psychiatrique, ils ne sont pas compétents, ni crédibles pour nommer ces pathologies. Cependant pour donner sens à ces affirmations, il est nécessaire que soient trouvés pour cette année 2014, les moyens de pouvoir les quantifier de façon objective. Ceci afin de pouvoir, à terme, avancer des chiffres nous permettant d'objectiver une impression générale partagée par l'ensemble des acteurs et partenaires, intervenant sur le territoire roubaisien.

La Ville de Roubaix s'est proposée d'être un vecteur de rencontre des futures collaborations avec les acteurs de la psychiatrie de secteur à partir de la mise en place de groupes de travail thématiques en 2013. L'équipe du Relais est impliquée fortement dans cette mobilisation collective.

Pour ce qui est des usagers de la CJC, la collaboration avec des établissements scolaires Roubaisiens, avec le TGI de Lille dans le cadre des alternatives aux poursuites pénales nous met aussi en relation avec des jeunes consommateurs. S'ils ont, certes une consommation parfois abusive de produits stupéfiants, ils ont aussi parfois des pathologies psychiatriques et nous mettent bien souvent en difficulté. L'équipe a toujours pour ambition d'utiliser les compétences et le statut du médecin du CSAPA, afin de tisser des liens avec des psychiatres, des CMP, dans le but d'envisager à terme des expériences de collaborations et de partenariat !

Enfin, dans le cadre des CJC pour les usagers avec ou sans produit pour qui la dépendance n'est pas encore problématique, le travail avec l'utilisateur et sa famille reste pour chacun d'entre nous une préoccupation importante et bien souvent un levier très intéressant pour modifier des situations. Les supervisions d'équipe sont utiles, des formations systémiques ont permis de réfléchir collectivement sur les situations complexes et de travailler dans une même dynamique. Il serait utile de trouver les moyens pour que chaque membre de l'équipe puisse acquérir de réelles compétences dans ce mode de prise en charge.

3. ZOOMS

3.1. ZOOM SUR L'ACTIVITE « METHADONE »

Nous sommes désormais en capacité de distribuer la méthadone sous forme de gélule et une cinquantaine de patients sont actuellement sous « méthadone gélule » prescrite et distribuée en centre de soins ou en médecine de ville. Cette forme galénique a de nombreux avantages pour le patient, en plus d'une gestion plus notamment au niveau encombrement par rapport à la forme en sirop, elle ne contient pas de sucre, pas d'alcool, une meilleure acceptabilité (/sirop et son goût) et enfin un dosage à 1 mg facilitant les baisses de posologie progressives

Avec le temps, nous nous sommes construits un réseau de médecins et de pharmaciens pour assurer des « relais ville » et, contrairement à certains centres, nous n'avons toujours pas à ce jour de difficulté pour assurer des relais pour les usagers prêts à être accompagnés par la médecine de ville. De ce fait, dans la mesure où nous passons en réseau villes les patients « allant bien », plus le temps passe, plus nous nous retrouvons à gérer une file active de patients ayant des comorbidités psychiatriques importantes. Du fait de leur dépendance, ils ne sont pas pris en compte par la psychiatrie de secteur, ils s'auto-médiquent avec des substances psycho-actives ou des médicaments psychotropes en doses massives, ils ne peuvent pas être relayés en réseau ville car ils sont trop difficiles à gérer par le médecin généraliste.

Nous nous retrouvons ainsi avec une vingtaine de patients avec qui devons travailler sur du très long terme. Pour eux, les seules occasions de sortir du programme méthadone peuvent être l'incarcération ou le sevrage méthadone (hospitalier ou à la « dure »). Cependant, ils demandent souvent à réintégrer le programme méthadone dans les mois qui suivent, ou reviennent dès qu'ils sortent de maison d'arrêt (tous ont la possibilité d'un relais du traitement prescrit durant leur peine de prison).

Nous essayons régulièrement et bien souvent en vain de solliciter des psychiatres roubaisiens pour compléter cette prise en charge, mais ceci reste compliqué et difficile et nous sommes démunis pour accompagner ces patients dans de bonnes conditions. La présence d'un psychiatre (ne serait ce qu'une matinée par semaine), lors de la distribution pourrait nous permettre de prendre en compte cette problématique, de proposer une réponse adaptée à chacun et de créer du partenariat avec la psychiatrie de secteur. Cette collaboration ne se fait pas naturellement, elle est pourtant indispensable et nous avons peu de moyens, pour la rendre efficiente. Nous avons cependant réussi à travailler un partenariat avec un voire deux psychiatres du CMP. Cette expérience bien que ponctuelle s'avère concluante pour chacun d'entre nous ainsi que pour le patient. Il n'y a donc à priori pas de raisons pour que cette collaboration ne puisse se poursuivre et s'intensifier.

B.2. « POINT FIXE » - CAARUD ROUBAISIEEN, DISPOSITIF DE REDUCTION DES RISQUES.

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40 ter, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	Directeur de Dispositif Nord : M. CERNY Karlheinz Chef de service : M. FICHEILLE Bernard
Projet d'établissement	<p>« POINT FIXE » est le Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD) roubaisien du Pôle Addictologie.</p> <p>L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.</p> <p>Pour cela l'équipe de Point Fixe propose aux personnes toxicomanes actives, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs.</p> <p>Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple.</p> <p>Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement.</p> <p>Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les annonces des résultats sont pratiquées par le médecin du CSAPA exerçant une permanence hebdomadaire dans les mêmes locaux.</p> <p>Le service gère sur la ville de ROUBAIX un « distributeur/récupérateur de seringues ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le service est ouvert du lundi, mardi et vendredi après midi de 14 heures à 17h30 pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16 à 18 heures.
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

La file active du CAARUD « Point Fixe » est de **139 usagers** différents cette année, contre 136 en 2012. Le nombre de nouveaux usagers est faible depuis environ 3 ans (12 nouveaux cette année).

Ce chiffre bas est aussi du au fait que les nouveaux ne venant que très peu de temps ne sont pas toujours comptabilisés dans notre base de données, ceci dans la mesure où ils ne souhaitent pas forcément dans un premier temps lever leur anonymat et apparaissent sous « X » dans les statistiques.

Les usagers du CAARUD fréquentent le lieu depuis longtemps et régulièrement (50 % le fréquentent depuis plus de 10 ans).

Ce public reste majoritairement roubaisien (à 80 %) et en totalité issus du versant Nord / Est de la métropole lilloise. Il est **masculin** pour plus de **96 %** et la moyenne d'âge est de **42 ans** (la moyenne d'âge des nouveaux étant de 41 ans, ce qui n'influence pas la moyenne d'âge générale !).

Les raisons de la fréquentation sont principalement matérielles : se nourrir, se doucher, laver son linge, se poser ou se reposer et bien sûr pouvoir bénéficier de moyens stériles d'injection et de consommation.

Nous constatons une forte hausse des contacts cette année (**6679** cette année contre **5298** en 2012). En ce qui concerne nos missions de réduction des risques :

- **L'échange de matériel**

- La distribution de seringues et de « Kits+ » est en **progression de 35 %** (5738 « steribox » distribués contre 2685 en 2012, et 7240 seringues contre 6803 en 2012).
- La récupération de matériel usagé a, elle aussi, augmenté de 17 % par rapport à l'année passée (7242 contre 6028 en 2012).

Concernant la sensibilisation des usagers à effectuer régulièrement des sérologies a été moins efficace et donc a eu aussi une incidence sur la vaccination des usagers.

Ceci est certainement du au fait d'un mouvement de personnel, une nouvelle infirmière a été embauchée cette année, le temps de formation nécessaire, ainsi que la mise en place de tout le travail de mise en confiance et de sensibilisation des usagers à reconstruire sont des explications probables.

La variété des produits consommés reste identique d'une année sur l'autre, nous observons cependant une baisse sensible de consommation de Subutex par voie intraveineuse et une augmentation de la consommation de cocaïne en sniff ou en IV et quelques usagers déclarent une consommation de Crack (ce qui nous incite à distribuer des pipes à crack).

Le travail réalisé dans le cadre du « conseil d'usagers », afin de réfléchir avec eux aux actions et aux moyens d'information les plus pertinents à mettre en place pour mener à bien notre mission de Réduction Des Risques, est un levier pertinent pour les impliquer et les associer à notre démarche de soins.

Nous réfléchissons aussi régulièrement avec les usagers du CAARUD aux moyens à mettre en place afin de gérer au mieux les situations de violence et la vente de produit dans la structure ou ses environs.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social :158 528€

Autres ressources : 0€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):

G1 : 20 119€

G2 : 146 255€

G3 : 10 310€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	6 salariés soit 2.68 ETP
Qualifications	Directeur, éducateur spécialisé, infirmier, comptable, agent d'entretien.
Accueil de stagiaires	Educatrice spécialisée
Formations 2013	Formation intra « André Chemin »

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service « Point Fixe » a engagé depuis 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'association « Charonne ».

Le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

La poursuite de la sensibilisation et l'incitation aux dépistages VIH, VHC et VHB reste des indicateurs pertinents dans l'amélioration de la prestation aux usagers du CAARUD.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nous affirmons l'année passée que l'activité « dépistage/vaccination », semblait instaurée, mais que cela n'allait cependant pas de soi. Le changement régulier d'infirmière, les vacances de poste, font que le travail de sensibilisation, de mise en confiance est régulièrement à reconstruire.

De plus, les usagers ne viennent que très rarement nous demander spontanément à se faire diagnostiquer. Afin de ne pas les harceler tout le temps à ce sujet (au risque de n'être plus audible), nous choisissons de mener, ponctuellement, des campagnes de sensibilisation et de prélèvement.

Cependant, nous ne pouvons mener cette action qu'auprès des usagers acceptant de lever l'anonymat et bénéficiant d'une couverture sociale (CMU, Sécu + mutuelle..). Certains ne peuvent pas en bénéficier, car n'ayant pas de CMU ou de mutuelle il leur revient de prendre une partie ou la totalité des frais à leur charge.

3. « PERSPECTIVES 2014 »

Malgré une volonté partagée avec l'ARS à mettre en place «des interventions de proximité », peu de temps a pu être consacré pour prospecter auprès des partenaires concernés par les usagers fréquentant les CAARUD.

Peu de temps car la priorité du service est l'accueil du public et pour que celui-ci soit de qualité, il est nécessaire que 3 salariés soient présents.

L'activité est donc impactée par ce nombre limité de professionnels. En effet, en 2013 le service a dû fermer plus d'une vingtaine de permanences d'accueil. Et ce chiffre est hélas en augmentation.

Et malgré ces constats, il est important de mettre en place ces actions de "maraudes". Au risque que le travail de prospection et de diagnostic du recensement des lieux de regroupement, de consommation ne devienne obsolète et nous oblige à nouveau d'informer, resensibiliser nos partenaires.

Il est donc impératif d'organiser, réfléchir au mieux les actions à mener et soutenir l'équipe pleinement engagée dans celles-ci.

B.3. « ELLIPSE » - CAARUD, DISPOSITIF DE REDUCTION DES RISQUES LILLOIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 57, rue Jean JAURES 59000 LILLE	Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service éducatif : Anna JACQUIEZ
Projet d'établissement	<p>Le service « Ellipse » est un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD). L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.</p> <p>Pour cela le service propose aux personnes toxicomanes, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs.</p> <p>Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple.</p> <p>Elles pourront accéder à de soins infirmiers, d'entretiens psycho sociaux, d'accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement.</p> <p>Des accompagnements vers les centres de dépistage anonyme et gratuit sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie.</p> <p>Le service gère sur la ville de LILLE les « échangeurs distributeurs de seringues » qui sont à ce jour au nombre de trois. De même, un travail de proximité, organisé sur les quartiers, permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique.</p> <p>En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers.</p> <p>Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir, le matin pour des accueils individuels et à partir de treize heures pour des accueils collectifs.</p> <p>Le mercredi est réservé exclusivement à l'accueil de femmes.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2013, le service a accueilli 668 personnes différentes contre 738 personnes en 2012. Ce chiffre reste bien supérieur à l'objectif annuel de 450 personnes différentes de 2006. Par ailleurs, nous assistons depuis 2 ans à un renouvellement significatif de notre file active.

Cette légère baisse est probablement due à une vigilance de l'accueil d'un certain type de public. Cette attention fut portée suite à des incidents de violence qui ont traversés le service entre 2011 et 2012. Après une réflexion en équipe ainsi qu'une formation à la gestion de la violence, l'accompagnement s'est donc recentré sur l'accueil du public essentiellement « Toxicomane ».

Les usagers fréquentent le CAARUD pour certains depuis de longues années. Le lien avec les professionnels fait office de repère. Ce lien permet aux usagers de s'exprimer en toute confiance sur leurs modes de consommation, leurs pratiques sexuelles et les difficultés qui peuvent en découler.

Ce sont donc un peu moins de 700 personnes qui ont fréquenté Ellipse cette année, dont certains reviennent, 26 %, après au moins 1 an d'absence, ce qui est souvent liée à une incarcération ou encore le temps d'une prise en charge en Centre thérapeutique résidentiel.

Même si le nombre de femmes est toujours en légère augmentation, ce sont majoritairement les hommes qui fréquentent le service (78%).

Le temps spécifique « femme », s'organise toujours le mercredi (cf. zoom 5.3)

Le service est connu pour beaucoup grâce au bouche à oreille, 27 % de nouveaux usagers sont ainsi venus jusqu'à nous, dont une trentaine de personnes (soit 4,5%) ont été réorientés au regard de l'absence de consommations ou parce qu'ils étaient mineurs.

Les motifs premiers de leurs venues sont :

- L'accès à du matériel d'injection, de sniff et autre ainsi que pour des conseils concernant les pratiques de consommation.
- L'accès à des prestations diverses, tels qu'une collation, les douches, une lessive ou tout simplement se poser quelque part.
- L'accès aux soins infirmiers et/ou l'accès au soin en Addictologie (sevrage) ou encore la Psychiatrie.
- L'accès au droit commun et aide aux démarches administratives diverses.

L'équipe d'Ellipse a désormais intégré les maraudes hebdomadaires à leur activité permanente.

Ces actions « inter associatives » entre les professionnels d'Ellipse et ceux des autres CAARUD de la place lilloise, s'organisent notamment sur le quartier de Moulin, mais peuvent s'étendre jusqu'au centre ville. Les professionnels se déplacent en binôme, si possible, constitué d'un infirmier et d'un éducateur spécialisé.

Les interventions en squat sont fréquentes, mais se déroulent toujours sur invitation d'un usager. Il s'agit d'aller à la rencontre d'un public qui ne fréquente pas ou peu les CAARUD, sans pour autant l'envahir.

Il y a un lien durable et régulier avec les agents de médiation sociale de la ville de Lille, ceux-ci nous alertent en cas de besoin sur les déchets toxiques abandonnés et/ou les squats sur le territoire de Lille Moulin.

Nous procédons aussi, si possible en lien avec les usagers, à des ramassages et ce, dans un souci de responsabiliser les consommateurs sur la problématique des déchets toxiques abandonnés dans l'espace public.

L'équipe se charge également de l'approvisionnement des distributeurs-récupérateurs de seringues, appartenant à la Ville de Lille.

En 2013, Ellipse a distribué en totalité 42244 seringues contre 39955 en 2012. La récupération s'élève à 14388 seringues contre 18788 en 2012. Le taux de récupération est de 34%.

	<u>2012 :</u>	<u>2013 :</u>
File active	738	668
Hommes	80%	78%
Femmes	20%	22%
Produits illicites	100%	98%
CRACK	30%	44%
Pipes à Crack distribuées	<i>matériel disponible depuis 2013</i>	1296
Seringues distribuées	39955	42244
Seringues récupérées	12760	14388

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social :	486 526.24€
Autres ressources :	28 337€
<u>Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):</u>	
G1 :	68 738€
G2 :	330 166€
G3 :	96 237€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	11 salariés soit 7.7 ETP
Qualifications	Chef de service éducatif, assistante de service social, éducateur spécialisé, infirmier, comptable, agent d'entretien.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire ES (3 ^{ème} année), 6 stagiaires IDE (stage court ne dépassant jamais les 2 mois)
Formations 2013	Ethnopsychiatrie, colloques

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

L'évaluation interne, par l'exploitation en 2009 du référentiel « Charonne », continué en 2010, 2011, 2012, fait partie intégrante de la pratique cette année.

Toutes les données sont maintenant retenues dans PROGDIS, cet outil permet de donner une photographie à l'instantanée sur l'activité du lieu.

2. LES ACTIONS REALISEES

En 2013 l'équipe a fait un réel effort sur le recueil de données du questionnaire annuel de chaque usager, afin de repérer non seulement l'évolution de la situation de chacun, mais surtout aussi les évolutions dans les modes de consommation ainsi que des produits utilisés. La quête de ces éléments est en cohérence avec la mission de veille sanitaire.

Le poste d'une Assistante Sociale a été pérennisé en 2013, sa posture et ses accompagnements ont un réel sens dans la structure. Elle permet d'optimiser les accompagnements administratifs (CPAM, CAF, bailleurs sociaux, CHRS, trésor Public, etc.).

Depuis le réaménagement du service (bureau déménagé au RDC, les entretiens individuels se tiennent maintenant toute la journée, y compris pendant le temps d'accueil collectif.

Les faits marquants de l'année 2013 à Ellipse :

- La régularité du « travail de rue » et les interventions en squat.
- La régularité des moments de ramassages et l'élargissement du territoire traité.
- La mise en place d'une permanence avec l'équipe mobile de Psychiatrie « Diogène » : L'accès au soin via les CPAA (service d'accueil d'urgence en Psychiatrie à l'hôpital Saint Vincent) reste insatisfaisant – les interventions de l'équipe de Diogène permettent de passer le relais quand les limites de nos compétences sont atteintes. Mais ce n'est pas pour autant que l'accès aux hospitalisations, quand ce la s'avère nécessaire est opérante.
- Des liens plus étroits avec l'équipe « Ehla », équipe mobile en Addictologie, afin de faciliter les accès aux hospitalisations pour les lieux de sevrage.
- La mise en place d'un groupe de travail sur les BPCO (Broncho-pneumopathie chronique obstructive) – avec une campagne de dépistage en projet :
- Amélioration du « temps femme » avec un accès à la socio esthétique, ce qui permet de travailler l'estime de soi.
- Des dépistages rapides appelés « TRODS » ont lieu une fois par mois et ce grâce au partenariat avec l'association AIDES.

3. « PERSPECTIVES 2014 »

Même si une légère baisse de la file active est constatée, le service reste largement au dessus des objectifs chiffrés et attendus par les financeurs.

Une optimisation de l'accueil des usagers avec chien(s) est à l'étude. Le public précaire que nous accueillons vit pour beaucoup à la rue ou en squat, nombreux sont ceux qui ont un animal de compagnie. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, ces animaux ne rentrent pas dans la structure.

Ce public fréquente notre service de ce fait qu'en dernier recours. L'idée serait de mettre en place des petites niches individuelles pour les chiens, dans lesquels l'animal est attaché et/ou enfermé, afin de rassurer leur propriétaire.

Par ailleurs le contenu de l'accueil femme du mercredi est toujours en question, l'équipe se rendra lors du 1^{er} trimestre 2014 dans des CAARUD hors région notamment à Paris, afin de questionner nos pratiques et se nourrir d'autres façons de faire. Une journée de réflexion sera programmée durant le 1^{er} semestre, afin de mettre en pratique les changements envisagés et validés.

La supervision médicale pour l'équipe d'infirmiers serait à remettre en place. Celle-ci avait abouti à l'élaboration de protocole de soins et la mise en conformité de l'infirmier, validés par un médecin. Le protocole de soin demande à être régulièrement remis à jour.

Par ailleurs des permanences ponctuelles d'un médecin pourraient faciliter l'accès au dépistage, qui implique une annonce des résultats faite par un médecin et non par un infirmier.

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LES DEPISTAGES

La facilitation des dépistages :

Malgré la présence de 2 infirmiers au sein de l'équipe, les dépistages ne peuvent se faire sur le service, car l'annonce du résultat doit impérativement être assurée par un médecin, absent dans l'organigramme de notre CAARUD. La possibilité d'orienter le public au CDAG le plus proche est insatisfaisant, car les rendez-vous n'y sont pas tenus par les usagers. Le dépistage est de ce fait inopérant, sauf en ce qui concerne les dépistages rapides (TROD) organisés dans nos murs par les professionnels de l'association AIDES, seuls autorisés à les pratiquer.

Un protocole médical peut permettre que nos Infirmiers procèdent au prélèvements sanguins, les transmettent à un laboratoire mais suppose tout au moins soit, une permanence tenue par un médecin dans la structure, soit une convention avec une autre association ou un médecin de ville pour pouvoir assurer l'annonce des résultats.

4.2. ZOOM SUR LES NOUVELLES TENDANCES DE CONSOMMATION

Nouvellement la consommation de Crack semble prendre de plus en plus de place sur le territoire Lillois. L'augmentation des demandes de matériel de consommation spécifique, pipes à crack, semble confirmer cette tendance. La consommation de ce produit n'est pas sans risque consommation, il offre un accès à de fines particules de produits portant atteinte aux voies aériennes les plus profondes (les alvéoles). La résultante peut en être une altération durable du système pulmonaire qui donnera lieu à une maladie chronique en cas de consommation massive et ancienne, mais aussi à des manifestations pulmonaires aiguës, qui vont de l'inconfort passager, à l'urgence vitale. La mise en place d'un groupe de travail autour des risques sanitaires liés à ces consommations devrait déboucher en 2014 à une campagne d'information et de sensibilisation des usagers.

4.3. ZOOM SUR LE TEMPS « FEMME »

Le temps « femmes » est un espace-temps réservé uniquement à l'accueil de femmes tous les mercredis de 9h30 à 17h. Considérant le public féminin comme particulièrement vulnérable, cet accueil permet aux femmes de se poser dans le CAARUD en dehors des tensions possibles dans un accueil mixte, mais à majorité masculine. Des séances de socio esthétique sont maintenant régulièrement proposées, celles-ci suscitent une réelle adhésion du public féminin. Force est de constater que cette proposition a entraîné une augmentation de la fréquentation du lieu par le public féminin.

B.4. « TRAPEZE » - CSAPA AMBULATOIRE AVEC CJC (CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267 rue Solferino 59000 Lille	Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service éducatif : Marguerite QUILLIGAN
Projet d'établissement	<p>« Trapèze », Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA généraliste), est un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécialisé en ambulatoire.</p> <p>A partir d'une permanence, assurée du lundi matin au vendredi soir, le service propose aux usagers de drogues, à leurs familles, ou à toute personne ayant une problématique addictive avec ou sans rendez-vous, des entretiens visant à faire le point sur ces comportements (addictions sans produits) ou consommations de drogues licites ou illicites et leurs incidences sur la vie de chacun.</p> <p>En fonction des difficultés propres à chaque personne, des propositions d'accompagnement en ambulatoire, visant à une évaluation médicale, psychologique ou sociale, seront proposées. A partir de ces rencontres, des propositions d'accompagnement seront formulées.</p> <p>A ce service est adossée « La consultation jeunes consommateurs », celle-ci s'adresse en partie aux jeunes consommateurs, âgés de 14 à 22 ans orientés par le Tribunal de Grande Instance de Lille dans le cadre des procédures de classement sans suite avec orientations.</p> <p>La collaboration avec les établissements scolaires proches de nos services ainsi qu'avec les établissements accueillant des adolescents (ex : MdA) favorise la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toutes autres formes d'addiction.</p> <p>Ces rencontres peuvent être à l'initiative des jeunes ou sur recommandation des adultes concernés. Elles permettent l'auto évaluation des consommations ou de la dépendance, la prise de conscience des risques encourus et visent à un accompagnement vers l'abstinence.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes des personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le service d'accueil d'écoute et d'accompagnement spécialisé à Lille possède son identité propre sous le nom de « Trapèze ». Le service est opérationnel sous cette forme depuis début 2004

En 2013, le service a reçu 318 personnes différentes, dont 296 patients et 22 personnes non consommatrices souhaitant une information sur les produits, se posant des questions sur les addictions.

A ce chiffres il faut d'ajouter 203 parents/travailleurs sociaux, qui ont accompagné ces jeunes mineurs à la consultation jeunes consommateurs du service Trapèze. Le nombre est très sensiblement supérieur à l'année 2012 (201 en 2012 et 166 en 2011).

Concernant les parents accompagnant leurs enfants, $\frac{3}{4}$ d'entre eux sont présents durant l'entretien. La présence des parents au premier entretien permet de réintroduire la responsabilité éducative de ceux-ci lorsque leurs enfants sont consommateurs de produits psychotropes illicites.

Au total 521 personnes différentes (patients parents & entourage, autres) ont pu être accueillies au service en 2013

Les conventions signées avec le **TGI de Lille**, les services de l'**ARS** et le service du **SEAT**, concernant le Parquet mineur, relatives aux poursuites pénales ont amené la CJC du service « Trapèze » à rencontrer 260 jeunes contre 250 en 2012, soit **217** jeunes de « moins de 20 ans »

Au total les « moins de 25 ans » représentent plus de 96% du public accueilli à Trapèze en 2013 contre 84% du public accueilli en 2012. Les 12% de consommateurs ayant plus de 25 ans ont été orientés soit par les partenaires extérieurs (FJT, club de prévention), soit ils ont sollicité directement le service. Ils étaient 16% en 2012 et 7% en 2011

En 2013, 228 patients ont été rencontrés suite à une orientation judiciaire. En 2012, 217 patients l'ont été, contre 250 en 2011

Par ailleurs, 87 personnes ont bénéficié des mesures judiciaires de type « stage pour usage de stupéfiant » pour lesquels interviennent les professionnels du service Trapèze (9 interventions de 3 heures réalisées en 2013)

Comme les années précédentes, la majorité des personnes fréquentant le service est consommatrice de cannabis (93%) comme premier produit, en second vient l'alcool (2%) suivi des demandes d'addiction sans produit (1,5%)

L'équipe de Trapèze a proposé 260 rendez-vous ambulatoires en dehors des convocations judiciaires

Il est à noter que dans le cadre des consultations avancées, le service a réalisé 9 interventions collectives (7 en milieu scolaire et 2 en milieu institutionnel), qui ont concerné 527 jeunes

Les interventions des professionnels du service Trapèze amènent ces jeunes à prendre conscience des risques pour leur santé en lien avec leurs comportements addictifs, risques ils connaissent partiellement

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 188 452.06€
Autres ressources : 13 441€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif) :

G1 : 5 546€
G2 : 196 173€
G3 : 10 443€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	4 salariés soit 2.80 ETP
Qualifications	Chef de service éducatif, éducateur spécialisé, assistante de service sociale, psychologue, agent administratif.
Accueil de stagiaires	Pas de stagiaire en 2013
Formations 2013	Colloque Fédération Addiction à Besançon, Assises Addictologie à Lille, Analyse des pratiques professionnelles en Addictologie, Union Régionale de la Fédération Addiction à Lille, MDFT à Lille et Paris.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Le service « Trapèze » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITeA (Fédération Addiction).
En 2013 le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

2. LES ACTIONS / EVOLUTIONS EN 2013

Partant du constat, que les horaires ne sont pas compatibles avec un travail ou une scolarité.
Le service a privilégié les créneaux d'ouverture au public en lui permettant d'accéder à la possibilité d'une rencontre le midi.
Toujours dans l'optique d'un accueil de qualité, le service a été doté d'un agent administratif pour l'accueil (octobre 2012). Nous avons fait passer l'enquête de satisfaction au près des patients de Trapèze en 2013 durant un mois. Malgré peu de réponses, on note une grande satisfaction de la part des usagers. IL sera nécessaire de relancer l'enquête lors de la campagne nationale sur les CJC.

Afin d'élargir le champ d'action du service nous avons poursuivi les rencontres partenariales
"L'ouverture vers l'extérieur" est donc l'une de nos priorités :

Avec la MDA (la Maison des Adolescents de Lille) le service effectue une permanence de deux heures par semaine, une convention doit finaliser ce partenariat.

Nous travaillons aussi à la mise en place d'une convention partenariale avec les foyers de la PJJ sur Lille.

L'année 2013 fut caractérisée par une augmentation significative des « comparutions immédiates » au détriment des « alternatives aux poursuites pénales ». Ceci a comme conséquence pour les usagers une inscription de l'infraction à la législation sur les stupéfiants dans leurs casiers judiciaires et pour l'équipe une modification de l'organisation des créneaux horaires mis à disposition du TGI de Lille. Une rencontre avec le substitut du procureur en début 2014 devra permettre une réflexion sur l'amélioration de notre collaboration.

Durant l'année 2013, l'équipe s'est investie dans la formation MDFT. (*thérapie familiale multidimensionnelle*). Deux personnes ont entamé une formation. L'équipe a entrepris de rencontrer les partenaires afin de leur exposer ce nouvel outil, que nous proposons de mettre en œuvre dans le traitement des personnes souffrant d'addictions et espérons démarrer ce type de prise en charge en 2014.

3. PERSPECTIVES / AXES D'AMELIORATION 2014

Comme il a été précisé dans la présentation de l'année 2013, la baisse de notre file active concernant les orientations du tribunal est fortement imbriquée à la politique du parquet. Il est donc important de réfléchir sur une amélioration de la collaboration avec les services judiciaires. Des rencontres au premier trimestre 2014 seront organisées pour effectuer un bilan et permettre de faire part

Le second point sera de continuer l'augmentation du partenariat, cela en allant au devant des usagers en répondant un maximum aux demandes d'intervention sur les lieux de vie.

Enfin, nous avons constaté que certaines sollicitations pour un rencontre se fait de manière spontanée, notre fonctionnement nous permet difficilement de répondre à ces types de demande. Il faut donc développer notre capacité à recevoir ces demandes spontanées.

4. ZOOMS

La MDFT est un protocole de prise en charge qui fonde son approche sur le constat selon lequel la prise de substances psychoactives chez l'adolescent est un phénomène multidimensionnel, tant dans ses causes que dans les effets que cette consommation aura sur le jeune et son entourage. Plus précisément, quatre dimensions contribuent à la genèse d'une addiction au cannabis à l'adolescence. Il s'agit de facteurs de vulnérabilité liés à la personnalité de l'adolescent, à ses parents, à sa famille et à l'environnement. De même, la consommation problématique de cannabis produit en retour un effet de potentialisation sur ces mêmes facteurs de vulnérabilité ce qui aggrave la situation générale du jeune.

La thérapie centre donc son intervention sur ces quatre domaines. En particulier:

- les caractéristiques personnelles de l'adolescent et notamment son positionnement par rapport aux produits (perception de la dangerosité, vécu émotionnel, comportement vis-à-vis des consommations),

- les parents (représentation des drogues, mesures prises à l'encontre de la consommation, monitoring, qualité du lien émotionnel à l'adolescent, consistance et coordination dans la discipline)
- les interactions familiales (compétences de communication, organisation familiale, climat émotionnel, capacité de résolution de conflits),
- les autres sources d'influence comme le milieu scolaire, les pairs, éventuellement le système

L'idée principale qui traverse le modèle thérapeutique MDFT est d'avoir un impact direct sur les facteurs de risque et de protection afin de parvenir à un arrêt des consommations et freiner le cycle délétère qui l'accompagne

B.5. « CONCERTO » - CSAPA AVEC HEBERGEMENT INDIVIDUALISE (APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 267 rue Solferino 59000 Lille	Directeur du dispositif : Karlheinz CERNY Chefs de service : Marguerite QUILLIGAN
Projet d'établissement	<p>« Concerto », Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie en hébergement individualisé, accueille des hommes et des femmes, présentant une problématique addictive inhérente aux psychotropes licites ou illicites consommés, âgés de 16 à 35 ans, seuls ou parents isolés, engagés dans un parcours de soins.</p> <p>En fonction de la demande exprimée par la personne, le contrat de prise en charge concrétisera un accueil en appartement thérapeutique ou un hébergement en nuitées d'hôtel.</p> <p>Ces propositions doivent permettre d'aborder des questions relatives à l'autonomie, à l'insertion et au rétablissement du lien relationnel en prise directe avec la réalité, ceci à distance de toutes consommations de produits psychotropes, licites ou illicites.</p> <p>La procédure d'admission est envisageable après concrétisation de la demande par le biais d'un courrier. Avant tout accueil, sont proposés un ou plusieurs entretiens afin d'évoquer la situation personnelle du postulant, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins au sein du dispositif.</p> <p>En appartement thérapeutique, les contrats de séjour induisent le suivi basé sur une rencontre quotidienne avec les éducateurs et hebdomadaire avec la psychologue, ceci afin de favoriser la gestion commune des objectifs, de l'argent, du rapport au temps et de l'environnement social. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement.</p> <p>Les accueils avec hébergement en nuitées d'hôtel permettent de poser avec la personne accueillie et les partenaires des objectifs à court terme permettant d'initier une démarche de soins ou même de la conforter. L'organisation du temps de séjour permet de structurer les différentes démarches, qu'elles aient à voir avec le soin, la famille, le judiciaire ou autres.</p> <p>Les prises en charge sont gratuites, basées sur la libre adhésion. A la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement individuel en appartements thérapeutiques ou en nuitées d'hôtel de 7 personnes ayant des problématiques additives, âgées de 16 à 35

	ans, volontaires dans une démarche de soins. Depuis 2013, un 8 ^{ème} appartement est utilisé comme « appartement relais », afin d'accompagner à partir d'un suivi allégé la sortie du dispositif.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1 L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des appartements thérapeutiques a pour mission d'accompagner les personnes toxicomanes dans leur projet d'autonomie psychique et sociale.

En 2013 nous avons accueillis en appartement thérapeutique 12 personnes différentes après en avoir traité 25 sollicitations et en avoir entamé 10 procédures d'admission, qui ont débouché sur 6 admissions. Nous avons eu 4 désistements

Comme les années précédentes, il y a eu moins d'accueil féminin que d'accueil masculin en 2013, cependant nous constatons une augmentation significative. En 2011 nous retrouvons une répartition par sexe correspondante au niveau national des prises en charge au sein des dispositifs de soin en addictologie, à savoir 23 % de femmes pour 87 % d'hommes. En 2012 le pourcentage était de 36 % d'accueils féminin, en 2013, il est de 33% de femmes contre 67% d'hommes en 2013.

Comme en 2011 et 2012 nous remarquons un équilibre des tranches d'âges des personnes accueillies. Les « moins de 30 ans » représentent 99 % des personnes accueillies, alors qu'ils ne représentaient que 77 % en 2012 et 72 % en 2011. Un rajeunissement de notre public accueilli en lien avec notre projet associatif est à souligné.

En 2013, 41% des personnes accueillies sont originaires de la région, contre 36 % en 2012, et 62 % en 2011. Après une baisse importante entre 2012, les demandes régionales sont à nouveau en hausse. Le fait d'être originaire de la région reste néanmoins un plus dans le processus d'insertion après la prise en charge. Ceci restant vrai bien que la distance avec le milieu d'origine est un facteur aidant pour le début de la prise en charge.

En 2011, la cocaïne et ses dérivés s'imposait comme premier produit d'addiction, juste avant l'alcool et le cannabis. Les dérivés d'opiacés étaient en perte de vitesse en ce qui concernent les demandes de prises en charges en appartements thérapeutiques. En 2012 le retour de l'héroïne comme produit à l'origine de la prise en charge, ainsi que la maintenance de la cocaïne et l'alcool se trouvent être les produits pour lesquels le public a le plus d'appétence et renouvelle ses comportements addictifs. **En 2013** la moitié de notre public vient nous rencontrer pour continuer à prendre de la distance avec l'héroïne. En second lieu le public se tourne pour l'autre moitié vers l'alcool et la cocaïne. La tendance des pratiques de consommation de 2012 semble se confirmer dans la durée.

La moyenne des séjours est approximativement de 7 mois et demi en 2013 comme en 2012, contre de 6 mois et demi en 2011

Le taux d'occupation fut de 104 % en 2013. Il était près de 96 % en 2012 et il fut de 97% en 2011. Ceci s'explique en partie que cette année nous avons pu mettre à disposition l'appartement relais pour deux de résidents.

A partir des besoins recensés dans nos différents services et parmi nos partenaires, l'hébergement relais en hôtel s'avérait un réel besoin. Comme en 2012, des nuitées d'hôtel ont pu être réalisées en

fonction des demandes des partenaires. C'est durant la période d'hiver que les demandes furent les plus nombreuses.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 314 086.76€

Autres ressources : 3 050€

Répartition des charges par groupe :

G1 : 33 513€

G2 : 219 005€

G3 : 71 140€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	4salariés soit 3.7 ETP
Qualifications	chef de service, éducateur spécialisé, psychologue, comptable.
Accueil de stagiaires	2 stagiaires « éducateurs spécialisés » ont été accueillis au service.
Formations 2013	Colloque Fédération Addiction à Besançon, Assises Addictologie à Lille, Séminaires sur SCMR et « espaces de consommation » à Paris.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service « Concerto » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITeA (Fédération Addiction).

En 2013 le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

Les axes d'amélioration travaillés en 2013 concernent le projet individualisé et l'appartement relais.

Le projet individualisé, bien que plus interactif qu'auparavant se heurte au temps des usagers. Qui de part leurs problématiques est un temps qui s'allonge avant tout. Suivant que resurgissent des traumatismes dans la vie de la personne, le fait d'introduire la trame du projet individualisé peut être parfois ressenti comme inquisiteur. Néanmoins même si il existe de nombreux temps différés, un rythme décalé, il s'avère que les résidents lorsqu'ils sont prêts à l'aborder considèrent qu'elle est assez complète. Les différents items travaillés avec eux, leurs permettent de faire un tour global de leurs difficultés face aux conduites addictives.

L'appartement relais se doit d'être approprié par le résident comme la clôture et la consolidation de sa démarche de soin. En2013 l'équipe s'est attelée à faire vivre ce nouveau mode de prise en charge. Deux résidents ont pu bénéficier de ce dispositif ce qui les a remobilisé dans la recherche d'un travail et d'une formation. Tous deux ont pu accéder à un hébergement dans le droit commun

En 2014 nous allons continuer à faire vivre ces deux outils qui semblent pertinents.

2 UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Parmi le public qui nous fait des demandes d'appartements thérapeutiques, nous observons, pour l'année 2013, un public consommateur d'alcool comme premier produit à l'origine de la prise en charge. Et non plus un déplacement de dépendance comme nous l'en avons constaté l'année précédente.

3 « PERSPECTIVES 2014 »

A partir de ce constat sur la typologie des personnes accueillis en appartement thérapeutique. Il est primordial de développer notre partenariat avec l'alcoologie.

Favoriser les rapprochements avec des CJC de la région.

Soutenir le passage appartement thérapeutique en appartement relais.

4 ZOOM : LE PLACEMENT EXTERIEUR

Pour le service, le placement extérieur prend sens dans la mesure, ou lorsque le résident vient en appartement thérapeutique, c'est pour tourner la page d'avec son mode de vie antérieur. Le résident veut occuper une place pleine et entière de citoyen. Il reconnaît ses manquements et répare ses actions délictueuses comme il se doit.

La mesure de placement extérieur est pour le service une mesure envisageable lorsque la personne est inscrite dans une démarche de soin. Le placement extérieur est alors un outil significatif de soin et non une alternative ou une substitution à la peine.

Prenons la situation de Xavier, jeune poly-consommateur de 23 ans. Le fait des lenteurs de la justice, (3ans) pour l'application de la mesure, a fait que le jeune qui avait évolué positivement dans sa démarche de soins, s'est retrouvé brutalement plonger dans le passé avec le sentiment que tout son travail pour se départir de ses mauvaises habitudes était nié.

Notre conventionnement avec la justice, nous a permis de proposer la mise sous écrou de ce jeune homme avec placement extérieur. Montage qui a permis à Xavier de continuer sa démarche de soin. Hélas parallèlement à cette mesure, le fait que la médecine lui annonce, qu'il était porteur d'une grave maladie fortement invalidante, lui fait perdre le sens de sa démarche de soin. Plus rien n'avait de l'importance pour lui, il n'était pas prioritaire, il a décompensé psychologiquement, niant toute réalité. Il s'est mis en grandes difficultés, mettant sa démarche de soin en péril. Suite à la décision du juge des applications des peines, le placement extérieur a du être suspendu, et le résident fut incarcéré.

Cette situation montre que malheureusement, et même avec un cadre précis, posé, parlé, souligné, et ce malgré un accompagnement soutenu, il y a toujours un risque de dérapage de la personne avec les diverses conséquences dramatiques que cela peut impliquer.

Mais beaucoup d'autres prises en charge viennent montrer l'importance de ce type de conventionnement, passerelles, qui permettent à des personnes de continuer leur prise en charge malgré leur histoire émaillée de souffrance, de fragilité.

B.6. « INTERMEZZO » - CSAPA AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF – CENTRE D’ACCUEIL D’URGENCE ET DE TRANSITION

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2 place de la République 59260 Hellemmes	Directeur du dispositif : Karlheinz CERNY Chefs de service : Anna JACQUIEZ
Projet d'établissement	<p>Intermezzo, CSAPA en hébergement collectif, est un service d'accueil d'urgence et de transition pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes âgés de 16 à 50 ans, seuls ou en couple.</p> <p>Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée.</p> <p>La demande d'accueil se formule par téléphone ou éventuellement par écrit (courrier ou courriel).</p> <p>En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places.</p> <p>A l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé.</p> <p>Afin de retrouver un certain équilibre, des activités sportives, de créativité ou d'expression sont proposées durant le séjour.</p> <p>Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.</p>
Habilitation et public	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de 6 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de plus de 16 ans, seuls ou en couple, volontaires.
Obligations officielles	Habilitation CSAPA : RA standardisé, Compte administratif, BP, Evaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre de personnes différentes accueillies en 2013 s'élève à 66 résidents, la fréquentation étant en légère baisse par rapport à l'année 2012.

En lien avec l'ouverture des Appartements de Coordination Thérapeutiques, « Intermezzo » a été amené à accueillir certaines situations relevant d'une prise en charge adaptée à leur pathologie dite lourde (Cancer, maladie infectieuse). Ces situations demandent non seulement de revoir l'accompagnement au sein même de la structure, mais également de nombreux accompagnements en vue d'une hospitalisation en chirurgie et en vue d'une mise en place d'un traitement indispensable.

Afin de maintenir une continuité de la qualité de l'accompagnement et d'hébergement pour les congés d'été, un regroupement des activités entre le CSAPA « Prélude » et le CSAPA « Intermezzo » est organisé à chaque période estivale. Ceci permet d'offrir un accès continu aux accueils d'hébergement proposé, mais limite celui-ci en nombre de places disponible.

Ci-dessous un comparatif de l'activité :

	2012 :	2013 :
Nombre de résidents accueillis	75	66
Nombre de journées effectuées	1649	1596
Durée moyenne de séjour	21,99	24
Âge moyen des résidents accueillis	37	32

L'âge moyen de la population accueillie reste stable, 24 ans en moyenne, en sachant que la tranche des 25 à 40 ans 48%, suivie de la tranches 40 à 50 ans, 37% restent les plus représentatives du service.

Cette année encore le vieillissement de la population se confirme. Ce vieillissement du public interroge les réorientations possibles. Cette population en principe concernée par les Communauté thérapeutiques, n'est pas toujours en capacité de supporter la vie collective qui y est proposée (groupe de 30 personnes), lié au manque d'intimité.

Les 66 personnes accueillies en 2013, les hommes à 80,4 % et des femmes à 19,6 %. Ils étaient originaires à 44 % de la région Nord/Pas-de-Calais.

Près de 57 % des résidents accueillis étaient sans domicile fixe avant leurs entrées, plus de 24 % avaient un logement précaire ou provisoire et seulement 18% avaient un logement stable.

Leur parcours étant souvent chaotique avec une situation administrative qui l'est tout autant, l'accompagnement réside souvent en un accès au droit commun (CMU, RSA, négociation d'un échéancier avec le trésor public etc.).

Le service a traversé une période "creuse" aux alentours du mois d'avril, mai 2013. Cette baisse de fréquentation s'est également vérifiée dans d'autres CSAPA de la région.

« Intermezzo » est souvent sollicité par des personnes qui connaissent une première émergence quant aux démarches de soin. Elles consomment pour la plupart encore, lorsqu'elles nous contactent, les relais vers les lieux de sevrages hospitaliers sont alors organisés.

Leur arrivée effective à « Intermezzo » est souvent aléatoire. « Intermezzo » visant un public précaire, souvent sans solution sécurisante à la sortie du sevrage, se rend disponible pour programmer les accueils et mises à l'abri en lien avec l'utilisateur et les périodes d'hospitalisations indispensables.

Nous repérons plusieurs facteurs :

- la personne continue ses consommations et ne contacte pas les collègues en milieu hospitalier.
- la personne entre en sevrage, mais ne mène pas à terme cette démarche.
- la personne entre en sevrage et est admise directement à la sortie de celui-ci dans un Centre thérapeutique Résidentiel, tel que les « Post cures », « Communautés thérapeutiques », etc.

Tout ce travail en amont des accueils à « Intermezzo », mobilise un temps considérable, qu'il s'agisse des différents entretiens téléphoniques avec l'utilisateur ou les nombreuses prises de contact avec les partenaires ayant en commun la situation traitée.

Les séjours de rupture, s'organisent régulièrement dans le service pour les personnes ayant « un passage à vide » au sein de leur démarche de soin et/ou étant en proie d'une re consommation.

De plus « Intermezzo » s'est ouvert à l'accueil des personnes ayant une problématique d'addiction essentielle à « l'Alcool » en 2012. La formation collective de l'équipe prévue en Alcoologie, n'a pas pu se mettre en place en 2013. Elle reste une priorité pour l'année 2014.

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 617 420.17€
Autres ressources : 4 895€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):

G1 : 53 141€
G2 : 490 992€
G3 : 72 047€

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 8.60 ETP
Qualifications	Chef de service éducatif, Educateur Spécialisé, Infirmier, surveillant de nuit, médecin, psychologue, comptable
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques (Fédération Addiction, ...)

1.4 LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Le service « Intermezzo » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITeA (Fédération Addiction). En 2013 le service a poursuivi cette démarche en actualisant les observations, l'analyse engagé depuis 4 années.

2. AXES D'AMÉLIORATION ENGAGÉS ET PERSPECTIVES 2014

Cette année, « Intermezzo » s'est appliqué à faire connaître d'avantage le service auprès des lieux d'hospitalisation hors région.

Des rencontres ont eu lieu notamment en région parisienne et dans le sud du département. L'équipe a rencontré les professionnels de l'hôpital « Marmottan », et a par ce biais proposé une formation collective pour les professionnels « d'Intermezzo » portant sur le thème des Addictions sans produits.

Les rencontres avec les centres thérapeutiques résidentiels sont régulières, ce qui permet d'optimiser le travail d'orientation après la transition et de faire connaître le principe des séjours de réflexion.

« Intermezzo » est clairement repéré par, en tout cas, les partenaires régionaux comme alternative possible à la fin de contrat quand une difficulté se présente (re consommation ou autre passage à l'acte).

Grâce au cahier des sollicitations l'équipe est en capacité de travailler les situations en amont de l'accueil. Les rencontres et pré admissions sur les lieux de sevrage et CSAPA avec hébergement sont multiples et permettent en lien avec les partenaires une bonne analyse des situations.

Le travail de partenariat avec les lieux de sevrage et les CSAPA ambulatoires, permet d'analyser pourquoi certaines demandes n'aboutissent pas (démarches avortées ou orientations abouties directement).

Dans le souci de favoriser également la « Réduction des Risques » en CSAPA hébergement, l'équipe a fait preuve de souplesse et de créativité concernant les re consommations. Soit à travers la verbalisation et en levant les tabous de l'acte posé avec l'utilisateur, soit en termes de relais avec les hospitalisations de la région quand cela s'avérait nécessaire. Du matériel d'injection et de sniff ainsi que des préservatifs sont mis à disposition dans le service et ce à la demande de l'utilisateur.

L'accueil à Intermezzo requiert l'abstinence au produit, les envies de consommation font l'objet d'échanges et de réflexions avec les résidents.

Le support de communication (plaquette de la structure) est disponible sur papier ainsi qu'en version numérique, celui-ci comporte des illustrations et favorise la compréhension du fonctionnement de la structure.

L'accueil d'une stagiaire ayant de larges compétences en art plastique a permis d'élargir la diversité des ateliers proposés.

2014 sera l'année sous le signe du partenariat. Une réflexion sera proposée pour réaliser des conventions avec les services de sevrage en milieu hospitalier, afin de faciliter le parcours de soin des personnes, qui pour beaucoup se laissent décourager par la difficulté avec laquelle les prises en charges se mettent en place.

Des temps de réflexion et de rencontres seront mis en place pour aider l'équipe à se familiariser d'avantage avec :

- La Réduction des Risques
- L'Accompagnement des personnes alcooliques
- L'Accompagnement des Addictions sans produits

B.6. « PRELUDE » - CSAPA AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF, CENTRE THERAPEUTHIQUE RESIDENTIEL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse :</p> <p>50, rue de Valenciennes 59000 LILLE</p>	<p>Directeur de Dispositif Nord : CERNY Karlheinz Chef de service : DELLO SPEDALE BASSETTA Gioacchino</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>Le CTR Prélude s'adresse à des adolescents, mineurs ou jeunes majeurs (14–23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises.</p> <p>Les jeunes accueillis le sont à leur demande, souvent avec l'appui de professionnels du secteur ou de leurs proches. Ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient ou mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant. L'accompagnement se déroule sous les principes de la contractualisation et de la co-construction.</p> <p>Le contrat de séjour qu'il leur est proposé est prévu pour une durée de six mois éventuellement reconductible.</p> <p>A l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un certain équilibre, des repères temporels et des rythmes de vie, des ateliers de médiation - sportives (Badminton, squash, VTT, musculation, sports collectifs, piscine, stretching, footing, tennis...) - créatives (musiques, multimédia, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo...) - de bien être (soins socio-esthétiques, relaxation) ou - de remobilisation (remise à niveau scolaire) sont proposées durant le séjour.</p> <p>Des entretiens individuels (psychothérapeutiques, socio éducatifs, infirmiers et médicaux) ponctuent régulièrement l'accompagnement.</p> <p>Au cœur du projet, l'approche clinique est centrale dans les intentions, l'éthique et les modes d'accompagnement.</p> <p>Le projet individualisé respecte le choix de chacun et tend à aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour en co-construction avec chaque résident concerné.</p>

Habilitations et publics	Adolescents et jeunes majeurs (14/23ans), originaires de toute la France, usagers de drogues ou toxicomanes, ou présentant d'autres formes de problématiques addictives en demande volontaire d'un accompagnement socio éducatif, thérapeutique et de soins, dans un cadre résidentiel collectif.
Obligations officielles	Habilitation CSAPA avec hébergement collectif : Rapport d'Activité standardisé ARS, Compte administratif, BP, évaluation interne, évaluation externe, visite de conformité.

I. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre de personnes différentes accueillies en 2013 s'élève à 30 résidents, en légère hausse par rapport à l'année 2012. Cette année 2013 a vu la cohabitation de durées de séjour longues au regard de l'agrément (au-delà de 6 mois) et de séjours très courts. La particularité du jeune public, en proie aux addictions et à leurs multiples conséquences, est la « fragilité » et la « versatilité » de leur désir de changement. Motivés lors du processus d'admission, il leur est parfois difficile de se confronter aux difficultés de l'abstinence et de la redécouverte de soi, inhérentes à notre lieu. Le nombre de journées de prise en charge est de ce fait inférieur à celui de l'année précédente.

Afin de maintenir une continuité de la qualité d'accompagnement et d'hébergement pour la période des congés d'été, nous procédons, comme chaque année à un regroupement des activités entre le service d'accueil d'urgence et de transition « Intermezzo » et le CTR « Prélude ». Cette période s'est étalée durant 11 semaines. Le nombre de places a été limité entre 5 et 6 places durant les mois d'été sur le service Prélude.

Ci-dessous, un tableau comparatif des trois dernières années.

	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Nombre de résidents accueillis	27	26	30
Nombre de journées effectuées	2623	2712	2402
Durée moyenne de séjour	97	104	80
Age moyen des résidents accueillis	20	20	19,5

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 1 113 732.75€

Autres ressources : 70 358€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif) :

G1 : 78 863€
G2 : 777 319€
G3 : 168 946€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	17 salariés pour 13.80 ETP
Qualifications	directeur, chef de service, assistante de service sociale, éducateur spécialisé, surveillant de nuit, psychologue, médecin, superviseur, agent technique d'entretien, maitresse de maison, agent administratif.
Accueil de stagiaires	Stagiaire éducateur spécialisé
Formations 2013	Colloques, formation intra, formation socio-esthétique, formations Groupement régional de la Fédération Addictions, DEIS (avril 2013)

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le processus d'évaluation interne est en cours dans le service depuis l'année 2009.

La culture de réinterrogation des pratiques a toujours été une constante de la dynamique d'équipe. Pour autant, les investissements et engagements restent hétéroclites, au vu de la prégnance du quotidien dans notre structure résidentielle collective. La culture de transmission orale est une constante, la grande majorité des professionnels du service étant travailleurs sociaux.

Depuis 2009, les différents outils sous forme de supports écrits sont mieux utilisés et structurés. L'évaluation doit s'appuyer sur une dimension éthique et revêtir du sens pour l'ensemble des professionnels. A travers ce prisme, l'autoévaluation contribue à l'amélioration des « outils », mais surtout des modes d'accompagnement proposés au sein du CTR. Elle permet aussi de faire évoluer ou d'adapter les pratiques des professionnels avec un fil rouge central : tenir compte des besoins et des évolutions du public accueilli, des mutations sociétales et des changements réglementaires. Il s'agit donc de donner de la « valeur » aux processus d'évaluation. Or, donner de la valeur, c'est repérer, être attentif, valoriser et rendre lisible le projet, la philosophie et les actions du CTR au service des personnes accueillies.

II. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Dans la même lignée que les années précédentes, **l'héroïne et les autres opiacés** restent toujours les premiers produits consommés à l'origine de la prise en charge et de l'accompagnement dans notre structure (**50%**). La problématique d'usage avec dépendance observée entre les années 2009 et 2012 reste d'actualité, avec une légère hausse par rapport l'année 2012.

2009	plus de 71% des demandes
2010	Près de 61% des demandes
2011	Près de 60% des demandes
2012	Près de 47% des demandes
2013	50% des demandes

Dans cet usage avec dépendance, on retrouve quasi exclusivement l'**héroïne**. Cette tendance, observée chez le jeune public que nous accueillons, reste préoccupante.

→ En **premier produit** dommageable à l'origine de la demande de prise en charge, nous constatons aussi la prégnance de la hausse importante de l'usage intense de cannabis avec **33,3%**. La cocaïne et l'alcool se situent respectivement à **3,3%**. Notons que pour 2 des résidents accueillis, les produits les plus dommageables à l'origine de la demande sont les traitements de substitution détournés (en l'occurrence, la Buprénorphine). Pour l'un des résidents, l'usage massif de benzodiazépines est le produit le plus problématique.

→

Le « quatuor » héroïne, cannabis, alcool cocaïne reflète toujours la typologie du public accueilli sur le CSAPA résidentiel Prélude depuis plusieurs années. Ces quatre produits représentent près de **90%** des usages avec dépendance déclarés.

→ En **second produit** dommageable consommé, nous retrouvons le cannabis avec **34,5%**, mais aussi l'alcool **31%** et la cocaïne avec **27,6%**. Comme le montrent les différentes enquêtes nationales (celles de l'OFDT en particulier), nous observons une croissance des usages d'alcool (type Binge drinking) et une forme de banalisation des usages de cocaïne. Nous voyons s'ancrer chez le jeune public une utilisation de l'alcool précoce dans les conduites à risques. Durant cette année 2013, nous avons accueilli **un** résident qui a déclaré un usage intense des nouveaux produits de synthèse (**NPS**) achetés via les sites Internet. Cette réalité, encore peu visible, risque de s'accroître dans les prochaines années. En effet, les autorités de santé n'ont pas la possibilité de statuer sur ces nouveaux produits dont le développement suit la rapidité inhérente aux nouvelles technologies.

Le cannabis, mais aussi l'alcool, sont toujours assez influents dans les problématiques de consommation de notre jeune public, en tant que produits associés, banalisés, inscrits en toile de fond. Le cannabis reste quasi exclusivement le premier produit d'initiation.

Comme pour les années précédentes, le public accueilli durant l'année 2013 se caractérise par un usage majoritaire d'opiacés en premier produit dommageable et par ses poly consommations. La présence de comorbidités psychiatriques est aussi une réalité à prendre en compte pour certains résidents.

III. « PERSPECTIVES 2014 »

Les ateliers de médiation, dans leurs diversités et leurs potentiels apports dans un séjour d'accompagnement et de soins, sont des points d'appui majeurs au cœur du projet de Prélude. A partir des réalités constatées, des besoins perçus et des expériences auprès du jeune public accueilli, nous prévoyons de développer ou de remobiliser cette année trois axes :

1. Diversifier les apports en termes de « mieux être » pour les jeunes accueillis

Il s'agira ici de proposer régulièrement des temps d'ateliers individualisés autour de l'estime de soi à travers la socio-esthétique. Une salariée a été formée à ces techniques courant 2013. Son absence pour cause de maternité ne lui a pas permis de mettre en place cet atelier dans la régularité. Une autre perspective s'ouvre avec la formation « yoga » dont va bénéficier une autre salariée durant

cette année 2014. Cet atelier, visant à explorer les bienfaits de la relaxation, pourra se mettre en place à partir du 2nd semestre.

2. Développer des espaces de soutien et d'éducation à la santé

Les expériences vécues à travers l'accompagnement du jeune public montrent des besoins en termes de - Rapports à la santé (équilibres alimentaires) – Prévention des risques de rechute – Vie affective et sexualité – Produits psychotropes et conduites addictives : connaissances, représentations et effets sur le cerveau.

Il s'agira ici de mettre en place des ateliers thématiques animés par plusieurs professionnels plutôt sur des approches ludiques et interactives. Des intervenants extérieurs pourront aussi être sollicités.

3. Développer les ateliers multimédia

Les outils informatiques font partie de la culture des jeunes accueillis à Prélude. Ordinateurs et logiciels ont été utilisés dans une approche pédagogique et créative par des professionnels de Prélude (photos, musiques numériques, etc.). Mais ces activités nécessitent du matériel adéquat, ce qui n'est plus le cas actuellement (ordinateurs obsolètes). Nous espérons pouvoir disposer de nouveau matériel qui permettra de développer des ateliers créatifs particulièrement adaptés au jeune public : l'image et la musique.

IV. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR : LES ATELIERS DE MEDIATION A PRELUDE

La préparation du colloque « Les 25 ans de l'Espace du Possible. La clinique éducative au service du soin aux personnes souffrant d'une problématique addictive » en novembre 2012 a été un moment fort et fédérateur. Nous avons donc poursuivi le travail de réflexion sur les ateliers de médiation proposés dans le Centre Thérapeutique Résidentiel.

Etat des Lieux

Les ateliers de médiation sont, depuis l'ouverture du CTR, au cœur du projet de remobilisation et de reconstruction. Dans ces espace-temps repérés, ritualisés, codifiés, où l'on peut prendre plaisir, retrouver un intérêt, s'ennuyer, ressentir les contraintes, les règles et réapprendre à les accepter, c'est la dimension de la réinscription de chacun dans le groupe social qui est en jeu, dans son aspect humanisant.

Il s'agit de retrouver les sensations de plaisir à distance des conduites addictives et d'abstraction au monde, en y intégrant le cadre des règles et des contraintes, la frustration.

Nous pourrions évoquer les ateliers comme des aires de création, et d'expression, de reconquête d'autonomie et d'estime de soi, d'apprentissages, d'éprouvé corporel, avec, en toile de fond idéale, que cela prenne sens pour les jeunes accueillis de façon durable, qu'il y ait quelque chose de l'ordre de l'intériorisation. La tentative d'abstraction, voire de négation du temps, que l'on retrouve dans les

conduites addictives, vient occulter la dynamique existentielle, comme pour aller se perdre dans ces contrées inconnues de l'absence d'histoire, de projet et d'horizons...

En réinstaurant du temps, de la chronologie, de la patience, du lien humain et social dans la double dimension du savoir-faire et du savoir-être, les ateliers apparaissent comme des supports de médiation et de « (re)médiation ».

Ils s'inscrivent alors comme des espaces permettant de faire (ré)émerger un désir plus autonome, participant aux dimensions de l'accompagnement, du soin et du prendre soin.

Sports, créations, cultures, ateliers thématiques sous formes de modules, intérieur, extérieur, etc.... Des propositions d'ateliers qui combinent le cœur du projet de Prélude, les savoirs faire des professionnels et les réalités du jeune public d'aujourd'hui. Ateliers réguliers et temps plus exceptionnels peuvent cohabiter. Etre créatif, c'est aussi surprendre, tenter le « pas de côté »!

Ces espaces ouvrent des supports, tant au niveau d'un suivi à caractère pédagogique et éducatif, que de ce qui peut se révéler de l'histoire de chacun à travers des actes, des paroles, des mises en relation ou de petits riens jamais anodins.

Si ces espaces temps ouvrent la possibilité pour les jeunes accueillis de retrouver toute une série de sensations corporelles, intellectuelles, d'être mis en situation, ils permettent aux membres de l'équipe pluridisciplinaire de faire vivre une éthique de la clinique éducative et du regard partagé.

Chaque début de semaine, les professionnels proposent, à partir d'un planning, les ateliers auxquels vont s'inscrire les jeunes, en tenant compte de leurs démarches extérieures éventuelles (Pôle emploi, Mission Locale, CIO, les organismes de formation, les suivis médicaux, les entretiens psychothérapeutiques, les mises à jours administratives éventuelles, etc.). Ceci sert de projection et de repère à chacun, aux jeunes comme aux membres de l'équipe.

Ces activités de médiation ont pour objectif général de remettre les jeunes en position d'explorer un autre rapport à la connaissance, aux savoir-faire, aux règles nécessaires.

Ils peuvent ainsi découvrir ou redécouvrir des potentiels à distance de la prise de produits psychotropes, avec une certaine satisfaction, voire un certain plaisir.

Les apprentissages antérieurs ont été, pour beaucoup, vécus comme des échecs répétés. Les temps d'atelier, à travers le média lui-même et les rapports relationnels, visent à expérimenter, découvrir, voire se « réconcilier » avec soi-même.

Les jeunes peuvent, dans un rapport au faire ou à la mise en parole, découvrir ou redécouvrir des potentiels qu'ils croyaient avoir perdus ou ne pas avoir.

Les ateliers sont des temps de sensibilisation ou d'exploration, dans une confrontation en premier lieu à soi-même, aux autres, puis aux matériaux et aux moyens mis en œuvre. Il s'agit, dans les premiers mois, de dynamiser l'exploration des potentialités créatives, où les rapports au corps, au psychique et à l'être social sont présents.

Les temps d'atelier, du lundi au vendredi sont obligatoires. Parallèlement aux différents aspects de la vie quotidienne et aux autres modalités de prise en charge, ils sont un des supports privilégiés de l'accompagnement socio-éducatif, participant à la dynamique du « prendre soin ». Ils se déroulent, de façon générale, de 10H à 12H et de 14H à 16H, exceptionnellement toute la journée sur des projets spécifiques.

Trois temps d'ateliers différents sont proposés, en moyenne, chaque demi-journée.

Chaque semaine, de nombreux ateliers diversifiés sont proposés. Ils s'appuient sur les compétences et les savoirs faire des membres de l'équipe et sont étroitement liés à l'ensemble du projet de service.

Objectifs communs aux différents ateliers :

- Retrouver des repères temporels, favoriser la réadaptation aux rythmes de vie
- apprendre à respecter des règles (règles du jeu, techniques particulières, marche à suivre, respect des lieux, des personnes, et du matériel),
- se confronter à la frustration (échec, respect des étapes dans l'apprentissage, nécessité d'une certaine discipline pour atteindre ses objectifs, notion de différé dans l'apprentissage des activités),
- restaurer l'estime et l'image de soi, retrouver ou développer la confiance en soi,
- favoriser un « mieux-être »,
- retrouver du plaisir en créant progressivement une distanciation avec l'univers des consommations,
- Soutenir l'apprentissage des relations sociales au travers les activités de groupe, le rapport à l'autre (résident et professionnel),
- faire émerger et dynamiser les compétences ou les potentiels enfouis.

Ateliers proposés durant l'année 2013

Ateliers sportifs	VTT	Natation	Fitness	Badminton/squash	Musculation	Sports collectifs	Boxe	Footing
Ateliers manuels/artistiques	Arts plastiques	Photo numérique et argentique	Peinture sur verre	Sable Déco patch	Mosaïque	Musique acoustique	MAO Mix	Couture
Ateliers culturels	Remises à niveau	Médiathèque	Sorties culturelles	Internet multimédia	Jeux de société			
« Autres »	Randonnées	Cuisine pâtisserie	Jardinage	Activités équestres				

Certains de ces ateliers sont proposés plusieurs fois chaque semaine (ex : peinture sur verre, badminton/squash), d'autres à un rythme hebdomadaire (ex : musculation, équitation, piscine), d'autres encore plus ponctuellement (ex : mosaïque, jardinage, sports collectifs).

« Familles » d'ateliers	Finalités, objectifs
Sportifs	Retrouver une fatigue saine et physique, améliorer la condition physique, agir sur l'hygiène de vie et le rythme de vie, retrouver des sensations corporelles en dehors de la consommation de produits, apprendre à mieux connaître ses limites physiques.
Manuels/ artistiques	Découvrir ou redécouvrir ses capacités et ses potentiels, apprendre à canaliser son attention, à être patient, développer des qualités d'organisation et de concentration, favoriser l'expression personnelle et l'imagination.
Culturels	Acquérir ou réacquérir des compétences et du savoir dans des domaines spécifiques, découvrir de nouveaux centres d'intérêt, développer ou retrouver le goût de la découverte, susciter la curiosité intellectuelle et culturelle.
« Autres »	Retrouver des plaisirs du quotidien, retrouver des repères, prendre le temps, s'ouvrir à la découverte et la curiosité.

4.2. FOCUS SUR L'ATELIER EQUITATION

L'atelier équitation s'est mis en place en 2012 pour prendre un rythme régulier durant l'année 2013. Il est animé par une éducatrice spécialisée du CTR. Ci-joint, un texte co-écrit avec le professionnel en janvier 2014.

Au départ l'atelier était ouvert à 5/6 résidents. Un ajustement a été nécessaire afin de mieux gérer les différences de niveau pour que la prise en charge des cavaliers soit optimale. L'atelier est désormais ouvert à 4 résidents.

Inscription de l'atelier dans le projet d'accompagnement et de soins du CTR Prélude :

L'équitation favorise le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel, donne le goût de l'effort, de l'engagement et de la persévérance, contribue au bien-être physique des pratiquants.

Le centre équestre apparaît comme un lieu de vie et d'expérience de soi. Il réunit autour d'une même passion des personnes de tous les horizons et de tous les milieux. Tous les âges s'y croisent, enfants, adolescents et adultes. Le rapport au cheval permet à chacun de prendre ses responsabilités et de découvrir sa sensibilité. Prendre soin de l'animal, accepter ses limites, découvrir, permet d'inscrire les jeunes participants dans une dynamique globale du « prendre soin ».

L'équitation, dans toutes ses diversités et ses déclinaisons possibles, peut s'avérer être un atout majeur pour le grand public, mais aussi pour les personnes qui sont en difficultés dans leurs relations sociales, dans leurs rapports à elles-mêmes. L'univers pulsionnel souvent présent dans les conduites addictives se trouve « pacifié » à travers cette activité. La médiation portée par les activités équestres prend ici tout son sens.

Déroulement de l'atelier :

L'atelier équitation se déroule au centre équestre de Bailleul, Association « ADAPT EQUIT ». La fréquence moyenne est d'une séance par semaine le mercredi matin. A l'arrivée au centre équestre le résident se voit attribuer un cheval en fonction de son niveau, de sa motivation et de ses appréhensions. Il est nécessaire de connaître quelques notions de base avant d'aborder l'animal.

- Où chercher le matériel et comment l'utiliser
- Conduire son cheval à pied et quelle attitude adopter
- Comment panser son cheval avant la monte
- Apprendre à sceller et brider



Il est indispensable que le résident soit calme pendant la préparation et applique les règles de sécurité.

Le moniteur d'équitation et moi-même accompagnons dans un pre séances nous favorisons la prise d'autonomie quant à la préparation. Lorsque le cheval et le cavalier sont prêts la séance de monte commence et dure 1 heure. Les cavaliers selon leurs niveaux exécutent des parcours pédagogiques de maniabilité. Ces parcours servent à apprendre à diriger son cheval, à maîtriser ses allures et à positionner son corps en fonction des actions demandées.

Après la séance, le cavalier doit prendre soin de son cheval et le panser de nouveau. Ensuite il le rentre dans son box.

Evaluation :

La plupart des résidents n'ont jamais pratiqué cette discipline. La pratique de l'équitation ne se limite pas à la monte. En effet, beaucoup de choses se passent également avant et après la séance notamment pendant le pansage



- Prendre soin de quelqu'un
- L'affectif avec l'animal (qui se traduit souvent par des « câlins » aux chevaux)
- Certains jeunes discutent avec leurs chevaux. Quoi de mieux qu'une oreille qui ne juge pas ?

L'objectif de l'atelier n'étant pas de faire des résidents des cavaliers de haut niveau, mais que la séance reste un plaisir. Ils découvrent la discipline avec parfois quelques appréhensions qu'ils mettent plus ou moins de séances à dissiper. Chacun évolue à son rythme. Il est parfois nécessaire de stimuler certains afin qu'ils puissent se dépasser dans l'effort et la prise de risques mesuré. Parfois, au contraire nous devons freiner certains cavaliers qui voudraient acquérir un niveau confirmé dès les premières séances. Ce phénomène entraîne généralement de la frustration qui se traduit par de l'énerverment ou l'abandon de la séance.

Les résidents sont généralement surpris et se rendent compte que la pratique de l'équitation est un sport qui demande un effort physique important.

En règle générale les résidents qui arrivent à prendre du plaisir dans l'atelier sont plus assidus quant à l'inscription dans celui-ci. Les autres viennent plus ponctuellement.

V. SERVICE DROIT DES JEUNES

SOMMAIRE DU SERVICE DROIT DES JEUNES

V. SERVICE DROIT DES JEUNES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<i>Service Droit des Jeunes, antennes de Lille et Maubeuge.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresses : 01, rue Saint Génois 59000 Lille 01, rue d'Artois, « Les Provinces Française », 59600 Maubeuge	Directeur de l'établissement : Philippe DEPINOIS Chef de service : Roger-Pierre MUREZ
Projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les jeunes et leur apporter une meilleure connaissance de leurs droits et obligations afin de prévenir les situations de rupture, d'exclusion et la judiciarisation - Offrir un soutien aux parents, dans l'exercice de leur fonction, afin de favoriser les droits de leurs enfants en situant les responsabilités de chacun - Proposer un appui technique aux professionnels intervenant auprès des jeunes en les qualifiant dans le domaine du droit relatif aux problématiques de la jeunesse
Habilitations et publics	<p>En direction des jeunes Jeunes âgés de moins de 25 ans, particulièrement la tranche 16/25 ans. Jeunes en difficulté d'insertion sociale et économique (faible niveau de qualification, situation de l'emploi précaire, condition de logement dégradée, méconnaissance de leurs droits en difficulté avec la justice, en rupture scolaire...).</p> <p>Jeunes à la recherche d'une information, d'un conseil et d'un accompagnement pour l'effectivité de leurs droits.</p> <p>En direction des parents Parents confrontés aux préoccupations de leurs enfants, liées à la vie quotidienne (relations conflictuelles, scolarité, justice, formation professionnelle, protection de l'enfant).</p> <p>En direction des professionnels Professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale dans le besoin de s'informer et de se former sur les questions d'ordre juridique relatives à la situation des jeunes.</p>
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Notre action de conseil et d'accompagnement des jeunes vise à utiliser le vecteur du droit (entendu dans son acception Droits et Obligations » en direction des jeunes âgés de moins de 25 ans, des parents et familles qui les entourent et des professionnels qui les accompagnent, dans le but de favoriser l'éducation à la citoyenneté.

- prévenir les processus de délinquance.

- contribuer à l'insertion sociale en agissant sur les obstacles liés à une méconnaissance des droits et des obligations.

L'action s'organise autour de deux axes principaux :

A. Actions individuelles

Les actions d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif ont lieu :

- sans rendez vous
- dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat dans les limites de la loi
- et sont gratuites

Ces actions sont assurées par des juristes qualifiés ayant acquis une compétence dans le domaine de l'action sociale.

B. Actions collectives

- Interventions auprès de groupes d'utilisateurs (jeunes, parents, professionnels) en vue d'une démarche collective d'information et de sensibilisation sur les questions juridiques liées aux préoccupations quotidiennes.
- Appui technique auprès des professionnels des secteurs publics associatifs autour des enjeux liés à l'évolution réglementaire et législative touchant les questions se rapportant à la jeunesse.

En 2013, du fait du contexte économique et de la décision du Conseil d'Administration de faire cesser les activités du Service, il n'a pu être mené des actions que sur le Service Droit des Jeunes-antenne de Maubeuge.

Celles-ci ont touché **852 personnes**.

Actions	Nombre de personnes	%
Actions individuelles	747	87,67
Actions collectives	105	12,33
TOTAL	852	100

1.1.1. LES PERMANENCES

1). Mode de réception.

	Nombre	%
Accueil physique	583	78%
Accueil téléphonique	164	22%
Total	747	100%

2). Sexe.

	Nombre	%
Masculin	425	57%
Féminin	322	43%
Total	747	100%

3). Tranche d'âge.

	Nombre	%
Mineur	110	15%
18-21 ans	151	20%
22-25 ans	246	33%
25 ans et plus	240	32%
Total	747	100%

4).Instances d'orientation.

	Nombre	%
Démarche personnelle	390	52%
Instances associatives	357	48%
Total	747	100%

5).Interlocuteurs

	Nombre	%
Jeune adulte	523	70%
Parents / Membres de la Famille	175	23,7%
Instances associatives et publiques	47	6%
Mineurs	2	0,3%
Total	747	100%

4). Domaines d'intervention.

	Nombre	%
Droit des étrangers	292	39%
Droit social	115	15%
Droit Pénal	111	14%
Droit de la famille	94	13%
Droit du travail	72	10%
Droit du logement	41	6%
Autres	22	3%
Total	747	100%

1.1.2. LES ACTIONS COLLECTIVES

Les interventions auprès des publics jeunes : **105**

Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Thème	Lieu	Dates	Nombre
La justice pénale des mineurs Et fonctionnement de la Justice	Collège Jules Verne	28 mars	45
	Collège Vauban	29 mars	40
	Rallye Citoyen- Centre Social des Provinces Françaises	01 mars	20
TOTAL			105

1.1.3. LES MINEURS ISOLES ETRANGERS

L'accompagnement administratif et juridique des mineurs isolés étrangers

Les objectifs de l'action :

- A. – Contribuer à la mise en œuvre du Dispositif d'Accueil et d'Orientation en direction des Mineurs Etrangers Isolés
- B. – Accueillir, informer, conseiller et accompagner les publics étrangers ou d'origine étrangère.
- C. – Apporter un appui technique aux professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse.

Description de l'action :

Il s'agit :

A. – Contribuer à la mise en œuvre du Dispositif d'Accueil et d'Orientation en direction des Mineurs Isolés Etrangers

Cette contribution s'organisera selon les modalités suivantes :

- Accueil et évaluation juridique et administrative des mineurs étrangers isolés reçus dans le cadre du dispositif d'accueil et d'orientation ;

Cette démarche prendra appui sur les données caractérisant le jeune : présence ou absence de documents d'état civil, de documents de circulation, barrière linguistique, éléments d'information concernant les liens existants sur le territoire national ou à l'étranger ;

- Offre d'une assistance d'un interprète en cas de nécessité

Cette assistance vise à permettre au jeune de se faire comprendre de ses interlocuteurs afin que ces derniers puissent évaluer sa situation, mais aussi au Juge des Enfants d'apprécier, au vu des éléments fournis, le maintien ou la modification de la mesure prise.

Dans cette démarche d'évaluation, il importe que la notion de danger puisse être appréciée de manière précise et étayée par les éléments d'information fournis par le jeune, en s'appuyant sur l'assistance d'un interprète afin d'éviter toute suspicion de complaisance à l'égard de la situation.

Cette assistance implique deux réalités :

- Majoritairement les langues des pays d'origine des jeunes concernés
- Une réactivité dans la réponse apportée aux besoins exprimés dans le cadre de l'évaluation au sein du dispositif d'accueil et d'orientation
- Contribution au bilan d'évaluation et d'orientation en lien avec les partenaires du dispositif

Chaque évaluation juridique, administrative et linguistique donnera lieu à un rapport et une conclusion synthétique remis à l'instance désignée

Chaque situation le nécessitant fera l'objet de la part du Service Droit des Jeunes d'une proposition d'orientation en indiquant, le cas échéant la contribution qu'il y apportera.

B. – Accueillir, informer, conseiller et accompagner les publics étrangers ou d'origine étrangère

Au-delà de sa contribution au Dispositif d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Etrangers, le Service a proposé un accompagnement des publics étrangers ou d'origine étrangère dans les démarches administratives et juridiques dans le domaine de l'accès à un titre de séjour, à la nationalité française, au retour éventuel vers le pays d'origine.

C. – Apporter un appui technique aux professionnels

Au-delà de sa contribution au Dispositif d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Etrangers et de l'accompagnement des publics étrangers ou d'origine étrangère, le service a proposé également un appui technique aux professionnels qui se traduit, d'une part, par le travail avec les référents sociaux du Conseil Général en charge de mineurs isolés étrangers, d'autre part par les formations assurées par le Service, à la demande des équipes de professionnels de l'action sociale mais aussi en direction des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le domaine du droit des étrangers portant sur les différentes situations rencontrées dans l'accompagnement des publics concernés.

Le Public bénéficiaire

- Mineurs étrangers isolés de la Plateforme d'Accueil et d'Orientation des mineurs étrangers isolés.
- Mineurs étrangers isolés accueillis au sein du dispositif interinstitutionnel ayant fait l'objet d'une orientation, dans le cadre d'un placement, vers un service de protection ou vers un établissement ou service associatif habilité. L'action, en lien avec les professionnels et les autorités compétentes viserait un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques dans le domaine de l'accès à un titre de séjour, à la nationalité française, au retour éventuel vers le pays d'origine ;
- Mineurs et jeunes majeurs étrangers, primo arrivants ou durablement installés sur le territoire bénéficiaires d'une protection de l'enfance pour lesquels une orientation vers le service serait nécessaire pour les motifs suivants : démarche concernant la réglementation et les procédures en matière de séjour, d'accès à la nationalité, les difficultés rencontrées dans l'inscription aux examens, la formation professionnelle, la circulaire hors du territoire, le renouvellement de documents d'état civil...

Données statistiques intermédiaires.

Du 01 janvier au 31 octobre 2013, le Service Droit des Jeunes a réalisé 182 évaluations administratives et juridiques au titre de sa contribution à la Plateforme d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers (181 en 2012).

Les tableaux qui suivent résument les caractéristiques des mineurs reçus 01 janvier au 31 octobre 2013.

1) Catégorisation par sexe

	Nombre	%
Masculin	160	88,00
Féminin	22	12,00
Total	182	100.00

2) Catégorisation par âge

Age	Nombre	%
10 ans	1	0,55
11 ans	1	0,55
12 ans	1	0,55
13 ans	2	1,10
14 ans	4	2,20
15 ans	26	14,29
16ans	59	32,42
17 ans	52	28,57
18 ans	29	15,93
Indéterminé	7	3,85
Total	182	100.00

3) Catégorisation par nationalité

Nationalité	Nombre	%
Guinéenne	49	26,92
Algérienne	29	15,93
Congolaise	28	15,38
Albanaise	15	8,24
Maliennne	11	6,04
Marocaine	10	5,49

Ivoirienne	8	4,40
Camerounaise	8	4,40
Afghane	7	3,85
Nigériane	4	2,20
Angolaise	4	2,20
Pakistanaise	2	1,10
Burkinabaise	2	1,10
Gambienne	1	0,55
Roumaine	1	0,55
Sénégalaise	1	0,55
Tunisienne	1	0,55
Arménienne	1	0,55
Total	182	100

L'accompagnement.

Au-delà de l'évaluation administrative et juridique réalisé dans le cadre de la Plateforme, le Service est amené à accompagner certains mineurs dans des démarches administratives liées à l'obtention de titres de séjour et de titres de circulation, à la résolution de problèmes tenant à la scolarité ou à des stages de formation, etc...

1.1.4. LA MISSION AD HOC

Au 30 novembre 2013, le Service Droit des Jeunes gérait **37 dossiers en qualité d'administrateur ad hoc.**

53 enfants sont concernés par les mesures d'administration ad hoc exercées par le Service Droit des Jeunes.

NB : Ces chiffres ne tiennent pas compte des dossiers en gestion de fond alloués aux mineurs et gérés sous le contrôle du juge des tutelles qui sont au nombre de 110.

1) Instances de désignation

Instance de désignation	Nombre	%
Juge des tutelles	9	24,32
Juge des enfants	22	59,48
Juridiction de jugement	4	10,8
Juge d'instruction	2	5,4
Total	37	100

2) Type de procédure

2.1) - Procédure pénale : 5

Procédure pénale	Nombre	%
Agressions sexuelles	3	60
Violences sur mineur	1	20
Meurtre	1	20
Total	5	100

2.2) - Procédure civile : 32

Procédure civile	Nombre	%
Assistance éducative	17	53,12
Recouvrement	6	18,75
Contentieux de filiation	4	12,51
Succession	5	15,62
Total	32	100

3) Mineurs concernés

3.1) - Sexe

	Nombre	%
Féminin	33	62
Masculin	20	38
Total	53	100

3.2) - Age au moment de la désignation

Age	Nombre
1 an	2
2 ans	3
3 ans	4
4 ans	8
5 ans	5
6 ans	3
7 ans	5
8 ans	4
9 ans	5
10 ans	2
11 ans	1
12 ans	2
13 ans	1

14 ans	1
15 ans	2
16 ans	4
17 ans	1
Total	53

1.2. LE BUDGET

Le Service Droit des Jeunes avait connu en 2012 des « coupes » sévères dans ses financements qui se sont poursuivies en 2013, notamment ceux obtenus au titre des Politiques de la Ville, si bien que le Conseil d'Administration de La Sauvegarde du Nord, réuni le 26 mars 2013, a pris la décision d'arrêter les activités du SDJ dans les meilleurs délais.

C'est donc un rapport d'activité amputé d'une partie de l'activité, notamment celle du service de Lille qui est ici présenté.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés au 30 novembre 2013. 3 salariés au 31 décembre 2013.
Qualifications	Jusqu'au 30 novembre 2013 : un directeur à 0,20 etp mis à disposition par l'ADSSEAD, un chef de service à temps plein, deux juristes à temps plein et un temps de secrétariat à 0,25 etp sur Maubeuge, mis à disposition par l'ADSSEAD
Accueil de stagiaires	Accueil d'un stagiaire sur Maubeuge (découverte Collège)
Formations 2013	Pas de formation en 2013

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Le service Droit des Jeunes n'entre pas dans le cadre de la loi 2002-2 et du Code de l'Action Sociale et des Familles pour ce qui est des évaluations internes et externes.

I. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité du service de Lille a été fortement impactée par la perte des financements Politique de la Ville sur Lille. Seules les missions en mission ad hoc et en direction des mineurs isolés étrangers ont été assurées ainsi que la mission d'accès au droit sur le service de Maubeuge.

Il est donc difficile d'établir un comparatif avec l'année précédente.

II. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Le Service Droit des Jeunes de Lille et Maubeuge a cessé ses activités au 31 décembre 2013.



VI. ACTIONS COMPLEMENTAIRES

SOMMAIRE DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES

VI. ACTIONS COMPLEMENTAIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<i>A.1. Lis avec moi à Lille</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>A.2. La Boîte à mots à Lille</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

A.1. LIS AVEC MOI A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Immeuble Lille 201 rue Colbert 59000 LILLE	Directrice : Isabelle SAGNET Chargée de mission : Véronique BOUS Actions transversales.
Projet d'établissement	Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, "Lis avec moi" mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord-Pas de Calais, pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit. "Lis avec moi" est une action culturelle qui vise à : <ul style="list-style-type: none">- Eveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures à voix haute d'albums,- Transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit,- Accorder la priorité aux tout-petits et à leurs familles.
Habilitations et publics	"Lis avec moi" va à la rencontre de publics très variés : <ul style="list-style-type: none">- les petits de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petit groupe ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention,- les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit,- les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial,- les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...),- les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.
Obligations officielles	Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des conventions avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet. Nous constatons une reconnaissance de "Lis avec moi" auprès des financeurs et des partenaires institutionnels, au niveau régional et national : les financeurs, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, l'Education Nationale.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

"Lis avec moi" travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales.

En 2013, "Lis avec moi" a travaillé avec 108 communes et communautés de communes, et 218 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord-Pas de Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, et les lecteurs interviennent dans les lieux concernés, selon les besoins repérés. Les structures partenaires sont très diverses : bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, halte-garderies, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, centres sociaux, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, pelouses des immeubles, plages du Pas-de-Calais, maisons d'arrêt, librairies...

De nombreuses animations de lecture à voix haute ont été organisées dans ces lieux. Les lecteurs se déplacent pour aller à la rencontre des enfants et des parents et lire à voix haute des albums sélectionnés pour leurs qualités littéraires et esthétiques. Les lectures se font en petit groupe ou en individuel en respectant le rythme de chacun et en invitant les parents à voir et à écouter, et à participer s'ils le souhaitent, afin qu'ils découvrent l'intérêt de leurs enfants pour les histoires lues et qu'ils développent leurs compétences.

Des rencontres publiques ont été organisées dans 9 villes de la région, auxquelles ont participé en 2013 entre 20 et 110 personnes selon les lieux : 10 comités de lecture (présentation de nouveautés de la littérature de jeunesse) en partenariat avec des bibliothèques et des librairies indépendantes, 1 comité de lecture spécial pour les parents-lecteurs de la Communauté de Lens-Liévin, 2 conférences sur les thèmes « Lire et comprendre les histoires avec les images ? » et « Lire et chanter avec l'album comptine ».

"Lis avec moi" est intervenu dans 25 réunions publiques (conférences, colloques, salons du livre ou de la petite enfance, forums, semaine de l'école maternelle dans le Pas-de-Calais...), et a diffusé des supports d'information et de sensibilisation élaborés ces dernières années : films "L'Echappée" et "Des parents, des enfants, des livres", publication "L'album, une littérature pour tous les publics", réalisée avec l'ANLCI, exposition de photos "Lis avec moi", auxquels s'ajoutent la publication d'articles, la participation à des émissions de radio locale et à une émission de télé « Les maternelles », et l'édition d'une Newsletter des parents-lecteurs de la Communauté de Lens-Liévin.

"Lis avec moi" a par ailleurs effectué des interventions en dehors de la région Nord-Pas de Calais, en France et en Belgique : 10 journées de formation, 4 interventions dans le cadre de colloques. Par ailleurs, "Lis avec moi" est fondateur et membre actif du réseau national "Quand les livres relient", agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : participation au Conseil d'administration, co-organisation de journées de rencontres, et intervention dans 3 journées à Paris et à Lyon.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement (équilibré dépenses-recettes) de 447.500 euros en 2013.

"Lis avec Moi" bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent fidèlement leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais.

Les prestations de services facturées (animations-formations sur le terrain, conférences, stages de formation) correspondent à plus du tiers du budget.

Des financements spécifiques (organismes publics ou mécénat) permettent de développer certains projets.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	14 salariés (soit 7 ETP), 56 bénévoles, et 4 intervenants qui animent des lectures et des formations sur la lecture à voix haute et la tradition orale enfantine.
Qualifications	Lecteurs et formateurs
Accueil de stagiaires	En 2013, "Lis avec moi" a accueilli en stage une étudiante en Master 1 de Littérature de Jeunesse à Cergy Pontoise pendant 2 mois et deux bibliothécaires, de Bobigny et de Lisieux.
Formations 2013	<p>Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Les animations de terrain ne sont jamais de simples animations mais ont le plus possible une dimension de formation pour les adultes concernés.</p> <p>Des stages sont également organisés : 51,5 journées de formation dans l'ensemble de la région pour des structures (dont 3 journées pour le personnel de l'IFD de la Sauvegarde du Nord), des communes et les Médiathèques départementales de prêt du Nord et du Pas-de-Calais et pour 9 écoles de formation initiale (auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, orthophonistes, infirmiers, IUT Métiers du livre).</p> <p>Par ailleurs, l'équipe de salariés a bénéficié de formations collectives sur la lecture à voix haute et sur les albums et a participé à Paris à des journées de rencontres sur la littérature d'enfance organisées par le réseau national "Quand les livres relient".</p> <p>17 journées de formation et des accompagnements sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles de « Lis avec moi » ou des bénévoles d'autres structures.</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, "Lis avec moi" mène chaque année une évaluation, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer les façons de faire, en croisant en permanence expérience et théorie. L'évaluation est basée sur les observations, les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels.

Nous constatons la grande diversité des lieux dans lesquels se développent les lectures, que ce soit en milieu urbain qu'en secteur rural. En 2013, l'évaluation a porté particulièrement sur les lectures en milieu rural.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le travail en milieu rural se développe, avec des caractéristiques très marquées : isolement et éloignement géographiques, déficit de services culturels et sociaux. Malgré de réelles avancées dans certains secteurs, notamment grâce à la création de bibliothèques en réseau dans certaines communautés de communes, force est de constater que les difficultés se sont accentuées, en raison

du désengagement des Médiathèques départementales de prêt et des diminutions de personnel dans les structures sociales et culturelles. Cela pose de réels problèmes d'accès aux livres pour les familles et de pérennité de l'action, et nous oblige, faute de relais, à intervenir de façon prolongée dans certains secteurs particulièrement en difficulté, notamment dans les consultations de PMI, seules structures de la petite enfance présentes dans tous les secteurs géographiques. Dans certains secteurs géographiquement très isolés, les lectures à la PMI sont les seules propositions culturelles accessibles aux tout-petits et à leurs familles, et nous y rencontrons des parents émerveillés de découvrir la richesse de la littérature de jeunesse et l'appétit de leurs petits pour les histoires. Nous prévoyons donc pour les prochaines années de développer davantage les actions lecture en milieu rural.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2013 a été aussi dense qu'en 2012. En termes quantitatifs, les demandes ne tarissent pas, à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2014 »

En 2014, il est prévu la poursuite et le développement de "Lis avec moi" dans l'ensemble du territoire régional, en particulier selon 4 axes :

- une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- la poursuite du travail auprès de publics "spécifiques", comme les détenus,
- un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures petite enfance) sur un même territoire, avec une priorité pour les secteurs ruraux ou isolés qui souffrent du manque de bibliothèques et de moyens humains.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DE BENEVOLES

L'équipe de lecteurs bénévoles s'est considérablement étoffée et professionnalisée au fil des années, avec 56 bénévoles fidèles et engagés, dans des lieux parfois difficiles (maisons d'arrêt, foyers, hôpitaux...). « Lis avec moi » a développé un dispositif de formation et d'accompagnement de ces bénévoles, conditions indispensables pour une qualité des actions : réunions trimestrielles, journées de stage d'initiation et d'approfondissement, organisation de binômes dans certains lieux, accompagnement sur le terrain dans certains cas, notamment au démarrage des projets, pour former les bénévoles et mettre en route les actions, mais parfois aussi de façon régulière, comme dans certains foyers. Deux fonds de livres spécifiques ont été constitués, pour les bénévoles de la Métropole Lilloise et de Boulogne-Calais. Une supervision est proposée depuis 2013.

Les formations ont pu être renforcées grâce au soutien du programme de développement de la vie associative du Conseil régional, qui nous permet également d'organiser des stages pour des bénévoles qui ne sont pas lecteurs au sein de « Lis avec moi » et qui souhaitent se former : bénévoles d'autres associations, parents-lecteurs dans les écoles...

5.3. ZOOM SUR LE METIER DE LECTEUR

Les actions lecture touchent souvent des publics fragiles, enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Il faut constamment aller à la rencontre des personnes les plus éloignées des livres, les inviter et les accueillir, il s'agit d'une véritable médiation culturelle. Ce qui se trame autour du livre est de l'ordre d'un travail lent et patient, où il faut prendre le temps de consolider ce qui se tisse et se retisse jour après jour.

Depuis les années 1980, il y a eu un développement important de ces pratiques avec le livre. Peut-être parce que le regard sur les enfants, et en particulier sur les bébés, a changé : on trouve important de leur parler, de leur chanter... Françoise Dolto est passée par là. Peut-être aussi parce que parents, éducateurs, pédagogues, ont compris que les situations d'échecs scolaires, d'inégalités culturelles, pouvaient diminuer si l'on permettait aux enfants petits et plus grands, d'avoir accès à la langue du récit orale et écrite, et que les livres et les histoires pouvaient favoriser une transmission familiale par le plaisir et l'imaginaire qu'ils mettent en jeu. L'un des nombreux enjeux est de tout faire pour que les lectures s'inscrivent dans la durée. Pour assurer une inscription dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais : des personnes inscrivant l'action dans leur travail, des personnes qui en font leur métier ou des bénévoles. Grâce à la volonté de certains élus, des emplois de lecteurs ou de médiateurs du livre ont été créés par des communes ou des structures associatives. Etant donné le contexte actuel qui n'est pas en faveur de l'emploi, les créations de postes autour de l'éveil aux livres se font malheureusement très rares, et certains postes n'ont pas été pérennisés.

En septembre 2014, nous allons organiser pour la première fois à Lille une journée intitulée « compagnons de route de lecture », afin de prendre le temps d'échanger entre les lecteurs salariés de l'équipe de « Lis avec moi » et la quinzaine de lecteurs et lectrices salariés qui continuent à exercer leur activité dans la région.

5.4. ZOOM SUR LA LECTURE AUX TOUT-PETITS ET A LEURS FAMILLES

Le travail avec les tout-petits et les parents est une ligne directrice de "Lis avec moi". Les PMI sont notamment un lieu privilégié pour rencontrer des parents très éloignés des livres avec l'aide des bébés, qui, par leur intérêt et leur sensibilité très précoce aux histoires et aux chansons, surprennent et suscitent l'admiration des adultes présents. Ecoute, capacité à choisir très tôt les livres, mémoire des histoires, les compétences des tout-petits sidèrent et émeuvent les adultes. L'objectif est d'introduire des livres là où ils ne sont pas ou peu présents. Il est des mots comme "parentalité" et "intergénération" qui nous paraissent difficiles à apprivoiser. Mais la richesse des pratiques avec le livre (entre autres bien sûr) donnent à ces mots une vie, une épaisseur, une densité qui nous aident à nous les approprier.

Malheureusement, de grands besoins existent encore dans notre région et les inégalités d'accès au langage, à l'imaginaire, aux récits sont encore très marquées. Alors que les capacités des enfants sont les mêmes à la naissance, nous rencontrons encore beaucoup de familles au sein desquelles les échanges de langage sont très limités et des enfants qui ont d'importantes lacunes d'expression, de vocabulaire et de syntaxe.

Il nous paraît donc nécessaire de toujours revenir sur les lectures aux petits, fondement de l'action de « Lis avec moi », même si nous observons l'intérêt et la richesse des actions lecture avec des enfants plus grands, des adolescents et des adultes. Le travail avec les petits et les parents fait régulièrement l'objet de réflexions, d'échanges et d'articles, et nous aimerions organiser en lien avec le réseau

national « Quand les livres relient » un colloque régional sur le thème « Des bébés, des parents et des livres ».

A.2. LA BOITE A MOTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Boîte à mots -201 rue Colbert - 3 ^{ème} étage entrée Lille. 59000 Lille.	Directrice : Isabelle Sagnet Actions transversales.
Projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structure pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences. - Construire un partenariat efficace avec les professionnels des lieux éducatifs accueillant la Boîte à Mots. - Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
Habilitations et publics	<p>Les publics concernés par la Boîte à Mots sont des enfants et adolescents des écoles, collèges, lycées, maison de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, Maisons d'enfants à caractère social, foyer d'accueil d'urgence.</p> <p>Une convention d'intervention est signée avec l'Education Nationale.</p> <p>Une convention de partenariat est signée avec le conseil Général du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances</p>
Obligations officielles	<p>Pas d'obligations liées à une habilitation.</p> <p>Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à mots.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2013, 726 enfants ont été concernés par la Boîte à mots dans le Nord-Pas de Calais. 1 388 courriers ont été adressés aux 70 bénévoles qui leur ont adressé 1 388 réponses. Cela représente un volume de 3 316 heures de bénévolat.

22 lieux d'interventions :

A Tourcoing :

2 écoles primaires (Camus et Claudel)

1 centre social : le centre social des Phalempins

A Lille :

2 collèges (Wazemmes et Franklin)

1 terrain des gens du voyage : Lille Hellemmes
 2 écoles primaires (Quinet Rollin et Duruy)
 1 foyer d'accueil d'urgence (Foyer Saint-Antoine, association La Sauvegarde du Nord)
 1 Maison de quartier (Maison de quartier de Wazemmes)

A Wattrelos :

2 centres sociaux (Laboureur, Mousserie)
 1 terrain des gens du voyage

A Seclin :

1 terrain des gens du voyage
 1 lycée (Lycée professionnel des Hauts de Flandres)

A Mons en Baroeul :

2 collèges (Rabelais et Descartes)

A Lambersart :

1 Maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny, association La Sauvegarde du Nord)

A Saint Nicolas lez Arras :

1 centre social (Chanteclair)
 1 école primaire (Grenier)

A Lens :

1 collège (Jean Zay)

A Méricourt :

1 collège (Henry Wallon)

1.2. LE BUDGET

Budget de fonctionnement (équilibré recettes – dépenses) de 127 200 Euros en 2013.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés soit 3 ETP
Qualifications	Animateurs ayant pour fonctions : « Factrices, écrivains publics d'enfants »
Accueil de stagiaires	
Formations 2013	2 animatrices ont participé au colloque : « Pertes, ruptures et abandons » organisé par l'association « Parole d'enfants ». 1 animatrice a participé à une formation « Psychopathologie des adolescents » organisée par le CUEEP.

	<p>Une formation a été organisée le 6 juillet par les professionnels de la Boîte à Mots pour les bénévoles, autour des écrans et des jeux vidéo. La formation a été animée par Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste.</p>
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, la Boîte à mots n'est pas soumise à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, tous les ans, en fin d'année scolaire, les professionnels de la Boîte à Mots s'interrogent sur leur pratique et évaluent les effets de l'action avec les partenaires, les enfants et adolescents et les bénévoles. La dernière séance d'écriture de l'année scolaire est ainsi consacrée à une question particulière sur la Boîte à mots et les enfants savent que leur courrier ne sera alors pas confidentiel.

Les années précédentes, les évaluations ont été organisées autour d'une thématique précise, permettant de travailler sur certains objectifs de la Boîte à Mots. Pour cette année les questions ont été axées autour de quatre objectifs de la Boîte à Mots, qui n'avaient pas pu recueillir de témoignages d'enfants depuis quelques années et qui concernent l'ensemble du public avec lequel nous travaillons (enfants des classes élémentaires, collégiens, lycéens...) :

- Lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire
- Contribuer à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant
- Développer l'éducation à la citoyenneté
- Prévenir l'exclusion sociale et culturelle.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

C'est autour des quatre objectifs mentionnés ci-dessus que nous avons axé nos questions-bilans auprès des enfants et c'est avec leurs réponses que nous avons analysé en quoi et comment ces objectifs étaient atteints. Ces objectifs ont été de nouveau confirmés par l'analyse de cette année et les facteurs et les bénévoles continueront à les mettre au cœur de leur action.

L'objectif de prévention de l'exclusion culturelle n'avait en revanche pas encore été évalué dans le cadre de la Boîte à Mots. Cette évaluation a donc permis une réflexion sur ce qu'était selon nous l'exclusion culturelle et comment nous entendions la prévenir dans le cadre de l'action Boîte à Mots. Nous avons affiné les objectifs opérationnels de l'objectif « prévenir l'exclusion culturelle », en ajoutant, ou transformant ceux-ci comme suit :

- Permettre aux enfants et adolescents d'exprimer leurs connaissances, leurs pratiques culturelles,
- Reconnaître ces pratiques culturelles comme dignes d'intérêt et légitimes, les valoriser dans les réponses,
- S'interroger et se former en tant qu'adultes sur notre connaissance du monde des enfants et des adolescents et sur leurs pratiques culturelles,
- Permettre aux enfants de connaître d'autres pratiques, d'autres cultures, d'enrichir leurs connaissances, de s'ouvrir au monde.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La question évaluative est différente chaque année. En 2012 elle portait sur la notion de confidentialité à la Boîte à Mots. Il nous apparaît donc difficile de faire un comparatif qualitatif. Toutefois nous pouvons comparer les données quantitatives. Le nombre d'enfants concernés par la Boîte à Mots reste quasiment équivalent : 726 en 2013 contre 717 en 2012. Il y a eu un peu moins de lettres en 2013 qu'en 2012 (1 388 lettres en 2013 contre 1 409 en 2012, soit une baisse de 31 lettres, car plusieurs ateliers n'ont pas pu être réalisés en mars en raison des intempéries.

4. Les mesures de rééquilibrage à mettre en place : « PERSPECTIVES 2014 »

Perspective pour l'année 2014 : pérenniser, intensifier notre action auprès des enfants en école primaire et maintenir les qualités d'intervention malgré les changements de rythmes scolaires.

5. ZOOMS

5.1. PERENNISER L'ACTION DE LA BOITE A MOTS AUPRES DES ENFANTS, ET S'ADAPTER AUX NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

Notre action se déroule principalement auprès d'enfants entre 8 et 10 ans, dans les écoles, les centres sociaux, les maisons de quartier (pendant le temps de classe, ou pendant le temps de l'accompagnement scolaire). Nous désirons poursuivre et ancrer cette action au sein d'établissements de l'enseignement élémentaire de la Métropole Lilloise et du Pas-de-Calais, plus particulièrement auprès des enfants des cycles 2 et 3. En effet, dans ces cycles, l'apprentissage de la lecture passe davantage par l'apprentissage de la compréhension et de l'analyse de ce qui est lu. C'est aussi dans ces cycles que la rédaction et l'expression sont travaillées par les enseignants. Notre action est alors complémentaire et vise à apporter une aide aux élèves les plus en difficulté sans les isoler des autres. Par ailleurs, la maturité des enfants leur permet plus facilement d'engager le dialogue épistolaire avec les répondants et de rechercher du sens dans cette communication.

Enfin, intervenir auprès d'enfants d'âge primaire est et reste notre objectif principal dans le cadre de la prévention du mal-être des enfants qui est notre mission principale, et nous espérons que le changement de rythmes scolaires nous permettra de maintenir la qualité des interventions, et de pérenniser et d'intensifier les lieux d'intervention.

5.2. POURSUIVRE NOTRE ACTION AUPRES DES ADOLESCENTS :

Notre action a montré sa pertinence auprès des collégiens. L'outil permettant une écriture en toute confidentialité des difficultés ressenties vis-à-vis de l'étape complexe du collège, permet aux adolescents, quel que soit le niveau scolaire, de s'exprimer, et de rencontrer une attention bienveillante et particulière. De nombreux problèmes ont pu être dévoilés aux enseignants après qu'un climat de confiance en l'adulte a été développé par le biais de la correspondance (problèmes de

violence vécus au collège, difficultés scolaires, orientation...) Ces difficultés ont pu être prises en charge par des équipes enseignantes soutenues par les factrices de la Boîte à Mots. Face à ce constat d'une collaboration intéressante et fructueuse pour les adolescents, nous souhaitons poursuivre notre action auprès des quatre collèges de la Métropole et des deux collèges du Bassin Minier du Pas-de-Calais.

5.3. MAINTENIR NOTRE ACTION AUPRES DES ENFANTS MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE :

Depuis maintenant plusieurs années, la Boîte à Mots intervient auprès d'enfants d'UPE2A (Unité Pédagogique pour les élèves Allophones Arrivants), ainsi qu'au foyer d'accueil de familles à l'ancien hôpital St Antoine à Lille.

Nous constatons que ce public est particulièrement fragile. Les enfants et les adolescents sont confrontés à de multiples découvertes : première scolarisation pour la plupart d'entre eux (et plus particulièrement pour les enfants Roms), apprentissage du français, apprentissage de la culture. Ces découvertes entrent aussi parfois en conflit avec les codes, l'histoire ou la culture des familles migrantes. Face à ces conflits et aux difficultés auxquelles ils sont confrontés, il n'est pas rare qu'ils s'éloignent de l'école.

Notre expérience auprès de ce public nous amène à penser que l'outil Boîte à Mots est riche dans sa dimension de rencontre par l'écrit avec des adultes bienveillants, attentifs et curieux de découvrir ce qui fait la particularité de ces enfants, tout en ne les isolant pas des autres. En effet, il ne s'agit pas ici d'une action spécifique, mais bien d'une action qui s'adresse à tous les enfants, migrants ou non, du collège ou de l'école, en apportant une attention particulière à ceux qui sont les plus fragiles. Les bénévoles que nous sensibilisons à la connaissance de ce public spécifique sont les vecteurs, par leurs écrits, d'une reconnaissance de ces enfants. A travers leurs écrits, ils leur proposent de les accompagner et de se repérer entre les codes, les règles souvent différentes des deux cultures : culture du pays d'accueil et culture du pays d'origine ou culture familiale.

Il nous a fallu tisser des liens de partenariats avec des équipes motivées pour accompagner ces publics (équipes éducatives du foyer St Antoine et du collège Franklin) et nous formons à notre tour un lien entre ces deux mondes : celui de l'Education nationale, et celui de l'Education spécialisée. Notre rôle est de faciliter la compréhension et le travail en commun entre ces deux mondes.

5.4. RENFORCER NOTRE PARTENARIAT AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES :

Ce partenariat a été décrit dans la convention avec le Conseil Général du Nord :

- *Les lettres signalant une situation qui appelle une intervention spécifique sont appelées lettres-alertes. Pour ces situations, les facteurs se rapprochent en tout premier lieu de l'enfant pour l'aider à lever la confidentialité : « ce que tu dis est trop grave pour que Tom ou Betty puisse le garder pour lui. A qui d'autre pourrions-nous (le facteur et l'enfant) en parler ? »*
- *Selon les modalités retenues avec l'enfant (l'enfant et le facteur ensemble ou le facteur seul), les responsables du lieu d'accueil sont prévenus et prennent les mesures qui sont nécessaires (information préoccupante à l'UTPAS, saisine du procureur). Si les responsables ne souhaitent pas prendre les mesures, la Boîte à Mots interpellera directement l'UTPAS, voire le procureur.*

Si, pour nous, elle est claire et appliquée ainsi par les factrices, nous pensons que vis-à-vis des partenaires elle se doit d'être clairement affichée dans les moments de contractualisation, et redite à chaque changement (nouvelle année, nouvel enseignant...) Par ailleurs, en cas d'informations préoccupantes, il semble évident pour la plupart des équipes éducatives que cela relève de leurs responsabilités, toutefois nous avons rencontré au cours de notre bilan des réticences de la part de certaines équipes. Notre travail consistera donc dans une information plus précise des rôles de chacun (enseignants, animateurs, assistantes sociales des UTPAS). Une réunion intermédiaire sera donc instaurée en milieu d'année, pour une connaissance réciproque des rôles et attributions de chacun, et pour que le partenariat soit plus efficient.

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABEJ	Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse
ACCES	Agir, Coopérer, Coordonner En Solidarité
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACSE	Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
ADSSEAD	Association De Services Spécialisés pour Enfants et Adolescents en Difficulté
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AES	Action Educative et Sociale
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALT	Allocation Logement Temporaire
AME	Aide Médicale d'Etat
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANAJI	Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de l'Intégration
ANESM	Association Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ANITÉA	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie
ANLCI	Association Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APJM	Accueil Provisoire Jeune Majeur
AREAS	Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage et des Roms migrants
ARF	Association Recherche et Formation
ARIA	Accompagnement, Résidence et Insertion en direction d'Adolescentes et jeunes Adultes
ARL	Atelier Recherche Logement
ARPE	Association de Réinsertion Par l'Education
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant Social
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ASSEDIC	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
BAC	Baccalauréat
BAC Pro	Baccalauréat Professionnel
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAARUD	Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAD	Communauté d'Agglomération du Douaisis
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable en Unité d'Intervention Sociale
CAJ	Centre d'Accueil de Jour

CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCCO	Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent
CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA	Centres de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
CG	Conseil Général
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIF	Congé Individuel de Formation
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CLIC	Comités Locaux d'Information et de Concertation
CLIN	Classe d'Initiation
CMP	Centre Médico Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
COMEX	Comité Exécutif
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre de Ressource Autisme
CREAI	Centre Régional pour Enfance et Adolescent Inadaptée
CREPS	Centre d'Education Populaire et de Sport
CROSMS	Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CROSS	Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Chef de Service Educatif
CT	Communauté Thérapeutique
CTI	Comité Technique d'Insertion
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
CUEEP	Centre Université-Economie d'Education Permanente
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CVS	Conseil de Vie Sociale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAP	Délégation partielle ou totale de l'Autorité Parentale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEF	Direction Enfance Famille
DEIS	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
DIF	Droit Individuel à la Formation
DIPC	Document Individualisé de Prise en Charge
DIRE	Dispositif d'Intervention Roubaisien Educatif
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRE	Dispositif de Réussite Educative
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DT	Direction Territoriale
EESTS	Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
EJE	Educateurs de Jeunes Enfants
EN	Education Nationale
ENPJJ	Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
ES	Educateur Spécialisé
EsPAS	Espace Professionnel d'Accompagnement Social
ET	Educateur Technique
ETAIE	Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique
ETP	Equivalent Temps Plein
EvRP	Evaluation des Risques Professionnels
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNARS	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GHICL	Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille
GPEC	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences
GRAAL	Groupe de Recherche d'Aide et d'Accès au Logement
GRAPE	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEAD	Intervention Educative A Domicile
IFD	Institut Fernand Deligny
ILIS	Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
IM Pro	Institut Médico-Professionnel
IME	Institut Médico-Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LAEP	Lieux d'Accueil Enfants-Parents
LMCU	Lille Métropole Communauté Urbaine
LMH	Lille Métropole Habitat
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ME	Moniteur Educateur
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MIE	Mineurs Isolés Etrangers
MNO	Métropole Nord-Ouest
MSA	Mutuelle Santé Agricole
MSA	Mission Sociale d'Accompagnement
OETH	Obligation d'Emploi pour les Travailleurs Handicapés
PAEJ	Points Accueil Ecoute Jeunes
PARSA	Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris
PARTAJ	Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PEA	Pôle Protection de l'Enfance (autrefois "Protection de l'Enfance et de l'Adolescence")
PFS	Placement Familial Spécialisé
PIS	Pôle Inclusion Sociale

PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLES	Pôle Local d'Économie Solidaire
PLIE	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi
PLIE MNO	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi - Métropole Nord-Ouest
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMS	Pôle Médico-social
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAMI	Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAE	Service d'Accompagnement Educatif
SAFE	Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant
SAIGA	Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion d'Autonomie
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDF	Sans Domicile Fixe
SDJ	Service Droit des Jeunes
SDN	Surveillant De Nuit
SEAT	Services Educatifs Auprès du Tribunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRA	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
SISAA	Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et par l'Activité
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSD	Service Social Départemental
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
STEM	Service Transversal Extra-Muros
TGI	Tribunal de Grande Instance
TISF	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
UES	Unité Economique et Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UT	Unité Territoriale
UTD	Unité de Traitement de la Dépendance
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

Depuis 1957,

la Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des enfants, des adolescents, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloignés de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité.

La Sauvegarde du Nord

se mobilise pour la création et l'animation de dispositifs adaptés mettant en oeuvre des actions sociales, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques.

Les services s'organisent en

5 Pôles de compétences :

- Inclusion sociale
- Médico-social
- Protection de l'enfance
- Addictologie
- Promotion de la santé

et 1 service Droit des Jeunes à Lille et à Maubeuge

La Sauvegarde :

1 000 salariés
80 services implantés dans une soixantaine de lieux, situés aujourd'hui dans l'agglomération lilloise, le Douaisis, le Valenciennois et l'Avesnois.